This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXAMEN DES RAISON POVR ET CONTRE LE SACRIFICE DE LA MESSE.

POVR SERVIR D'ESCHA
tillon du vray moyen de nous reünir
en meſme Religion.

Par I. DE LA PLACE.

Aujourd'huy ſi vous oyez ſa voix, n'endurc
point vos cœurs. Heb. 3. 7.

A SAVMVR,
Chez ISAAC DESBORDE
Imprimeur & Libraire, demeurant
à l'Enſeigne de l'Imprimerie.

M. DC. XXXIX.

b 5879 0 - 121

EXAMEN DES PREVVES DV SACRIFICE DE LA MESSE.

EN FORME DE DIALOGVE ENTRE VN CATHOLIQVE ROMAIN ET VN PROTESTANT.

CHAPITRE I.

Moyen de nous reünir. Controuerſe du Sacrifice de la Meſſe de grande importance.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

PLeuſt à Dieu que comme nous auons tous vn meſme Dieu au Ciel, & vn meſme Roy en Terre, ainſi nous euſſions tous vne meſme Foy & vne meſme Loy!

LE PROTESTANT.

Ie voudrois qu'il m'en euſt couſté

tout mon ſang, pourueu que ce fuſt la foy ſalutaire, & la Loy de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

Le Catholique Romain.

Si nous auons les vns & les autres ſi grand enuie de nous reünir, que n'en cerchons nous les moyens ?

Le Proteſtant.

Il y en a qui trauaillét à accorder les deux Religions; mais ſe ils peinent en vain: car elles ſont oppoſees contradictoirement l'vne à l'autre: de maniere qu'elles ne peuuent conuenir ni entr'elles, ni en aucun tiers; & faut de neceſſité que l'vne ſoit vraye & l'autre fauſſe. Or ie vous laiſſe à penſer s'il eſt poſſible de moyenner vn bon accord entre la verité & le menſonge, *la lumiere & les tenebres*, *Chriſt & Belial*: & ſi ce n'eſt pas folie de cercher en la religion l'vnité ſans la verité; veu que Dieu meſme ne ſeroit pas bon s'il n'eſtoi vray: vn faux Dieu c'eſt vne idole, vn fauſſe religion eſt la voye de perditiot car elle ne peut eſtre procedee du Di de verité, mais du pere de menſonge, eſt le Diable, ennemi iuré du ſalut hommes.

2. Cor. 4. 4.

Le Catholique Romain.

Croyez vous donc impoſſible de

pou

pouuoir iamais accorder?

Le Protestant.

Ains ie croy qu'il eſt autant aiſé de nous accorder, qu'impoſſible d'accorder nos religiõs, pourueu que nous vueillions nous deſpouïller de nos paſſions. Et ſi vous voulez en deux mots ie vous en diray le moyen. Premierement ie voudrois qu'on miſt au net tout ce que nous croyons en commun; & puis qu'on poſaſt au vray l'eſtat des controuerſes qui ſont entre vous & nous, en mettant à part toutes celles qui peuuẽt eſtre de legere importance, pour n'en debatre point, mais nous arreſter ſeulement à celles qui cauſent noſtre ſeparation. Ie m'aſſeure qu'on trouueroit que tout ce que nous croyõs poſitiuement, vous le croyez auſſi; & que nous ne ſommes en different que pource que vous nous voulez obliger à croire & pratiquer des choſes, qui nous ſemblent eſtre à l'ame cela meſme que les venins ſont au corps. Et ces choſes là ſont de deux ſortes: car és vnes vous vous fondez ſur la ſaincte Eſcriture recognuë de part & d'autre pour eſtre la Parole de Dieu: és autres vous vous fondez ſeulement ſur la Tradition non eſcrite, & l'authorité de l'Egliſe. Ie ſouhaitterois qu'on com-

mençaſt par les premieres,& que ſans aucune paſſion on examinaſt, l'vne apres l'autre, toutes les preuues qu'on en allegue de la ſaincte Eſcriture; pour en cas qu'elles ſe trouuaſſent bonnes les receuoir auec obeiſſance de foy; &, ſi elles ne ſe trouuoyent pas bonnes, examiner ſemblablement toutes les raiſons puiſees de la Parole de Dieu, leſquelles on produit au contraire, à intention de les admettre auſſi, ſi elles ſe trouuoyent eſtre ſolides & concluantes. Que ſi la ſaincte Eſcriture ne nous fourniſſoit aucune preuue vallable, ni pour ni contre, ie voudrois qu'on les ioigniſt auec les autres controuerſes, eſquelles vous ne vous fondez que ſur la tradition non eſcrite,& l'authorité de l'Egliſe; de laquelle par apres faudroit s'éclaircir amiablement auec toute douceur & moderation d'eſprit: comme n'ayans autre but les vns & les autres, que de cognoiſtre la verité pour la ſuiure, à la gloire de Dieu, & à noſtre propre ſalut. Car auſſi quel profit aurions nous de retenir volontairement la poſſeſſion de l'erreur, à la damnation eternelle de nos ames? Ie me perſuade qu'en procedant de ceſte façon, & implorant la grace de celuy qui eſtant tout enſẽble *la verité* & *la charité*, ne

1. Iean 4. 8.

refuſe

refuſe point *le S. Eſprit*, ni la vraye *ſageſſe* Luc. 11. 13. Iacq. 1. 5. à ceux qui les luy demandent, nous nous rencontrerions bien toſt en l'vnité de la foy, & de la cognoiſſance de la verité.

Le Catholique Romain.

Ie trouuerois voſtre aduis fort bon ſi l'Eſcriture n'eſtoit point ſi obſcure.

Le Proteſtant.

Pourueu que la paſſion ne s'y meſle point, elle n'eſt point ſi obſcure qu'on n'y recognoiſſe aiſement ce qui y eſt, ou ce qui n'y eſt pas. Et ne veux de cela autre preuue que l'experience. Vous eſtes bien informé des controuerſes qui ſont entre vous & nous, & des raiſons dont vous auez accouſtumé d'appuyer voſtre creance. Si vous l'auez agreable, prenons vne controuerſe des plus importantes d'entre celles ou vous croyez eſtre mieux fondé en la ſaincte Eſcriture : & examinons ſans paſſion les raiſons d'vne part & d'autre. Ie m'aſſeure que vous recognoiſtrez qu'il n'y a rien plus aiſé que de venir à vn bon accord, quand on ſe donne la patience de s'entr'eſcouter, ſans ſe laiſſer emporter à la paſſion, ſeule capable de trauerſer vn ſi bon deſſein.

Le Catholique Romain.

Ie ſuis content, pour vous complaire,

d'en faire l'eſſay. Mais qu'elle controuerſe choiſirons-nous ? Ie ne voy rien en matiere de religion plus important que les ſacrifices. Car ſans ſacrifice il ne peut y auoir de religion ; & la ſacrificature ne peut eſtre changee que la religion ne le ſoit auſſi. Voulez vous donc que nous prenions la controuerſe du ſacrifice de la Meſſe?

Bell. l. 1. de Miſſa. cap. 20.

Le Proteſtant.

I'en ſuis d'autant plus aiſe, que c'eſt vne des principales pour leſquelles nous nous ſommes ſeparez de voſtre communion. Car nos peres qui trembloyent à la Parole de Dieu, & ſçauoyent l'importance des ſacrifices, & auoyent deuant les yeux les exemples des Leuites, des fils d'Aaron, du Roy Hoſias, punis d'vne façon eſpouuantable pour s'eſtre, ou ingerez en la ſacrificature ſans l'expreſſe vocation de Dieu, ou auancez de luy offrir *ce qu'il n'auoit point commandé*, ne pouuoyent eſtre induits à participer à vne ſacrificature, & à vn ſacrifice qu'ils croyoyent n'auoir eſté ordonné de Dieu, mais eſtre contraire à ſa Parole, & aux fondemens de la religion Chreſtienne. Comme nous ſommes heritiers de leur creance, auſſi le ſommes nous de leur reſolution. En ſorte neantmoins que

Nomb. 16. Lenit. 10. 2. Chro 26. 16.

rien

rien ne nous retenant dans noſtre religion que la verité qui nous y paroiſt, nous ne faiſons difficulté de la mettre à l'eſpreuue, ſçachant bien que la verité qui eſt fille du Ciel, & *plus forte* que toute autre choſe, n'y peut perir non plus que l'or, & que le Seigneur Ieſus eſt trop bon & fidele pour permettre qu'en cerchant ſa verité auec diligence, en nous deſpouillant des paſſions de la chair, & ne nous appuyans point ſur noſtre prudence, mais ſur ſa charité & *ſes promeſſes*, nous venions, au lieu de la trouuer, à nous prendre és filets du menſonge par la piperie des hommes & la ruſe de Satan. Voila pourquoy, s'il vous plaiſt me repreſenter auec douceur les preuues que vous penſez auoir en l'Eſcriture du ſacrifice de la Meſſe, Dieu aydant, ie les eſcouteray auec attention, les examineray ſans paſſion, les embraſſeray auec affection, ſi elles ſont veritables: Mais, ſi elles me paroiſſent fauſſes, ie m'efforceray d'y reſpondre de telle façon, qu'il ne faudra autre iuge pour nous accorder que nos conſciences. Procedons y donc, ie vous prie, à la bonne foy, auec toute candeur & ſyncerité, & moderation d'eſprit, en la crainte de Dieu, nous propoſans pour but, non point noſtre gloire mais cel-

3. Eſdr. 4. 41.

Matth. 7. 7.

le de Dieu; non la victoire comme les phiſtes, mais la verité; & nous repre-
1. Pier. 4. 5. Rom. 2. 11. tans que nous parlons deuant celuy *qui preſt de iuger les viuans & les morts, & point d'egard à l'aparence des perſonnes.* la preſence duquel ie ploye mes gen en toute humilité, le ſuppliant inſtam par les entrailles de la charité qu'il no teſmoignee quand il s'eſt offert ſoy-m mes en rançon pour nous en la croix, vouloir illuminer nos entendemens, ef rer nos cœurs de mauuaiſes paſſions, nous conduire tellement en cette rec che de la verité que nous la trouuions ſa gloire & à noſtre ſalut eternel, Amen

CHAP. II.

D'où vient le mot de Meſſe: Que c'eſt que ſ. crifice: Quelle ſorte de ſacrifice eſt la Meſſ Ordre des preuues du Sacrifice de la Meſſ

LE PROTESTANT.

AVANT que d'entrer en la deductio de vos preuues, ie vous prie de trou uer bon, que ie vous face quelques de mandes preſque neceſſaires pour bien en tendre l'eſtat de la queſtion: & commen cera

ray s'il vous plaiſt par cette cy : D'où croyez vous que le mot de *Meſſe* eſt venu?

Le Catholique Romain.

Quelques Catholiques le tirent de l'Hebrieu מסה *Miſſah* qui ſe lit Deut. 16. Mais, à mon aduis, ils ſe trompent: car ſi c'eſtoit vn mot Hebrieu 1. Les Apoſtres en euſſent vſé. 2. Les Grecs & Syriens l'euſſent retenu comme ils ont fait *Amen, Alleluya, Hoſanna, Satan*, &c. 3. Les Syriẽs Maronites, qui celebrent en langue Syriaque, s'en ſeruiroyent. 4. Il ſe trouueroit dans les Peres doctes en la langue Hebraïque, comme Origene Epiphane, Iuſtin, Ieroſme, &c. Bref, ſi c'eſtoit vn mot Hebrieu il ne faudroit pas dire & eſcrire en Latin *Miſſa*, mais *Miſſah*. C'eſt donc vn mot Latin, mais ſur lequel tous ne ſont pas d'vn aduis: Car les vns (comme Hugo de S. Victor) veulent qu'elle ſoit appellee *Meſſe* à cauſe que l'oblation & les prieres *mittuntur, ſont enuoyees* à Dieu: Les autres (comme le Maiſtre des Sentences & S. Thomas) veulent, auec moins de vray ſemblance, qu'elle ſoit ainſi nommee pource qu'vn Ange *mittitur, eſt enuoyé* pour aſſiſter au ſacrifice & le porter à Dieu: D'autres (& iceux pour la plus

„ Bellar. lib 1. de Miſſa cap. 2. p. 707.

„ part heretiques) diſent qu'elle
„ appelee à l'occaſion de ces preſ
„ offrandes *quæ mittebantur qu'on*
„ en commun, dont on faiſoit la C
„ puis vn banquet de charité aux p
„ Mais la plus vraye opinion de
„ mon iugement eſt, qu'elle eſt
„ pelee à *miſsione* de *l'enuoy* ou c
„ peuple, & que *Miſſa* & *miſsio*
„ meſme choſe, comme *collecta* &
„ *remiſſa* & *remiſsio*.

„ Or le mot de Meſſe ſe
„ prendre en cinq manieres. 1 P
„ uoy ou congé qu'on donne ſoit
„ thecumenes ſoit au peuple,
„ quand le Diacre dit, *ite miſſa eſt*.
„ l'Office diuin qui ſe celebre au
„ uoy des Cathecumenes. 3. Po
„ partie du ſeruice qui eſt depui
„ te iuſques à la fin, & qu'on appe
„ prement la Meſſe des fideles.
„ la celebration entiere de l'O
„ uin, auquel ſe conſacre l'Euc
„ comprenant tout enſemble la M
„ Cathecumenes & celle des fide
„ Pour les collectes meſmes & pr
„ ſe diſent au ſeruice: Nous le pre
„ cette Controuerſe en la quatrie
„ niere, pour toute cette action ſa

laquelle ſe fait l'Euchariſtie auec plu- "
ſieurs prieres & ceremonies qui en par- "
tie la precedent & en partie la ſuiuent. "
Et n'eſt pas la queſtion, ſçauoir ſi toutes "
ces ceremonies là ſont de l'eſſence du "
ſacrifice, mais ſeulement ſi entre ces ce- "
remonies là il y en a quelcune à laquelle "
toutes les autres ſe rapportẽt, qui à par- "
ler proprement merite d'eſtre appellee "
ſacrifice. "

Le Proteſtant.

Ie me range à voſtre aduis, & ne m'eſtonne plus de ce que le mot de Meſſe ne ſe trouue point ni en la ſaincte Eſcriture du vieil & nouueau Teſtament, ni dans les plus anciens Peres; puis que ce n'eſt pas vn mot Hebrieu, ou Grec, mais Latin, & encores latin vn peu corrompu; & vous prie a cette heure, de me dire que c'eſt que vous entendés par le mot de ſacrifice.

Le Catholique Romain.

Les Miniſtres diſent que le mot de " Bellar. lib. 1. de Miſſa c. 2. p. 715. D.
ſacrifice comprend generallement tout "
ce qui eſt offert à Dieu; mais ils s'abu- "
ſent: Car il faut de plus pour vn ſacrifice "
que ce qu'on offre à Dieu ſoit *changé &* "
deſtruit. Ce qui ſe prouue *premierement* "
du mot meſme de ſacrifice, qui en He- "
brieu vient d'vn verbe qui ſignifie *tuer*: "

Θυσία, θυμίαμα, σφαγή

„ en Grec il y a trois noms, dont l'vn vie
„ auſſi d'vn verbe qui ſignifie *tuer*; l'aut
„ d'vn qui ſignifie *exhaler*, & le troiſieſm
„ d'vn qui ſignifie *cõſumer*. *Secõdemẽt*, ce
„ ſe prouue du langage de l'Eſcriture: c
„ (Exod 35.) les Iſraëlites offrent à Die
„ de l'or, de l'argent, des pierres precie
„ ſes, du bois de cedre, choſes qu'on n
„ ſacrifie pas; & Aaron (Nomb 8.) offr
„ les Leuites au Seigneur en oblation d
„ la part des enfans d'Iſrael, & neãtmoin
„ ne les ſacrifia pas, pource qu'ils ne fu
„ rent pas mis à mort Iſaac ſemblable
„ ment (Gen. 22.) quoy que ſon pere ai
„ eu intention de le ſacrifier, & que pour
„ cet effet il l'ait garrotté & mis ſur l'au-
„ tel, n'a pas pourtant eſté ſacrifié, pource
„ qu'il n'a pas eſté égorgé. *Bref*, toutes les
„ choſes qui au langage de l'Eſcriture
„ ſont dites ſacrifiees deuoyent neceſſai-
„ rement eſtre deſtruites, ſi elles eſtoyent
„ animées par occiſion; ſi inanimées &
„ ſolides, comme de la farine, du ſel, de
„ l'encens par bruſlure; ſi liquides com-
„ me du ſang, du vin, de l'eau, par effuſion.
„ Pour donc le faire court ie dis que ſa-

Bellar. bid. p. 715. C.

„ crifice eſt *vne oblation externe faicte à*
„ *Dieu ſeul, par laquelle, pour recognoiſſance*
„ *de l'infirmité humaine, & profeſſion de la*

Maieſté

Maieſté diuine, vne choſe ſenſible & per- „
manente eſt conſacrée auec certaine cere- „
monie myſtique, & tranſmuee par vn le- „
gitime Miniſtre. Voulez vous que ie vous „
eſclairciſſe cette definition? „

Le Proteſtant.

N'importe que dient nos Miniſtres ſur le mot de Sacrifice: car il n'eſt pas queſtion maintenant de ſçauoir quelle doit eſtre la ſignification de ce mot, mais en quel ſens vous le prenez quand vous dites que la Meſſe eſt vn ſacrifice. Ainſi i'admets volontiers en cette controuerſe la definition que vous me venez de donner, & vous ſupplie ſeulement de me dire que c'eſt que vous entendés par les mots de *conſacrée, & tranſmuée.*

Le Catholique Romain.

Vne choſe qui eſt offerte à Dieu eſt „ Bellar. lib. 1 de
conſacrée quand *de profane elle eſt faite ſa-* „ Miſſa
crée, & dediée à Dieu. Ce qui eſt requis „ c. 2 p.
en tout ſacrifice: Car le mot de *ſacrifier*, „ 717. A.
ſignifie cela, ceſt à ſçauoir faire ſacré, „ B.
comme remarque tres bien ſainct Tho- „
mas in 2.2.q 85.art.3. I'ay adiouſté *tranſ-* „
muée, parce qu'il eſt requis à vn vray ſa- „
crifice que ce qui eſt offert en ſacrifice „
ſoit *entierement deſtruit*, c'eſt à dire, tel- „
lement changé qu'il ceſſe d'eſtre ce „

qu'il

„ qu'il eſtoit auparauant, comme nous
„ le venons de prouuer, dequoy nous
„ pouuons rendre deux raiſons: l'vne,
„ pource que Dieu a voulu par les ſacrifi-
„ ces qui luy ont eſté offerts depuis le cō-
„ mencement du monde figurer la mort
„ de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt. L'autre,
„ pource que le ſacrifice eſt vne ſou-
„ ueraine proteſtation de noſtre ſubmiſ-
„ ſion à Dieu, pour laquelle faut que
„ non ſeulement l'vſage, mais auſſi la ſub-
„ ſtance de la choſe ſoit offerte à Dieu, &
„ par conſequent que non ſeulement l'v-
„ ſage mais meſmes la *ſubſtance* de la cho-
„ ſe ſoit conſumee.

Le Proteſtant.

Faites moy, à ceſte heure s'il vous plaiſt, la faueur de me dire quel eſt l'eſtat de la queſtion entre vous & nous.

Le Catholique Romain.

„ L'eſtat de la queſtion eſt, ſçauoir, *ſi en*
Bellar. lib. 1. de Miſſa c. 5. p. 720. B. & 721. A. „ *la Meſſe a vrayement & proprement parler*
„ *on offre a Dieu en ſacrifice le corps & le*
„ *ſang de noſtre Seigneur ſoubs l'eſpece vi-*
„ *ſible du pain & du vin?*

Le Proteſtant.

Appliquant à la Meſſe la definition de ſacrifice que vous me venés de donner i'y rencontre de la difficulté: Car ie ne com-

prens

ptens point comment le corps de noſtre Seigneur y eſt ſenſible, ny comment il y eſt conſacré, c'eſt à dire (comme vous me l'auez interpreté) *de profane fait ſacré*, ny comment il y eſt *deſtruit* quant à ſa *ſubſtance*. Mais ie ne veux pas accrocher ſur cela, aimant mieux pour le preſent vous faire encores vne demande neceſſaire pour bien entendre l'eſtat de la queſtion. Dictes moy donc, s'il vous plaiſt, *quelle ſorte de ſacrifice vous croyez qu'eſt la Meſſe ?*

Le Catholique Romain.

Il y a trois ſortes de ſacrifice, ou pluſtoſt quatre, la derniere des trois ſe diuiſant en deux. La premiere que l'Eſcriture nomme *holocauſte*, (& qui peut bien auſſi eſtre appellée *latreutique* ou *honoraire*) eſt celle qui n'a autre but que le ſeul ſeruice & honneur de Dieu. La ſeconde eſt celle que l'Eſcriture appelle *ſacrifice pour le peché*, & qu'on appelle auſſi *ſacrifice propitiatoire*, qui, outre le ſeruice de Dieu, a pour but la propitiation du courroux de Dieu, & la remiſſion des pechez. La troiſieſme s'appelle en l'Eſcriture *ſacrifice pacifique*, lequel eſt double : l'vn eſt *Euchariſtique*, c'eſt à dire, offert pour rendre grace à Dieu d'vn benefice qu'on a

Bellar. lib 2. de Miſſa cap. 2.

receu

„ receu : l'autre, (qu'on peut appeller
„ d'vn nom general *impetratoire*,) a pour
„ fin l'impetration de quelque benefice.
„ Les Miniſtres (pourueu qu'on prenne
„ le mot de ſacrifice, non en ſa propre
„ ſignification en laquelle ie l'ay defini,
„ mais en vne ſignificatiõ impropre & plus
„ large,) ne font difficulté de nous ac-
„ corder que l'Euchariſtie qu'ils appellẽt
„ *Cene* eſt vn ſacrifice Euchariſtique &
„ latreutique, c'eſt à dire, d'action de
„ graces, & honoraire; pource que la di-
„ ſtribution & manducation de l'Eucha-
„ riſtie ſe fait en l'honneur de Dieu &
„ pour action de graces du benefice re-
„ ceu en la paſſion de Chriſt. Mais ils
„ n'admettent nullement ce que nous
„ ſouſtenons auec le Concile de Trente
„ ſeſſ. 22. can. 2. *Que la Meſſe eſt vn ſa-*
„ *crifice propitiatoire non ſeulement pour les*
„ *peines, mais auſſi pour les coulpes, non ſeu-*
„ *lement pour les coulpes legeres, mais auſſi*
„ *pour les grãdes & mortelles*, & que de plus,
„ *c'eſt vn ſacrifice impetratoire non ſeulement*
„ *de benefices ſpirituels mais auſſi de tempo-*
„ *rels*; Et que pourtant *on le peut offrir*
„ *pour les pechez, pour les peines, & pour*
„ *toutes autres neceſsités.*

Le Proteſtant.

Ainſi

Ainſi vous affermés trois choſes. 1. Qu'en la Meſſe legitimement adminiſtrée il y a vn ſacrifice proprement dit & au ſens que vous venez de le definir. 2. Que la victime qui y eſt ſacrifiée eſt le corps & le ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. 3. Que c'eſt vn ſacrifice propitiatoire & impetratoire : choſes que nous nions au meſme ſens & au meſme eſgard que vous les affermez. D'où appert que voſtre creance, & la noſtre ſont contradictoirement oppoſées, & qu'il eſt abſolument impoſſible de trouuer vne opinion moyenne entre elles deux, ou de les accorder enſemble; & que par conſequent l'vnique moyen de nous reünir eſt, ou que vous paſſiez en noſtre creance, ou que nous embraſſions la voſtre : Or ny a t'il que deux voyes pour nous induire à voſtre creance, la *violence* & *l'inſtruction*.

Pour ce qui eſt de la *violence*, l'experience des ſiecles paſſez a touſiours monſtré qu'elle eſt inutile, les conſciences ſe roidiſſans alencontre, & ne iugeans pas les tormens du corps qui ſont toſt paſſez égaux a ceux des enfers qui ſont eternels, & aimans mieux abbreger de quelques iours ou années ceſte vie terreſtre & periſſable, que de ſe priuer de la vie celeſte

& eternelle, que Dieu qui ne peut mẽtir, a promiſe *à tous ceux qui perdront leur vie pour l'amour de luy.* Ioint que quand par violence vous aurez contrainct vn homme à faire profeſſion de voſtre religion, vous n'aurez rien gaigné ni pour Dieu ni pour luy : car qu'aurez vous fait autre choſe que de le porter à violer ſa conſcience, en faiſant profeſſion de croire ce qu'il ne croit point, & d'approuuer ce qu'il deteſte en ſon cœur? Or Dieu declare expreſſement en ſa parole que la part des *craintifs*, des *hypocrites*, & de *tous menteurs* ſera *en l'eſtang ardent de feu & de ſoulphre qui eſt la mort ſeconde*, tãt il les a en abomination. Non ſeulement la violence eſt inutile mais meſmes elle eſt preiudiciable à la Religion qui l'employe, car (comme dit tres bien Lactance) *ſi on entreprend de defendre la religion par ſang, par tormens, par mal, on ne la defend pas, on la polluë, on la viole : il n'y a rien de ſi volontaire que la religion : elle ne ſe maintient pas par meurtres mais par admonitions ; non par cruauté mais par patience ; non par meſchanceté mais par loyauté : ces choſes la ſont le fait des meſchans : celles cy des bons : or on preſume que ce ne ſont pas les meſchans qui ont la bonne religion, mais que ce ſont les bons* : de là vient qu'on

Matth. 10. 39.

Matth. 24. 51. Apoc. 21. 8.

lib. 5 de Inſtit. cap. 20.

. Sam. 124. 14.

prend communement la cruauté pour marque de fauſſe religion. La charité ſuit la verité, mais la cruauté s'accoſte volontiers du menſonge. Dieu eſt tout enſemble & la verité & la charité: Mais le diable *eſt menteur & meurtrier des le commencement*, & l'exemple du Seigneur Ieſus, de ſes Apoſtres, de toute l'Egliſe primitiue nous apprend aſſez que c'eſt dans la patience de ceux qui ſouffrent, & non en la violence de ceux qui les perſecutent qu'il faut cercher la vraye religion. Ainſi les conſciences quand on les veut violenter prennent de là occaſion de s'affermir en leur creance & font gloire d'eſtre conformes à Ieſus Chriſt en ſouffrances, afin d'entrer auec luy par ce chemin eſtroit en ſa gloire. Iean 8. 44.

Le Catholique Romain.

Ne faut point vous eſtendre d'auantage ſur ce ſuiet. Car l'experience du paſſé m'a aſſez fait voir que *la foy* n'eſt pas *de l'ouye* du cliquetis des armes, mais *de la parole de Dieu*. Les armes *charnelles* ſont trop foibles pour deſtruire les *fortereſſes* du cœur: elles peuuent bien abbatre le corps, mais ne peuuent rien ſur l'eſprit, qui ſe reſjouit d'entrer par la porte du martyre triomphant dedans les Cieux. Voila pour- Rom. 10 17. 2. Cor 10. 4.

quoy ie deſire maintenant, non de deſtruire voſtre corps, mais de l'edifier pour
1. Cor. 3. 16. & 6. 19. en faire *vn Temple du ſainct Eſprit*; non de vous effaroucher par la peur, mais de vous attirer par douceur, & à la mienne volonté qu'à la force de la verité nous peuſſions ioindre l'efficace d'vne ſainčteté de vie exemplaire.

Le Proteſtant.

Reſte donc que nous ſuiuions la voye de *l'inſtruction* eſloignée de tout debat inutile de paroles, & accompagnee de douceur & de patience, ſuiuant le commandement de S. Paul, 2. Tim. 2. 24. *il ne faut point que le ſeruiteur du Seigneur ſoit debatteur: ains qu'il ſoit doux enuers tous, propre à endoctriner, ſupportant patiemment les mauuais, enſeignant auec douceur ceux qui ont ſentiment contraire, pour eſſayer ſi quelque fois Dieu leur donnera repentance pour recognoiſtre la verité.* Puis donc qu'il n'y a que cette ſeule voye de nous rëunir, practiquons là ie vous prie, implorans l'ayde du Seigneur auec prieres & ieuſnes ne taſchans point de nous ſurmonter l'vn l'autre, ce qui ne pourroit partir que d'vn amour fol de nous meſmes, & d'vne ambition deteſtable, mais nous entredonnans la main pour nous tirer à la verité ſalutaire, qui eſt

but auquel nous viſõs, & le ioyau precieux que gaignera celuy de nous qui fera perte de ſon erreur: *Freres* (dit S. Iacques) *ſi quelqu'vn d'entre vous ſe fourvoye de la verité & que quelqu'vn le radreſſe, il doit ſçauoir que celuy qui aura radreſſé vn pecheur de ce qu'il s'eſtoit fourvoyé ſauuera vne ame de mort.* Iacq. 5. 19. Ainſi ie ne ſçay lequel des deux gaigne dauantage, ou celuy qui r'adreſſe ou celuy qui eſt radreſſé: celuy la gaigne vne ame à Dieu. Et ceſtuy cy gaigne pour ſoy la lumiere de vie eternelle, & ny l'vn ny l'autre ne hazarde rien en cerchant la verité: la parole du Seigneur ne pouuant eſtre fauſſe *cerchez & vous trouuerez, car quiconque cerche trouue.* Luc. 11. 9. Cerchons donc s'il vous plaiſt, le plus diligemment qu'il nous ſera poſſible s'il eſt vray comme vous le croyez, que le Seigneur Ieſus ait à vrayement & proprement parler inſtitué vn ſacrifice auquel tous les iours ſon corps & ſon ſang ſoit ſacrifié pour les pechez des viuans & des morts. Ie vous ſupplie de deduire toutes les preuues que vous penſez en auoir en la ſaincte Eſcriture, & de trouuer bon que ie vous repreſente librement toutes les choſes que i'y pourray reſpondre, proteſtant que ſi vous m'en pouuez amener quelqu'vne, à laquelle ie ne

puiſſe trouuer de reſponce ſolide, i'y acquieſceray volontiers, à condition neantmoins que ie n'aye point de mon coſté des raiſons contraires leſquelles vous ne puiſſiez refuter: car ce n'eſt pas aſſez de me tirer à voſtre creãce par quelque puiſſant argument, ſi vous ne deſnoüez quant & quant les liens des raiſons qui me tiennent autant ou plus puiſſamment attaché a la mienne.

Le Catholique Romain.

Ces conditions me ſemblans raiſonnables, ie vous produiray pour le ſacrifice de la Meſſe. 1. Les figures de l'Ancien Teſtament: 2. Les predictions des Prophetes. 3. diuers paſſages du Nouueau Teſtament.

EXAMEN DES TESMOIgnages de l'Eſcriture pour le Sacrifice de la Meſſe, prins des figures de l'Ancien Teſtament.

Premiere figure de Melchiſedec.

CHAP. III.

Argument premier pour le ſacrifice de la Meſſe, prins de la forme exterieure du ſacrifice de Melchiſedec.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

LE premier teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe eſt celuy que nous auons Gen. 14. *Melchiſedec Roy de Salem apporta pain & vin, car il eſtoit Sacrificateur du Dieu ſouuerain.* „ Bellar. lib. 1. d Miſſa c. 6.

Le Proteſtant.

Ie ne voy point qu'il ſoit là parlé de ſacrifice, encore moins de Meſſe.

Le Catholique Romain.

Ayez patience, & ie vous feray voir que ſi: Car, & Dauid au Pſeau. 109. & S. Paul Heb. 7. rapportent tellement ce paſſage à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt,

„ qu'ils ne diſent pas ſimplement que
„ Melchiſedec a eſté figure de Chriſt,
„ Mais Sainct Paul dit ouuertement que
„ Chriſt a eſté Sacrificateur ſelon l'or-
„ dre de Melchiſedec, & non ſelon l'or-
„ dre d'Aaron.

Le Proteſtant.

Que voulez vous inferer de là?

Le Catholique Romain.

„ I'en infere que puis que l'Eſcriture
„ oppoſe l'ordre de Melchiſedec à celuy
„ d'Aaron, & nous declare que Chriſt eſt
„ Sacrificateur, non ſelon l'ordre d'Aaron
„ mais ſelon celuy de Melchiſedec; nous
„ deuons regarder ce en quoy Melchiſe-
„ dec a differé d'Aaron pour l'appliquer à
„ noſtre Seigneur Ieſus Chriſt comme la
„ figure à la verité.

Le Proteſtant.

Ie l'aduouë.

Le Catholique Romain.

„ Or entre ces deux ſacrificatures de
Bellar. ibid. „ Melchiſedec & d'Aaron nous remar-
„ quons deux differences, qui nous four-
„ niſſent deux argumens.
„ La premiere & principale differen-
„ ce conſiſte en la forme exterieure du
„ ſacrifice. Car encores que les ſacrifices
„ des Anciens s'accordaſſent tous en la
choſe

chose qu'ils signifioyent, tous signifians « vn mesme Christ crucifié: si est ce tou « tefois qu'ils estoyent differens en signes; « car les sacrifices d'Aaron estoyent san « glans, & representoyent la mort de « Christ soubs l'espece des animaux qui « estoyent mis à mort. Mais le sacrifice de « Melchisedec a esté non sanglant, & « soubs l'espece de pain & de vin a figuré « le corps & le sang de Christ. Par conse- « quent si Christ est Sacrificateur selon « l'ordre de Melchisedec & non d'Aaron, « il a deu instituer vn sacrifice non san- « glant, & soubs l'espece de pain & de vin, « comme chante l'Eglise Catholique és « Vespres de la Feste Dieu, *Sacerdos in* « *æternum Christus Dominus secundum or-* « *dinem Melchisedec panem & vinum obtu-* « *lit*, c'est à dire, *Christ le Seigneur Sacrifica-* « *teur eternellement selon l'ordre de Melchi-* « *sedec a offert pain & vin.* «

Mais quãd mesme de la sacrificature se- « lõ l ordre de Melchisedec nous ne pour « rions conclurre asseurement (comme « nous faisons) que Christ ait deu sacri- « fier vne Hostie en l'espece de pain & « de vin: si est-ce que nous le conclur- « rions en vertu du type & de la figure. « Car Melchisedec en cette ceremonie «

là

„ là de pain & de vin a eſté au rapport des
„ Peres vne figure tres-expreſſe de Chriſt
„ inſtituant le Sacrement de l'Euchariſtie
„ en pain & en vin. Or eſt il que Mel-
„ chiſedec a offert pain & vin en qua-
„ lité de Sacrificateur du Dieu ſouuerain,
„ & pourtant a vrayement ſacrifié : par
„ conſequent Chriſt en l'inſtitution de
„ l'Euchariſtie s'eſt comporté en Sacrifi-
„ cateur, & à vrayement ſacrifié, autre-
„ ment il n'euſt pas exactement accompli
„ ceſte figure là. *Le Proteſtant.*

Ie ne me puis rendre a voſtre argument que vous ne m'ayez prouué les choſes que vous y preſuppoſez. Premierement ie ne croy point que Melchiſedec ait offert vn ſacrifice non-ſanglant de pain & de vin. Secondement, quand bien il en auroit offert vn, ie ne croy pas qu'en cela conſiſte l'ordre de Melchiſedec & la principale difference de ſa ſacrificature d'auec celle d'Aaron. Tiercement, quand bien vous auriez prouué que Melchiſedec a ſacrifié du pain & du vin, & qu'en cela il a differé d'Aaron, il ne s'en enſuiuroit pas que noſtre Seigneur ait deu inſtituer en l'Egliſe vn ſacrifice non-ſanglant ſoubs l'eſpece de pain & de vin. Et ne vous eſt nullement fauorable ce que vous chantez

és Veſpres de la Feſte Dieu, que *Chriſt Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de Melchiſedec a offert pain & vin* car de là ſuit que Chriſt a offert, non ſon corps & ſon ſang mais du pain & du vin.

Quant à l'argument que vous tirez de la conſideration du type & de la figure. Ie ne croy point, comme i'ay deſia dit, que Melchiſedec ait ſacrifié du pain & du vin; & quand il en euſt ſacrifié, ie ne croy point qu'en cela il euſt eſté figure de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et quand meſme l'vn & l'autre ſeroit vray, & qu'il en auroit ſacrifié, & qu'en cela il auroit figuré noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ie ne croirois pas pour cela que noſtre Seigneur auroit deu inſtituer en l'Egliſe vn ſacrifice proprement dit, ſoubs l'eſpece de pain & de vin. Et ſuis preſt de rendre raiſon de toutes ces miennes negations.

Le Catholique Romain.

Que Melchiſedec ait offert en ſacrifice du pain & vin, ie le prouue par le paſſage ſus allegué Gen 14. verſ. 18. *Melchiſedec auſſi Roy de Salem apporta pain & vin, car il eſtoit Sacrificateur du Dieu Souuerain.*

Le Proteſtant.

Il n'y a pas qu'il *offrit* mais ſimplement qu'il *apporta, tira hors, mit en auant du pain & du*

& du vin. Encores que quand il y auroit qu'il offrit, vous n'en concluriez rien: car ce ſeroit vn à ſçauoir, s'il l'offrit à Dieu ou à Abraham: & quand meſmes vous auriez prouué qu'il l'offrit à Dieu, ce ſeroit encores vne queſtiõ, s'il l'offrit à Dieu en ſacrifice, ou autrement: Car vous m'aues n'agueres apprins que tout ce qui eſt offert à Dieu n'eſt pas ſacrifié, & que les Iſraëlites offrirent à Dieu au deſert de l'or & de l'argent, des pierres precieuſes, des poils de cheures, & peaux de moutons teintes en rouge &c. & toutes fois ne les ſacrifierent pas.

Sus pag 13.

Le Catholique Romain.

Auſſi ne vous di-je pas qu'en ce paſſage il y ait que Melchiſedec offrit pain & vin, ie ſçai bien que le mot *d'offrir* n'y eſt pas, & auons ſuiet de nous plaindre de Chemnice qui nous accuſe de l'auoir mis en nos Bibles.

Bellar. lib 1 de Miſſa cap. 6. p. 725.

Le Proteſtant.

Voici pourtãt vne Bible imprimée à Lyon l'an 1613 par Claude Morillon Imprimeur de Monſieur de Mont-penſier, auec cette inſcription, *La ſaincte Bible ſelon l'edition vulgaire, Reueuë par le commandement de N. S. Pere le Pape Sixte V. & imprimée de l'authorité de Clement VIII.* l'approbation

tion des Docteurs y eſt & la permiſſion du Grand Vicaire de Lyon. Voyez s'il n'y a pas, *Melchiſedec auſſi Roy de Salem offrant pain & vin. &c.* En voici vne autre imprimée à Paris l'an 1628. auec Approbation de l'Vniuerſité, voyez s'il ny a pas tout de meſme *Melchiſedec auſſi Roy de Salem offrant &c.* En voyci encores vne autre imprimée à Rouën l'an 1624. auec Approbation : où à la verité au texte Gen. 14. il y a *apporta*, Mais neantmoins en vn Traitté qui eſt au commencement intitulé, *Moyens de diſcerner les Bibles Orthodoxes d'auec celles que l'Egliſe ne reçoit*, Entre les fautes de la Bible de Geneue & ſes differences d'auec la Catholique, eſt remarqué qu'en la Bible de Geneue il y a, Melchiſedec auſſi Roy de Salem *apporta* pain & vin ; au lieu qu'en la Catholique il y a Melchiſedec auſſi Roy de Salem *offrant* pain & vin.

Le Catholique Romain.

Ie n'ay iamais leu en aucune Edition " Latine le mot *offerens offrant*, mais tou- " tes ont conſtamment *proferens apportant*, " *mettant deuant*, & ne ſçay pourquoy en François ils ont mieux aimé tourner *offrant*. Toutesfois ils n'ont point commis en cela de fauſſeté ; car s'ils ſe ſont vn peu eſloignez de la propre ſignification du mot hebrieu

Hebrieu & Latin, au moins ne ſe ſont-ils point eſcartez de l'intention, & du vray ſens de ce paſſage. Car encores que le " mot qui eſt là couché ne ſignifie de ſoy " autre choſe ſinon *apporter, tirer hors, mettre en auant*: neantmoins ſelon l'exigence du lieu il ſe prend aſſez ſouuent pour " amener vne Hoſtie à ce qu'elle ſoit immolee, comme au 6. chap. du liure des " Iuges verſ. 18. & 19. ou par deux fois ce " meſme mot ſignifie *apporter vne Hoſtie.* "

Le Proteſtant.

I'ay leu pluſieurs fois ce paſſage là, & ne trouue point que Gedeon y parle d'vn ſacrifice, mais ſimplement d'vn diſner. Car s'il euſt voulu apporter vne Hoſtie pour eſtre immolée, ſon intention euſt eſté, ou de la ſacrifier luy meſmes, ou de la faire ſacrifier à celuy qui parloit à luy. Quant à luy, il n'y a point d'apparence qu'il ait voulu entreprendre de ſacrifier, veu qu'il n'eſtoit ne Sacrificateur ne Leuite, mais de la Tribu de Manaſſé verſ. 15. Ioint qu'il n'offre pas ſon preſent à Dieu, mais à celuy qui parloit à luy, lequel il ne croyoit eſtre ny Dieu ny vn Ange, mais ſimplement vn homme verſ. 22. faute d'auoir remarqué cela l'Egliſe Romaine a fait vn grand outrage

à ce

à ce ſainct perſonnage, car elle le fait parler en idolatre verſ. 18. *i'apporteray le ſacrifice & ie le t'offriray* au lieu qu'elle deuoit tourner *i'apporteray mon preſent & le mettray deuant toy*. D'autre part dire que Gedeon le preſentoit à celuy qui parloit à luy, afin qu'il l'offriſt à Dieu en ſacrifice, c'eſt s'obliger à prouuer què Gedeon le prenoit pour vn ſacrificateur. A quoy faut ioindre que Gedeon luy euſt amené ſon cheureau tout vif: car qui a iamais ouï dire qu'vn homme voulant offrir à Dieu vn cheureau, le tuaſt en ſa maiſon, l'appreſtaſt, le cuiſiſt, & puis en apportaſt la chair toute cuite au Sacrificateur, comme fait icy Gedeon à l'Ange qui parloit à luy? il luy euſt auſſi apporté le ſang, & la graiſſe, & ne luy euſt pas apporté du brouët dans vn pot: car à quoy faire du potage s'il n'eſtoit queſtion que d'vn ſacrifice? Mais quand meſmes l'intention de Gedeon euſt eſté de faire vn ſacrifice, les mots *d'apporter*, & *d'offrir* ne ſont il pas là clairement diſtinguez comme eſtans de ſignification differente? ie ne dis pas cela pour accrocher ſur ce mot; Car pour vous monſtrer combien ie ſuis raiſonnable, ie vous accorde que ſelon l'exigence du lieu il ſe peut prendre pour *aporter vne Hoſtie*

Hie à ce qu'elle ſoit immolée. Reſte ſeulement de me faire paroiſtre que ce lieu exige cela. Nous ſommes d'accord que Melchiſedec tira hors du pain & du vin : la queſtion eſt ſeulement de ſçauoir a qu'elle intention ; ſi ce fut pour repaiſtre Abraham, & ceux qui eſtoient auec luy, ou bien pour le ſacrifier. Quant a moy ie croy que ce fut pour la refection d'Abraham, & des gens qui eſtoyent auec luy.

Le Catholique Romain.

Bellar. à meſne p. 124. A.

„ Ie ne nie pas que Melchiſedec n'ait
„ donné ce pain à manger & ce vin à boi-
„ re à Abraham & à ceux qui eſtoient
„ auec luy. Mais ie ſouſtiens qu'il les a
„ premierement conſacrez & offerts à
„ Dieu en ſacrifice, & puis qu'il les a pre-
„ ſentez à Abraham, & a ſes gens afin
„ qu'ils participaſſent au ſacrifice.

Le Proteſtant.

C'eſt ce qu'il vous faut prouuer.

Le Catholique Romain.

„ Ie le prouue en premier lieu : parce
„ qu'il ny a point de cauſe, pourquoy
„ Melchiſedec euſt aporté des viures à
„ Abraham. Car comme l'Eſcriture dit
„ là meſme, Abraham retournoit de
„ combat auec de grandes deſpouille

en

entre leſquelles il y auoit auſſi des viures. Meſmes à la fin du chapitre il eſt dit, que les gens d'Abraham auoient prins leur repas auant que Melchiſedec leur vint au deuant. Quel beſoin donc auoient de pain & de vin, des gens qui abondoient en deſpouïlles, & qui peu auparauant auoient mangé & beu? "

Le Proteſtant.

Ie trouue cette preuue legere de pluſieurs grains. Car premierement qui m'empeſchera de vous r'enuoyer voſtre étœuf, & vous dire ſemblablement, quel beſoin auoit de ſacrifice de pain & de vin, vn homme tel qu'Abraham, qui eſtoit luy meſme Sacrificateur, & pouuoit quand il vouloit offrir des ſacrifices plus excellens? Quel beſoin encores auoit il que Melchiſedec le beniſt, luy que Dieu auoit benit, qui eſtoit luy meſme benediction, & en qui toutes les familles de la terre deuoient eſtre benites? Gen. 12. 2. 3.

Secondement pourquoy ne vous pourrai je point dire qu'Abraham auoit prins force deſpouïlles, mais deſquelles il s'etoit entierement abſtenu verſ. 23. qu'Abraham n'auoit point mangé, mais ſeulement les ieunes gens qui eſtoyent auec

luy verſ. 24. qu'ils pouuoyent auoir abondance de beſtail mais non de pain & de vin, eſtant la couſtume de ce pays, & temps là de peſtrir & cuire du pain, tuer & appreſter les viandes a l'heure meſme qu'on en auoit affaire Gen. 18. 6. bref qu'il auoyẽt mangé vne fois, mais que cela n'empeſchoit pas qu'ils ne fuſſent en eſtat de faire vn ſecond repas?

En troiſieſme lieu, ie veux poſer le cas qu'Abraham & ſes gens n'euſſent que faire de viures; qui vous a dit que Melchiſedec eſtoit bien aduerti qu'ils n'en auoyent que faire? car vous ne le pouuez ſçauoir d'ailleurs que de Moyſe, & Moyſe n'en parle point. Ie veux encor poſer le cas que Melchiſedec en fuſt aduerti: dites moy, ne preſentons-nous iamais du pain & du vin, ſinon à ceux qui en ont beſoin, & qui ſeroyent pour languir de faim, ſi nous ne leur en preſentions? ſi Melchiſedec n'a point apporté du pain & du vin en conſideration du beſoin d'Abraham, pourquoy ne l'aura il peu faire pour teſmoigner ſon humanité, ſa liberalité, ſa bien-veillance enuers Abraham, le reſſentiment qu'il auoit de la victoire que Dieu luy auoit donnee, & pour s'en conioüir en banquettant auec luy? de ſorte que ſi vous

n'auez

n'auez de plus fortes preuues, il vous ſera impoſſible de me perſuader.

Le Catholique Romain.

En voicy donc vne plus forte. Puis que l'Eſcriture en tant de lieux nous deſcrit la ſacrificature de Melchiſedec comme differente de celle d'Aaron, & tres-ſemblable à celle de noſtre Seigneur, pour vray elle a deu quelque part nous apprẽdre quel a eſté le Sacrifice de Melchiſedec : car la ſacrificature eſt ordonnee pour le ſacrifice, & ſi on ignore le ſacrifice on ignore quant & quant la ſacrificature. Or eſt il que l'Eſcriture ne parle nulle part du ſacrifice qu'a offert Melchiſedec, ſi ce n'eſt en ce ſeul paſſage. Faut donc qu'en ce paſſage par le pain & le vin qu'apporta Melchiſedec, elle n'entende pas du pain & du vin commun, mais du pain, & du vin ſanctifié & offert premierement à Dieu. " Bellar. ibid. p. 724. B.

Le Proteſtant.

Pour vous dire la verité, cette raiſon ne me ſemble pas plus forte que la precedente, mais elle me ſemble vn peu moins religieuſe. Elle ne me ſemble pas plus forte : car on peut bien comprendre tout ce que l'Eſcriture veut que nous ſçachions

de Melchiſedec, comme 1. Qu'il a eu vne ſacrificature royalle, eſtant tout enſemble Sacrificateur du Dieu Souuerain, & Roy de *Tſedec*, & de *Salem*, c'eſt à dire, de *Iuſtice* & de *Paix*. 2. Qu'il a eſté ſans pere, ſans mere, ſans genealogie, ſans commencement de iours, ni fin de vie. 3. Qu'il a benit Abram, 4. Qu'il a diſmé Abram: on peut, di-je, bien entendre tout cela, ſans ſçauoir particulierement quel ſacrifice a offert Melchiſedec. L'Apoſtre aux Hebrieux traitte amplement de la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec, & neantmoins, ſi on vous croit, il n'a pas ſeulement fait mention du ſacrifice qu'en cette qualité il a deu offrir: il a donc preſuppoſé qu'on pouuoit cognoiſtre la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec, ſans ſçauoir diſtinctement le ſacrifice pour lequel offrir elle a eſté ordonnee. De vray vous ſçauez aſſez que des choſes qui peuuent eſtre l'vne ſans l'autre, on peut bien cognoiſtre l'vne, ſans cognoiſtre diſtinctement l'autre. Or eſt-il que la ſacrificature peut eſtre pour quelque temps ſans le ſacrifice: Car il faut qu'vn homme ſoit Sacrificateur auant que ſe meſler de ſacrifier, & quand il ceſſe de ſacrifier, il ne ceſſe pas

ſe pas pour cela incontinent d'eſtre Sacrificateur. On peut donc bien cognoiſtre qu'vn homme eſt Sacrificateur encores qu'on ne ſçache pas diſtinctement la ſorte de ſacrifice qu'il doit offrir à Dieu.

Cette raiſon me ſemble auſſi bien peu religieuſe, quand vous prononcez magiſtralement que l'Eſcriture à deu en quelqu'vn des lieux où elle parle de Melchiſedec, (or elle n'en parle qu'en trois aſç. Gen. 14. Pſ. 109. & en l'Ep. aux Hebrieux,) nous dire quel ſacrifice il a offert à Dieu: Car ie croy que ce n'eſt ni a vous ni a moy de luy preſcrire ſon deuoir; ſur tout en cette matiere ou l'Apoſtre bride ſi ſainctement noſtre curioſité, nous apprenant par ſon exemple a ignorer ce qu'elle nous a voulu taire, & comme en vn excellent tableau a admirer auſſi bien les ombres que les couleurs, ce qu'elle a teu, que ce quelle a exprimé. Si entre pluſieurs grands perſonnages excellemment bien pourtraits par vn meſme & tres-ſage peintre, vous en deſcouurez vn plus remarquable que tous les autres, mais repreſenté ſans teſte, vous n'allez pas diſcourir qu'vn homme n'a peu eſtre ſans teſte, pour là deſſus diſputer du deuoir du peintre: mais ſeulement vous

vous enquerez de la cauſe pourquoy il l'a repreſenté de ceſte façon pluſtoſt que les autres. Ainſi au premier liure de Moyſe inſpiré par le S. Eſprit nous auons cõme des tableaux des grands perſonnages qui ont eſté deſpuis le commencement du monde iuſques à ſon temps, meſmes de quelques meſchans, comme de Caïn, Canaan, Iſmaël, Eſau, &c, tableaux, où ils nous ſont repreſentez auec leurs pere mere, enfans, genealogie, naiſſance, mort. Melchiſedec ſeul, qui a eſté le plus excellent de tous, y eſt repreſenté tout ſeul. Allez vous là deſſus raiſonner qu'vn homme n'a peu eſtre ſans tout cela & pourtant que l'Eſcriture en a deu parler quelque part? ains en ce ſilence vous recognoiſſez du myſtere, & auec l'Apoſtre Heb 7. y contemplez l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur qui y eſt figuree. I'eſtime qu'il y a meſme raiſon du ſacrifice de Melchiſedec que de ſa genealogie. Ne raiſonnons donc point ainſi, l'Eſcriture a deu parler en ce paſſage du ſacrifice qu'a offert Melchiſedec, & donc il l'y faut trouuer à quelque prix que ce ſoit. Regardons pluſtoſt ſi elle en a parlé; & s'il ſe trouue qu'elle n'en ait rien dit, diſons qu'elle l'a fait expres, & qu'en ce ſilence il y a du myſtere.

ſtere. Myſtere que l'Apoſtre Heb. 5. & 7. nous donne aſſez à entendre. Car pourquoy les autres Sacrificateurs nous eſtant repreſentez en l'Eſcriture auec des victimes ou Hoſties, cettuy-cy ſeul, qui les ſurpaſſoit de beaucoup en dignité, nous eſt il repreſẽté ſans Hoſtie, ſinõ pour figurer que noſtre Seigneur deuoit eſtre tout enſemble & le Sacrificateur, & la choſe ſacrifiee ? qu'il ne deuoit offrir d'autre victime que ſoy meſme, ce que la ſacrificature d'Aaron ne pouuoit figurer?

Le Catholique Romain.

Que ſera ce donc ſi ie prouue qu'en ce paſſage l'Eſcriture elle meſme nous donne aſſez à entendre que Melchiſedec apporta du pain & du vin pour le ſacrifier ? Or ie le prouue tres efficacieuſement par les paroles ſuiuantes. Car l'Eſcriture ayant dit que Melchiſedec apporta pain & vin, adiouſte pour raiſon, *car il eſtoit Sacrificateur du Dieu Souuerain.* Raiſon qui rendue par le S. Eſprit pourquoy Melchiſedec apporta du pain & du vin, nous contraint totalement d'entendre que ce pain & ce vin là furent apportez pour eſtre ſacrifiez ? & ne faut point que vous accuſiez icy noſtre Bible d'auoir mis *car* pour *&*. Car bien que de mot

Bellar. là meſme c.

„ mot à mot il n'y ait pas en l'Hebrieu *car*
„ *il eſtoit Sacrificateur*, mais ſimplement *&*
„ *il eſtoit Sacrificateur*, ſi eſt ce qu'entre les
„ Hebrieux la particule copulatiue *&* ſe
„ met aſſez ſouuent pour la cauſale *car*,
„ & doibt eſtre ainſi tournee, ſi on veut
„ traduire la ſentence elegamment, com-
„ me Gen. 20. verſ. 3. *Tu mourras à cauſe*
„ *de la femme que tu as prinſe, car elle a vn*
„ *mary*. En Hebrieu il y a ſimplement, *&*
„ *elle a vn mary*.

Le Proteſtant.

Cette raiſon n'a point de ſolidité : car vous la fondez ſur le mot de, *car*, que vous meſme aduoüez n'eſtre point en l'Hebrieu. Sur quoy vous m'alleguez, qu'entre les Hebrieux, *&*, ſe met quelquesfois pour *car*. Ie ne veux point vous faire de procez là deſſus. Mais encores ainſi ne prouuez vous rien : car la queſtion demeure entre nous, comment il faut prendre la conionction, *&*, en cet endroit: ſi c'eſt en ſa propre ſignification pour, *&*, (comme ie ſouſtiens, fondé ſur cette regle que ie vous ay ouï alleguer ſouuent, *qu'en l'interpretation de l'Eſcriture, il ne ſe faut point departir de la propre & naturelle ſignification des mots, ſi ce n'eſt pour grande raiſon*:) ou bien s'il la faut prendre improprement pour

Bellar. libro 1. de Sacram. Bapt. c. 4. p. 222. c. & lib. 1. de Sacram. Euchar. c. 9. pag. 175. B.

car,

car, comme vous affermez, & ne prouuez pas: car de penſer que vous vouluſſiez ainſi ridiculement argumenter, *&*, ſe met quelque fois pour, *car*, & donc il ſe met ainſi en ce lieu, ce ſeroit faire tort à voſtre beau iugement.

Le Catholique Romain.

Ie ne me fonde pas ſeulement ſur le mot de *car* : mais principalement ſur la diſtinctiõ des verſets, laquelle vous confondez, pour accommoder à voſtre opinion ces mots, *& il eſtoit Sacrificateur.* Choſe que ſi elle eſtoit permiſe, nous pourrions interpreter mal toute l'Eſcriture. Car en l'Hebrieu apres ces paroles, *& il eſtoit Sacrificateur du Dieu Souuerain*, eſt la fin du verſet, & par conſequent de la ſentence. D'où ſuit que ces mots, *& il eſtoit Sacrificateur*, ne doiuẽt pas eſtre ioincts auec les ſuiuans, *& il le benit*; mais auec les precedens, *il apporta pain & vin.* Quoy poſé, quand meſmes il n'y auroit point de *car*, ſi ſeroit il euident que ce pain & ce vin furent mis en auant pour eſtre ſacrifiez. Car pourquoy auec ces paroles, *Melchiſedec apporta pain & vin*, ioindre celles-cy, *& il eſtoit Sacrificateur du Dieu Souuerain*, ſinon pour nous donner à entendre, que Melchi

Bellar. là meſme D.

" Melchiſedec, le Sacrificateur, mit en
„ auant ce pain, & ce vin afin de l'offrir à
„ Dieu?

Le Proteſtant.

Ie ne vous trouue pas mieux fondé ſur la diſtinction des verſets, que ſur le mot de *car*, pource qu'il eſt tres-faux que la fin du verſet ſoit touſiours la fin de la ſentence. Pour exemple, auquel on ne ſçauroit contredire, ie produis le verſ. 18. du 23. de Geneſe, & le verſet 15. du 48. chap. du meſme liure, & le verſ. 56. du chap. 28. du Deuteron. & le verſ. 18. du chap. 30. du 2. Chron. & le verſ. 10. du chap. 33. de Ieremie, &c. meſmes ſans aller plus loing, vos Bibles tournans ainſi ce paſſage,

18 *Melchiſed. auſſi Roy de Salē offrāt pain & vin*
(car il eſtoit Sacrificateur du Dieu Souuerain)
19 *Le benit diſant, &c.* N'aſſemblent-elles pas ces deux verſets en vne ſentence, ioignans auec *le benit*, non les mots plus prochains, *& il eſtoit Sacrificateur*, de quoy vous nous accuſez, mais les plus eſloignez, *offrant pain, & vin*, comme le nominatif auec ſon verbe? Ainſi ſans y penſer, vous bleſſez vos Bibles par noſtre coſté. Quant à nous, nous ne preiudicions en façon quelconque à la diſtinction des verſets: ſeulement nous diſons, que

Moyſe

Moyſe nous deſcrit Melchiſedec 1. Par ſa charge de Roy, l'appellant *Melchi-ſedec*, c'eſt à dire, *Roy de Iuſtice*, & puis *Roy de Salē*, c'eſt à dire, *Roy de Paix*. 2. Par vne action royale de liberalité enuers Abrahā & ſes ſoldats, en ce qu'il leur apporta du pain & du vin. 3. Par ſa charge de Sacrificateur, *& il eſtoit*, dit il, *Sacrificateur du Dieu Souuerain*. 4. Par deux actions ſacerdotales, l'vne qu'il benit, l'autre qu'il diſma Abraham. N'eſt ce pas cela garder l'ordre & la diſtinction des paroles de Moyſe?

Le Catholique Romain.

Vous interpretez mal l'Eſcriture, quand vous dites, que Melchiſedec en qualité de Sacrificateur a beni Abraham. Car Abraham eſtoit auſſi Sacrificateur, comme il appert de pluſieurs ſacrifices qu'il a offerts. Partant Melchiſedec n'a pas beni Abraham comme Sacrificateur, ou pource qu'il eſtoit Sacrificateur; mais pource qu'il eſtoit plus grand Sacrificateur, ou pource qu'abſolument il eſtoit plus grand, comme ainſi ſoit qu'il fuſt Roy & Sacrificateur tous enſemble. Car ce n'eſt pas au ſeul Sacrificateur à benir, mais à quiconque eſt plus grand: Car le Roy Salomon qui n'eſtoit point Sacrificateur benit le peuple

Bellar. là meſme p. 725. A.

„ peuple 3. Roys 8. Le meſme fit Dauid
„ 2. Roys 6. Et auparauant luy Ioſué, cha-
„ pitre 8. & 22. bien qu'il ne fuſt pas Sa-
„ crificateur, mais Prince politique; & Ia-
„ cob Geneſ. 48. prie l'Ange qui l'auoit
„ garenti de tout mal, de benir les enfans
„ de Ioſeph : de là vient que S. Paul
„ Heb. 7. de ce que Melchiſedec be-
„ nit Abraham, ne recueille pas, que
„ Melchiſedec a eſté Sacrificateur, mais
„ qu'il a eſté plus grand qu'Abraham:
„ car *ſans contredit* (comme il parle) *le*
„ *moindre eſt benit par le plus grand* par
„ conſequent ces mots, *& il eſtoit Sa-*
„ *crificateur*, ne ſe doiuent pas ioindre a-
„ uec les ſuiuans *& il benit*, mais auec
„ les precedans *apportant pain & vin.*

Le Proteſtant.

Il y a beaucoup de choſes a dire ſur ce que vous venez de mettre en auant. 1. Vous ne ſçauriez nier, que Melchiſedec n'ait prins les diſmes d'Abraham en qualité de Sacrificateur: c'eſt donc bien à propos que nous ioignõns ces mots *& il eſtoit ſacrificateur* auec ce qui ſuit, *qu'Abraham luy donna la diſme de tout*, comme la charge du Sacerdoce auec vne action ſacerdotale.

2. Si Abraham a eſté Sacrificateur, il a

auſſi

auſſi eſté Prince. Les Hethiens le recognoiſſent pour tel, Gen. 23. 6. il fait la guerre de ſa propre authorité, Gen. 14. Il traitte alliance auec Abimelec Roy de Guerar, Gen. 21. qui ſont actions de Prince ſouuerain. Si donc, parce qu'il a eſté Sacrificateur, vous dites que Melchiſedec ne l'a point beni entant que Sacrificateur, pourquoy ne pourray-ie dire par meſme raiſon, parce qu'il a eſté Prince, que Melchiſedec ne l'a point beni entant que Prince?

3. Ie ſçay bien qu'Abraham a eſté Sacrificateur, (encores que l'Eſcriture ne luy donne iamais ce tiltre:) mais cela n'empeſche pas que Melchiſedec ne l'ait, comme diſmé, auſſi benit, en qualité de Sacrificateur: pource qu'encores que tous deux fuſſent Sacrificateurs, la ſacrificature de Melchiſedec eſtoit neantmoins de beaucoup plus digne & plus excellente.

4. I'aduoüe donc que c'eſt au plus grand de benir, d'vne benediction d'office & ſolennelle; & que les Roys & Princes politiques eſtoient plus grands que les Sacrificateurs, & voudrois bien que le Cardinal Bellarmin, duquel vous empruntez les paroles, n'euſt point par vne contradiction

diction manifeſte à ſoymeſme, eſcrit le contraire lib. 2. de Rom. Pont. cap. 29. p. 688. & 689. encores que les exemples que vous alleguez ne ſont pas tant a propos: car Ioſué, Dauid, & Salomon eſtoient non ſeulement Princes politiques, mais auſſi Prophetes extraordinairement inſpirez de l'eſprit de Dieu. Et l'Ange que Iacob a prié eſtoit Dieu, comme luy meſme le declare Gen. 31. verſ. 11. 12. 13. Ie tais auſſi que Iacob benit Pharao Roy d'Egypte. Pource donc que quicõque eſtoit plus grand pouuoit benir ſon inferieur, L'Eſcriture nous aduertit que Melchiſedec eſtoit Sacrificateur, affin de nous donner à entendre qu'il benit Abraham d'vne benediction ſacerdotale; eſtant de la charge des Sacrificateurs, de benir le peuple. Nomb. 6. 23.

Gen. 47. 10.

5. L'Apoſtre le prend ainſi Heb. 7. Car de ce que Melchiſedec a beni Abraham il infere, non que Melchiſedec a eſté Sacrificateur, (Car qu'eſtoit-il beſoin de le prouuer, puiſque Moyſe Gen 14. & Dauid Pſal. 110. le diſent expreſſement?) Mais que Melchiſedec a eſté vn plus grand Sacrificateur qu'Aaron, que ſa ſacrificature a eſté plus excellente que la Leuitique, puis que la ſacrificatu-

ficature d'Aaron, a reçeu la benediction de celle de Melchiſedec. Car quiconque lira attentiuement ce chap. 7. verra clairement que l'Apoſtre veut de la dignité de la ſacrificature de Melchiſedec, inferer la dignité de la ſacrificature de Noſtre Seigneur, par deſſus la ſacrificature leuitique. A quoy ne viendroit à propos d'alleguer que Melchiſedec a beni Abraham, s'il ne s'agiſſoit là d'vne benediction ſacerdotale. Ioinct que, ſi l'Eſcriture ne nous euſt aduerti que Melchiſedec eſtoit Sacrificateur, on euſt eu iuſte ſujet de trouuer eſtrange, qu'Abraham au lieu de le benir, comme Iacob benit Pharao Roy d'Egypte Gen. 47. 10. ait eſté & benit & diſmé par luy.

6. Quoy plus ! pour d'abondant vous monſtrer combien ce paſſage vous eſt peu fauorable, ie veux poſer le cas, que vous ayez prouué que ces paroles (*& il eſtoit Sacrificateur,*) ne ſe rapportent point aux actions ſuiuantes de benir & prendre les diſmes; aurez vous pour cela prouué, qu'elles ſe doiuent r'apporter à l'action precedente, & que l'Eſcriture ne nous ait dit que Melchiſedec eſtoit Sacrificateur, ſinon pour nous apprendre que ce fut pour ſacrifier qu'il apporta du pain

& du

& du vin ? Ains ie dy que c'eſt, non pour nous enſeigner à quelle intention il apporta du pain & du vin, (car pour cela il ne failloit qu'vſer du mot de ſacrifier au lieu de celuy d'apporter), mais ſimplement pour nous apprendre qu'il eſtoit Sacrificateur, eſtant autant important de ſçauoir qu'il eſtoit Sacrificateur, comme de ſçauoir qu'il eſtoit Roy ou qu'il a diſmé Abraham.

7. Ie veux dauantage poſer, qu'il y ait au texte, *car il eſtoit Sacrificateur*, & que l'Eſcriture allegue cela pour raiſon de ce que Melchiſedec apporta pain & vin. En conſcience aura elle amené cette raiſon pour nous apprendre en quel ſens ſe doiuent prendre les mots precedents, & à quelle intention Melchiſedec apporta du pain & du vin ? Ne ſera-ce point pluſtoſt pour rendre raiſon de la courtoiſie, & liberalité de ce Roy enuers Abraham, afin que nous ne trouuions eſtrange s'il a fait tant d'eſtat d'Abraham homme eſtranger, que de venir au deuant de luy, & luy apporter des viures, puis que ç'a eſté non vn Roy profane, comme preſque tous les autres de ce temps là, mais vn Roy que Dieu auoit doüé de ſa cognoiſſance, & honoré

d'vne

d'vne façon ſinguliere de la charge de Sacrificateur.

8. Que diray-je plus ? quand meſme vous auriez prouué (ce que ie ne penſe pas que vous prouuiez iamais) que Melchiſedec ait apporté ce pain en qualité de Sacrificateur, que c'ait eſté du pain ſacré, qu'il l'ait offert à Dieu, vous n'auriez pas pour cela prouué qu'il l'ait ſacrifié : car les Sacrificateurs Leuites apportoyent auſſi du pain ſacré, & le preſentoyent deuant Dieu, & neantmoins ne le ſacrifioyent pas à proprement parler, puis qu'ils ne le deſtruiſoyent pas. Exod. 25. 30. 1. Sam. 2. 1. 6. Leuit. 24. Qui plus eſt, les Preſtres en qualité de Sacrificateurs offrent en la Meſſe le pain & le vin auant la conſecration, & ne pretendent pas, que ie croy, les ſacrifier. De ſorte qu'il vous faudroit bien donner des tours de gehenne à ce paſſage auant que de luy pouuoir faire dire que Melchiſedec ſacrifia du pain, & du vin.

Le Catholique Romain.

Si faut il pourtant que Melchiſedec ait quelque choſe de particulier, qui ne ſe rencontre point es autres Sacrificateurs. Or ſi, vous luy oſtez ce ſacrifice non ſanglant de pain & de vin

" Bellar. lib. 1. de " Miſſa cap. 6. " p. 730. " D.

„ que luy reſtera t'il de particulier? Qu'il
„ a beni & pris les diſmes? Mais cela luy
„ eſt commun auec Aaron. Qu'il n'a
„ point eſté oingt d'huille viſible, qu'il n'a
„ ſuccedé à perſonne, ny perſonne à
„ luy? Mais cela luy eſt commun auec
„ Abel & quelques autres. Que ſa
„ genealogie n'eſt point couchée en
„ l'Eſcriture, à raiſon dequoy il eſt fi-
„ gure de l'éternité de la ſacrificature de
„ noſtre Seigneur Ieſus Chriſt? Mais
„ cela luy eſt commun auec Iob, Elie, &
„ autres, qui eſtoyent auſſi Sacrificateurs
„ & dont la genealogie n'eſt point dé-
„ crite.

Le Proteſtant.

Quand ie vous oy alleguer des raiſons ſi foibles il me ſouuient de ce qui eſt eſcrit, *ie deſtruiray la ſapience des Sages, & reprouueray la prudence des Prudens.* Car ce que vous dites n'eſtre particulier à Melchiſedec, l'eſt manifeſtement & ce que vous dites luy eſtre particulier, ne l'eſt pas.

1. Cor. 1. 19.

Pour le premier. Ce que Melchiſedec a beni & prins les diſmes, luy eſt commun auec Aaron: mais ce qu'il a beni & diſmé Abraham, & en luy Aaron, auec toute ſa poſterité, luy eſt particulier, comme

comme l'a remarqué l'Apoſtre Heb. 7. verſ. 5. & ſuiuans.

Et pource qui regarde la ſucceſſion & la genealogie. N'eſt il pas vray que de tous ceux auſquels l'Eſcriture donne le tiltre de Sacrificateur, il n'y en a aucun qui n'ait eu ou deuancier, ou ſucceſſeur, & dont l'Eſcriture n'ait raconté la genealogie, fors Melchiſedec ſeul? car quant à Abel, Iob, & Elie, ils ne portent point en l'Eſcriture le tiltre de Sacificateurs, & ne font point vn ordre de ſacrificature à part. Melchiſedec eſt le premier que l'Eſcriture a honoré de ce tiltre, & apres luy Aaron auec ſa poſterité. De là vient qu'elle ne nous parle que de deux ordres de ſacrificature l'vn de Melchiſedec, & l'autre d'Aaron; & quelle oppoſe Melchiſedec, non à Abel, Iob, ou autres, Mais à Aaron ſeulement, en qui la ſacrificature qu'excerçoyent auparauant les particuliers, nommement les chefs de familles, a prins forme de charge.

Ioint que, quand meſme Abel, Iob, & Elie porteroyent en l'Eſcriture le tiltre de Sacrificateurs, (ce qui n'eſt pas) nous aurions encore trois choſes à vous dire: l'vne que l'Eſcriture nous repreſente le pere, la mere, la naiſſance & la mort d'A-

bel, les enfans & la mort de Iob, la genealogie d'Elie, ſinon en particulier, au moins en commun, quand elle nous dit qu'il eſtoit des habitans de Galaad. L'autre, qu'il n'y a pas meſme raiſon du liure de Geneſe que des autres liures de la ſaincte Eſcriture, ni de melchiſedec que des autres hommes: le liure de Geneſe n'eſtant, par maniere de dire, que comme vne hiſtoire des grands perſonnages, qui ont eſté depuis le commencement du monde iuſques à la mort de Ioſeph en Egypte, nommement de ceux qui appartenoyent à l'Egliſe de Dieu, dont le nombre eſtoit lors encore fort petit; & Melchiſedec nous eſtant repreſenté en l'Eſcriture comme plus excellent qu'Abraham, & par conſequent qu'homme qui fuſt. La troiſieſme, que quand bien les choſes que vous dites, prinſes chacune à part, ſe pourroyent rencontrer en quelque autre, nous ſuffiroit que, prinſes toutes enſemble, elles ſont particulieres à Melchiſedec, & ne conuiennent qu'à luy ſeul comme à la figure, & à noſtre Seigneur comme à la verité.

3. Roys 17. 1

Mais en conſcience, s'en trouue-il encore vn autre en l'Eſcriture 1. qui ait porté le tiltre de Roy & de Sacrificateur tout enſemble? 2. qui n'eſtant benit ni diſmé

par

par perſonne, ait bẽnit & diſmé Abraham, & en luy toute la ſacrificature Leuitique? 3. qui ait receu la charge & le tiltre de Sacrificateur du Dieu Souuerain, & non par le commandement de la Loy? 4. qui nous ſoit repreſenté ſans pere, mere, genealogie, commencement de iours ni fin de vie, par conſequent comme eternel, immortel, tout ſeul de ſon ordre, ſans deuancier, ſucceſſeur, compagnon, ne vicaire; partant comme n'ayant point beſoin d'offrir pour ſes pechez, & n'ayant point de victime differente d'auec ſoy-meſme? Voila ce que Melchiſedec a eu de particulier, & en quoy conſiſte l'ordre de ſa ſacrificature comme il me ſemble l'auoir apprins de l'Apoſtre Heb. 7.

Et pour le ſecond, quand bien Melchiſedec auroit offert vn ſacrifice non-ſanglant de pain & de vin (ce que i'eſtime que vous ne prouuerez iamais) cela ne luy ſeroit pas particulier, mais commun auec Aaron. Car Aaron offroit auſſi des ſacrifices non-ſanglans de pain & de vin, Leuit. 2. Exod. 29. 40. Nomb. 28. ce qui me donne vn argument contre vous: car ce en quoy conſiſte l'ordre de Melchiſedec ne conuient point à Aaron: or eſt-il que les ſacrifices non ſanglãs de pain & de vin con-

uiennent à Aaron : ce n'eſt donc point és ſacrifices non ſanglans de pain & de vin que conſiſte l'ordre de Melchiſedec.

Le Catholique Romain.

Bellar. là meſme pag 711. A. B.

„ Il eſt vray qu'Aaron offroit auſſi des ſa-
„ crifices non-ſanglans de pain & de vin.
„ Mais 1. comme parties, & par maniere
„ de dire ſauſſes des ſacrifices ſanglans,
„ & non comme principaux ſacrifices : au
„ lieu que Melchiſedec a offert en ſa-
„ crifice du pain & du vin à par ſoy. 2.
„ En apres, les pains qu'Aarõ offroit auec
„ les beſtes en ſacrifice eſtoyent touſiours
„ arrouſez d'huille, & d'ordinaire on en
„ faiſoit des friteaux ; au lieu que le ſacri-
„ fice de Melchiſedec eſtoit de ſimple
„ pain.
„ 3. Finalement, on pourroit auſſi dire
„ qu'entre ces deux ſacrificatures il y a eu
„ cette difference ; c'eſt qu'Aaron offroit
„ des ſacrifices de toutes ſortes, c'eſt à di-
„ re, tant ſanglans que non ſanglans: mais
„ Melchiſedec ſe ſeruoit du ſeul ſimple,
„ & pur ſacrifice non ſanglant.

Le Proteſtant.

1. Poſé (ce qui eſt faux) que Melchiſe-dec ait ſacrifié du pain & du vin qui vous a dit qu'il n'a point ſacrifié des beſtes auec? & qu'il n'a iamais ſacrifié que du pain & du vin

du vin? & que ſur ce pain il n'a mis ni huille ni encens ? qui vous a meſme dit que c'eſtoit ſeulement du pain, veu que le mot de pain ſe prend aſſez ſouuent en l'Eſcriture pour toute ſorte de viure, comme Bellarmin l'a remarqué lib. 1. de Sacr. Euchariſt. cap. 7. pag. 368. C. D. car ce ſont ſuppoſitions, qu'il vous eſt auſſi impoſſible de prouuer, qu'à moy aiſé de nier.

2. Et que ſera-ce, ſi ie vous monſtre qu'Aaron offroit quelquefois du pain comme ſacrifice principal, & ce ſans huille ni encens ? Or cela appert du chap. 5. du Leuitique verſ. 11 12 13.

3. Mais en verité, eſt il croyable que l'ordre de Melchiſedec, tant exalté en l'Eſcriture par deſſus celuy d'Aaron, n'ait conſiſté qu'à offrir pour ſacrifice total ce qu'Aaron offroit pour ſacrifice partial? à offrir comme ſacrifice principal, ce qu'Aaron offroit comme ſacrifice moins principal? à offrir vne partie de ce qu'offroit Aaron, & encores vne partie la moins excellente ? A ce conte le ſacrifice d'Aaron auroit eſté en toutes manieres plus excellent que celuy de Melchiſedec: car le tout eſt plus excellent que ſa partie: le ſacrifice ſanglant de veaux & d'agneaux eſt plus excellent que le ſacrifice non ſanglant de

D'où ie recueille qu'il n'a point auſſi eſté ſelon l'ordre de Melchiſedec: car le ſacrifice de Melchiſedec a eſté typique, mais non ſanglant; & pourtant conuenoit auec celuy d'Aaron en ce que l'vn & l'autre eſtoit typique, voire type ou figure d'vne meſme choſe, à ſçauoir, de la paſſiõ de Chriſt. Mais differoyent en l'eſpece des types : pource que le type d'Aaron eſtoit ſanglant, & en forme d'animaux : & celuy de Melchiſedec eſtoit non ſanglant, & en forme de pain. D'où ſuit que Chriſt à raiſon du ſacrifice de la croix n'a eſté Sacrificateur, ni ſelon l'ordre d'Aaron, ni ſelon l'ordre de Melchiſedec : d'autant qu'il ne s'eſt point offert en la croix ſoubs la forme de pain, ni ſoubs la forme d'agneau ou de veau; mais ſoubs ſa forme humaine. D'où ſuit encores, que Chriſt ne peut eſtre appellé Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, comme il eſt qualifié par tout en l'Eſcriture, s'il n'a inſtitué ou offert vn ſacrifice en forme de pain, ne plus ne moins qu'il ne peut eſtre appellé Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron : pource qu'il n'a point inſtitué vn ſacrifice de ſoy meſme ſoubs la forme de veau ou d'agneau.

Le Proteſtant.

Vous courez hors de la lice; & au lieu de reſpondre à ce que ie vous ay obiecté,

Que ſi l'ordre de Melchiſedec conſiſte à n'offrir que des ſacrifices non ſanglans, Ieſus Chriſt ne ſera point Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, puis qu'il a offert vn ſacrifice ſanglant en la croix : & d'autre coſté ſi l'ordre d'Aaron conſiſte à offrir des ſacrifices tant ſanglans que non ſanglans, Ieſus Chriſt ſera Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron puis qu'il a offert vn ſacrifice ſanglant en la croix ſelon les Eſcritures, & vn non ſanglant en le Cene ſelon voſtre doctrine; ce qui eſt directement contre l'Apoſtre, nous enſeignant expreſſement au chap. 7. de ſon Epiſtre aux Hebrieux que Ieſus Chriſt eſt Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec & non ſelon l'ordre d'Aaron. Au lieu di je de reſpondre à cela vous vous eſtendez inutilement à prouuer que le ſacrifice de la croix n'eſt ni ſelon l'ordre d'Aaron ni ſelon l'ordre de Melchiſedec, & le prouuez par des raiſons qui toutes ſont contre vous.

La premiere fait contre vous : Car, ſi ce n'eſt point vn ſacrifice ſelon l'ordre d'Aaron, pource que Ieſus Chriſt n'eſt point Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron, faut que ce ſoit vn ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec, pource que Ieſus Chriſt eſt Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec. Faut auſſi que l'ordre d'Aaron ne con-

ſiſte point à offrir des ſacrifices ſanglans: puis que voicy vn ſacrifice ſanglant qui n'eſt point ſelon l'ordre d'Aaron.

La ſeconde fait auſſi *contre vous :* car elle preſuppoſe que le ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec eſt plus excellent que le ſacrifice ſelon l'ordre d'Aaron. Si cela eſt vray, le ſacrifice de Melchiſedec n'a point eſté vn ſimple ſacrifice de pain, & de vin: car vous ne pouuez nier qu'Aaron n'ait offert des ſacrifices bien plus excellens que de ſimple pain & vin, ſans contredire formellement à ce que Bellarmin a enſeigné lib. 1. de Miſſa cap. 27. pag. 792. B.C. Item lib. 1. de Sacram Euchar cap. 3. pag 354 B. & à la raiſon, car offrir vne choſe animee commme vn agneau ou vn veau eſt plus qu'offrir du ſimple pain, qui procede immediatement de la terre: cettuy-là fut le ſacrifice ſanglant d'Abel, lequel Dieu accepta: au lieu que cettuy-cy fut le ſacrifice non ſanglant de Caïn, lequel Dieu reietta.

Voſtre *troiſieſme* raiſon *vous eſt* auſſi *contraire* : car ſi le ſacrifice de la croix n'eſt point ſelon l'ordre d'Aaron, à cauſe que le ſacrifice d'Aaron eſtoit imparfait: voſtre ſacrifice de la Meſſe ne deura non plus eſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, pour

la meſme raiſon : car le ſacrifice de Melchiſedec eſtoit encores plus imparfait que celuy d'Aaron, puis que (comme vous me diſiez tout à l'heure) ce n'eſtoit que la partie moins principale de celuy d'Aaron. Ioinct que ſi le ſacrifice de la croix eſt tres-parfait, & a parfait à touſiours les ſanctifiez, comme vous dites apres l'Apoſtre Heb. 7. & 10. ie ne voy point de raiſon, pourquoy l'Egliſe ne s'en doiue contenter, ne pourquoy elle ait beſoin d'vn autre ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec.

Quant à voſtre *quatrieſme* & derniere raiſon : eſt faux que la condition d'eſtre *ſanglant* fuſt neceſſairement requiſe au ſacrifice d'Aaron : car ie viẽs tout à l'heure de prouuer, & vous de confeſſer, qu'Aaron offroit des ſacrifices non ſanglans auſſi bien que des ſanglans. Page 54.

Pour l'autre condition d'eſtre *typique*, que vous requerez auſſi bien au ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec, qu'en celuy d'Aaron, & dont vous inferez que le ſacrifice de la croix n'eſt pas ſelon l'ordre de Melchiſedec, elle fait contre vous, & eſt fauſſe tout enſemble.

Elle fait *contre vous* : Car delà ſuit que la Meſſe eſt vn ſacrifice typique : or ie penſois

pensois que les types & figures eussent cessé par leur accomplissement en la passion de nostre Seigneur. Que si c'est vne conditiõ du sacrifice selõ l'ordre de Melchisedec que d'estre typique, faut dire que la sacrificature selon l'ordre de Melchisedec est vne sacrificature typique: car tel qu'est le sacrifice, telle est la sacrificature, puis que la sacrificature n'est ordonnée que pour le sacrifice comme vous disiez tantost, ainsi si la Messe est vn sacrifice typique, faut que les Sacrificateurs de la Messe soyent Sacrificateurs typiques. D'où suit que Iesus Christ n'estant auiourd'huy sacrificateur que selon l'ordre de Melchisedec n'est auiourd'huy qu'vn Sacrificateur typique: & estant Sacrificateur eternellement selon l'ordre de Melchisedec, & non autrement, il est eternellement vn Sacrificateur seulement typique ou figuratif. Faudroit vn bon estomach pour digerer cette absurdité. Auec cela, cette condition est *fausse*, & ne nous doit point empescher de croire que le sacrifice de la croix ne soit selon l'ordre de Melchisedec. Car qui ne void que d'estre type ou representation, cela doit conuenir seulement à la figure, & nullement à la chose ou verité figuree? qui

Sus page. 35.

qui ſeroit receu à dire, voila vn homme, qui n'eſt pas ſelon ce pourtrait là pource qu'il n'eſt pas luy meſme vn pourtrait? Melchiſedec donc à eſté vn Sacrificateur *typique* pource qu'il a repreſenté I. Chriſt, Mais Ieſus Chriſt n'eſt point vn Sacrificateur typique, pource qu'il ne repreſente perſonne, luy ſeul eſtant la verité dont tous les autres ont eſté la figure: Melchiſedec eſt eternel typiquement, Ieſus Chriſt l'eſt reellement & de fait. Si donc Ieſus Chriſt eſt Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, encore qu'il ne ſoit pas vn Sacrificateur typique; certes le ſacrifice de la croix ne laiſſe d'eſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec encores qu'il ne ſoit pas vn Sacrifice typique.

Au reſte, vous preſuppoſez touſiours ce qui eſt en queſtion, à ſçauoir que l'ordre d'Aaron conſiſte à offrir des ſacrifices ſanglans en forme de veau, ou d'agneau, & celuy de Melchiſedec à offrir des ſacrifices non ſanglans en forme de pain; ce qui ne peut eſtre vray: car d'vn coſté vous me venez d'aduoüer qu'Aaron offroit des ſacrifices non ſanglans en forme de pain; Page 54.
& d'autre coſté vous ne ſçauriez nier qu'Abel, Noé, Iob & autres n'ayent offert

fert des ſacrifices ſanglans en forme de veau & d'agneau, qui toutesfois à le prendre à la rigueur n'eſtoyent point Sacrificateurs ſelon l'ordre d'Aaron puis qu'ils n'eſtoyent point de la Tribu de Leui.

Vous me demanderez peut eſtre pour qu'elle raiſon donc noſtre Seigneur eſt appellé Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, & non ſelon l'ordre d'Aarõ? Ie reſpons qu'à la verité la ſacrificature d'Aaron a eſté vn type, ou figure bien expreſſe de celle de noſtre Seigneur: Mais elle a eu de grands deffauts eſſentiels, qui n'ont peu ny deu conuenir à noſtre Seigneur. Pour cette cauſe a il eſté beſoin d'vn autre type ou pourtrait plus ancien, auquel nous peuſſions contempler l'excellence de la ſacrificature de noſtre Seigneur exempte des deffauts de celle d'Aaron, & c'eſt le type de Melchiſedec. Pour exemple, ces imperfections icy eſtoyent eſſentielles à l'ordre de la ſacrificature d'Aaron 1. Il auoit ſon eſtabliſſement par la Loy du commandement charnel, incapable de viuifier. 2. Il requeroit nombre de Sacrificateurs ſe perpetuans par la generation charnelle. 3. Il requeroit qu'ils fuſſent de la Tribu de Leui, & de la maiſon d'Aaron; & qu'ils

Heb. 7.

le

le peuſſent monſtrer par leur genealogie. 4. Il preſuppoſoit du peché és Sacrificateurs : car la Loy les obligeoit à offrir des ſacrifices pour leurs propres pechez. 5. Il les obligeoit à offrir ſouuentesfois les meſmes ſacrifices ; tant pour leurs pechez, que pour ceux du peuple. 6. Il les obligeoit a offrir des veaux, des aigneaux des boucs, du pain, & du vin, de l'encens & autres choſes ſemblables. 7. Il les obligeoit a vne onction d'huille viſible, certains habits, purifications & ceremonies legales. 8. Il les aſtraignoit au ſeruice du ſanctuaire mondain, fiché par l'homme. 9. Bref, cette ſacrificature eſtoit ſeparée d'auec la dignité Royalle, laquelle eſtoit donnée pour touſiours à la Tribu de Iuda. Pour reculer toutes ces imperfections de la ſacrificature de noſtre Seigneur, l'Eſcriture nous declare qu'il n'a point eſté fait Sacrificateur ſelon l'ordre du eſtabliſſement d'Aaron. Et pource qu'en la ſacrificature de Melchiſedec ne paroiſt aucune de toutes ces imperfections, paroiſſent au contraire les perfections qui leur ſont oppoſées autant que cela ſe pouuoit figurer en vn homme, voila pourquoy l'Eſcriture dit que noſtre Seigneur a eſté eſtably ſacri-

ficateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, qu'il a eſté fait Sacrificateur en verité, de la maniere que Melchiſedec l'auoit eſté en figure.

Ie ſouſtiens donc apres l'Apoſtre Heb. 5. & 7. que noſtre Seigneur s'eſt offert en la Croix en qualité de Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec: Car ie ne ſçaurois comprendre, comment n'eſtant Sacrificateur que ſelon l'ordre de Melchiſedec, il ait offert ſon vnique ou principal ſacrifice, autrement que comme Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec. Et me ſemble que faire conſiſter l'ordre de la ſacrificature au ſacrifice, & poſer vn ſacrifice tel que celuy de la Croix, qui ne ſoit ny ſelon l'ordre d'Aaron ny ſelon l'ordre de Melchiſedec, c'eſt faire, contre l'Eſcriture, vn troiſieſme ordre de ſacrificature. Ioint que, ſelon voſtre opinion, le ſacrifice de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec eſtant type ou figure de celuy de la Croix, la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec ſera type ou figure de ſa ſacrificature ſelon laquelle il s'eſt offert en la Croix : d'où vient donc, qu'eſtant tant parlé en l'Eſcriture de la Sacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de

Melchiſedec, il ne ſe trouue vn ſeul mot de celle que vous voulez n'eſtre ni ſelon l'ordre de Melchiſedec, ni ſelon l'ordre d'Aaron, laquelle toutes fois, ſi on vous croid, ſurpaſſe d'autant celle là en excellence, que la verité ſurpaſſe la figure? mais d'où vient encore, que l'Eſcriture traittant amplement du ſacrifice de la Croix, ne parle que de la ſacrificature ſelon l'ordre de Melchiſedec, & que traittant amplement de la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec, elle ne parle non plus que du ſacrifice de la Croix, ſi ce que vous dites eſt vray, que le ſacrifice de la Croix n'eſt point ſelon l'ordre de Melchiſedec?

Le Catholique Romain.

Il eſt vray que le ſacrifice de la Croix peut eſtre appelé ſelon l'ordre de Melchiſedec, à raiſon du Sacrificateur qui l'a offert, à ſçauoir Chriſt: car, à parler abſolument, il eſtoit Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec. Neantmoins vous deuez ſçauoir, que Chriſt n'eſt pas dit Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, comment que ce ſoit, mais *eternellement*, c'eſt à dire, au regard de ce ſacrifice, qui deuoit durer eternellemene, qu'on deuoit frequenter à per-

Bellar. là meſme pag 731. B.

„ petuité, apres que les ſacrifices de la
„ Loy ſeroyent abolis, & qui deuoit eſtre
„ le propre ſacrifice de la religion Chre-
„ ſtienne. Et pource que Chriſt n'a inſti-
„ tué ni offert de ſacrifice pour eſtre cele-
„ bré eternellement, & eſtre propre à ſa
„ religion, ſinon vn ſacrifice non-ſan-
„ glant, voila pourquoy il eſt vrayement
„ & proprement Sacrificateur ſelon l'or
„ dre de Melchiſedec.

Le Proteſtant.

Ie ne croy point que noſtre Seigneur ſoit appelé Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec à raiſon d'vne certaine forme de ſacrifice : ni que l'ordre de Melchiſedec cõſiſte en vn ſacrifice non-ſanglant : ni qu'il y ait d'autre ſacrifice propitiatoire propre à la religion Chreſtienne que celuy de la Croix : ni que noſtre Seigneur ait inſtitué aucun ſacrifice propitiatoire, pour eſtre offert eternellement. Et trouue fort eſtrange l'interpretation que vous donnez au mot *eternellement*, eſtant certain que le S. Eſprit a vſé de ce mot, non pour limiter la ſacrificature de noſtre Seigneur à vn ſacrifice non ſanglant, mais pour nous apprendre que ſa duree ne ſeroit point limitee.

CHAP.

CHAP. IV.

Argument ſecond, prins de l'eternité de la Sacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

C'Est auec raiſon que ie fais cette obſeruation ſur le mot *eternellement*: Car il marque la ſeconde difference, qui eſt entre la ſacrificature d'Aaron, & celle de Melchiſedec, d'ou naiſt mon ſecond argument pour le ſacrifice de la Meſſe. *La premiere difference* conſiſtoit en la forme exterieure du ſacrifice: *La ſeconde* giſt en ce que la ſacrificature de Melchiſedec *n'a eſté qu'à vn ſeul homme, qui n'a ſuccedé à perſonne, ne perſonne à luy:* au lieu que la ſacrificature d'Aaron eſtoit à pluſieurs, qui ſe ſuccedoyent les vns aux autres par la mort. Difference que l'Apoſtre traitte Heb. 7. là où il dit, que Melchiſedec a eſté *ſans pere, ſans mere, ſans genealogie, ſans commencement de iours ni fin de vie*; & appliquant tout cela à Chriſt, il dit qu'il eſt Sacrificateur eternellement, comme n'ayant ſuccedé à perſonne, ni perſonne ne luy deuant

Bell. de Miſſ. cap. VI. p. 722. d.

„ ſucceder, puis qu'il vit à touſiours, &
„ que Dieu a iuré que ſa ſacrificature ne
„ ſeroit point changee, ne transferee à
„ vn autre, comme il eſt arriué à la ſacrifi-
„ cature Leuitique. Car S. Paul prouue
„ cela de ces paroles du Pſe. 109. *Le Sei-*
„ *gneur a iuré & ne s'en repentira point, tu es*
„ *Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de*
„ *Melchiſedec.* Que ſi la ſacrificature de
„ Chriſt dure iuſques à la fin du monde,
„ pour vray la ceremonie du ſacrifice
„ doit auſſi durer, autrement Chriſt au-
„ roit vne ſacrificature oiſeuſe. Or eſt il
„ que le ſacrifice de la Croix a eſté fait
„ tant ſeulement vne fois, & ne ſe peut
„ reiterer, veu que Chriſt ne peut plus
„ mourir: faut donc qu'il y ait vn autre ſa-
„ crifice qui ſe celebre perpetuellement:
„ car on ne peut appeler Sacrificateur,
„ celuy qui n'a point de ſacrifice à offrir.
„ Faut donc de neceſſité admettre en
„ l'Egliſe vne vraye action de ſacrifier,
„ qui conuienne à Chriſt par ſes mini-
„ ſtres. Or il n'y aura nulle telle action, ſi
„ on oſte le ſacrifice de la Meſſe.

Le Proteſtant.

Combien eſtes vous encore loin de voſtre conte? vous n'auez ſçeu me prou-uer que Melchiſedec ait ſacrifié du pain

& du vin. De fait, il n'eſt là mention ne d'Autel, ne d'oblation ne d'eleuation, ne de conſecration, ne de ceremonie myſtique, ne de tranſmutation ou deſtruction, ni de rien qui approche d'vn ſacrifice.

Cependant quand vous me l'auriez prouué vous n'auriez encores rien aduancé: car la queſtion demeureroit en ſon entier, ſçauoir ſi en ce ſacrifice non ſanglant de pain & de vin conſiſte l'ordre de Melchiſedec, & ſa principale difference d'auec Aaron: choſe que vous ne prouuerez iamais, & que i'ay deſia refutée par trois raiſons, à mon aduis, inuincibles: l'vne qu'Aaron offroit auſſi des ſacrifices non ſanglans de pain & de vin: l'autre qu'ainſi le ſacrifice de Melchiſedec ſeroit beaucoup moins excellent que celuy d'Aaron: la troiſieſme qu'ainſi noſtre Seigneur ſeroit Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron, & non ſelon l'ordre de Melchiſedec, pource qu'il auroit offert comme Aaron des ſacrifices ſanglans & des non ſanglans. Pag. 5. 55. 56

Et quand meſmes vous l'auriez prouuée, s'enſuiuroit-il de là que noſtre Seigneur ait deu inſtituer vn ſacrifice non ſanglant ſoubs les eſpeces de pain & de vin, pour eſtre celebré en l'Egliſe? ains ie vous dirois que noſtre Seigneur auroit ac-

compli la figure de Melchiſedec, entant que comme Melchiſedec (ce dites vous) a offert à Dieu en ſacrifice du pain & du vin, & puis l'a donné à Abraham & à ſes gens, afin qu'ils participaſſent au ſacrifice: ainſi noſtre Seigneur a offert à Dieu ſon Pere en la Croix, ce qui au regard de nos ames eſt cela meſme que le pain & le vin eſt au regard de nos corps, à ſçauoir ſon corps & ſon ſang: & puis il le donne aux fideles, repreſentez par Abraham & ſes gens, pour le manger & boire ſpirituellement, de la meſme façon qu'il leur donne à *boire de l'eau viue*: de quoy, pour plus grande aſſeurance, il leur a inſtitué le Sacrement de la ſaincte Cene, & ainſi il les rend participans de ſon ſacrifice. Ie vous dirois encores, que, comme Melchiſedec n'a offert qu'vne fois ce pain & ce vin; ainſi noſtre Seigneur n'a offert qu'vne fois ſon corps & ſon ſang, à ſçauoir en la croix. Que comme Melchiſedec n'a point inſtitué de ſacrifice en forme de pain & de vin, pour eſtre celebré en l'Egliſe: ainſi noſtre Seigneur n'a point inſtitué en l'Egliſe de ſacrifice ſoubs l'eſpece de pain & de vin. Que comme Melchiſedec a eſté ſeul Sacrificateur de ſon ordre; ainſi Ieſus Chriſt eſt ſeul Sacrificateur ſelon l'ordre

Iean. 4. 10 & 7. 37. Apoc. 22. 17.

de

de Melchiſedec : car Melchiſedec auroit il eſté ſuffiſant d'eſtre ſeul le Sacrificateur du Dieu ſouuerain, comme la figure ; & Ieſus Chriſt ne ſeroit point ſuffiſant de l'eſtre ſeul, comme la verité ? Bref, ie vous dirois, que Melchiſedec ayant offert ce pain & ce vin à Dieu le donna incontinent à Abraham & à ſes gens, pour les rendre participans de ſon ſacrifice : au lieu qu'ayant offert voſtre Sacrifice de pain & de vin d'ordinaire vous ne le donnez point au peuple, & neantmoins luy faites à croire qu'il y participe. Que Melchiſedec donna auſſi bien le vin à boire à Abraham & à ſes gens, comme il leur donna le pain à manger ; au lieu que vous ne donnez que le pain au peuple, & luy deſniez le calice, quoy que le Seigneur ait dit, *beuuez en tous*. Et ainſi qu'en voſtre pretendu ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec vous contreuenez à l'ordre de Melchiſedec. Math. 26.27.

Venons à cette heure à voſtre ſecond argument, il porte auec ſoy ſa refutation. *La ſeconde difference*, dites vous, *qui eſt entre la ſacrificature de Melchiſedec, & celle d'Aaron, giſt en ce que la ſacrificature de Melchiſedec n'a eſté qu'à vn ſeul homme, qui n'a ſuccedé à perſonne, ny perſonne à luy, au lieu que la ſacrificature d'Aaron à eſté à plu-*

ſieurs ſe ſuccedans les vns aux autres par la mort. Cõment donc eſt-ce que vous partagez la ſacrificature ſelon l'ordre de Melchiſedec entre vn milliõ de Preſtres ſe ſuccedans les vns aux autres par la mort directement contre la figure de Melchiſedec? Vous adiouſtez que *l'Apoſtre traitte cette difference Heb. 7. là où il dit que Melchiſedec à eſté ſans pere, ſans mere, ſans genealogie, ſans commencemẽt de iours, ny fin de vie.* En conſcience les Preſtres ſont ils ſans pere, ſans mere, ſans genealogie, ſans commencemẽt de iours ne fin de vie? Cõment dõc oſẽt ils ſe qualifier Sacrificateurs ſelõ l'ordre de Melchiſedec, & ſe dire la verité de ce dõt Melchiſedec n'a eſté que figure?

Vous dites en ſuitte que *l'Apoſtre appliquant tout cela à Chriſt dit qu'il eſt Sacrificateur eternellement, comme n'ayant ſuccedé à perſonne, ni perſonne ne luy devant ſucceder, puis qu'il vit à touſiours, & que Dieu a iuré que ſa ſacrificature ne ſeroit point changee ne transferee à vn autre ainſi qu'il eſt arriué à la Leuitique.* Puis donc que le S. Eſprit parlant par l'Apoſtre nous enſeigne que Ieſus Chriſt eſt Sacrificateur eternellement pour cette raiſon, c'eſt *qu'il n'a ſuccedé à perſonne, ne perſonne à luy, qu'il vit a touſiours, & que Dieu a iuré que ſa ſacrificature ne ſera point*

ra point changee ni transferee à vn autre, comment pouuez-vous affermer que Ieſus Chriſt ne ſera point Sacrificateur eternellement s'il n'y a vn ſacrifice qui ſe celebre perpetuellement en l'Egliſe? Car oſté voſtre ſacrifice de la Meſſe & tout autre, fors celuy de la Croix, ces raiſons pour leſquelles il eſt dit Sacrificateur eternellement ne demeurent-elles pas egalemẽt veritables, *qu'il n'a ſuccedé à perſõne ne perſonne à luy, qu'il vitd touſiours, que Dieu n'a point tranſporté ſa ſacrificature à vn autre?*

Mais il eſt temps de venir à voſtre argumẽt. Vous dites que *la ſacrificature de Chriſt dure eternellement*, ie l'aduoüe. Vous inferez de là que donc *la ceremonie du Sacrificateur doit durer eternellement*, ie le nie. Vous alleguez pour raiſon qu'*autrement ſa ſacrificature ſeroit ſans vſage*, ne conſiderant pas que la ſacrificature eſt eſtablie non ſeulement pour offrir des ſacrifices pour le peché, mais auſſi pour d'autres vſages. Voulez vous que ie vous repreſente ceux que la ſacrificature de Chriſt a encores auiourd'huy?

Premierement, comme la ſacrificature Leuitique eſtoit ordonnee pour le ſeruice du ſanctuaire mondain, fiché par l'homme, & ombre des choſes celeſtes; ainſi celle de noſtre Seigneur eſt eſtablie pour

le ſeruice du vray tabernacle eternel & cœleſte. *La ſomme de noſtre propos*, dit l'Apoſtre, *eſt que nous auons vn tel Souuerain Sacrificateur, qui eſt aſsis a la dextre du throne de la Majeſté de Dieu és cieux, Miniſtre du Sanctuaire & vray tabernacle, lequel le Seigneur a fiché & non point l'homme.* Comme donc le tabernacle mondain obligeoit les Sacrificateurs Leuites non ſeulement à offrir des ſacrifices, mais auſſi à arranger les pains de propoſition ſur la table pure, allumer les lampes, faire fumer le parfum tous les ſoirs & matins, & autres ſemblables ſeruices, auſquels ſe peuuent rapporter les autres fonctions de leurs charges, comme de benir le peuple, de porter l'Ephod, & Vrim & Thumim au pectoral de iugement, pour quand on vouloit s'enquerir de l'Eternel, de declarer ce que porte le droit, de ſonner des trompettes d'argent, d'exhorter l'armee, &c.: Ainſi encores que noſtre Seigneur n'offre point maintenant de ſacrifice il ne l'aiſſe de vacquer aux autres choſes que peut requerir de luy le miniſtere du ſanctuaire cœleſte.

Heb. 8. 1.

Nomb. 6. 22. 1. Sam. 23. 9. Deut. 21. 5. & 17. 9. Leuit. 10. 11. Nomb. 10. 8.

2. En apres, ſon ſacrifice a deu auoir deux parties, repreſentees iadis en ce ſolennel ſacrifice que le ſouuerain Sacrificateur

cateur offroit en la feſte des Propitiations, à ſçauoir l'oblation qu'il a faite de ſoy meſme hors le lieu ſainct en la Croix : & puis ſon interceſſion & comparition pour nous dans le lieu tres ſainct, c'eſt à ſçauoir, le ciel : celle là s'eſt faite vne ſeule fois en la terre, mais cette-cy eſt perpetuelle dans le ciel.

3. Ioignez à cela que ce qu'il eſt appellé Sacrificateur eternellement a beaucoup d'vſage, ſoit pour luy, ſoit pour nous. Pour luy: car la ſacrificature eſt vne charge qui ne peut eſtre oſtee que pour crime ou mort. De ſorte que luy oſter la qualité de Sacrificateur ſeroit luy oſter la loüange de ſainteté & de vie eternelle. A ioindre qu'en luy la charge de Sacrificateur n'eſt qu'vne meſme charge auec celle de Roy: de maniere qu'on ne le peut deſpoüiller de la qualité de Sacrificateur, qu'on ne le deſpoüille quant & quant de celle de Roy. Pour nous : car cela nous arreſte à luy & à ſa mort, pour cercher en luy ſeul tout ce qu'on ſçauroit deſirer de tout Sacrificateur, & en ſa mort tout ce qu'on ſçauroit eſperer de tous les ſacrifices du monde, d'où naiſſent, & des *inſtructions* a noſtre deuoir, tant pour nous addreſſer à luy afin qu'il nous donne accez au Pere: &

re, & que par le ſacrifice de ſa Croix & ſon interceſſion il nous nettoye de nos pechez, & nous ſanctifie, que pour offrir par luy le parfum de nos prieres, les boueaux de nos leures, tous nos ſacrifices ſpirituels de loüanges & actions de graces. Et auſſi des *conſolations* en nos tentations, puis que *nous auons vn Souuerain Sacrificateur miſericordieux & fidele, qui parce qu'il a ſouffert en eſtant tenté, eſt auſſi puiſſant de ſecourir tous ceux qui ſont tentez de quelque affliction que ce ſoit*-Conſideration puiſſante ſoit pour nous donner *hardieſſe de nous approcher du troſne de grace pour obtenir miſericorde & eſtre aydez en temps oppertun*; ſoit pour nous rendre conſtans a *retenir ferme la profeſſion* de l'Euangile. Ces vſaſes ſe meſlans ſi ordinairement dans la pratique de la pieté, ie m'eſtonne comment vous les pouuez ignorer.

Heb. 2. 17. 18. & 4. 15.

Heb. 4. 15. 16.

Heb. 4. 14.

Mais, adiouſtez-vous, *on ne peut appeller Sacrificateur celuy qui n'a point de ſacrifice à offrir*, voire s'il n'en a iamais eu. Mais Chriſt n'a il point eu de ſacrifice a offrir? n'a il pas offert en la Croix le plus excellent, le plus parfait, le plus efficacieux ſacrifice qui ait iamais eſté, ou qui puiſſe eſtre? il eſt vray, direz-vous, *mais il n'en a plus maintenant a offrir*. Tant

s'en

s'en faut que cela eſteigne ſa ſacrificature, que c'eſt ce qui en fait reluire la perfection. Car, c'eſt a dire que *par vne ſeule oblation il a parfait pour touſiours ceux qui ſont ſanctifiez.* Heb. 10. 14. c'eſt à dire qu'il eſt vn Sacrificateur tel qu'il nous le failloit : *car il nous conuenoit d'auoir vn tel Sacrificateur, qui n'euſt point neceſſité d'offrir tous les iours ſacrifices, premierement pour ſes pechez, & puis pour ceux du peuple : car il a fait cecy vne fois, s'eſtant offert ſoy meſme.* Heb. 7. 26.

Ie voudrois donc que vous diſtinguaſſiez entre la ſacrificature & l'éternité de la ſacrificature : la ſacrificature conuient au Fils de Dieu à raiſon du ſacrifice qu'il a offert en la Croix : mais l'éternité conuient à ſa ſacrificature à raiſon de ce qu'il eſt touſiours viuant, que la vertu de ſon ſacrifice dure touſiours, que perſonne ne luy ſuccedera iamais, & iamais Dieu ſon Pere ne donnera la ſacrificature à vn autre.

Ie ne me puis empeſcher de vous demander, ſi, pendant le temps, qui a coulé depuis le commencement du monde iuſqu'à l'incarnation de noſtre ſeigneur il a eſté Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, ou non ? car, s'il ne la point eſté, comment eſt il Sacrificateur eternelle-

de l'éternité de ſa ſacrificature ſacri- „
fioit meſme auant ſon incarnation, en „
la maniere qu'il pouuoit : combien „
plus depuis ſon incarnation qu'il a eſté „
reellement appellé Sacrificateur par „
ſon Pere, & Sacrificateur ſans ſucceſ- „
ſeur, doit il ſacrifier continuellement „
iuſques à la fin du monde? Car pour- „
quoy eſt-ce que ſa ſacrificature demeu- „
re s'il ne doit plus ſacrifier à iamais ?

Le Proteſtant.

Ie croy que noſtre Seigneur eſt Sacrificateur non ſimplement entant que Dieu, mais entant que Dieu homme. L'infirmité de la nature humaine ayant eſté neceſſaire afin qu'il peuſt mourir, & la gloire de la nature diuine afin que ſa mort fuſt d'vn poids & d'vne valleur infinie ; c'eſt ce que nous enſeigne l'Apoſtre quand il dit que *par l'Eſprit eternel il s'eſt offert ſoy-meſme à Dieu.* Puis donc qu'auant ſon incarnation il eſtoit Dieu tout-puiſſant, ces parolles me ſemblent vn peu dures, *il ſacrifioit en la maniere qu'il pouuoit.* Mais laiſſons cela pour venir à voſtre argument.

Il eſt faux que noſtre Seigneur auant ſon incarnation ait ſacrifié des veaux & aigneaux par les Sacrificateurs de l'An-

cien Teſtament, & qu'autrement il n'ait peu, ni eſtre, ni eſtre appellé Sacrificateur. Car premierement l'Apoſtre Heb. 5. 7. 8. 9. 10. nous repreſente la ſacrificature de Chriſt, & celle des Sacrificateurs de l'Ancien Teſtament, comme tellement oppoſées que la fonction de l'vne ne peut ſubſiſter auec la fonction de l'autre.

2. Ioint, qu'ainſi noſtre Seigneur auroit eſté Sacrificateur, & par conſequent pleige & Mediateur de l'Ancien Teſtament, (lequel a eſté aboli Heb. 7. 18. & 8. 7.) contre ce que nous enſeigne l'Apoſtre Heb. 7. 22. & 8. 6. & auroit eſté miniſtre du ſanctuaire fiché par l'homme; & auroit ſerui à l'ombre & patron des choſes celeſtes, contre ce que nous enſeigne l'Apoſtre Heb. 8. & 9. & auroit offert à Dieu ſon Pere ce que luy meſme teſmoigne que ſon Pere n'a pas voulu qu'il luy offriſt Pſ. 40. Heb. 10. & pourroit on dire que Dieu, en aboliſſant la ſacrificature ancienne, auroit en quelque ſorte aboli celle de ſon Fils.

3. Adiouſtez à cela, qu'il vous faudroit appeller noſtre Seigneur Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron, pour la meſme raiſon que vous l'appelez Sacrificateur

ſelon

ſelon l'ordre de Melchiſedec pource qu'il ſacrifie par les mains des Preſtres à la forme de Melchiſedec ; pourquoy ne l'apelerez vous ſemblablement Sacrificateur ſelon l'ordre d'Aaron, puis que vous tenez que par les mains d'Aaron,& de ſes ſucceſſeurs, il a ſacrifié continuellement à la forme d'Aaron ?

4. De plus,les ſacrifices anciens n'ayans peu ſanctifier la conſcience, ny oſter le peché, comme le teſmoigne l'Apoſtre Heb. 7. 18. & 9 9. & 10. 1. noſtre Seigneur n'auroit eſté Sacrificateur, auant ſon incarnation,qu'entant qu'il offroit des ſacrifices qui ne pouuoient ſanctifier, ni oſter le peché : les fideles donc de ce temps là, qui a duré enuiron de quatre mille ans, auroyent eſté ſanctifiez & nettoyez de leurs pechez, & non toutesfois par la vertu de la ſacrificature de Noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, abſurdité dont la ſeule penſée fait horreur aux fidelles.

5. Dauantage, ſi Ieſus Chriſt n'a peu eſtre appellé Sacrificateur auant ſon incarnation qu'entant qu'il ſacrifioit par ceux qui ſacrifioyent alors, il n'a donc peu eſtre appelé Sacrificateur pendant les 70. ans de la captiuité de Babilon :

car durant iceux les fideles n'ont point ſacrifié. Pareillement ſi depuis ſa mort iuſques à la fin du monde il n'eſt Sacricateur qu'à raiſon du ſacrifice de la Meſſe faudra qu'il ceſſe d'eſtre Sacrificateur des que le ſacrifice de la Meſſe ſera aboly : or vous tenez qu'il ſera aboli par l'Antechriſt auant la fin du monde. Ieſus Chriſt donc ne ſera point Sacrificateur iuſques à la fin du monde, bien loing de l'eſtre, comme dit l'Eſcriture, *eternellement.* Ioignez à cela que, ſi vous meſurez ainſi la durée de la ſacrificature par la durée de la ceremonie du ſacrifice, & faites conſiſter l'ordre d'Aaron a offrir des ſacrifices en forme d'Agneau ou de veau, & celuy de Melchiſedec a en offrir en forme de pain & de vin, il s'enſuiura que la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec ne ſera pas eternelle, voire que, peut-eſtre, elle ne ſera pas de ſi longue durée que celle d'Aaron. Car meſme a voſtre compte Ieſus Chriſt n'aura ſacrifié continuellement à la forme de Melchiſedec que depuis ſon incarnation, & ne ſacrifiera que iuſques à la fin du monde. Par conſequent il ne ſera Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec que durant

temps

le temps qui coule depuis ſon incarnation iuſques à la fin du monde; temps qui non ſeulement ne peut eſtre appelé eternel, mais qui par apparence n'egalera pas tout le temps precedent auquel on a offert des veaux & des aigneaux.

6. Qui plus eſt, quand ie vous aurois accordé, que, quand les Sacrificateurs anciens offroyent des Sacrifices, Ieſus Chriſt ſacrifioit en eux; cela ne feroit rien ni pour la Meſſe, ni contre l'argument que i'auois propoſé; car, ny les Sacrificateurs anciens, ni leurs ſacrifices, n'eſtoient pas ſelon l'ordre de Melchiſedec. Meſme l'ordre ſelon lequel ils eſtoient, eſtoit directement oppoſé a celuy de Melchiſedec. Or vous ſçauez que l'Eſcriture n'apelle noſtre Seigneur Sacrificateur eternellement que ſelon l'ordre de Melchiſedec, & qu'il n'eſt queſtion entre nous que de l'éternité de ſa ſacrificature ſelon cét ordre là: demeure donc touſjours veritable que noſtre Seigneur auant ſon incarnation eſtoit Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec, (puis qu'il eſt Sacrificateur eternellement ſelon l'ordre de Melchiſedec,) & que neantmoins, ni par luy, ni par autre, il n'offroit point de ſacrifice à la façon de Melchiſedec.

7. Ce n'a donc pas eſté afin que Chriſt peuſt eſtre appelle Sacrificateur que les Sacrificateurs anciens ont eſt eſtablis. Auſſi ne ſçaurois-je comprendre en quel ſens vous pouuez dire qu'es beſtes qu'on immoloit alors, il eſtoit immolé. Car eſtoyent elles changées en ſon corps, comme vous pretendez que le pain y eſt changé en la Meſſe? Ieſus Chriſt eſtoit il és veaux, boucs & aigneaux qu'on ſacrifioit? ou auoit il quelque communion auec ces beſtes-là? que ſi vous ne voulez dire autre choſe ſinon qu'ẽ ces ſacrifices là Ieſus Chriſt eſtoit ſacrifié en figure, pource que c'eſtoient des figures du ſacrifice qu'il a offert en la Croix. Ie vous accorderay volontiers qu'en ce temps là il y auoit des figures du Sacrifice de noſtre Seigneur, mais il ne s'ẽſuiura pas delà que le Sacrifice de noſtre Seigneur fuſt des-ja. Car autre eſt l'eſtre de la figure, & autre l'eſtre de la choſe figurée; autre l'eſtre du pourtrait, & autre l'eſtre de la choſe pourtraite. Meſmes il s'enſuiura qu'il n'eſtoit pas alors. Car ces types & figures eſtoyent inſtituées expreſſement pour repreſenter le ſacrifice de noſtre Seigneur entant qu'il eſtoit a venir: delà eſt que ſi toſt que noſtre Seigneur a eu

eu offert ſon ſacrifice toutes ces figures là ont ceſſé, & ont eſté abolies. Auſſi n'eſt-ce pas en vertu des ſacrifices anciens que Chriſt eſt appelé l'agneau de Dieu occis des la fondation du monde: mais pource que des le commencement du monde ſa mort a eſté continuellement preſente & efficacieuſe deuant Dieu pour le ſalut des fideles; n'y ayant iamais eu d'autre ſacrifice capable d'oſter le peché que celuy de la Croix de Chriſt.

Le Catholique Romain.

Pour ſuiure le fil de mon argument, " Bell. l. 1. de Miſſa cap. 6. p. 733. d.
qu'il ſoit neceſſaire pour l'eternité de "
la ſacrificature de Chriſt qu'il s'offre "
ſouuentes-fois, ou par ſoy, ou par ſes "
Miniſtres, non à la verité ſanglam- "
mẽt, mais de quelqu'autre façon, S. Paul "
l'enſeigne Heb. 8. comme l'expoſe tres "
bien ſainct Thomas en ſon commen- "
taire: car l'Apoſtre ayant dit que *Chriſt* "
eſt Pontife & Miniſtre du Sanctuaire & "
Tabernacle que Dieu a fiché & non point "
l'homme, c'eſt à dire, qu'il eſt Sacrifi- "
cateur de l'Egliſe & non de la Synago- "
gue, il adiouſte, *tout Pontife eſt ordonné* "
pour offrir dons & ſacrifices, parquoy il eſt "
neceſſaire que cettuy-cy ait quelque choſe "
pour offrir. Ou vous voyez que S. Paul, "

„ de ce que tout ſouuerain Sacrifica-
„ teur eſt eſtabli pour offrir, infere par
„ neceſſaire conſequence que Chriſt, s'il
„ eſt vrayement Sacrificateur, doit auoir
„ quelque choſe pour offrir, & par con-
„ ſequent qu'il doit offrir. Ainſi donc,
„ au iugement de ſainct Paul, Chriſt n'eſt
„ point Sacrificateur s'il n'offre conti-
„ nuellement quelque choſe. Et n'eſt
„ pas aſſez qu'il ſe ſoit offert vne fois
„ ſanglãment: car le meſme Apoſtre de-
„ clarant par apres la victime que Chriſt
„ offre maintenant continuellement, ad-
„ iouſte que ce n'eſt pas quelque choſe
„ de terrien, comme brebis & bœufs,
„ mais quelque choſe de celeſte, à ſça-
„ uoir, la treſſaincte Euchariſtie, *ſi donc*,
„ dit-il, *il eſtoit ſur terre il ne ſeroit pas meſ-*
„ *mes Sacrificateur, pendant qu'il y auroit*
„ *des Sacrificateurs offrãt dõs ſelõ la loy*, deſ-
„ quelles parolles c'eſt ici le ſens: ſi cet-
„ te hoſtie à immoler eſtoit ſur la terre,
„ c'eſt à dire, ſi c'eſtoit quelque choſe
„ de terreſtre & de mortel, comme bre-
„ bis ou bœufs, Chriſt ne ſeroit pas Sa-
„ crificateur; parce qu'il ny auroit aucu-
„ ne neceſſité d'vne nouuelle ſacrificatu-
„ re, veu qu'il y en a aſſez qui ſans luy
„ offrẽt de tels dons terriẽs. S. Paul pou

ſi

ſuit par apres, & monſtre que Chriſt « eſt ſouuerain Sacrificateur d'vn meil- « leur teſtament que n'a pas eſté l'ancien: « d'où ſuit que maintenant on offre des « ſacrifices meilleurs que n'eſtoyent ces « anciens-là. «

Le Proteſtant.

Ie m'eſtonne comment vous vous ioüez ainſi de l'Eſcriture qui vous doit iuger. Car l'Apoſtre n'enſeigne point Heb. 8. que Ieſus Chriſt s'offre ſouuentefois: il enſeigne le contraire tres-expreſſement Heb. 7. 27. & 9. 25. 26. 27. 28. & 10. depuis le verſ. 1. iuſques au 19. il n'entend point auſſi la Synagogue par le tabernacle que l'homme a fiché, mais le tabernacle qu'il d'eſcrit au chap. 9. ou les Sacrificateurs Leuitiques exerçoyent leur miniſtere, & qui fut fait au deſert par Betſaleel ſuiuant le commandement de Dieu, & le patron qu'il monſtra à Moyſe en la montagne, comme il appert du verſ. ſuiuant: ſemblablement par le tabernacle que le ſeigneur a fiché, & non point l'homme, il n'entend point l'Egliſe Chreſtienne, mais le Ciel, comme luy meſme le declare chap. 9. 24. *Chriſt*, dit il, *n'eſt point entré es lieux ſaincts faits de main qui eſtoient figures correſpondãtes aux vrays, mais*

mais eſt entré au Ciel meſme, pour maintenant comparoir pour nous deuant la face de Dieu. De fait, l'Egliſe Iudaique a t'elle eſté fichée par l'homme? a t'elle eſté faite de main? n'a t'elle pas eſté ſauuée comme nous par le ſacrifice de la Croix de Chriſt, & ſanctifiée par le ſainct Eſprit? Et ne fait elle pas auec l'Egliſe Chreſtienne vne ſeule Egliſe, vn ſeul corps de Chriſt? d'autre coſté Chriſt eſt il demeuré ça bas, là où eſt l'Egliſe Chreſtiẽne oppoſée à la Iudaique, comme le ſouuerain Sacrificateur eſt obligé de demeurer là où eſt le tabernacle auquel, il exerce ſon miniſtere?

Pour ce qui concerne voſtre argument, autre choſe eſt dire, *que Chriſt a deu auoir quelque choſe pour offrir*, autre choſe dire, *qu'il doit auoir quelque choſe pour offrir continuellement.* l'Apoſtre afferme le premier Heb. 8. mais nie expreſſement le ſecond Heb. 7. 9. & 10.

Eſt faux qu'au verſ. 4. du chap. 8. l'Apoſtre declare la victime que Chriſt offre maintenant, & m'eſtonne comment vous oſez tordre ainſi l'Eſcriture. Premierement en ces mots, *car s'il eſtoit ſur terre il ne ſeroit pas meſmes Sacrificateur*, qui ne void qu'il s'agit du Sacrificateur & non de l'Hoſtie? En apres, qui a iamais

mais ouy dire qu'eſtre ſur terre ſoit à dire eſtre terreſtre & mortel? Ieſus Chriſt depuis ſa reſurrectiõ a eſté 40. iours ſur la terre, & neãtmoins eſtoit immortel & celeſte. Les Anges auſſi ſont quelques-fois ſur la terre, & neantmoins ne ſont ny terreſtres ni mortels. Ioint que s'il euſt voulu parler de l'Euchariſtie il ne ſe fuſt pas ſerui de cette façon de parler: car n'eſt il pas vray qu'a proprement parler, l'Euchariſtie eſt ſur terre? Qui plus eſt par voſtre gloſe vous rendez fauſſe la ſentence de l'Apoſtre: car vous luy donnez ce ſens, *ſi cette Hoſtie qu'il a à immoler eſtoit quelque choſe de terreſtre & de mortel, il ne ſeroit pas meſmes Sacrificateur, pource qu'il y en a aſſez d'autres ſans luy qui offrent de tels dons terriens*: ſens qui choque voſtre opinion & la verité: voſtre opinion, en deux manieres, la premiere, parce que vous m'auez dit nagueres que Ieſus Chriſt à eſté Sacrificateur auant ſon incarnation, pour cette ſeule raiſon qu'il y auoit lors des Sacrificateurs offrans des dons terriens de brebis & bœufs, eſquels ſacrifians il ſacrifioit. La ſeconde, pource que faiſant conſiſter l'ordre de Melchiſedec, & celuy d'Aaron, en la forme exterieure du ſacri-

fice

fice, vous tenez que Melchiſedec offrant des dons terriens de pain & de vin, ne laiſſoit pas d'eſtre Sacrificateur, encores qu'en meſmes temps Abraham offriſt auſſi des dons terriens de bœufs & brebis. Si donc noſtre Seigneur offroit des dons terriens à la forme de Melchiſedec, pourquoy ne pourroit il point eſtre Sacrificateur, encores qu'il y en euſt d'autres qui offriſſent en meſme temps des dons terriens à la forme d'Aaron? principalement ceux-cy ne deuans plus offrir depuis la deſtruction du Temple de Ieruſalem auenuë 40. ans apres la mort du Seigneur. Ce ſens auſſi eſt contraire à la verité: car n'eſt il pas vray que pendant qu'il y auoit des Sacrificateurs offrans dons ſelon la Loy il a offert en la Croix ſon corps, qui eſtoit pour lors mortel, & qu'à raiſon de ce Sacrifice, qui ſurpaſſe infiniment tous autres en perfection, il a eſté à proprement parler Sacrificateur? Finalement, la lecture des verſets precedents, les termes eſquels eſt couché ce verſet, le *(car)* qui eſt au commencement, nous apprennent que c'eſt vne raiſon que rend l'Apoſtre de ce qu'il venoit de dire es deux premiers verſets, le troiſieſme deuant eſtre enfermé

fermé d'vne parentheſe. *La ſomme de noſtre propos*, auoit-il dit, *eſt que nous auons vn tel ſouuerain Sacrificateur, qui eſt aſſis à la dextre du throſne de la Majeſté es Cieux, Miniſtre du Sanctuaire & vray Tabernacle, lequel le Seigneur a fiché, & non point l'homme.* On pouuoit trouuer eſtrange que noſtre ſouuerain Sacrificateur fuſt, non ſur terre où nous ſommes, mais au Ciel, voila pourquoy il adjouſte cette raiſon, *car s'il eſtoit ſur terre il ne ſeroit pas meſmes Sacrificateur, y ayant des Sacrificateurs qui offrent des dons ſelon la Loy.* Comme voulant dire, tant s'en faut que noſtre ſouuerain Sacrificateur doiue eſtre ſur terre, que s'il eſtoit ſur terre il ne ſeroit pas meſmes Sacrificateur. La raiſon eſt qu'il n'auroit point de Tabernacle ou il peuſt offrir. Pource qu'il n'y a ſur terre autre Tabernacle que celuy que l'homme a fiché, ſuiuant le commandement de Dieu, pour eſtre patron & ombre des choſes celeſtes verſ. 5. duquel Tabernacle il ne pourroit eſtre Miniſtre, pendant qu'il y en a d'autres qui y ſeruent en offrant des dons ſuiuant la Loy, qui leur a affecté ce miniſtere excluſiuemẽt à tous autres. Car n'eſtant ni de la Tribu de Leui, ni de la lignée d'Aaron, s'il euſt

entre-

[illegible] exercer le ſacrificature en
[illegible] eſtoit ſur terre [illegible] ſuiſt
[illegible] de Lev[illegible], laquelle il n'eſtoit
[illegible], mais accompliſſ[illegible], luy ayant
[illegible] ſacrificateur.

[illegible] de l'Apoſtre, comme elle
[illegible], auſſi deſtruit-elle tout en-
[illegible], & la tranſubſtantiation, & le ſa-
[illegible] de la Meſſe. *La tranſubſtantiation*,
[illegible] Apoſtre dit expreſſement que noſtre
[illegible] n'eſt point ſur terre : que le
[illegible] ſur terre c'eſt le deſpouiller de la
[illegible] de Sacrificateur, & le dit pour
[illegible] raiſon de ce qu'il demeure au Ciel,
[illegible] ſuppoſant qu'il ne peut eſtre tout en-
[illegible] au Ciel, & en terre. *Le ſacrifice de*
[illegible] : car l'Apoſtre dit qu'à la ſacrifi-
[illegible] ſelon l'ordre de Melchiſedec,
[illegible] laquelle il parle, comme il paroiſt
[illegible] de ce chap. 8. auec le prece-
[illegible], repugne tellement de demeurer
[illegible] terre, que Ieſus Chriſt luy meſmes,
[illegible] eſtoit ſur terre ne ſeroit pas meſmes
Sacrificateur, bien loing d'eſtre ſouue-
rain Sacrificateur. Comment donc les
Preſtres qui demeurent ſur terre ſont ils
Sacrificateurs ? comment l'Eueſque de
Rome qui demeure ſur terre eſt-il ſouue-
rain Sacrificateur?

6. De plus, [illegible] raiſon de l'A-

poſtre preſuppoſe, que ceſtuy-là n'eſt point Sacrificateur qui n'a point de Tabernacle, auquel il exerce ſon miniſtere. Elle preſuppoſe auſſi que, comme il n'y a que deux Teſtaments, deux Alliances; auſſi il n'y a que deux Tabernacles: l'vn ſur terre, fiché par l'homme, pour eſtre patron & ombre des lieux celeſtes, l'autre celeſte fiché par le Seigneur. Vos Preſtres & voſtre ſouuerain Pontife ne peuuent entrer au premier: car il y a plus de quinze cens ans qu'il n'eſt plus; ni au ſecond, car c'eſt le Ciel. Comment donc ſont ils Sacrificateurs? où eſt le Tabernacle auquel ils exercent leur Sacrificature? quel eſt-il? eſt-il fiché par l'homme ou par le Seigneur? ſur terre, ou au Ciel?

3. Ioignez à cela, qu'il y a meſme raiſõ de Chriſt à ſon Tabernacle, que d'Aaron au ſien: or eſt il qu'Aaron ne pouuoit exercer ſa ſacrificature qu'au Tabernacle fait de main. Par conſequent Ieſus Chriſt ne doit exercer ſa ſacrificature qu'au Tabernacle qui n'eſt point fait de main: non donc dans les Egliſes que les mains des hommes ont faites.

4. A quoy faut ioindre, que tandis que le ſouuerain Sacrificateur eſtoit dans le lieu Treſſainct, il eſtoit deffendu de ſacrifier Leuit. 16. 17.

de hors

hors: or eſt-il que noſtre ſouuerain Sacrificateur Ieſus Chriſt eſt entré dans le lieu Treſſainct, c'eſt à ſçauoir au Ciel, & y intercede à preſent pour nous, diſons donc qu'il n'eſt loiſible maintenant à perſonne de ſacrifier ici bas. Ainſi ſans y penſer, vous me preſentez des armes pour deſtruire l'erreur qui vous détient captif.

Vous adiouſtez que Chriſt eſt ſouuerain Sacrificateur d'vn meilleur Teſtament que n'a eſté l'Ancien. Que s'enſuit il de là? Que Chriſt en la Croix à offert vn ſacrifice infiniment plus efficacieux que tous les ſacrifices de l'Ancien Teſtament? il n'y a rien plus vray. Qu'on doit offrir des ſacrifices propitiatoires plus excellẽs que n'ẽt eſté les Anciens? Il n'y a rien plus faux. L'Apoſtre nous declarãt l'excellẽce de ce Teſtament Heb. 10. en tire vne concluſion toute cõtraire, *c'eſt icy le Teſtamẽt que ie diſpoſeray enuers eux apres ces iours là, dit le Seigneur, ie mettray mes Loix en leur cœur, & les eſcriray en leurs entendemens, ie n'auray plus ſouuenance de leurs pechez, ni de leurs iniquitez. Or là ou il y a remiſſion de ces choſes il ny a plus d'oblation pour le peché.* Que ſi vos Meſſes ſont des ſacrifices plus excellens

que

que ceux qu'on offroit anciennement, il eſt croyable que Dieu les aura dauantage recommandez: car ſans doute il a plus recommandé ce qui eſt plus excellent, & luy eſt plus agreable. D'où vient donc qu'es ſainctes Eſcritures il a commandé tres particulierement, & recommandé tres-ſouuent tous les ſacrifices anciens, mais s'eſt totallement oublié de recommander celuy de la Meſſe? Mais i'ayme mieux pour le preſent vous faire vn autre queſtion: Si nous ſommes ſous vn plus excellent Teſtament eſtabli ſous meilleures promeſſes, & ſi nous auons des ſacrifices plus excellens, d'où vient que noſtre condition a ſi fort empiré? ie parle ſelon voſtre doctrine. Car les fidelles auant la mort du Seigneur eſtans ſous vn pire Teſtament, & n'ayans pas de ſi bonnes promeſſes ny de ſi excellens ſacrifices, neantmoins s'endormoyent en paix, & eſtoyent retirez par la mort arriere du mal, en vn lieu où ils ne ſentoyent point de douleur, & iouïſſoyent de conſolation au ſein d'Abraham. Mais aujourd'huy nonobſtãt que nous ſoyons ſous vn plus excellent Teſtament, ayans des promeſſes meilleures, des ſacrifices plus excellens, vous nous

enuoyez dans vn feu ardent pour eſtre tres-cruellement tourmentez par l'eſpace de pluſieurs ſiecles.

Le Catholique Romain.

:ſſl. de iiſſal. cap. pag. 4.

„ Quoy qu'il en ſoit, Ieſus Chriſt eſt „ dit Sacrificateur eternellement, ou „ pource qu'il offre continuellement „ par ſes miniſtres, ou pour quelque „ autre raiſon, or eſt il qu'on ne ſçau„ roit alleguer d'autre raiſon ſuffiſante „ pourquoy il ſoit dit Sacrificateur eter„ nellement. Faut donc de neceſſité „ qu'il ſoit dit Sacrificateur eternelle„ ment pource que par ſes Miniſtres il „ offre continuellement. Car que pour„ riez vous alleguer? que c'eſt pource „ qu'il vit eternellement? cette raiſon „ n'eſt pas ſuffiſante. A la verité pour „ auoir vne ſacrificature eternelle il „ faut vne vie eternelle, mais cela ne ſuffit „ pas. Car autrement les Sacrificateurs „ Leuites apres la Reſurrection pour„ royent eſtre dits Sacrificateurs eter„ nellement. Car il ont eu la ſacrificature „ & ils viuront eternellement. Eſt donc „ requis non ſeulement qu'on viue, mais „ qu'on exerce la ſacrificature eternel„ lement; comme on ne dira pas qu'vn „ homme ait regné trente ans, s'il n'a

ni

ny regné, ny peu regner, qu'vn iour. "
Que pourriez-vous encor alleguer ? "
Que la vertu du ſacrifice de la Croix "
eſt perpetuelle ? cette raiſon n'eſt non "
plus ſuffiſante. Car elle monſtre bien "
que l'effet du ſacrifice de la Croix eſt "
perpetuel, & pourtant qu'on peut bien "
improprement appeller le ſacrifice de "
la Croix perpetuel; Mais à propre- "
ment parler vn ſacrifice n'eſt point "
eternel s'il n'eſt fait qu'vne fois, vne "
ſacrificature n'eſt point eternelle ſi on "
ne ſacrifie perpetuellement : autre- "
ment la ſacrificature & le ſacrifice de "
Noé pourroyent eſtre appellez eter- "
nels, parce que (comme il ſe recueil- "
le du chap. 8. de Geneſe) l'effect du "
ſacrifice que Noé offrit apres le de- "
luge dure à touſiours: car il obtint que "
le deluge ne retourneroit plus ſur la "
terre. Par meſme raiſon la naiſſance "
de Chriſt, ſa mort & Paſſion, pour- "
royent eſtre appellées eternelles, & "
pourroit-on dire que Chriſt naiſt tous- "
jours, qu'il s'offre & meurt touſiours, "
parce que l'effet de ſa natiuité, mort "
& Paſſion dure touſiours. Que pour- "
riez-vous bien encores dire? que Chriſt "
au Ciel intercede touſiours pour nous? "

„ Mais cette raiſon ou ne prouue pas
„ qu'il ſoit Sacrificateur, ou prouue que
„ maintenant il offre par des Miniſtres:
„ car ou Chriſt intercede ſeulement par
„ oraiſon; & de là ne ſuit pas qu'il ſoit à
„ proprement parler Sacrificateur? car
„ I n'y a nul, bien que Laïc, qui ne puiſ-
„ ſe interceder pour autruy par oraiſon:
„ ou bien il intereede comme Sacrifi-
„ cateur, c'eſt à dire moyennãt l'oblatiõ
„ d'vne victime: & ainſi il eſt neceſſaire
„ qu'il offre touſiours; & partãt que l'Eu-
„ chariſtie ſoit vn ſacrifice que Chriſt
„ offre continuellement à Dieu par le
„ miniſtere des hommes. Ne penſez
„ point eſchapper par dire que Chriſt
„ s'offre ſoy-meſme au Ciel en repre-
„ ſentant aſſiduellement ſa Paſſion au
„ Pere, & par icelle nous reconciliant:
„ car ou vous entendez qu'il s'offre en
„ ſacrifice vray & proprement dit, ou,
„ bien en ſacrifice improprement & fi-
„ gurement ainſi appellé: ſi le premier,
„ de là s'enſuiura premierement que la
„ religion & Loy Chreſtienne n'eſt plus
„ en terre mais eſt tranſportée au Ciel.
„ Car la ſacrificature eſtant tranſportée
„ il eſt neceſſaire qu'il y ait auſſi vn tranſ-
„ port de Loy, Heb. 7. Secondement
„ qu'au

qu'au Ciel n'eſt pas la nue verité mais "
qu'il y a des ombres des figures & des "
ceremonies: car tous les ſacrifices pro- "
prement dits doiuent eſtre des cere- "
monies de la Religiõ, & des repreſenta- "
tiõs du ſacrifice de la Croix. Tiercemẽt "
il vous faudra accorder que Chriſt "
s'offre ſouuentesfois, ce que vous ab- "
horrez tant. Que ſi vous tenez le ſecõd "
que Chriſt au Ciel ne s'offre qu'impro- "
premẽt & figuremẽt il vous faudra de ne- "
ceſſité aduoüer que Chriſt offre vn vray "
ſacrifice en la terre, ce que nous ſou- "
tenons: ou bien certes quẽ Chriſt n'eſt "
point vrayement & proprement Sa "
crificateur, ce qui eſt manifeſtement "
contre l'Eſcriture: car celuy là n'eſt "
point vrayement & proprement Sacri- "
ficateur qui ne peut offrir vn vray & pro- "
pre ſacrifice. Cependant nous ne nions "
pas que la ſacrificature de Chriſt, ne "
ſoit à parler abſolument eternelle, à "
raiſon de ſon effect, en tant que la ver- "
tu de ſon oblation conſomme à tous- "
jours ceux qui ſont ſanctifiez, & que "
Chriſt, auquel reſide touſiours la ſou- "
ueraine dignité Sacerdotale, demeure "
vrayement eternellement, & immole "
touſiours à Dieu le ſacrifice de loüan- "

„ ge & d'action de graces. Toutesfois
„ quand à l'office Sacerdotal proprement ainsi appellé & suiuant la Prophetie du Psal. 109. nous estimons que
„ la sacrificature de Christ est dite eternelle, non pource qu'elle doiue durer par vn temps infini, mais pource
„ que nulle autre sacrificature ne luy
„ succedera à iamais: car Dauid ne dit
„ pas simplement *tu es Sacrificateur eternellement*, mais adjouste *selon l'ordre de*
„ *Melchisedec*, c'est à dire, *tu es Sacrificateur eternellement offrant par tes Ministres en ton Eglise, le sacrifice de ton*
„ *corps & de ton sang en l'espece de pain &*
„ *de vin*. Or le sacrifice en l'espece de
„ pain & de vin ne durera pas vn temps
„ infini, & toutesfois il durera eternelle-
„ ment, pource qu'il durera touſiours
„ tandis qu'il sera neceſſaire qu'il y ait vn
„ sacrifice proprement dit, c'est à dire, iusques à la consommation du monde.

Le Professant.

Vous me promettiez au commencement de me prouuer le sacrifice de la Messe par le tesmoignage de l'Escriture, & là dessus i'attendois quelque passage formel. Mais au fonds ie voy que ce ne sont que discours de la raison humaine

humaine, deſquels il eſt eſcrit, que *Dieu a fait l'homme droit, mais qu'il a cerché pluſieurs diſcours*; Item que *Dieu s'eſt manifeſté aux hommes par la creation du monde, mais qu'ils ſe ſont euanouys en leurs diſcours*, & de rechef, *Dieu cognoiſt les diſcours des ſages qu'ils ſõt vains*. Le pis eſt que la pointe de voſtre diſcours ſe porte directement contre l'expreſſe parole de Dieu. Car ſi Dieu dit que Ieſus Chriſt eſt Sacrificateur eternellement, il dit auſſi là meſme, & expreſſement, & par pluſieurs fois, que Ieſus Chriſt ne s'offre point ſouuentes fois, eſt il raiſonnable de vous croire pluſtoſt qu'à Dieu? ou de preſter l'oreille à vos raiſons contre l'expreſſe parole de Dieu? *Pourquoy donc* dites vous eſt il appellé *Sacrificateur eternel*? quand ie ne vous en pourrois pas rendre de raiſon, ne ſeroit ce pas & mon deuoir, & ma ſeureté, de croire à ce que Dieu nous en a dit, & quand au reſte attendre le temps auquel il mettra toutes choſes en euidence? Mais en quelle conſcience pouuez vous parler ainſi? Sçauriez vous nier que le ſainct Eſprit ne nous ait, & figuré en Melchiſedec, & expliqué clairement, l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur

Eccl. 30. Rom. 21. Cor. 10.

Ieſus Chriſt ? Melchiſedec, dit l'Apoſtre *eſtant fait ſemblable au Fils de Dieu demeure Sacrificateur eternellement.* Voila deux Sacrificateurs eternels, Melchiſedec comme la figure, Ieſus Chriſt comme la verité : conſiderons donc pour quelle raiſon Melchiſedec eſt dit demeurer Sacrificateur eternellement ? il faut de neceſſité confeſſer que c'eſt non pource qu'il offre continuellement comme les Sacrificateurs Leuites, mais pource qu'il nous eſt repreſenté *ſans pere, ſans mere, ſans genealogie, ſans commencement de iours ne fin de vie* : pourquoy donc voulez-vous que la verité ſoit entierement diſſemblable à la figure ? & que l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur, ne reſponde nullement au pourtrait expres que le ſainct Eſprit nous en a donné ? I'argumente ainſi. Quelle a eſté l'eternité de la ſacrificature de Melchiſedec, telle a deu eſtre l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur, car il faut que la verité reſponde à la figure : Or eſt-il que l'eternité de la ſacrificature de Melchiſedec n'a pas cõſiſté à offrir continuellement, diſons donc le meſme de l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt. L'Apoſtre

ſtre Heb. 7. appliquant cette figure à noſtre Seigneur nous declare pourquoy il eſt dit Sacrificateur eternellement. *D'auantage, dit il, quand aux Sacrificateurs (Leuites) il en a eſté fait pluſieurs, pource que la mort les empeſchoit de durer, mais cettuy-ci (Chriſt) pource qu'il demeure eternellement, à vne ſacrificature perpetuelle: & pourtant auſſi peut il ſauuer a plein ceux qui s'approchent de Dieu par luy, eſtant touſiours viuant pour interceder pour eux.*

A cela vous oppoſez que les Sacrificateurs Leuites apres la Reſurrection pourroyent eſtre dits *Sacrificateurs eternellement*, parce qu'ils ont eſté Sacrificateurs, & qu'ils viuront eternellement. Ie fais voſtre conſcience iuge ſi cela n'eſt pas diſputer contre l'Apoſtre, & effacer vne difference que le ſainct Eſprit marque expreſſement entre les Sacrificateurs Leuites & noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Quant aux Sacrificateurs Leuites la mort les a empeſchez de durer en qualité de Sacrificateurs, tant pource qu'ils eſtoyent eſtablis par la Loy, laquelle n'a domination ſur la perſonne que tandis qu'elle eſt en vie. Rom. 7. 1. 2. Que pource que leur tabernacle eſtoit terrien, & leur fonction charnelle

nelle : eſtans morts ils ne pouuoyent plus aſſiſter au tabernacle, egorger les beſtes, eſpandre le ſang, faire fumer le parfum, allumer les lampes, arrenger les pains, entrer au lieu Sainct, exercer vne ſeule des fonctions que requeroit leur ſacrificature. Ils ſe deſpouïlloyent donc par la mort de la charge de Sacrificateur pour la laiſſer à leurs ſucceſſeurs, & ne la reprendre point en la Reſurrection; la Loy des ſacrifices, la ſacrificature, le tabernacle, auec toutes ſes apartenãces, eſtãs pieça abolies. Mais quãd a noſtre Seigneur la mort ne la point empeſché de durer en qualité de Sacri-
Heb. 7. 16. ficateur : car *il n'a point eſté fait Sacrificateur ſelon la Loy du Commandement charnel, mais ſelon la puiſſance de la vie non periſſable* : & n'a point eſté Miniſtre d'vn ſanctuaire fait de main, mais du Ciel : tellement que la mort eſtant ce en quoy conſiſte ſon ſacrifice ne l'a point empeſché de parfaire tout ce qu'en ſuitte requeroit de luy la charge de Sacrifica-
Heb. 9. 24. teur, à ſçauoir d'entrer par ſon propre ſang dans le Ciel pour là maintenant comparoir deuant Dieu pour nous : il eſt donc Sacrificateur eternellement, pource que le Pere luy a donné cette charge

ge là pour touſiours, & que touſiours il eſt viuant, touſiours tres-capable de parfaire tout ce qui eſt requis pour l'entiere execution de ſa charge.

Parquoy n'eſt à propos l'exemple que vous alleguez d'vn Roy qui n'auroit peu regner qu'vn iour : mais ſi ce Roy eſtoit doué d'vne telle ſageſſe & puiſſance, que des le premier iour il peuſt mettre vn ſi bon & ferme ordre en ſon Royaume que des meſ-huy il n'euſt qu'a ſe repoſer les trente ans ſuiuant, diriez-vous qu'il n'auroit regné qu'vn iour? ſur quoy ie vous prie de iuger en conſcience qui ſont ceux qui magnifient d'auantage la puiſſance de noſtre Seigneur, l'excellence de ſa ſacrificature, & la vertu de ſon ſacrifice : ou vous qui dites que ce n'eſt pas aſſez qu'il ſe ſoit offert vne fois, qui l'aſtraignez à s'offrir continuellement, qui ſouſtenez qu'il ne ſeroit pas Sacrificateur s'il n'empruntoit les mains des hommes pecheurs : ou nous qui maintenons, ſuiuant l'Eſcriture, que pour eſtre Sacrificateur il n'a beſoin de l'aide d'aucun homme mortel, qu'il eſt vn Sacrificateur ſi puiſſant, ſi excellent, que dés la premiere fois qu'il a comparu pour l'abolition

tion du peché par le ſacrifice de ſoy meſme, il en eſt venu à bout, ſi bien qu'il n'y a point fallu retourner pour vne ſeconde fois.

Ie m'aſſeure que quiconque peſera meurement cette conſideration recognoiſtra que vous cerchez voſtre gloire, & celle des Preſtres, & nous ſeulement celle de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Ie conclus donc que cette raiſon eſt tres ſuffiſante pour l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur, puis qu'elle ſe trouue conforme à la verité de Melchiſedec, à l'explication de l'Apoſtre, à la dignité & puiſſance de noſtre Seigneur, & meſme à la raiſon. Car ſi la ſacrificature charnelle demeuroit aux Leuites pour tout le temps de leur vie charnelle, ſoit qu'ils ſacrifiaſſent ſoit qu'ils ne ſacrifiaſſent point, pourquoy la ſacrificature ſpirituelle ne demeurera-elle à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt tout le temps de ſa vie ſpirituelle, qui eſt eternelle? ou pourquoy ne iouïra-il eternellement de l'honneur de la ſacrificature, puis que le pere l'en a honoré pour touſiours, & que la mort qui ſeule l'oſtoit aux Sacrificateurs Leuites ne la luy a peu rauir?

A cette

A cette premiere raiſon ie ioins vo-
ontiers la ſeconde. C'eſt que l'efficace
le la ſacrificature de noſtre Seigneur
eſus Chriſt eſt vrayement, à proprement
arler, eternelle, s'eſtendant à tous les
delles depuis le commencement iuſ-
ues à la fin du monde & produiſant
n eux vn ſalut vrayement eternel. De
, dites-vous, s'enſuit bien qu'on peut
ppeller le ſacrifice de la Croix impro-
rement eternel, mais non à proprement
arler: autrement on pourroit par meſ-
ie raiſon dire que le ſacrifice de Noé,
ue la naiſſance, mort & Paſſion du
eigneur ſont eternelles, & par conſe-
uent que Ieſus-Chriſt naiſt meurt, ſouf-
re touſiours. Ie m'eſtonne de vous
uyr ainſi raiſonner: car premierement
'Eſcriture n'appelle iamais le ſacrifice
le Chriſt eternel, non plus que ſa naiſ-
ance, mort, & Paſſion? Et ſi dire que
Chriſt naiſt, meurt, ſouffre touſiours,
ſt parler cõtre l'Eſcriture dire que Chriſt
'offre touſiours eſt parler ſemblable-
nent contre l'Eſcriture. Car elle nous
duertit a toute heure que Chriſt ne
'eſt offert qu'vne fois, & ce en la con-
ommation des ſiecles. Il y a grande dif-
erence entre le ſacrifice & la ſacrifica-

ture

hors: or eſt-il que n
crificateur Ieſus Chr
lieu Treſſainct, c'eſt
y intercede à preſent
donc qu'il n'eſt loiſib
ſonne de ſacrifier ici
penſer, vous me p
pour deſtruire l'erre
captif.

Vous adiouſtez
uerain Sacrificateur
ment que n'a eſté l'A
il de là? Que Chri
fert vn ſacrifice in
cieux que tous les
Teſtament? il n'y a r
doit offrir des ſac
plus excellẽs que n
n'y a rien plus faus
clarãt l'excellẽce d
10. en tire vne conc
*c'eſt icy le Teſtamẽt qu
apres ces iours là, dit
mes Loix en leur c
leurs entendemens,
nance de leurs peche
Or là ou il y a remiſ
plus d'oblation pour*
Meſſes ſont des ſac

ture, car le ſacrifice eſt vne action qui paſſe, mais la ſacrificature eſt vne charge qui demeure. L'exemple de Noé eſt auſſi hors de propos. Car outre qu'en l'Eſcriture il ne porte point le tiltre de Sacrificateur, la vertu de ſon ſacrifice n'eſt à proprement parler eternelle, ny quand au temps: car elle ne s'eſt point eſtenduë au temps precedent, mais ſeulement à celuy qui coule depuis le deluge, ny quant à l'effect, car ſon effect n'eſt point poſitiuement & à proprement parler eternel. Ioint que d'ailleurs il y a de l'empeſchement, car Noé a eu deuancier & ſucceſſeur, & a eſté empeſché de durer par la mort, auſſi bien que les Sacrificateurs Leuites: afin que ie ne die point ce qui eſt treſvray que le ſacrifice de Noé de ſoy n'a eu aucune vertu, & doit eſtre rapporté au ſacrifice de la Croix de noſtre Seigneur comme la figure à la verité.

Le pis eſt pour vous que ſans y penſer vous argumentez contre vous meſmes, car de ce que les Preſtres chãtẽt tous les iours la Meſſe ne s'enſuit pas que Ieſus-Chriſt ſoit Sacrificateur eternel a proprement parler: ce que pour cette heure ie prouue par trois raiſons. La premiere parce que la Meſſe n'eſt pas à

proprement parler vn ſacrifice, la deuxieſme, parce qu'à proprement parler noſtre Seigneur ne ſacrifie pas la Meſſe, la troiſieme parce qu'à proprement parler la Meſſe n'eſt point eternelle. Pour eſtre vn ſacrifice proprement ainſi appellé faut que toute la definition de ſacrifice que vous m'auez tantoſt donnée luy conuienne proprement, par conſequent que la choſe qu'on y offre ſoit à proprement parler ſenſible, conſacrée, tranſmuée, deſtruite. Ce qui n'eſt point au ſacrifice de la Meſſe, car la choſe que vous y pretendez offrir eſt Ieſus Chriſt qui ny eſt point ſenſible, on ne l'y peut voir, ouïr, flairer, gouſter, toucher, à propremenr parler: dire que le corps du Seigneur y eſt ſenſible, parce que les accidens du pain ſoubs leſquels vous pretendez le cacher ſont ſenſibles, n'eſt rien aduancer, car vous tenez que ce qui ſe dit des accidens ſans regard au lieu ne ſe peut dire du corps de Chriſt qu'improprement & figurement, autrement il faudroit aduouër par meſme raiſon que Chriſt en la Meſſe eſt, à proprement parler, eſtendu, viſible, blanc, rond, fragile, qu'à proprement parler il s'eſchauffe, ſe refroidit, ſe moiſit, ſe gelle s'enaigrit, &c. Car tout cela conuient aux

Bellar. de Sacr Euch. l. 1. c. 2. Reg. 6

accidens du pain & du vin. D'ailleurs oſeriez-vous bien ſouſtenir que le Preſtre conſacre tranſmuë, d'eſtruit à proprement parler Ieſus Chriſt? Mais de cela peut-eſtre parlerons nous encores cy apres. Or quand bien la Meſſe ſeroit vn ſacrifice proprement dit, ce ſont les Preſtres qui l'offrent, ce n'eſt pas Ieſus Chriſt: il eſt vray, direz-vous, mais il le font en qualité de Miniſtres & Vicaires de Chriſt. Il me ſeroit aiſé de prouuer le contraire, & qu'ils empietent ſur ſon office par vne trop grande & intollerable audace, mais quand ainſi ſeroit, diriez-vous qu'à proprement parler le Curé dit la Meſſe quand ſon Vicaire la dit pour luy, ou qu'à proprement parler le Roy va vers vn Empereur quand ſon Ambaſſadeur y va en ſon nom? Que ſi Ieſus-Chriſt à proprement parler ſacrifie la Meſſe, faut qu'à proprement parler il prononce les parolles conſacrantes, qu'à proprement parler il aualle & conſomme l'Hoſtie, & boiue le Calice; car c'eſt en cela que vous faites conſiſter l'action de ſacrifier. Mais pourquoy vous prouuer ce que vous meſmes confeſſez force par la verité. Bell. lib. 2. de Miſſa. c. 4. p. 803.

Bell. vſe de cette comparaiſõ lib. 2. de Miſ. c. 4. p. 803. D.

A. Outre

A. Outre-plus quand la Messe seroit vn sacrifice proprement dit, quand Iesus Christ l'offriroit à proprement parler, ce qui n'est pas; en conscience peut-on dire quelle soit eternelle? a elle esté dite auant l'Incarnation? sera-elle dite apres le fin du monde? si donc sa durée est bornée de costé & d'autre, comment est elle à proprement parler eternelle? posé qu'elle dure trois ou quatre mille ans, quest-ce que cela en comparaison de l'eternité proprement appelée? cette verité est si forte quelle vous eschappe, Nous estimons dites vous que la sacrificature de Christ est dite eternelle, non pource qu'elle doiue durer par vn tẽps infini, mais pource que nulle autre sacrificature ne luy succedera à iamais. Et derechef le sacrifice en l'espece de pain & de vin, ne durera pas vn temps infini, & toutesfois il durera eternellemẽt pource qu'il durera tousiours tandis qu'il sera neceſſaire qu'il y ait vn sacrifice proprement dit, c'est à dire, iusques à la consommation du monde. Dites moy en verité ce qui ne dure point par vn temps infini est-il à proprement parler eternel? qu'est-ce que l'eternité proprement dite sinon vne durée qui n'a

commencement ny fin ? ſi donc vous ne tenez pas que la ſacrificature de noſtre Seigneur ſoit à proprement parler eternelle, pourquoy nous battez vous de cette proprieté?

Qu'il nous ſoit donc loiſible de rejetter voſtre continuel ſacrifice de la Meſſe forcez par voſtre propre argument puis que de là ſuit que noſtre Seigneur n'eſt vrayement, & à proprement parler ny Sacrificateur, ny eternel Sacrificateur, puis que vous voulez que Ieſus Chriſt ne ſoit Sacrificateur que pource qu'il ſacrifie la Meſſe par les Preſtres, s'il ſe trouue que la Meſſe n'eſt point vn ſacrifice, que Ieſus Chriſt ne la point inſtituée, que la parolle de Dieu ne l'aprouue point, comme il eſt aiſé de verifier, que pouuons nous dire ſinon que vous depoüillez Ieſus Chriſt de ſa ſacrificature pour en parer les Preſtres? Que ſi la ſacrificature de Chriſt n'eſt dite eternelle que pource que nulle autre ſacrificature ne luy ſuccedera à iamais, ſi vous vous contentez que ſon ſacrifice dure tandis qu'il ſera beſoin qu'il y ait vn ſacrifice proprement dit, qu'eſt-il beſoin pour cela de la Meſſe? la Meſſe oſtee vne autre ſacri-

ficature

ficature ſuccedera elle à celle de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui en ſoit empeſchée par la Meſſe ? Ains poſé le ſacrifice de la Meſſe vous eſtabliſſez vne autre ſacrificature en ſuitte de la ſienne. Nous ſouſtenons auſſi bien que vous, que le ſacrifice de noſtre Seigneur à duré autant qu'il a eſté beſoin & que depuis le ſacrifice de la Croix il n'a eſté beſoin d'offrir en l'Egliſe aucun ſacrifice proprement dit, meſmes qu'auiourd'huy entreprendre d'en offrir eſt vne audace extreme.

Pourquoy donc me demandez-vous vne raiſon ſuffiſante pour ſauuer l'eternité de la ſacrificature de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, puis que vous-meſme ſatisfaiſant à voſtre demande m'en mettez vne en la bouche que vous ne pouuez refuſer, à ſçauoir qu'il eſt dit Sacrificateur eternellement pource que nulle autre ſacrificature ne ſuccedera iamais à la ſienne & que ſon ſacrifice a duré autant que beſoin a eſté qu'il y euſt vn ſacrifice proprement ainſi appellé? ſi vous dites qu'il eſt beſoin qu'on en offre iuſques à la fin du monde, ie le croiray quand vous me l'aurez prouué, Mais en attendant ie donneray ma

creance au ſainct Eſprit, teſmoignant
Heb. 10. que Ieſus-Chriſt *par vne ſeule oblation a conſommé pour touſiours ceux qui ſont ſanctifiez*; que *par l'oblation de ſon corps vne fois faite il nous a ſanctifiez & acquiſtellement la remiſſion de tous nos pechez que*
Heb. 10. 18. *des-meſ huy il n'y a plus d'oblation pour le*
Heb. 9. 13. *peché: que ſi le ſang des taureaux & des boucs & la cendre de la genice, dont iadis on faiſoit aſperſion, purifioit les ſoüillez quand à la chair à plus forte raiſon le ſang de Chriſt qui par l'Eſprit eternel s'eſt offert ſoy-meſme à Dieu ſans nulle tache, purifiera nos conſciences des œuures mortes pour ſeruir au Dieu viuant.*

Ie me laiſſeray auſſi perſuader à cette raiſon que i'eſtime irrefutable. Car ie demande s'il eſtoit beſoin qu'on offriſt le ſacrifice de la Meſſe le iour meſme que noſtre Seigneur s'offrit en la Croix? il eſt ſi certain que nenni que meſme ce iour là, lors qu'il reuient tous les ans, vous communiez bien, mais vous ne celebrez point le ſacrifice de la Meſſe. Si donc Ieſus Chriſt s'offroit tous les iours en la Croix il ne ſeroit point beſoin que vous l'offriſſiez aucun iour en la Meſſe: or ie dis que la vertu du ſacrifice de la Croix eſt auſſi grande, auſſi

effica-

efficacieuſe auſſi freſche deuant Dieu aujourd'huy, comme le iour propre qu'il fut offert, & qu'il n'a pas moins de force pour nous ſauuer à cette heure, que ſi a cette heure tout preſentement il venoit d'eſtre offert. Car ſa vertu eſt & infinie & eternelle comme vous meſmes le recognoiſſez. Dire que la vertu du ſacrifice de la Croix n'eſt pas ſi grande auiourd'huy que le iour qu'il fut offert, c'eſt dire quelle a ſouffert diminution, & par conſequent qu'elle n'eſt point infinie, car ce qui eſt infini ne reçoit point de diminution non plus que d'accroiſſement C'eſt dire auſſi que le ſur-plus de cette vertu, qui eſtoit lors & n'eſt plus, eſt conſumé; & partant que la vertu du ſacrifice de la Croix n'eſt eternelle qu'en partie & eſtoit compoſée de deux pieces dont l'vne n'eſt plus & l'autre durera à touſiours. Ie conclus donc qu'il n'eſt non plus beſoin du ſacrifice de la Meſſe aujourd'huy que ſi auiourd'huy noſtre Seigneur s'eſtoit offert en la Croix. Et ſans doute c'eſt pour la conſolation des fideles que Ieſus Chriſt eſt dit Sacrificateur eternellement afin qu'en quelque ſiecle qu'ils viuent ils n'ayent recours à autre ſacrifi-

cateur qu'à luy ny a autre ſacrifice qu'à celuy de ſa Croix, aſſeurez d'y trouuer en tout temps vne ſource de ſalut ſaillante en vie eternelle qui ne tarit, ne diminuë iamais. Ainſi noſtre Seigneur eſt Sacrificateur eternellement, & pource qu'il demeure eternellement: & pource que la vertu de ſa ſacrificature demeure eternellement, beaucoup mieux que s'il s'offroit continuellement.

I'adiouſte auec l'Apoſtre & pource qu'il *eſt touſiours viuant pour intercéder pour nous*. A quoy vous repartez qu'il intercede ou ſeulement par oraiſon, ou bien comme Sacrificateur, ie reſpons qu'il intercede comme Sacrificateur moyennant l'oblation d'vne victime, mais ie nie ce que vous en inferez, *& ainſi il eſt neceſſaire qu'il offre touſiours, & partant que l'Euchariſtie ſoit vn ſacrifice que Chriſt offre continuellement à Dieu par le miniſtere des hommes*. Car ie dis qu'il intercede moyennant l'oblation de ſon corps vne ſeule fois faite en la Croix: qu'il n'intercede point moyennant vn ſacrifice qu'il offre tous les iours l'Apoſtre nous l'enſeigne car ayant dit que Ieſus Chriſt eſt vn Sacrificateur qui peut ſauuer à plein tous ceux qui s'adreſſent à Dieu par luy, pource qu'il eſt touſiours viuant pour inter-

ceder pour eux, il adiouſte incontinent *qu'il n'a point beſoin d'offrir tous les iours ſacrifices comme les Sacrificateurs de la Loy. & qu'il ne s'eſt offert qu'vne fois* & au chap. 9. *Chriſt*, dit il, *eſt entré au Ciel pour maintenant comparoir pour nous deuant la face de Dieu, mais non point qu'il s'offre ſouuentes-fois ſoy meſme* &c. ſi Ieſus Chriſt au Ciel intercede, comparoiſt pour nous deuant la face de Dieu moyennant vn ſacrifice qu'il offre tous les iours, comment eſt-ce que l'Apoſtre nous diſant que Ieſus Chriſt intercede touſiours, comparoiſt touſiours, pour nous au Ciel, nous defend quant & quant de nous imaginer pour cela qu'il offre tous les iours, qu'il s'offre ſouuentesfois, & au lieu de nous r'enuoyer au ſacrifice de la Meſſe nous renuoye ſeulement au ſacrifice de la Croix? *Si quelqu'vn a peché* dit S. Iean, *nous auons vn Aduocat enuers le Pere, à ſçauoir Ieſus Chriſt le Iuſte, car c'eſt luy qui eſt la propitiation pour nos pechez, & non ſeulement pour les noſtres mais auſſi pour ceux de tout le monde* il fonde l'interceſſion de Ieſus Chriſt ſur ce qu'il eſt la propitiatiõ pour nos pechez, or toute l'Eſcriture nous enſeigne qu'il eſt la propitiation pour nos pechez à raiſon du ſacrifice de la Croix.

Heb. 7. 27.

1. Iean 2. 1.

La figure du ſouuerain Sacrificateur Leuitique laquelle l'Apoſtre explique Heb. 9. nous monſtre clairement cette verité. Car la fonction du ſouuerain Sacrificateur au iour des propitiations auoit deux parties, l'vne d'offrir vn boueau pour ſes pechez, & vn bouc pour tous les pechez de toute la congregation des enfans d'Iſrael, l'autre d'entrer dans le lieu Treſſainct auec le ſang de ſon ſacrifice portant les noms des 12. Tributs d'Iſraël grauez en deux pierre precieuſes ſur ſes eſpaules, & en 12. pierres precieuſes ſur ſa poictrine, pour là faire propitiation & interceder pour eux, noſtre Seigneur a accomply de point en point ceſte figure: car ayant paracheué ſon ſacrifice dehors en la terre, ſelon qu'il s'eſcria en mourant *tout eſt accompli*, il *eſt par ſon propre ſang entré vne fois es lieux ſaincts ayant obtenu vne redemption eternelle es lieux ſaincts* c'eſt à dire *dans le Ciel* comme l'Apoſtre l'interprete luy meſme *là ou maintenant il comparoiſt pour nous deuant la face de Dieu*: comme donc le ſouuerain Sacrificateur n'entroit dans le lieu ſainct, & là n'intercedoit pour le peuple que moyennant le ſacrifice qu'il auoit offert dehors auant que d'y entrer, ainſi noſtre

Iean 19 30. Heb 9. 12. & 24.

ſtre Seigneur Ieſus Chriſt n'eſt entré dans le Ciel en qualité de noſtre Sacrificateur, & là n'intercede pour nous, ſinon moyennant le ſacrifice de ſoy meſme qu'il a offert ſur terre auant que d'y entrer. Et m'eſtonne comment vous oſez dire que Chriſt n'intercede là haut pour nous que moyennant l'oblation que les Preſtres offrent ici bas tous les iours, faiſant ainſi dependre des Preſtres la ſacrificature & l'interceſſion de Ieſus Chriſt ſeant à la dextre de la Majeſté de Dieu es lieux celeſtes. Par ce moyen le ſacrifice de la Meſſe eſtant aboli par l'Ante-Chriſt par l'eſpace de trois ans & demy, comme vous vous imaginez, l'interceſſion de Ieſus Chriſt ſera auſſi abolie, & il ſera bien là haut, mais il ne comparoiſtra plus pour l'Egliſe deuant la face de Dieu ſon Pere. Pour vray ſi la voix du ſang d'Abel criant de la terre à Dieu n'a peu eſtre ny aidee ny empeſchee par aucun homme mortel, combien moins pourra l'homme mortel ou aider ou empeſcher la voix du ſang du Fils de Dieu prononçant meilleures choſes que celuy d'Abel criant non contre nous mais pour nous, non vangeance mais miſericorde & grace.

Ainſi

Meſſe afin que noſtre Seigneur ſoit Sacrificateur eternellement. Ie conclus donc que la fonction de noſtre ſouuerain Sacrifica-teur ayant deux parties, l'vne d'offrir hors le lieu Treſſainct en la terre, l'autre de comparoiſtre & interceder pour l'Egliſe au lieu Treſſainct dans le Ciel, celle là ne s'eſt faite qu'vne fois, mais cette cy eſt perpetuelle iuſques à la fin du monde.

CHAP. V.

Reſponſe aux Peres. Que l'Eſcriture & la raiſon ne nous permettent pas de croire, que Melchiſedec ait ſacrifié le pain & le vin qu'il donna à Abraham.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

QVE reſpondrez vous donc aux Peres, diſans d'vn commun accord, que Melchiſedec a ſacrifié du pain & du vin, pour figurer le ſacrifice du corps & du ſang de Chriſt, qui ſe celebre continuellement en l'Euchariſtie?

Le Proteſtant.

Ie vous prie de vous reſſouuenir de noſtre

noſtre deſſein, qui eſt de voir, ſi en cette controuerſe vous eſtés fondé en l'Eſcriture, ou ſeulement és Peres.

Le Catholique Romain.

Quand nous diſons que nous nous fondons ſur le teſmoignage de l'Eſcriture, nous entendons l'Eſcriture interpretée ſuiuant le conſenſement des Peres.

Le Proteſtant.

A ce compte vous ne vous fondez que ſur les Peres: car puis que des deux teſmoins que vous faites eſtat de produire, à ſçauoir, l'Eſcriture, & les Peres, la depoſition du premier ne vous eſt fauorable qu'en la bouche du ſecond, qui ne void que vos deux teſmoins ne reuiennent qu'à vn.

Le Catholique Romain

Mais eſtant en debat touchant l'interpretation du paſſage Gen. 14. qui ſera noſtre arbitre? qui nous accordera ſi ce ne ſont les Peres?

Le Proteſtant.

Et ſi nous entrons ſemblablement en debat ſur l'interpretation des paſſages des Peres, qui ſera noſtre arbitre?

Le Catholique Romain.

Ceſte raiſon vous deuroit faire com-

prendre

prendre qu'outre l'Eſcriture & les Peres, nous auons beſoin d'vn Iuge qui parle & decide les controuerſes de la religion; & ce Iuge eſt l'Egliſe, ou en ſon chef qui eſt le Pape, ou en ſes Prelats aſſemblez en concile.

Le Proteſtant.

Cette raiſon me fait comprendre le contraire. Car toutes nos controuerſes en reuenans à cette generale, ſçauoir, ſi l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe ou non, ſi le Pape eſt Vicaire de Ieſus Chriſt ou s'il ne l'eſt pas, ſi ſa religion (entant qu'elle differe d'auec la noſtre) eſt la religion de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, ou vn tiſſu de doctrines erronnées & dangereuſes; En ce grand procez intenté contre l'Egliſe Romaine depuis ſi long temps, par tant de Roys, de peuples, & de perſonnes ſans nombre de toutes qualitez & conditions, auec tant de conſtance qu'vne infinité ont mieux aimé endurer le feu que de s'en deporter, où le Pape eſt & partie & accuſé, comment peut il eſtre le Iuge? Tant s'en faut que l'authorité qu'il s'attribuë d'eſtre Iuge ſouuerain & infaillible des controuerſes de la religion ſerue à terminer les differens qui diuiſent la Chreſtienté, que

c'eſt

c'eſt ce qui empeſche qui ne ſe puiſſent terminer, l'Egliſe Romaine ne voulant entrer en la recherche de la verité comme pretendant ne pouuoir errer, & nous croyans que ce ſeroit faire tort à la Majeſté de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, auquel nous auons infinies obligations, ſi nous deferions vne telle authorité à autre qu'a luy, duquel nous attendons continuellement la venuë qui decidera toutes controuerſes. Cependant nous ne pouuons pretendre d'excuſe : car il nous a laiſſé la lumiere de ſa parole ſi claire qu'elle n'eſt obſcure *qu'à ceux qui periſſent, deſquels le Dieu de ce monde à aueuglé les entendemens à ce que la lumiere de l'Euangile de la gloire de Chriſt ne leur reſplandiſt.* 2. Cor. 4. 3. Il ne refuſe point auſſi le ſainct Eſprit à ceux qui le luy demandẽt. Il donne la vraye ſageſſe a tous ceux qui la luy demandẽt en foy ne doutãs nullement. Il fait trouuer la verité à tous ceux qui la cherchent. Il donne de l'eau de vie à quiconque en veut. Quand au Paſteurs leur deuoir eſt, non de dominer ſur la foy de ceux qui leur ſont commis, mais de porter deuant eux le flambeau de la verité: car, comme ils ne doiuẽt point eſtre *conducteurs aueugles*, leſquels Luc 11. 13. Iac. 1. 5. Luc. 11. 13. Apoc. 22. 17. 1. Pier. 5. 3 1. Cor. 1. 24. Math. 5. 16.

ne

Phil. 2. 15. 2. Cor. 4. 6. Math. 15. 14. 1. Theſ. 5. 5. 1. Iean. 2. 6. Iean 12. 35. 1. Iean 2. 11. Heb. 5. 14.

ne voyent point la lumiere, & ne diſcernent point eux meſmes leur chemin; mais ſont contraincts de s'en fier au dire d'autruy; auſſi ne doiuent ils point eſtre *conducteurs d'aueugles*: car tous les fideles ſont enfans de lumiere; qui cheminent en lumiere, qui voyent la lumiere; qui ſçauent la où ils vont & ſeroit faire tort à Dieu que de penſer qu'il engendre ſes enfans aueugles, & deſtituez des ſens ſpirituels, pour diſcerner entre la lumiere, & les tenebres, la verité & le menſonge, le bien & le mal.

Mais pour reuenir aux Peres, quand il y a ſujet de douter du ſens d'vn paſſage, les raiſons eſtans à peu pres egales d'vne part & d'autre, i'eſtime qu'il eſt bon d'auoir recours à eux & de ſuiure leur opinion: mais ou la verité eſt toute claire, qu'eſt-il beſoin d'arbitre? ou pourquoy aimons nous mieux, comme aueugles, nous raporter au dire d'autruy, que de ſuiure la lumiere, de la verité laquelle Dieu reuele à noſtre conſcience? Nous ſommes en debat de quatre choſes touchant la figure de Melchiſedec. 1. S'il a ſacrifié du pain & du vin. 2. Si en ce ſacrifice conſiſte l'ordre de Melchiſedec & ſa principale difference d'auec Aaron.

3. Si ce

3. Si ce ſacrifice là, a eſté accompli en l'Euchariſtie & non en la Croix: 4. Si Ieſus Chriſt n'eſt Sacrificateur & n'intercede qu'entant que par les mains des Preſtres il s'offre ſoubs l'eſpece de pain & de vin: de ces quatre choſes, ie vous puis accorder la premiere, ſans vous accorder la ſeconde, & vous les accorder toutes deux ſans que vous en puiſſiez tirer aucun aduantage pour la troiſieſme & quatrieſme, eſquelles cependant conſiſte le nœud de l'affaire. Pour la quatrieſme elle ne ſe trouuera point dans les Peres, & ie diray, auec voſtre ſupport, que ie penſe vous en auoir aſſez dit pour vous faire comprendre quelle tient du blaſpheme. Quant à la troiſieſme, vous ne la trouuerez non plus dans les eſcrits des Peres. Poſé que Melchiſedec ait ſacrifié du pain & du vin, poſé qu'en ce ſacrifice conſiſte ſon ordre: ie dis que cette figure a eſté accomplie en la Croix. Là le pain de vie a eſté immolé & ſacrifié pour nous. Là le Seigneur en qualité de Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec a offert à Dieu ſon Pere ce qui eſt la vraye viande & le vray breuuage de nos ames, ſon corps & ſon ſang. Ce corps & ce ſang

qu'il a offert à Dieu ſon Pere en la Croix, il le nous diſtribue en la Cene pour la nourriture de nos ames. En ce Sacrement nous participons au ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec qu'il a offert en la Croix, nous l'anonçons, nous le celebrons, nous l'offrons meſmes en quelque ſorte à Dieu, entant que ce Sacremẽt en eſt la repreſentation & la commemoration, entant auſſi que nous y auons noſtre recours, deſirans que Dieu le reçoiue pour nous, & nous en rende participans ne plus ne moins que ſi nous l'auions nous meſmes offert. La encore en vn autre ſens l'Egliſe offre à Dieu le corps de Ieſus Chriſt, entant quelle s'offre ſoy-meſme, or elle eſt le Corps de Chriſt, & nos corps que nous offrons à Dieu en ſacrifice viuant & ſainct ſont membres de Chriſt. Pour ce qui eſt de la deuxieſme choſe dont nous ſommes en different, à peine pourriez vous produire deux ou trois Peres qui l'ayent affermée, & ie l'ay refutée par pluſieurs raiſons, auſquelles ie ne penſe pas que vous puiſſiez reſpondre: peut eſtre en trouuerez vous d'auantage qui affermeront la premiere. Mais ie vous ay fait voir que quand nous vous accorderons que

Rom. 12. 1.

Pag. 71.

Pag. 71.

que Melchiſedec à ſacrifié du pain & du vin vous n'aurez encore rien auancé pour la preuue du ſacrifice de la Meſſe & neantmoins ie ne me ſens pas obligé de vous l'accorder, quoy que quelques vns des Peres le diſent. Ie n'allegueray point pour raiſon (ce qui neantmoins eſt trop vray) que les Peres ont creu, ont enſeigné, diuerſes choſes que vous meſmes ne croyez pas; que ſouuent ils ſe contrediſent les vns aux autres; qu'ils ont eſté merueilleuſemẽt hardis à conuertir les Hiſtoires de l'Ancien Teſtament en figures & allegories; qu'en l'interpretation de l'Eſcriture vos Docteurs ne font point de difficulté de ſe departir quelques fois de leur opinion. Ie me contenteray de vous dire, que c'eſt vne queſtion de fait, & de fait arriué plus de deux mille ans auant la naiſſance des Peres, duquelpar conſequent ils ne ſont point teſmoins, & n'ont peu en ſçauoir autre choſe que ce qu'en dit l'Eſcriture; Or l'Eſcriture ne dit point que Melchiſedec ait ſacrifié du pain & du vin. Cela ne ſe peut recueillir d'aucune des circonſtances de l'hiſtoire: mes reſponſes comme ie croy vous l'ont monſtré clairement. Il y a bien plus: car l'Eſcriture

& la raiſon nous deffendent de croire qu'il ait ſacrifié le pain & le vin qu'il a donné à Abraham & aux gens qui eſtoiẽt auec luy. Ie commenceray, s'il vous plaiſt par l'Eſcriture. Si Melchiſedec auoit offert vn ſacrifice non ſanglant de pain & de vin, ſi en ce ſacrifice conſiſtoit l'ordre de Melchiſedec & ſa principale difference d'auec Aaron, ſi Ieſus Chriſt n'eſtoit dit Sacrificateur eternellement qu'a raiſon de la forme de ce ſacrifice. L'Apoſtre s'en fuſt il teu en l'Epiſtre aux Hebrieux, ou il traitte par expres cette matiere & eſpluſche treſ exactement tout ce qui eſt de la figure de Melchiſedec, & de la verité qui eſt en Ieſus Chriſt correſpondante à cette figure?

Le Catholique Romain.

Bell. l. 1. de Miſſa. cap. 6 pag. 729. c. d.

„ La principalle cauſe pour laquelle „ l'Apoſtre n'a point fait mention du ſa„ crifice de pain & de vin eſt tres no„ toire: c'eſt à ſçauoir pource que cela „ ne faiſoit rien à ſon propos, qui eſtoit „ de faire voir en la figure de Melchiſe„ dec l'excellence de Chriſt par deſſus „ tous les Sacrificateurs Leuites. Car les „ Hebrieux auſquels il eſcrit deferoyent „ beaucoup à la ſacrificature d'Aaron:

pour-

pourtant ſainct Paul leur allegue que « Melchiſedec, ſelon l'ordre duquel « Chriſt eſtoit Sacrificateur, à beni A- « braham, & en luy Aaron, & par con- « ſequent a eſté plus grand qu'Aaron : & « qu'il a prins les diſmes d'Abraham & « en luy d'Aaron, qui eſtoit lors és reins « d'Abraham, & par cela a eſté plus « grand qu'Aaron : car le ſouuerain Sa- « crificateur prend les diſmes des Sacri- « ficateurs inferieurs, finalement que « Melchiſedec a eſté en quelque ſorte « eternel, veu que l'Eſcriture ne nous « décrit ny ſa naiſſance ny ſa mort : « toutes leſquelles choſes cõcernẽt l'ex- « cellence de Chriſt, & pourtant ont « deu eſtre mentionnées : mais qu'il ait « offert du pain & du vin, cela ne fait « rien manifeſtement pour l'excellence « ni de Melchiſedec ni de Chriſt : & « pourtant ce n'eſt pas de merueille ſi « l'Apoſtre l'a obmis. «

Ioignez à cela que l'Apoſtre de « propos deliberé à teu l'oblation du « pain & du vin, de peur qu'il ne fuſt « contrainct d'expliquer le myſtere de « l'Euchariſtie, qui eſtoit trop haut pour « qu'ils le peuſſent comprendre : car ainſi « en parle il luy meſme au chap. 5. *duquel* «

„ Melchiſedec *nous auons long propos à*
„ *dire & inexplicable à declarer, attendu*
„ *que vous eſtes imbecilles à ouir*: & certes
„ puiſque l'Apoſtre expoſe entierement
„ toutes les choſes qui ſont dites de
„ Melchiſedec au liure de Geneſe, fors
„ ſeulement l'oblation du pain & du vin,
„ il ne ſéble pas qu'on puiſſe nier que par
„ ce propos inexplicable duquel les He-
„ brieux n'eſtoyent point capables, on ne
„ doiue entendre le Miſtere de l'Eu-
„ chariſtie. D'auantage les Anciens Grecs
„ (comme teſmoigne Ieroſme en l'E-
„ piſtre à Euagrius) diſoyent que Paul
„ auoit obmis quelque Sacrement de
„ Melchiſedec, & que c'eſtoit ce qu'il
„ appelle propos inexplicable, d'autant
„ qu'il eſcriuoit aux Iuifs infideles. Or
„ il eſt certain qu'a peine y a il vn autre
„ ſacrement qui ne puiſſe eſtre declaré
„ aux infidelles fors celuy de l'Eucha-
„ riſtie. A quoy ne contreuient point
„ que Chriſoſtome & Theophilacte en
„ l'argument de l'Epiſtre aux Hebrieux
„ veulent qu'elle ait eſté eſcrite aux Iuifs
„ fideles ; car elle a eſté eſcrite aux vns
„ & aux autres, ou bien certes elle a eſté
„ tellement eſcrite aux fideles, qu'ils
„ ont deu la communiquer aux infide-
„ les. Car pour cette cauſe l'Apoſtre em-

ploye vne grande partie de l'Epiſtre " à prouuer que Chriſt eſt le Fils de Dieu, " & l'vnique Docteur du monde. "

Le Proteſtant.

Des deux cauſes que vous alleguez pas vne n'eſt receuable, & toutes deux ſont contre vous? La premiere n'eſt point receuable pour pluſieurs raiſons. Premierement quand ie vous donneray que l'Apoſtre veut de l'excellẽce de Melchiſedec inferer l'excellence de Chriſt par deſſus les Sacrificateurs de la Loy: en cõſcience eſtoit il plus à propos pour l'excellence de Melchiſedec de nous dire *qu'il vint à la rẽcontre d'Abraham cõme il retournoit de la deffaite des Roys*, que non pas de nous dire qu'il ſacrifia du pain & du vin? ou pour lexcellence de noſtre Seigneur par deſſus les Sacrificateurs Leuites de nous dire *qu'il a eſté tenté de meſme que nous en toutes choſes, qu'auec grand cry & larmes il a offert prieres & ſupplications à celuy qui le pouuoit ſauuer de mort, qu'il a apprins obeiſſance par les choſes qu'il a ſouffertes*; pluſtoſt que de nous dire qu'il a inſtitué vn ſacrifice de ſon corps & de ſon ſang ſous les eſpeces de pain & de vin, pour eſtre celebré en l'Egliſe iuſques à la conſõmation du mõde?

Heb. 7. 1.

Heb. 5. 7.

Secondement il ne faut que lire cette Epiſtre pour voir que le but total de

l'Apoſtre n'eſt pas ſimplement de monſtrer l'excellence de noſtre Seigneur par deſſus les Sacrificateurs de la Loy, mais de traitter a plain fonds de la ſacrificature & du ſacrifice de noſtre Seigneur, pour faire voir en luy tous les ſacrifices de la Loy abolis & accomplis plainement. Pour cet effet il compare noſtre Seigneur auec Aaron au regard de ſa perſõne, vocation, ordre de ſacrificature, ſacrifice, nombre & efficace du ſacrifice, tant en ce qu'ils ont de ſemblable, qu'en ce qu'ils ont de diſſemblable? L'eſtabliſſement ou ordre de la ſacrificature Leuitique a eu comme ie diſois tantoſt des imperfections eſſentielles comme d'eſtre eſtablie par commandement de la Loy de Moyſe; d'eſtre ſeparée de la Royauté; d'eſtre donnée à Aaron & a ſes fils apres luy, ce qui emporte mortalité & ſucceſſion; d'obliger ceux auſquels elle eſt donnée à offrir tous les iours, non ſeulement pour les pechez du peuple, mais auſſi pour les leurs &c pour ſuppleer ces defauts & figurer autant qu'il eſtoit poſſible les perfections contraires, Dieu a auparauant ordonné Melchiſedec: de là vient que l'ordre de Melchiſedec ne conſiſte qu'en perfections & excellences par deſſus celuy d'Aaron.

3. Mais

3. Mais pour vous ſerrer de plus pres vous ne ſçauriez nier que l'Apoſtre ne parle amplement du ſacrifice de la Croix, voire en traittant de la ſacrificature de Chriſt ſelon l'ordre de Melchiſedec, quoy? l'Apoſtre traittant de l'ordre de Melchiſedec, il aura eſté à propos de parler du ſacrifice qui n'eſt point ſelõ l'ordre de Melchiſedec: & il n'aura point eſté à propos de faire mention du ſacrifice qui eſt ſelõ l'ordre de Melchiſedec? vous ne ſçauriez nier que l'Apoſtre par le 14. de Geneſe n'expoſe le paſſage du Pſal. 110. contenant la vocation de noſtre Seigneur à la charge de Sacrificateur, *l'Eternel a iuré & ne s'en repentira point, tu es Sacrificateur eternellement à la façon de Melchiſedec*: car il n'y a mot en ce paſſage qu'il ne peſe, & dont il ne tire quelque concluſion', neſtoit-il donc point totalement à propos de faire au moins vne fois, mention de ce ſacrifice, ſans le regard duquel (ſi on vous croit) noſtre Seigneur ne peut eſtre dit ny Sacrificateur eternellement ny ſacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec? Vous ne ſçauriez nier que l'Apoſtre ne recueille de la figure de Melchiſedec les differences qui ſont entre l'ordre de Ieſus Chriſt & celuy d'Aaron, pour

pour prouuer que la ſacrificature à eſté tranſportée, & il n'aura point eſté à propos de toucher la principale difference qui eſt (ſi on vous croit) entre l'ordre d'Aaron & l'ordre de Melchiſedec? vous ne ſçauriez nier encores que l'Apoſtre ne vueille en cette Epiſtre prouuer aux Hebrieux qu'ils doiuent laiſſer là la ſacrificature, & les ſacrifices de la Loy pour ſe tenir à la ſacrificature & au ſacrifice de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et il n'aura point eſté à propos de leur faire mention de cette ſacrificature, de ce ſacrifice qui en l'Egliſe Chreſtienne doit tenir la place de ces Anciens là iuſques à la fin du monde? il les deſtournera de la ſacrificature & des ſacrifices Leuitiques, & il ne ſera point a propos de leur faire mention de la ſacrificature, du ſacrifice auquel doreſnauant ils doiuent auoir recours, & ſans lequel la religion Cheſtienne ne peut ſubſiſter? O que pleuſt à Dieu que vous vouluſſiez eſcouter voſtre conſcience, au moins cedez à voſtre propre argument.

4. Ne vous ſouuient il point que tantoſt vous argumentiez ainſi contre moy? *Pag. 35.*

„ *Puiſque l'Eſcriture en tant de lieux nous*
„ *deſcrit la ſacrificature de Melchiſedec com-*
„ *me differente de celle d'Aaron, & treſ-*

ſembla-

ſemblable à celle de noſtre Seigneur, pour vray elle a deu quelque part nous apprendre quel a eſté le ſacrifice de Melchiſedec: car la ſacrificature eſt ordonnée pour le ſacrifice, & ſi on ignore le ſacrifice on ignore quant & quant la ſacrificature. Ie me ſers de cét argument en trois façons contre vous. Premierement, ſi l'Eſcriture, pource qu'elle nous parle de la ſacrificature de Melchiſedec comme differente de celle d'Aaron, & treſſemblable à celle de noſtre Seigneur, à deu quelque part nous apprendre quel a eſté le ſacrifice de Melchiſedec; par meſme raiſon, & en plus forts termes, puis qu'elle nous décrit la ſacrificature de noſtre Seigneur comme n'eſtant point ſelon l'ordre d'Aaron, mais ſelon l'ordre de Melchiſedec, elle a deu quelque part nous apprendre quel a eſté le ſacrifice de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec: or elle ne nous la point apprins ſi ce n'eſt en cette Epiſtre: car hors cette Epiſtre elle ne nous parle de Melchiſedec qu'en deux lieux, au 14. de Geneſe & au Pſal. 110 Au 14. de Geneſe elle ne nous parle point de noſtre Seigneur. Au Pſal. 110. elle nous dit ſimplement que noſtre Seigneur eſt Sacrificateur eternellement ſelon

ſon l'ordre de Melchiſedec. Or eſt-il qu'en cette Epiſtre vous confeſſez que l'Apoſtre ne fait point mention de l'oblation non-ſanglante en formede pain & de vin : faut donc que vous confeſſiez en vertu de voſtre propre argument, que l'oblation non ſanglante en l'eſpece de pain & de vin n'eſt point le ſacrifice de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec.

Secondement ſi l'Eſcriture à deu quelque part nous apprendre quel a eſté le ſacrifice de Melchiſedec, ou conſiſte ſon ordre, & ſa principale difference d'auec Aaron, & ſimilitude auec noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, n'y ayant lieu en toute l'Eſcriture ou l'ordre de Melchiſedec ſoit confronté auec l'ordre d'Aaron, ou les differences qui ſont entre ces deux ordres ſoyent appliquées à noſtre Seigneur, ou il ſoit traitté ſi amplement, ſi expreſſement, ſi clairement, ſi exactement, de la ſacrificature, tant de Melchiſedec, que de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec, qu'en cette Epiſtre aux Hebrieux, ie dy qu'il n'y a lieu ou l'Eſcriture ait deu pluſtoſt nous declarer quel à eſté le ſacrifice, tant de Melchiſedec que de Chriſt, ſelon l'ordre de

Melchi-

Melchiſedec, qu'en l'Epiſtre aux Hebrieux.

Finalement n'eſt il point a propos, ains neceſſaire de faire mention de ce qui eſtant ignoré tire auec ſoy l'ignorance de ce qu'on traitte? or vous ne ſçauriez nier que l'Apoſtre en cette Epiſtre ne traitte tres-exactement de la ſacrificature de Melchiſedec, & de celle de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec: comment donc pouuez vous dire qu'il n'a point eſté à propos de faire mention de ce ſacrifice, lequel ſi on ignore, vous maintenez qu'on ignore quant & quant leur ſacrificature?

Pour continuer la ſuitte de mes raiſons, & vous monſtrer que cette premiere cauſe que vous alleguez du ſilence de l'Apoſtre fait contre vous. Si le but de l'Apoſtre eſtoit de monſtrer l'excellence de la ſacrificature de noſtre Seigneur par deſſus celle des Leuites, à cela venoit fort à propos le ſacrifice ſelon l'ordre de Melchiſedec: car il eſt (ce diſiez vous tantoſt) beaucoup plus excellent que tous les ſacrifices qu'offroyent iadis les Leuites.

De plus, ce ſacrifice que vous attribuez a Melchiſedec a eſté, ou plus excellent

cellent que ceux d'Aaron, ou moins. Si plus : il faiſoit au propos de l'Apoſtre. Si moins; encores eſtoit a propos d'en parler pour leuer vn ſcrupule tout manifeſte: car on pouuoit repartir à l'Apoſtre, qu'autant que les actions de benir & prendre les diſmes releuoyent Melchiſedec par deſſus Aarõ, autant ſon ſacrifice le raualoit au deſſous: voire d'autant plus que le ſacrifice eſt bien plus intime à la ſacrificature que les actions de benir & de prendre les diſmes, & qu'on doit pluſtoſt iuger de l'excellence de la ſacrificature par la fonction du ſacrifice qui eſt la fin pour laquelle elle eſt ordonnée que non pas par des actions qui luy ſont accidentelles & qui peuuent ſe faire par d'autres que par des Sacrificateurs. Si on dit que ce ſacrifice eſtoit plus excellent mais que ſon excellence n'eſtoit pas euidente, c'eſt dire qu'il faiſoit au propos de l'Apoſtre de mettre en euidence l'excellence de ce ſacrifice. Defait, pourquoy nous prouuer tant l'excellence de la ſacrificature de noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec ſinon pour nous faire comprendre l'excellence du ſacrifice qu'il a offert en cette qualité?

Cette raiſon me met en l'eſprit vn argument

gument principal contre voſtre doctrine auquel ie ne penſe pas que perſonne puiſſe reſpondre. Ie l'ay deſia touché vne fois ou deux : vous me permettrez, s'il vous plaiſt de l'eſtendre vn peu d'auantage.

Ie preſuppoſe que le ſacrifice de ſimple pain, tel que vous l'attribuez à Melchiſedec, eſt moins excellent que le ſacrifice des beſtes qu'Aaron offroit anciennement. Si vous le niez ie vous conuaincray par voſtre propre confeſſion, par l'Eſcriture, & par la raiſon. Par voſtre propre confeſſion : car outre que le Cardinal Bellarmin (des parolles duquel vous vous eſtes ſerui iuſqu'ici) a eſcrit que *ſi en la Meſſe on ne ſacrifioit que du ſimple pain, l'Egliſe auroit vn ſacrifice inanimé, & beaucoup plus vil que ceux qu'auoyent anciennement les Iuifs*, vous m'auez dit tantoſt qu'Aaron offroit auſſi des ſacrifices non-ſanglans de pain & de vin, *mais comme parties & ſaulſes des ſacrifices ſanglans, & non comme principaux ſacrifices*. Or vous ſçauez que la partie eſt touſiours moins excellẽte que ſon tout, que la viande auec la ſauſſe vaut mieux que la ſaulſe ſeule, que le ſacrifice principal doit eſtre plus excellẽt que le moins principal. A voſtre confeſſion ie ioins le teſ-

Bell l. 1. de Miſſ. c. 27. p. 792. c. & lib. 3. de ſacr. Euch. c. 9. p. 540. b.

pag. 54.

moignage de Dieu meſme, qui au ch. 5. du Leuitique requiert du pecheur en ſacrifice pour le peché vne menuë beſte, en deffaut d'vne menuë beſte deux tourterelles ou deux pigeonneaux, en defaut de deux tourterelles ou deux pigeonneaux la dixieſme partie d'vn epha de farine; teſmoignage qu'il eſtime le ſacrifice non ſanglant pour le peché moins que le ſanglant, puis qu'il ne s'en contentoit que lors que le pecheur n'auoit pas le moyen d'en fournir de ſanglant. Ce qui ſemble meſme nous auoir voulu donner à entendre des le commencement du monde; quand il a eu eſgard au ſacrifice ſanglant d'Abel, & n'a point eu d'eſgard au ſacrifice non-ſanglant de Cain. La raiſon y eſt claire: car vne beſte, pour exemple, vn beuf ou vn mouton, vaut mieux qu'vn morceau de pain, vne victime douée d'ame & de ſentiment eſt plus excellente qu'vne victime qui n'a ny ame ni ſentiment, vn ſacrifice ou la victime qu'on immole ſent de la douleur eſt ſans doute plus excellent que celuy ou elle ne ſent rien pour-tout: joint que ſi les ſacrifices anciens eſtoyent inſtituez pour figurer la mort de noſtre Seigneur, comme vous m'auez-

ues dit au cõmencement, & eſt trés-vray; ſans doute ceux là ont eſté plus excellens qui ont mieux repreſenté, & plus au vif, la mort de noſtre Seigneur : tel qu'à eſté entr'autres ce ſolénel ſacrifice qu'Aaron offroit le iour des propitiations, auec lequel l'Apoſtre confere le ſacrifice de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt comme auec ſa principale & plus excellente figure, és chap. 9. & 10. de ſon Epiſtre aux Hebrieux. Ie preſupoſe d'autre coſté que le ſacrifice de Melchiſedec, (poſé qu'il ait eu vn ſacrifice propre à luy & auquel ait conſiſté ſon ordre) à eſté infalliblement plus excellent que le ſacrifice propre à l'ordre d'Aaron, pour le moins il na pas eſté moins excellent : vous m'auez aſſez donné à entendre que vous ne le voulez pas nier. Defait, n'eſt il pas plus clair que le iour que le ſacrifice auquel conſiſte l'ordre de Melchiſedec doit eſtre plus excellent que celuy auquel cõſiſte l'ordre d'Aaron, puiſque l'ordre de Melchiſedec eſt ſans comparaiſon plus excellent que celuy d'Aaron ? & ſi le ſacrifice eſt la fin pour laquelle la ſacrificature eſt ordonnée, comme vous me diſiez tantoſt, & c'eſt la verité, faut de neceſſité que la plus excellente ſacrifica- Pag. 33. Pag. 35.

ture ſoit ordonnée pour le plus excellent ſacrifice: or il conſte que la ſacrificature de Melchiſedec eſt beaucoup plus excellente que celle d'Aaron; faut donc qu'elle ait eſté ordonnée pour vn ſacrifice plus excellent. De vray il n'y a point d'apparence que la ſacrificature de Melchiſedec plus excellente, ait eſté eſtablie pour offrir des ſacrifices moins excellens, & celle d'Aaron, moins excellente, ait eſté eſtablie pour offrir des ſacrifices plus excellens. De ces deux propoſitions tres certaines ainſi prouuées reſulte cet argument; le ſacrifice de Melchiſedec a eſté plus excellent que celuy d'Aaron: le ſacrifice non ſanglant de pain & de vin n'a pas eſté plus excellent que le ſacrifice ſanglant d'Aaron, (au contraire il a eſté moins excellent) donc le ſacrifice non-ſanglant de pain & de vin n'a pas eſté le ſacrifice de Melchiſedec. Deſnoüez ce nœud ſi vous pouuez, cependant ie m'en vay eſplucher la ſeconde cauſe que vous alleguez du ſilence de l'Apoſtre.

Elle eſt auſſi peu receuable que la premiere & fait encore plus contre vous. L'Apoſtre, dites vous, a de propos deliberé obmis l'oblation du pain & du vin de peur

qu'il ne fuſt cõtraint d'expoſer le Myſtere de l'Euchariſtie. En premier lieu vous me faites plaiſir de deſauouër ce que vous me diſiez n'agueres en ces termes. *Le meſme Apoſtre* (Heb. 8) *declarant par apres la victime que Chriſt offre maintenant aſſiduellement, adiouſte que ce n'eſt pas quelque choſe de terrien, comme brebis & bœufs, mais quelque choſe de celeſte, à ſçauoir la treſſaincte Euchariſtie.*

2. En apres, quand l'Apoſtre citant l'hiſtoire de Melchiſedec du 14. de Geneſe n'en euſt point retranché ces mots, *apportant pain & vin*, euſt il pour cela eſté contraint d'expliquer le Myſtere de l'Euchariſtie? ou s'il euſt dit ſimplement que cõme Melchiſedec auoit ſacrifié du pain & du vin, ainſi noſtre Seigneur auoit inſtitué vn ſacrifice en l'eſpece de pain & de vin, pour eſtre celebré en l'Egliſe iuſques à la fin du monde, euſt il pour cela eſté contrainct d'expliquer le Myſtere de l'Euchariſtie?

3. Mais pourquoy obmettre le ſacrifice de Melchiſedec de peur d'eſtre contraint d'expliquer le Myſtere de l'Euchariſtie, puiſque deſia il y eſtoit obligé par toute raiſon, s'il euſt eſté de voſtre croyance, comme ie viens de vous faire voir?

car, ſi le ſacrifice de la Meſſe eſt tel que noſtre Seigneur n'eſt Sacrificateur ny eternel, ny ſelon l'ordre de Melchiſedec qu'au regard d'iceluy, que c'eſt le ſacrifice propre du Nouueau Teſtamẽt, que les ſacrifices de la Loy n'ont eſté abolis quepour luy faire place, qu'en luy ils ont eu leur accompliſſement, qu'il a eſté ſubſtitué en leur place pour touſiours, entreprendre de nous declarer la ſacrificature de Chriſt ſelon l'ordre de Melchiſedec, l'eternité de ceſte ſacrificature, l'abolition des ſacrifices de la Loy, le ſacrifice du Nouueau Teſtament qui a reſpondu aux Anciens & auquel ils ont cedé comme la figure à la verité, l'ombre au corps, n'eſtoit ce pas ſuffiſamment s'obliger à parler du ſacrifice de la Meſſe?

4. Mais pourquoy l'Apoſtre auroit il eu peur d'eſtre obligé a expliquer le Miſtere de l'Euchariſtie? *Il eſtoit* dites vous, *trop haut pour que les Hebrieux auſquels il eſcriuoit, le peuſſent comprendre*: à peine puis je croire que vous parliés à bon eſcient. 1. Car y à il apparence que ce Myſtere ait eſté trop haut pour eſtre traitté en cette Epiſtre, qui eſt vn des plus hauts & difficilles liures de toute l'Eſcriture? 2. Que ſi l'Apo-

l'Apoſtre n'a rien voulu coucher en cette Epiſtre que ceux auquels il eſcrit ne peuſſent comprendre, faut bien qu'ils fuſſent plus capables que le commun peuple d'auiourd'huy, auquel vous ne croyés pas pour ſon incapacité qu'on doiue permettre la lecture de cette Epiſtre en ſa langue: meſmes que pluſieurs Peres & gens doctes, qui n'ont peu comprendre tout ce qui eſt contenu en cette Epiſtre: D'où vient donc qu'aujourd'huy le commun peuple n'a les oreilles battuës d'autre choſe que du ſacrifice de la Meſſe? aura il eſté trop haut pour ceux auſquels l'Epiſtre aux Hebrieux n'eſtoit pas trop haute, Et il ne ſera point trop haut pour ceux auſquels l'Epiſtre aux Hebrieux eſt trop haute?

3. Si lors les Hebrieux fuſſent allés tous les iours à la Meſſe, s'ils en euſſent fait dire pour eux, & pour leurs parens trepaſſés, ne plus ne moins qu'auiourd'huy, euſſe eſté vn Myſtere trop haut pour eux, & dont il n'euſſent pas eſté capables d'entẽdre ſeulemẽt le nom? a voſtre dire donc le ſacrifice de la Meſſe eſtoit vne choſe innoüie & incognuë aux Hebrieux & dõt il ne ſleur falloit pas parler, biẽ qu'ils fuſſent Chreſtiens depuis vn long-tẽps & euſſent ſouffert auec ioye, nõ ſeulemẽt des oppro-

bres

bres, mais meſmes le rauiſſement de leurs biens pour le Nom de Chriſt, comme l'Apoſtre luy meſme leur en rend teſmoignage. 4. Mais à quand eſt ce que l'Apoſtre leur reſeruoit l'explication de ce pretendu Myſtere, ou comment entreprenoit-il de leur enſeigner la religion Chreſtienne, ſans leur parler de ce ſacrifice, ſans lequel la religion Chreſtienne (dites vous) ne peut ſubſiſter? ne faut maintenant vous eſtonner ſi n'ayans autre doctrine que celle des Apoſtres, & n'eſtans pas plus capables que les Hebrieux, nous ne pouuons comprendre ce pretendu Myſtere.

Ouy mais l'Apoſtre luy meſme nous dit que ce Myſtere ne ſe peut declarer, *duquel* (dit-il) *nous auons long propos & inexplicable a declarer, attendu que vous eſtes imbecilles à ouïr.* Vous ioüez vous, ou ſi vous parlez a bon eſcient? 1. En quelle conſcience pouuez vous faire fort ſur le mot *inexplicable*, duquel vous ſçauez bien que l'Apoſtre n'a point vſé, & que c'eſt vne des fautes de voſtre vieille verſion d'auoir tourné *inexplicable* pour *difficile à declarer*? 2. De vray, vous ne voudriés pas dire que ce Myſtere fuſt à proprement parler inexplicable: Car ſi on ne peut faire mention ni du ſacrifice de Melchiſedec, ni du ſacrifice

crifice de la Meſſe ſans eſtre contraint d'expliquer ce Myſtere, & ſi ce Myſtere eſt inexplicable, commẽt par faire tant de mention du ſacrifice de Melchiſedec & du ſacrifice de la Meſſe, vous contraignés-vous à expliquer ce qui eſt inexplicable? ou comment entreprenés-vous d'expliquer ce que pour ne pouuoir eſtre expliqué l'Apoſtre n'a pas oſé ſeulement nommer? 3 Ioint que vous faites l'Apoſtre ſe contredire ridiculement en vne meſme ſentence, & declarer aux Hebrieux que ce qu'il à a leur dire il ne la pas à leur dire; Car en diſant, *duquel nous auons long propos a dire*, il teſmoigne qu'il à a leur en parler, & adiouſtant que ce propos eſt *inexplicable a declarer*, il teſmoigne qu'il n'a point à leur en parler. 4. dauantage, vous voulés que l'Apoſtre appelle ce propos *inexplicable* pource qu'il eſtoit trop haut pour les Hebrieux: or vous ſcaués que l'Apoſtre en rend vne raiſon toute contraire, *d'autant*, dit il, *que vous eſtés deuenus pareſſeux à ouyr*; declarant aſſez par là que s'il euſſent eſtés prompts & diligens à ouyr, non ſeulement il n'euſt point eſté trop haut pour eux, mais meſmes il n'euſt point fallu ni beaucoup de parolles ni beaucoup de peine pour le leur expli-

quer: de vray, à vn auditeur eſueillé & qui a grand enuie d'aprendre, il ne faut qu'vn demi mot, au lieu qu'a vn auditeur laſche, tardif, n'onchalent, & qui n'a nulle enuie d'eſcouter ny d'apprendre, on ne peut rien faire comprendre qu'auec beaucoup de parolles & de peine. 5. De la vient que l'Apoſtre employe le reſte de ce chapitre & tout le chapitre 6. en reprehenſions & exhortations meſlées de menaces & de promeſſes, pour reſueiller les Hebrieux de pareſſe & reſchauffer en eux le deſir de s'dauancer; puis les ayant ainſi preparés à attention, il retourne à Melchiſedec, & leur tient ce long & difficille propos qu'il leur auoit promis, employant à cela les chap. ſuiuans 7.8.9. & 10. ce qui eſt ſi clair qu'on ne le ſçauroit nier ſans manifeſte, ou ignorance ou malice. Car quand à ce que vous remarqués que *l'Apoſtre expoſe entierement toutes les choſes qui ſont dites de Melchiſedec fors ſeulement l'oblation du pain & du vin*, ne deués-vous pas par là recognoiſtre que c'eſt parce que cette oblation à eſté nulle, que c'eſtoit vn diſner, & non vn ſacrifice, qui ne faiſoit rien ny pour l'ordre de Melchiſedec ny pour la ſacrificature de N. Seigneur ſelõ l'ordre de Melchiſedec? Que ſi quel-

ques Anciens Peres Grecs ont dit que l'Apoſtre appelle ce propos *inexplicable* d'autant qu'il eſcriuoit certe Epiſtre aux Iuifs infidelles, ou certes d'autant qu'il vouloit qu'elle fuſt monſtrée aux Iuifs infidelles, les faudra-il croire pluſtoſt que l'Apoſtre meſme, qui nous dit expreſſemẽt que c'eſt *d'autant que les Hebrieux eſtoit deuenus laſches a ouyr, & qu'au lieu qu'ils deuoient eſtre docteurs, veu le temps, ils auoient derechef beſoin qu'on leur enſeignaſt quels ſont les rudimens du commencement des parolles de Dieu.* Les tiltres que l'Apoſtre donne a ceux auſquels il eſcrit ne peuuent conuenir aux infidelles. Car il les appelle *freres ſaincts*, dit qu'ils ſont *participans de la vocatiõ celeſte*, qu'ils ſont *participans de Chriſt*, qu'ils ont eſté *illuminés*, qu'ils ont *ſouſtenu vn grand combat de ſouffrances*, qu'ils ont *eſté participans de l'affliction de ſes liens*, qu'ils ont eſté *eſchafaudez deuant tous par opprobres & tribulations*, qu'ils ont *receu auec ioye le rauiſſement de leurs biens, ſachans bien qu'ils auoyent vne meilleure cheuance és Cieux & qui eſt permanẽte*, bref il leur attribuë des bõnes *œuures*, & vn *trauail de charité que Dieu ne pourra mettre en oubli*. Les reprehenſions auſſi & exhortations qu'il leur addreſſe ne peuuent conuenir qu'à

Heb. 5. 11.

Heb. 3. verſ. 1. & 14.

Heb. 10 32. 33. 34.

Heb 6. 10.

ceux

ceux qui ont fait desia profession de la verité : car il les reprend, non de n'auoir point creu, mais de ce *qu'au lieu qu'ils deuroyẽt estre hommes faits ils n'estoyent encore que petits enfans en Christ*, de ce que *quelques uns d'entr'eux prenoyent vne coustume de s'absenter de leurs sainctes assemblées*, de ce qu'ils se *descourageoyent pour les persecutions*. Il ne les exhorte point à embrasser l'Euangille, a faire profession de la verité, mais il les exhorte à *poursuiure constamment la course proposée, à ne se lasser point, à retenir ferme leur profession*, à ne se *reuolter point*, à *obeyr à leurs conducteurs & ensuiure leur foy, à laisser la parolle qui donne commencement de Christ, & tendre à la perfection* &c. Finalemẽt, s'il eust escrit cette Epistre pour les Iuifs infidelles, il y eust traitté de la parolle qui donne commancement de Christ & non de celle qui est pour la perfection, il ny eust pas aussi traitté de l'abolition de la Loy & des sacrifices Leuitiques: car c'est la doctrine du Nouueau Testament qui a esté enseignée le plus tard, & dont à grãd peine les Iuifs fidelles ont esté capables comme il appert du liure des Actes. Puis donc que tout ce que l'Apostre dit de ceux ausquels il escrit, tous les

Heb. 5. 12.
Heb. 10. 25.
Heb. 12 4. 5.
Heb. 12 1. 3.
Heb. 4. 14.
Heb. 3. 12.
Heb. 13 17.
Heb 6. 1.
Chap. 11. & 15. & 21.

les tiltres qu'il leur donne, les reprehentions & exhortations qu'il leur adreſſe, le ſuiet qu'il leur traitte, ne conuient ſinon à ceux qui ont deſia fait profeſſion de l'Euangille, puiſque il ne leur commande point de communiquer cette Epiſtre aux infidelles comme il commande aux Colloſſiens de communiquer l'Epiſtre qu'il leur eſcrit aux Laodiceens, *faites que cette Epiſtre ſoit auſſi leuë en l'Egliſe des Laodiceens* & aux Theſſaloniciens de communiquer la leur à tous les Saincts, *ie vous adiure par le ſeigneur que cette Epiſtre ſoit leüe à tous les ſainct Freres*, puiſque en leur cõmandant de ſaluer tous les saincts il ne leur fait mention quelconque des infidelles, comment pouuez vous affermer *qu'il a eſcrit aux Iuifs infidelles ou bien certes aux fidelles pour la communiquer aux infidelles*, monſtrant aſſez par voſtre irreſolution que ce ſont conjectures de voſtre inuention ? encore que quand l'Apoſtre auroit eſcrit aux Iuifs infidelles qu'auriez vous gaigné. Ne tenez vous pas que noſtre Seigneur traitte du Sacrement de l'Euchariſtie au 6. chap. de l'Euangile ſelon ſainct Iean ? Or vous ne ſçauriez nier que le Seigneur n'adreſſe là ſon propos aux Iuifs infidelles: car luy meſ-

meſmes le teſmoigne au verſ. 36. pourquoy dõc l'Apoſtre euſt il eu peur d'imiter noſtre Seigneur & de parler à ſon exẽple du Sacremẽt de l'Euchariſtie aux Iuifs infidelles ? ainſi l'argument que i'ay tiré de l'Epiſtre aux Heb. demeure inuincible.

A *l'Eſcriture* ie join la *raiſon*. vous m'auez prouué au commancement que tout ce qui eſt offert à Dieu en ſacrifice doit neceſſairement eſtre changé & deſtruit, non ſeulement quant à ſon vſage, mais auſſi quant à ſa ſubſtance. Si donc Melchiſedec a ſacrifié le pain & le vin qu'il a donnez à Abraham & a ſes ſoldats, faut qu'auparauant que de les leur donner il les ait deſtruits, non ſeulement quant à leur vſage, mais auſſi quand à leur ſubſtance: ce n'a donc pas eſté du pain & du vin qu'il leur a donné : car ce qui n'a plus ni l'vſage, ni la ſubſtance du pain n'eſt plus du pain. Ioignez à cela qu'on ne ſçauroit comprendre, ou, quand, & comment cette deſtruction s'eſt peu faire?

Vaſq. in 3 partẽ. Thom. tom. 3. q 83. diſp. 210. art 1. c. 3.

Le Catholique Romain.

„ Pour ce qui eſt du pain la choſe n'eſt
„ pas difficile. Quel eſtoit le change-
„ ment du pain qu'on ſacrifioit, on le
„ void clairement Leuit. 2. 4. la Dieu
„ parle ainſi, *quand tu preſenteras ſacrifi-*

ce de fleur de farine cuite au four, ce ſeront pains ſans leuain peſtris auec de l'huille. Cette ſorte donc de ſacrifice ſe changeoit par ſa coction faite au four, & les Sacrificateurs ne s'employoyent pas moins à ce Miniſtere de cuire les pains qu'à celuy de tuer & egorger les beſtes, leſquelles par vne telle occiſion eſtoyẽt ſacrifiées de ce meſme ſacrifice fait au four eſt parlé Leuit. 7. & 24. au meſme chapitre eſt faite auſſi mention d'vn ſacrifice fricaſſé en la paeſle, en laquelle ſe faiſoit ſon changement.

Pour ce qui eſt du ſacrifice de vin que Melchiſedec a offert, la choſe n'eſt pas ſi claire. Neantmoins Melchiſedec l'a peu offrir en l'vne de ces deux manieres: ou à par ſoy, & non comme aſperſion ou ſaulſe de l'autre ſacrifice, de maniere qu'il ait eſté changé, & par conſequent, ſacrifié auãt que d'eſtre offert: ou bien en ſorte qu'il ait offert le vin enſemble auec le pain mais par forme d'aſperſion & de ſaulſe. or on ſcait aſſez comment le vin eſtoit chãgé lors qu'il eſtoit offert pour aſperſion: car on le reſpandoit ſur les choſes leſquelles on offroit, & eſtoit changé enſemble auec elles.

Si ie comprens bien voſtre intention vous voulez qu'Aarõ & Melchiſedec ayẽt ſacrifié du pain en le faiſant cuire au four; & pource qui eſt vin, vous dites qu'il à peu eſtre offers en deux manieres; mais vous ne nous dites point en laquelle de ces deux manieres il a eſté offert. vous dites qu'il à peu eſtre offert a part ſoy, & non comme aſperſion ou ſaulſe de l'autre ſacrifice, aſçauoir, du pain; Mais vous ne nous dites point nettement, s'il a eſté offert en cette façon, comment il a peu eſtre changé & deſtruit, il ſemble neantmoins que vous voulez donner à entendre que ça eſté lors que le raiſin, dont il à eſté eſpraint, à eſté foulé au preſſoir. Vous dites encores que le vin a peu eſtre offert enſemble auec le pain par forme d'aſperſion & de ſaulſe, c'eſt a dire (comme je le recueille de vos parolles) en le reſpandant ſur le pain lors qu'on le faiſoit cuire au four, qui ſont toutes manieres de ſacrifier de nouuelle inuention, & dont il ne ſe trouue trace quelconque, que ie ſçache, ni dans l'Eſcriture, ni dans les autres autheurs, ni entre les Iuifs, ni entre les Gentils.

Car quand au paſſage du Leuit. 2.

que

que vous alleguez, il fait contre vous, Dieu y diſtinguant manifeſtement les actions de ceux qui apportoyent leurs oblations au Sacrificateur, d'auec celles du Sacrificateur qui les offroit à Dieu. Quant aceux qui apportoyent leur oblation au Sacrificateur, il leur declare quelle doit eſtre la matiere de leur ſacrifice, ſoit qu'ils le veullent offrir de choſes cuites au four, ou ſur le gril, ou en la paeſle. s'ils veullent offrir des choſes cuites au four, il requiert d'eux que ce ſoyent pains ſans leuain, qu'ils ſoyent de fine farine, qu'ils ſoyent peſtris en huile, & qu'ils les apportent ainſi appreſtés au Sacrificateur, *puis* (dit-il verſ. 8) *tu apporteras le gaſteau qui ſera fait de ces choſes là au Sacrificateur, lequel l'apportera vers l'Autel, & le Sacrificateur enleuera le memorial d'iceluy, & le fera fumer ſur l'Autel, pour offrande faite par feu en ſoüefue odeur à l'Eternel.* D'ou appert que ce n'eſtoit pas le Sacrificateur qui peſtriſſoit la farine & la faiſoit cuire au four, mais qu'on luy apportoit le gaſteau tout appreſté, & lors il l'offroit en ſacrifice l'apportant à l'autel, eſleuant le memorial d'iceluy ſur l'autel, & le faiſant fumer en le bruſlant au feu.

La raiſon ne vous eſt pas moins contraire

traire que l'Eſcriture. Vous m'aués dit que ſacrifier vne choſe eſtoit la changer & deſtruire & qant a ſon vſage & quant a ſa ſubſtance, or, ie vous prie, cuire du pain au four, tirer du vin au preſſoir, eſt-ce les deſtruire ? leur oſter l'vſage & la ſubſtance de pain & de vin ? n'eſt-ce pas au contraire les faire pain & vin ? leur donner auec la ſubſtance l'vſage de pain & de vin ? les Sacrificateurs s'employoyent à tuer & egorger les beſtes, pource qu'en cela conſiſtoit leur deſtruction & en leur deſtruction le ſacrifice, au moins en partie. Mais ou aués-vous trouué qu'ils fuſſent à la boulengerie occupez a faire cuire les pains & gaſteaux que chaque particulier offroit ? ou au preſſoir a faire le vin que chaque particulier vouloit offrir tout le long de l'année ?

Ioïgnés à cela que ſi cuire du pain au four & faire du vin au preſſoir a eſté les ſacrifier, le four a eſté l'autel au regard du pain qui y a eſté ſacrifié & le preſſoir l'autel au regard du vin: car on ne peut ſacrifier ſans autel. Faut dire le meſme de la paeſle & du gril au regard des choſes cuites en la paeſle & ſur le gril leſquelles on ſacrifioit : or ie ne ſçaurois m'imaginer que vous puiſſiés croire vne choſe ſi eſloignée de toute raiſon

ſon, que des fours, des preſſoirs, des paeſles, des grils ayent eſté des autels a proprement parler, car vous n'ignorés pas que pour des ſacrifices proprement dits, tels qu'eſtoyent ceux d'Aaron, & celuy que vous attribuez à Melchiſedec n'ayent eſté neceſſaires des autels proprement ainſi appelés. Certes Dieu auoit fait mettre vn autel à l'entrée du tabernacle pour offrir deſſus toutes ſortes de ſacrifices tant ſanglans que non ſanglants, auec deffenſes de faire ſacrifice ailleurs Mais de four ny de preſſoir il ny en auoit point.

Bell 1. de miſſa cap. 2. Vaſq. in 3. part. thom. tom. 3. q 82. diſp. 220 art. 1. cap. 1.

deut. 12 13. 26. 27. Ioſ. 22.

Adjouſtez à cela que ſi le ſacrifice s'eſt fait en cuiſant le pain au four, ce n'a pas eſté le pain qui a eſté ſacrifié à parler proprement, mais la paſte ou la farine? & ſi le ſacrifice s'eſt fait au preſſoir, ce n'a pas eſté le vin qui a eſté ſacrifié; mais le raiſin car ce n'a pas eſté le pain qui a eſté changé & deſtruit au four, mais la paſte: ni le vin qui a eſté changé & deſtruit au preſſoir, mais le raiſin.

Il y a plus, car Melchiſedec euſt cuit ce pain au four, & fait ce vin au preſſoir, ou au meſme lieu auquel il a rencontré Abraham, ou à la maiſon: ſi au lieu ou il a rencontré Abraham, faut qu'il y ait fait

baſtir des fours, qu'il les ait fait chauffer, & qu'en ſuitte il ait fait cuire du pain, qu'il y ait fait faire vn preſſoir, fouler le raiſin, & tirer du vin? choſes eſloignees de toute apparence, Et qui demandent plus de temps que ne porte la rencontre de gens qui paſſent chemin, & qui s'accordent mal auec l'Eſcriture, laquelle ne dit pas que Melchiſedec fit en cet endroit là cuire du pain, mais qu'il *apporta* du pain; non qu'il fit du vin, mais qu'il *apporta* du vin. Si ça eſté à la maiſon qu'il à fait cuire au four ce pain, & preſſeoirer ce vin, premierement cela ne s'accorde pas auec ce que vous me diſiez au commencement, que le mot qui eſt icy tourné *apporta* ſignifie apporter vne hoſtie à ce qu'elle ſoit immoléo: car ainſi Melchiſedec l'aura apportée non pour l'immoler, mais apres l'auoir immolée, puis apres cela ne s'accorde pas auec l'hiſtoire; car, l'expedition d'Abraham ayant eſté extrement prompte & ſoudaine, il a fallu que Melchiſedec ſoit parti pour aller audeuant de luy auſſitoſt apres qu'il à apprins la nouuelle de ſa victoire & de ſon retour, autrement il ne l'euſt pas rencontré encores en chemin. Comment donc à t'il eu le loiſir de faire du pain au four & du vin au preſſoir tout

expres

expres pour les porter à Abraham, à deſſein de le rendre participant d'vn tel ſacrifice ? cela auſſi ne s'accorde pas auec ce qui ſe pratiquoit ordinairement és ſacrifices : car ceux qui en deuoyent eſtre participans, deuoyent aſſiſter au ſacrifice & le manger au lieu où il eſtoit immolé, ny auec le ſacrifice de la Meſſe : car ainſi le ſacrifice de Melchiſedec ne s'eſt pas fait deuant Abraham & ſes gens, ni au lieu ou le pain & le vin leur a eſté diſtribué, mais & auparauant, & en vn autre lieu: d'ou reſulte (afin que la verité reſponde à la figure) que ce n'eſt pas au Sacrement de l'Euchariſtie, la ou le pain & la coupe ſont diſtribuez, que s'eſt faite l'immolation du corps & du ſang de Chriſt, mais ailleurs, c'eſt aſçauoir, en la croix.

A quoy faut joindre, que ſi Melchiſedec à ſacrifié le pain au four & le vin au preſſoir, vous ne ſacrifiez pas à la mode de Melchiſedec : car vous ne ſacrifiez voſtre hoſtie ni au four, ni au preſſoir.

Deplus, à ce compte l'ordre de Melchiſedec aura conſiſté en deux ſacrifices differents & ſeparez l'vn de l'autre : l'vn de pain, l'autre de vin : l'vn fait au four l'autre au preſſoir: l'vn peut eſtre fait long. temps deuant l'autre, car qui ſcait ſi c'eſtoit

lors la ſaiſon que les raiſins ſont meurs & qu'on preſſoire le vin? ce qui s'accorde mal auec le ſacrifice de la Meſſe, auquel vous ne pretendez offrir qu'vn ſeul & meſme ſacrifice en l'eſpece du pain & du vin, & ne penſez pas auoir ſacrifié quand vous auez conſacré le pain, ſi vous ne conſacrez quand & quand auſſi le calice.

L'eſcriture nous enſeigne que le pain offert par Aaron eſtoit vne choſe tres-ſaincte, & dont il n'eſtoit loiſible à perſonne de manger fors aux Sacrificateurs ſeulement: ſi donc Melchiſedec à ſacrifié du pain, ç'a eſté ſans doute vne choſe non moins ſaincte que celuy d'Aaron; comment donc la t'il donné a manger aux ſoldats d'Abraham retournans de la guerre, & non encores circoncis.

Cette conſideration m'en met vne autre en l'eſprit, Ie demande ſi tout le pain que faiſoit boulenger Melchiſedec, & tout le vin qu'il faiſoit faire, eſtoit ſacrifié ou non. S'il eſtoit ſacrifié, on ne mangeoit donc de pain, on ne beuuoit de vin en ſa maiſon qui ne fuſt ſacrifié, bien qu'il tint table ſans doute conuenable a ſa dignité Royalle; choſe eſloignée de toute apparence, & que ie pourrois accabler d'incon-

d'inconueniens. S'il ne l'eſtoit pas, ie demande pourquoy il n'eſtoit pas auſſi bien ſacrifié comme celuy que Melchiſedec apporta à Abraham : car ſi cettuy-ci a eſté ſacrifié pource qu'il a eſté cuit au four, l'autre n'eſtoit pas moins cuit au four de Melchiſedec, & ſuiuant ſon commandement. Si vous dites que Melchiſedec auoit intention de ſacrifier le pain qu'il apporta à Abraham lors qu'il le fit cuire au four, & qu'il n'auoit pas la meſme intention lors qu'il faiſoit boulenger le pain qui ſe mangeoit ordinairement en ſa maiſon.

Deſia ie viens de monſtrer que par apparence il n'a pas eu le loiſir de faire boulenger du pain & preſſoirer du vin a deſſein de le ſacrifier pour le ſuiet d'Abraham. En apres l'intention ne ſuffit pas pour faire qu'vne action qui n'a rien de commun auec les ſacrifices deuienne vn ſacrifice. Abraham comme vous m'auez dit au commencement eut bien intention de ſacrifier ſon fils Iſaac, & ſuiuant cette intention il le guarotta & le mit ſur l'Autel, & neantmoins il ne le ſacrifia pas, pource qu'il obmit les autres actions neceſſaires a vn ſacrifice. Il ne ſuffiſoit pas pour ſacrifier vne beſte d'auoir intention de ſacrifier, & de la tuer, mais il falloit l'a-

mener à l'entrée du Tabernacle, la preſenter à Dieu aupres de l'Autel, & là l'egorger, puis en eſpandre le ſang deſſus ou aupres de l'Autel, en faire fumer toute la graiſſe ſur l'Autel, la faire bruſler ou toute entiere ou quelque partie d'icelle ſur l'Autel, ou bien la faire bruſler toute entiere hors du camp, ſi on en portoit le ſang dans le lieu Tres-ſainct. Pareillement pour ſacrifier vn gaſteau, ce n'eſtoit pas aſſez de le faire cuire au four, & d'auoir intention de le ſacrifier : mais il falloit l'apporter à l'Autel, & en eſleuer le memorial ſur l'Autel, & le faire fumer ſur l'Autel, & cela eſtoit fondé en raiſon : car le ſacrifice externe eſt vne declaration tres expreſſe de noſtre ſubmiſſion a l'empire de Dieu, à quoy ne ſuffit pas l'intention, laquelle eſt interne & inuiſible, mais eſt requiſe auſſi vne action externe & viſible des plus religieuſes & ſacrées, qui manifeſte noſtre intention, & ne puiſſe eſtre autrement interpretée que pour vn honneur ſouuerain deferé à la diuinité. C'eſt pourquoy il faut qu'vne telle action ſoit fort differente de celles qui ont accouſtumé de ſe pratiquer a d'autres fins, & pour d'autres vſages. Mais ie neſçay comment j'inſiſte tant a refuter vne imagination,

gination, qui n'eſt fondee ny en authorité, ni en raiſon, & ne peut eſtre colorée d'aucune apparence. I'adiouſteray ſeulement vn mot touchant ce que vous dites, que Melchiſedec à peu offrir le vin comme aſperſion & ſaulſe de l'autre ſacrifice aſçauoir du pain, en le reſpandant deſſus, & les faiſant enſemble changer dans le four. Car s'il a reſpandu le vin ſur le pain, & la fait exhaler au four, comment la t'il par apres donné a boire à Abraham? ou comment eſt il dit qu'il apporta du pain & du vin? ou pourquoy, afin que la Meſſe reſponde à la figure de Melchiſedec, ne reſpandez vous auſſi le vin que vous conſacrez ſur le pain?

Ie m'aſſeure que voſtre conſcience recognoiſt à cette heure, qu'il n'y a nulle apparence que Melchiſedec ait ſacrifié du pain & du vin. Mais quand il en auroit ſacrifié, quelle apparence y a t'il que les Preſtres ſoyent Sacrificateurs ſelon l'ordre de Melchiſedec? quelle raiſon auez-vous de leur appliquer la figure de Melchiſedec, comme ſi c'eſtoit en eux quelle fuſt accomplie? Vous n'en pouuez produire d'autre que la ſimilitude que vous pretendez eſtre entre ſon ſacrifice & celuy de la Meſſe, c'eſt que ce qu'il a

ſacrifié eſtoit du pain & du vin, & ce que vous ſacrifiés à l'apparence de pain & de vin, quoy que vous croyez que ce n'eſt pas du pain & du vin. Mais cette ſimilitude quand elle ſeroit auſſi vraye, comme ie ſuis perſuadé qu'elle eſt fauſſe, le pourroit elle emporter à la balance contre tant de diſſimilitudes, ains d'oppoſitions formelles qui paroiſſent entre la ſacrificature de Melchiſedec & celle des Preſtres. 1. Melchiſedec eſtoit Roy & Sacrificateur tout enſemble: il s'appelloit *Melchiſedec*, c'eſt a dire, *Roy de juſtice*, il eſtoit *Roy de Salem*, mot qui à la verité eſtoit le nom d'vne ville, mais qui ſignifie *paix*. Les Preſtres ſont ils Roys?

2. Melchiſedec ſe doit conſiderer comme eſtant *ſans pere, ſans mere, ſans genealogie*, cela conuient il aux Preſtres?

3. Melchiſedec n'ayant *ni commencement de iours, ni fin de vie, mais eſtant fait ſemblable au fils de Dieu, demeure Sacrificateur éternellement*. Les Preſtres n'ont ils ne commencement de iours ne fin de vie? Sont ils eternels & immortels? 4. Melchiſedec eſtoit tout ſeul de ſon ordre, ſans deuancier, ſans ſucceſſeur, ſans compagnon: nul autre auant luy; nul autre apres luy, nul autre auec luy n'a exercé

ſa

ſa Sacrificature. La multitude des Preſtres, de leurs deuanciers, & de leurs ſucceſſeurs eſt-elle pas inombrable? 5. Autant que Melchiſedec eſt eternel & immortel, autant eſt-il ſans peché & ſans auoir beſoin d'offrir ſacrifice pour ſes pechés: car l'eternité & l'immortalité ne peut ſubſiſter auec le peché. Les Preſtres ſont ils moins pecheurs que les autres hommes? ne diſent il pas la meſſe auſſi bien pour leurs pechés comme pour ceux des autres hommes? 6. Melchiſedec à beni en Abraham les Sacrificateurs leuitiques, & a reçeu d'eux les diſmes. La ſacrificature leuitique à elle receu quelque benedictiõ de celle des Preſtres? 7. Autant que Moyſe nous repreſente Melchiſedec ſans pere, ſans mere, ſans commencement de jours ne fin de vie, autant nous le repreſente-il ſans Autel, & ſans victime differente d'auec luy-meſme; de fait, qu'euſt-il offert? des beſtes? ou du pain & du vin? ce ſont choſes periſſables peu conuenables à vn Sacrificateur qui doit eſtre conſideré comme Eternel & immortel: ce ſont ſacrifices trop vils pour vne ſacrificature ſi excellente. Il n'eſt pas de meſmes des Preſtres: car les Autels ſur leſquels ils pretendent offrir

des

des victimes fort differentes d'eux meſmes, ſont en nombre preſque infini Ce ſont la toutes les choſes que l'Apoſtre remarque en Melchiſedec comme en la figure, & applique a noſtre Seigneur comme à la verité Heb. 7.

Poſons à cette-heure le cas que Melchiſedec ait ſacrifié du pain & du vin, outre toutes les differences ſuſdites, combien en remarquera-on entre vn tel ſacrifice & celuy que vous pretendez offrir en la Meſſe? 1. Les choſes offertes ſont tres differentes. Il a offert (ce croyez-vous) du pain & du vin: vous pretendez offrir, non du pain & du vin, mais le corps & le ſang de Chriſt.

2. La maniere d'offrir eſt toute diuerſe: vous pretendez offrir par les paroles de benediction & conſecration: Melchiſedec n'a point offert de cette façon.

3. Il y a auſſi vne grande difference pour le regard du nombre: car nous ne liſons point que Melchiſedec ait apporté du pain & du vin plus d'vne fois, & vous ſçauez qu'ẽ cette hiſtoire de Melchiſedec le ſilence de l'Eſcriture doit eſtre religieuſement obſerué, l'Apoſtre ne faiſant difficulté de parler de Melchiſedec comme d'vn homme eternel, qui

n'a

l'Apoſtre remarque qu'il eſtoit dit d'Abra-
ham, qu'il creut a Dieu & que cela lui
fut alloué a iuſtice, auant qu'il euſt la
circonciſion, & en tire vn argument pour
prouuer que la circonciſion ne contribuoit
rien a noſtre iuſtification, ainſi l'eſtime
que nous deuons faire conſideration de
ce que Melchiſedec apporta du pain & du
vin à Abraham auant qu'il fuſt circonci
la prouidence de Dieu vſant d'vne façon
extraordinaire a miniſtrer viures [illegible]
conſtances d'vne ſorte [illegible]
[illegible]
[illegible]

ron. Ceux-ci n'eſtoient point Roys; les Preſtres ne le ſont point auſſi. Ceux-ci eſtoient pecheurs & mortels; les Preſtres le ſont auſſi. Ceux-ci auoyent & deuanciers, & ſucceſſeurs, les preſtres en ont auſſi. Ceux-ci offroyent continuellement les meſmes ſacrifices, tant pour leurs pechez, que pour ceux du peuple; les preſtres font de meſmes. Ceux-ci auoyent ſur eux vn ſouuerain Pontife; les Preſtres en ont auſſi vn. Ceux-ci auoient certains habits Sacerdotaux; les Preſtres en ont auſſi. Ceux-ci auoyent des Autels ayans quatre cornes; les Preſtres en ont de ſemblables. Ceux-ci bruſloyent de l'encens ſur l'Autel lors qu'ils ſacrifioyent du pain, les Preſtres font le ſemblable. Il y a pluſieurs autres ſimilitudes entre les Preſtres & les Sacrificateurs leuitiques: mais celles-ci ſuffiſent pour faire voir que leur ſacrificature s'accorderoit mieux auec l'ordre d'Aron qu'auec celuy de Melchiſedec.

CHAP.

CHAP. VI.

Le ſecond Teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe prins de l'Agneau de Paſques.

LE CATHOLIQVE.

C'Eſt aſſes parlé de Melchiſedec. Ie „
m'en vay vous produire le ſecond „
teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſa- „
crifice de la Meſſe, prins du liure d'E- „
xode Chap. 12. & ſẽblables lieux, ou eſt „
traitté de l'Agneau de Paſques. L'Argu- „
ment eſt tel. La celebration de l'Agneau „
de Paſques eſtoit vne figure expreſſe „
de la Celebration de l'Euchariſtie, or „
eſt-il que la Celebration de l'Agneau de „
Paſques eſtoit l'immolation d'vne victi- „
me offerte a Dieu, donc, afin que la „
choſe figurée reſponde à la figure, la „
Celebration de l'Euchariſtie doit eſtre „
l'immolation d'vne victime offerte a „
Dieu. „

Le Proteſtant.

Ie ne croy point que la celebration de l'Agneau

l'Agneau de Paſques ait eſté vne figure expreſſe de la Celebration de l'Euchariſtie Ni que c'ait eſté a proprement parler vn ſacrifice, ou comme vous parlés, l'immolation d'vne victime offerte à Dieu: ni quand meſmes ç'auroit eſté, & vne figure de l'Euchariſtie, & vn vray ſacrifice que pour cela l'Euchariſtie qu'a celebré N. Seigneur auec les Apoſtres, fuſt à proprement parler vn ſacrifice, ni, quand meſmes l'Euchariſtie qu'à celebrée noſtre Seigneur auec ſes Diſciples auroit eſté vn ſacrifice, que pour cela l'Euchariſtie qu'on celebre aujourd'huy, d'euſt eſtre vn ſacrifice, & ſuis preſt de rendre raiſon de cette mienne creance.

Le Catholique.

Que la Celebration de l'Agneau Paſchal ait eſté figure de l'Euchariſtie ie le preuue par l'Eſcriture 1. Cor. 5. 7. 8. *Car Noſtre Paſques aſçauoir Chriſt, a eſté immolé pour nous, parquoy faiſons la feſte auec pain ſans leuain de ſyncerité & de verité.* De ce paſſage nous pouuons bien aſſeurement conclurre que l'Agneau Paſchal (qui en l'Euangile eſt auſſi appellé la Paſques) à eſté figure de l'immolation de Chriſt. Mais quād a eſté accomplie cette immolation, nous

nous ne le pouuons pas ſi aſſeurement " recueillir de ce ſeul paſſage. Car vous " me dires ſans doute que l'Apoſtre par- " le là de l'immolation faite en la Croix, " & de la manducation ſpirituelle qui ſe " fait par la foy; mais ie vous prouueray " par l'Euãgile que la figure de l'Agneau " de paſques a eſté proprement accom " plie en l'inſtitution & celebration de " l'Euchariſtie: Car en premier lieu, il " conſte par l'Euangile que les Apoſtres " auant la paſſion de Chriſt, ont mangé " la chair de Chriſt en ſon dernier ſoup- " per, & partant qu'ils ont mangé le vray " Agneau paſchal au banquet, auquel " l'Apoſtre nous conuie quand il dit, *par-* " *quoy faiſons la feſte auec pain ſans leuain* " *de ſyncerité & de verité.* Or eſt il que le " banquet ſuit l'immolation: car l'Agneau " eſtoit premierement immolé & puis " mangé, & non pas au rebours premiere " ment mangé & puis immolé. Et donc " l'immolation de Chriſt a deu preceder " cette manducation de la Cene qu'ont " faite les Diſciples auant la Paſſion du " Seigneur: partant la paſſion ſeule n'eſt " pas l'immolation de laquelle parle S. " Paul, mais la conſecration auſſi & " oblation de l'Euchariſtie eſt l'immola- "

tion figurée par l'immolation de l'Agneau de paſques.

Le Proteſtant

Par ce meſme argument il faudra auſſi conclurre que noſtre Seigneur a vrayement eſté tué, priué de ſon ſang, & roſti en l'Euchariſtie: car ſi l'Agneau paſchal n'eſtoit mangé qu'apres eſtre immolé, auſſi n'eſtoit il mangé qu'apres eſtre eſgorgé, eſcorché, priué de ſon ſang, mort & roſti.

2. Ioignez à cela qu'en raiſonnant ainſi vous preſuppoſes ce que vous deuez prouuer, & alleguez pour argument ce qui deuroit eſtre voſtre concluſion: car vous deuez prouuer que la celebration de l'Agneau de Paſques eſtoit figure de la celebration de l'Euchariſtie, ou pour vſer d'autres termes en meſme ſens, que noſtre Seigneur à accompli en l'Euchariſtie la figure de l'Agneau de Paſques. Or en voſtre argument vous preſuppoſés que la manducation de l'Euchariſtie eſt la verité figurée par la manducation de l'Agneau de paſques pour de la inferer que comme en la Paſque l'immolation precedoit la manducation, ainſi qu'il en doit aller de meſme en l'Euchariſtie. Or m'a croyance eſt que la manducation de

l'Agneau

l'Agneau de pasques, n'a pas esté figure de la manducation de l'Eucharistie, mais que ces deux manducations ont esté instituées de Dieu pour seruir de sacremens cette-la aux Iuifs, & cette ci a nous, de la Communion que tous fidelles ont auec Iesus Christ entant que mort en la croix pour nous donner la vie.

3 Qui m'empeschera donc d'argumenter ainsi au rebours de vous? La manducation de l'Agneau paschal ne se faisoit qu'apres l'occision, effusion de sang, & mort de l'Agneau de Pasques : la manducation de l'Eucharistie s'est faite par les Apostres auant l'occision effusion de sang & mort de nostre Seigneur Iesus Christ donc la manducation de l'Eucharistie qu'ont faite les Apostres auant la passion n'est pas la manducation figurée par la manducation de l'Agneau de pasque.

4. Mais posons le cas que la manducation de l'Eucharistie ait esté figurée par celle de l'Agneau de pasques, faut il pas auoüer qu'entre nostre Seigneur & l'Agneau de pasques il y a cette difference, c'est que l'Agneau de pasques ne pouuoit estre mangé qu'apres estre immolé & mis a mort, au lieu que nostre Seigneur a peu estre mangé auant qu'estre tué & immolé,

& là eſté de fait par tous les fidelles qui ont veſcu au parauant ſa mort, ſuiuant ce qu'il diſoit aux Iuifs aſſes long temps auant qu'eſtre immolé, *ſi vous ne mangés la chair du Fils de l'homme & ne beuués le*
Iean. 6. 53. *ſang d'icelui vous n'aurés point vie en vous meſmes.* Car nul ne peut nier que la chair de noſtre Seigneur entant qu'immolée en la Croix, n'ait viuifié & ſuſtenté tous les fidelles qui ont eſté des le commencement du monde, & que par conſequent la participation à cette celeſte viande n'a peu eſtre empeſchée ni par la diſtance des temps, ni par la diſtance des lieux, d'vn coſté les fidelles de ce temps-là ayans eu comme la meſme vie, auſſi la meſme faim, la meſme ſoif, le meſme beſoing de cette ſpirituelle nourriture que nous, & d'autre coſté la vertu du ſacrifice de la croix s'eſtant reſpanduë ſur tous les ſiecles precedens pour viuifier les fideles, qui eſt la raiſon pour laquelle Chriſt eſt appelé *l'Agneau occis des la fondation du monde.*

Quant au paſſage 1. Cor. 5. ſi l'Apoſtre euſt voulu parler de l'immolation non-ſanglante & manducation corporelle que vous pretendes ſe faire en l'Euchariſtie. Premierement il n'euſt pas vſé d'vn verbe, qui comme vous m'auez dit au com-

commẽcement ſignifie tuer, & ne ſignifie iamais au N. T. eſtre immolé non ſanglammẽt, mais ſeulemẽt eſtre tué, ou ſimplement, ou bien en qualité de victime: en apres il n'euſt pas dit au paſſé *a eſté immolé*, mais au preſent ou futur, *eſt immolé, s'immole, ou ſera immolé*: car il preſuppoſe que l'immolation de noſtre paſque eſt deſia faite, & qu'il ne reſte plus qu'a faire la feſte auec pain ſans leuain. En troiſieme lieu l'Apoſtre pour exhorter les Corinthiens à leur deuoir allegue cette immolation de noſtre Seigneur comme vne raiſon manifeſte & que les Corinthiens ne pouuoient ignorer: or ils ne pouuoyent ignorer l'immolation de noſtre Seigneur en la croix, mais cette pretenduë immolation que vous dites eſtre faite en l'Euchariſtie d'ou ſçauez vous qu'ils ne l'ignoroyent point? Car elle ne s'apperçoit point en la celebration de l'Euchariſtie: on n'en lit rien és hiſtoires des 4. Euangiles: l'Apoſtre qui en cette Epiſtre leur repreſente toute l'hiſtoire de l'Euchariſtie celebrée par N. S. afin qu'ils forment la leur ſur ce modelle, ne leur en parle point: il n'en parle non plus aux Hebrieux qui eſtoyent Chreſtiens auant les Corinthiens, & auſquels eſcriuant

long-temps depuis & peu auant ſa mort il traitte expreſſement du ſacrifice de N. S. reſpondant aux ſacrifices d'Aaron & de Melchiſedec.

En quatriéme lieu comment l'Apoſtre euſt il entendu voſtre pretenduë immolation de l'Euchariſtie, veu quelle repugne directement à la figure de la paſque. Car de ce que noſtre paſque a eſté immolé pour nous, il conclud que partant nous deuons *repurger le vieil leuain, & celebrer la feſte non point auec vieil leuain, ny auec leuain de mauuaiſtie & de malice, mais auec pains ſans leuain de ſyncerité & de verité*: or eſt il que l'Agneau de paſque ne s'immoloit qu'vne ſeule fois, & ce en vn ſeul iour, & en vne ſeulle heure pendant toute la feſte de paſque, voire toute l'année, comment donc eſt ce que par l'immolation de l'Agneau de paſque qui ne ſe pouuoit reiterer durant la feſte, l'Apoſtre euſt entendu vne immolation qui ſe reïtere tous les iours? eſt remarquable que l'Apoſtre n'exhorte pas les Corinthiens a immoler la paſque, aſçauoir, Chriſt, car il preſuppoſe que cela eſt deſia fait: Mais il les exhorte a faire la feſte, preſuppoſant que comme la feſte de paſque commençoit immediatement apres l'immolation

de

de l'Agneau de paſques ; ainſi la feſte des Chreſtiens commence immediatement apres la mort de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt : celle la duroit ſept iours, pendant leſquels les Iuifs ne deuoient ni manger ni auoir en leurs maiſons de leuain ? celle-ci dure a touſiours : car l'Egliſe chreſtienne eſt obligée de s'abſtenir du leuain de mauuaiſtié & de malice pour jamais.

Bref que l'Apoſtre n'entende point parler d'vne manducatiou corporelle, il eſt aiſé a prouuer : Car quel eſt le leuain tel eſt le pain ; & quel eſt le pain tel eſt le manger : or le leuain d'ont il parle ne ſe mange point par la bouche du corps : car c'eſt vn *leuain de mauuaiſtié & de malice* : le pain dont il parle ne ſe mange point par la bouche du corps : car c'eſt vn *pain de ſincerité & de verité* : & nul n'eſt ſi fol que de s'imaginer qu'on puiſſe manger corporellement la mauuaiſtie & la malice, la ſyncerité & la verité, par conſequent il n'entend point vn manger qui ſe fait par la bouche du corps.

Le Catholique.

Pour vous monſtrer encores que „ la figure de l'Agneau de paſques a eſté „ proprement accomplie en l'Euchari- „ ſtie, il conſte par l'Euangile que le „ Bell. au meſme lieu

Seig auſſi toſt apres la ceremonie de l'a
gneau de paſques a mis en auant la ce-
lebration de l'Euchariſtie, monſtrant
par la ouuertement que par cette nou-
uelle ceremonie il mettoit fin à la cere-
monie ancienne.

Le Proteſtant.

N'eſtant pas conuenable de celebrer la paſque apres l'Euchariſtie, & noſtre Seigneur deuant eſtre trahi & prins en la meſme nuict qu'il falloit manger la paſque, il eſtoit comme neceſſaire d'inſtituer l'Euchariſtie tout incontinent apres la ceremonie de la paſque paracheuée. Cependant j aduoüe que noſtre Seigneur a changé l'ancienne ceremonie de la paſque en la nouuelle ceremonie de l'Euchariſtie: & qu'il a ſubſtitué l'Euchariſtie (qu'apres S. paul nous appelons la Cene du Seigneur) en la place de l'Agneau de paſque, pour tenir le meſme lieu de ſacrement en l'Egliſe chreſtienne, que tenoit jadis la paſque en l'Egliſe Iudaicque, & eſtre, non la verité, mais la commemoration de la verité figurée par l'Agneau de paſques: eſtans ces ceremonies toutes deux ſacremens d'vn meſme Chriſt, mais le repreſentans: cette la aux

Iuifs

Iuifs cõme deuant mourir pour leur eſtre nourriture, cette ci à nous comme eſtant deſia mort : cette la comme nourriture non encores preparée, mais deuant l'eſtre en l'accompliſſement des temps ; cette-ci comme nourriture toute preſte & qu'il ne reſte plus qu'a manger : cette la ſimplement comme viande, cette ci comme viande & breuuage, vne plaine & parfaite nourriture : cette la ſimplement comme nourriſſant, cette ci non ſeulement comme nourriſſant, mais auſſi comme fortifiant, confortant, reſiouiſſant. Car l'Agneau de Paſques eſtoit bien propre a ſeruir de nourriture, mais pour cela il le failloit preparer, il le failloit tuer, il failloit eſpandre ſon ſang, il le failloit eſcorcher & roſtir, & encores n'eſtoit il qu'vne demie nourriture : il failloit outre cela du breuuage, du pain ſans leuain, des herbes ameres pour le manger : & s'il nourriſſoit ſi eſt ce qu'il ne deſalteroit, il ne reſiouiſſoit pas ; au lieu que le pain & le vin ſont vne nourriture toute preſte, & & qui nous repreſentent le corps rompu & le ſang eſpandu de noſtre Seigneur, comme deſia ſeparés l'vn de l'autre, & eſtans noſtre entiere & parfaite nourriture, ayans la vertu non ſeulement de nourrir

nourrir, mais auſſi de reſiouir: ce qui demonſtre l'excellence du ſacrement de la Cene par deſſus celuy de la Paſque.

Le Catholique.

Bell au meſme lieu.

Si eſtce que ſi Nous conſiderons les circõſtances de l'vne & de l'autre celebration, nous verrons que Chriſt n'a accõpli aucune autre figure plus clairemẽt que cette ci. l'Agneau paſchal deuoit eſtre immolé le 14. iour du premier mois ſur le ſoir, & eſtoit ceſte circonſtance tres-neceſſaire, comme on pourroit prouuer par pluſieurs paſſages de l'Eſcriture; Chriſt a inſtitué l'Euchariſtie en ce meſme temps, comme il eſt notoire. En ſecond lieu, l'Agneau eſtoit immolé en memoire du paſſage du Seigneur, & de la deliurance du peuple hors d'Egipte, & on celebre l'Euchariſtie en memoire du paſſage du Seigneur par ſa paſſion de ce monde au pere, & de noſtre deliurance de la puiſſance de Sàtan, qui a eſté moyen née par la mort de Chriſt. En troiſiéme lieu, l'Agneau eſtoit immolé pour eſtre mangé, & pour ſeruir comme de viatique de pelerins: Car pour cette cauſe il eſtoit mangé par les Iuifs en poſture de voyageurs auec leurs baſtons & ſouliers:

& l'Euchariſtie qu'eſtce autre choſe " que la refection & viatique de ceux qui " voyagent vers la vraye & celeſte pa- " trie ? En quatrieſme lieu, il n'y auoit " que les circoncis & nets qui peuſſent " manger l'Agneau, & ce en Ieruſalem ; " ainſi n'y a il que ceux qui ſont baptiſez, " & purs, & dans l'Egliſe Catholique, " qui puiſſent prendre l'Euchariſtie. "

Le Proteſtant.

La Paſque & l'Euchariſtie eſtans deux ſacremens d'vne meſme verité, correſpondans l'vn à l'autre, on ne deuroit trouuer eſtrange s'ils auoyent entr'eux du rapport & de la conformité, ne ſe pouuant faire que deux pourtraits d'vne meſme perſonne ne s'entrereſemblent neantmoins ſi nous confrontons enſemble leurs circonſtances, nous ne trouuerons point que la paſque ait eſté figure de l'Euchariſtie, nous trouuerons pluſtoſt le contraire : car des 4. rapports que vous y remarquez le *premier*, ou ne ſert de rien à noſtre queſtion, ou fait contre vous.

Il *ne ſert de rien a* noſtre queſtion pour *trois* raiſons. LA 1. parce qu'il n'eſt nullemẽt requis que l'accompliſſement de la figure ſe face au meſme iour qu'elle a eſté ou inſtituée ou celebrée ; appert de toutes

les

les autres figures qui ont vrayement, & plainement eſté accomplies en noſtre Seigneur & toutes-fois non au meſme iour qu'elles eſtoyent celebrées : ſoit pour exemple, la circonciſion & le celebre ſacrifice qui ſe faiſoit en la feſte des propitiations au 10. iour du 7. mois, accompli par noſtre Seigneur en la croix le 15. iour du premier mois. L'a 2. parce que ce que l'Euchariſtie a eſté inſtituée au meſme iour que la paſque, cela eſt arriué par accident, & non pour eſtre cette circonſtance requiſe par la loy de l'Euchariſtie ainſi qu'elle eſtoit requiſe par la loy de la paſque; appert, de ce que l'Euchariſtie n'eſt nullement aſtrainte à la circonſtance de ce iour-là & heure, comme l'eſtoit la paſque : partant eſt a preſuppoſer que N. Seigneur à inſtitué l'Euchariſtie en ce meſme iour & heure, 1. pource qu'il n'eſtoit pas conuenable de la celebrer auparauant la paſque, veu qu'elle repreſente comme paſſé ce que la paſque repreſentoit comme futur, & qu'il n'y auoit pas d'apparence d'inſtituer vne nouuelle ceremonie en la place de la paſque & puis reprendre la vieille ceremonie de la paſque 2. pource qu'il n'y auoit ordre d'en differer plus long-temps l'inſtitution, N.

Seigneur

Seigneur deuant eſtre prins & enmené par les Iuifs en cette meſme nuict la. 3. pource encore, que l'Euchariſtie eſtant la commemoration de la mort de noſtre Seigneur il eſtoit a propos de ne l'inſtituer qu'a la veille de cette mort. 4. pource en fin que noſtre Seigneur vouloit conuertir en ce ſainct Sacrement la ceremonie vſitée pour lors entre les Iuifs apres la manducation de l'Agneau de Paſque, qui eſtoit que le pere de famille apres auoir mangé l'Agneau de Paſques, s'eſtre derechef l'auez & remis a table, prenoit vn morceau de pain, & apres auoir rendu graces le rompoit en autant de morceaux qu'il y auoit d'aſſiſtans, & le leur diſtribuoit, en diſant, c'eſt ici le pain d'angoiſſe que nos Peres ont mangé en la terre d'Egipte, puis prenant ſemblablement la couppe dans laquelle y auoit du vin, & ayant rendu graces il la diſtribuoit a tous les aſſiſtans. La troiſieſme raiſon pourquoy cette circonſtance du meſme iour ne vous ſert de rien, eſt-telle. La circonſtance du 14. iour du premier mois neceſſaire à la celebration de la Paſques, ou a figuré quelque choſe, ou n'a rien figuré, ſi rien, vous ne deuez point y auoir eſgard. Si quelque

choſe

choſe, non ſans doute ſoy meſme, autrement ce ſeroit confondre la verité auec la figure, par conſequent la circonſtance du temps figuré par le 14. iour du premier mois n'a point eſté le 14. iour du premier mois.

Finalement ſi on à eſgard a cette circonſtance du iour, On conclurra que la Meſſe n'a point eſté figurée par la paſque. Car 1. la Paſque ne ſe pouuoit celebrer qu'au 14. iour du premier mois, auquel vous faites reſpondre voſtre Ieudy abſolut, au contraire la Meſſe ſe celebre tous les iours fors le Vendredy S. 2. La celebration de la Paſque ne ſe pouuoit reiterer en meſme iour, non pas en meſme an, au contraire vous reiteres la Meſſe pluſieurs fois, non ſeulement en vne meſme annee, mais en vn meſme iour. 3. La paſque ne ſe pouuoit celebrer qu'au ſoir, au contraire la Meſſe ne ſe peut celebrer qu'au matin, 4. auſſi-toſt apres l'immolation de la Paſque, commençoit la feſte de Paſques & duroit ſept iours, apres la Meſſe ne commence point de feſte correſpondante à la Paſque. De ſorte que cette premiere circonſtance du iour ne vous eſt nullement fauorable.

L'autre prinſe de la correſpondance de

leurs ſignifications vous eſt euidemment contraire, car la ceremonie de l'Agneau paſchal auoit vne double ſignification, l'vne regardoit le Paſſé, l'autre l'aduenir. Quant au paſſé, c'eſtoit vne commemoration du paſſage de l'Ange de Dieu, deſtruiſant tous les premiers nais d'Egipte, par deſſus les maiſons des Iſraëlites, d'ont le ſueil & les deux poſteaux eſtoient arrouſez du ſang de l'Agneau de Paſques. Quant à l'aduenir, elle figuroit le paſſage ou tranſport de l'ire eternelle de Dieu, de deſſus nos ames arrouſees du ſang de *l'Agneau de Dieu qui oſte les pechés du monde*. Vous ne pouuez dire que la paſque ait figuré la Cene par ſa premiere ſignification, car elle regardoit le paſſé, & non l'aduenir, n'y par ſa ſeconde car elle eſtoit figure de cela meſme dont la ceremonie de l'Euchariſtie nous eſt vne commemoration.

Au reſte au paſſage duquel la paſque eſtoit le memorial ne reſpond pas preciſement (Comme il ſemble que vous voulez dire), *le paſſage de noſtre Seigneur par la mort au Pere*, Mais le tranſport de l'ire de Dieu arriere des fidelles. Car comme l'Ange d'eſtructeur paſſant par toute l'Egipte pour d'eſtruire tous les premiers

premiers naistant des hommes que des beſtes, & r'encontrant les maiſons des Iſraelites, & voyant le ſang de l'Agneau ſur le ſueil & les deux poſteaux, paſſoit par deſſus ſans leur nuire, ainſi l'ire eternelle de Dieu s arreſtant ſur tout le monde paſſe par deſſus tous ceux qu'elle trouue arrouſés du ſang de l'Agneau de Dieu qui eſt noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, le pleige des fidelles.

Ce qui me donne vn argument contre vous. Car ſi la paſque à figuré l'Euchariſtie, faut que l'effect de la premiere Paſque ait figuré l'effect de la premiere Euchariſtie, & que comme l'ire de Dieu temporelle s'arreſtant ſur l'Egipte a paſſé arriere des enfans d'Iſrael en contemplation de la paſque, ainſi que l'ire eternelle de Dieu s'arreſtant ſur le monde, paſſe arriere des enfans de Dieu en contemplation de l'Euchariſtie. Or l'Eſcriture attribuãt cela à la Paſque, n'attribue iamais cet effet ici à l'Euchariſtie, mais ſeulement au ſang de Chriſt reſpandu en la croix, car pour ce que vous pourriez alleguer du 6. Chap. de l'Euangile ſelon S Iean, ie me fay fort de prouuer qu'il ne s'agit point la de l'Euchariſtie, joint qu'attribuer cet effet à l'Euchariſtie, c'eſt

rendre

rendre la mort de noſtre Seigneur non ſeulemẽt non neceſſaire, mais meſmes inutile, c'eſt auſſi contreuenir à la figure de l'Agneau de Paſques : car, comme pour deſtourner le deſtructeur des Iſraelites, l'Agneau de Paſque n'a deu eſtre immolé qu'vne ſeule fois, ainſi pour deſtourner l'ire de Dieu arriere de nous, l'Agneau de Dieu n'a deu eſtre immolé qu'vne ſeule fois.

Remarquons encores ici de la difference. On arrouſoit du ſang de l'Agneau Paſchal le ſueil & les deux poſteaux de la maiſon ou il eſtoit immolé : En l'Euchariſtie arrouſez vous du ſang de Chriſt le ſueil & les poſteaux des Egliſes ou vous le pretendez immoler ? Faites vous aucune aſperſion du ſang que vous pretendez eſtre en la coupe ? A cette figure quelle verité correſpond en voſtre Euchariſtie ? I'adiouſte qu'on ne beuuoit point le ſang de l'Agneau de Paſque : en gouſter euſt eſté vn crime : vous faites le contraire en la Meſſe. Car vous beuuez le ſang de l'Agneau que vous y immolez? Eſt-il croyable que la verité ſoit contraire à ſa figure, la choſe pourtraitte à ſa repreſentation ? ici donc vous n'auez que tout deſauantage.

Venons à voſtre troiſieſme rapport. L'Agneau de Paſques (dites-vous) eſtoit immolé pour eſtre mangé : il eſt vray. Mais il eſtoit auſſi immolé afin que de ſon ſang on arrouſaſt le ſueil & les poſteaux de la maiſon : & n'eſtoit pas immolé afin qu'on beuſt ſon ſang. En l'Euchariſtie noſtre Seigneur eſt il ſemblablement immolé pour eſtre mangé? c'eſt ce que ie nie, & que vous deuez non preſuppoſer mais prouuer. Ouy, mais (dites-vous) l'Euchariſtie eſt le viatique de ceux qui voyagent vers la patrie celeſte, comme l'Agneau Paſchal eſtoit le viatique de ceux qui voyageoyent vers la Canaan terreſtre. Si l'Eſcriture le diſoit ie le croirois : mais ie crains trop d'eſtre trompé pour regler ma foy par l'opinion des hommes. Ma croyance eſt que l'Euchariſtie n'eſt pas a proprement parler noſtre viatique, mais que c'eſt le Sacrement de noſtre viatique, c'eſt à dire, de la chair de noſtre Seigneur immolée en la Croix, laquelle vrayement viuifie nourrit & ſuſtente nos ames en l'eſperance de la vie eternelle : autrement les Fideles qui ſont morts auant l'inſtitution de l'Euchariſtie euſſent eſté deſtituez de viatique, & toutesfois ils voyageoyent auſſi bien que nous vers la patrie Celeſte,

comme

comme le teſmoigne l'Apoſtre Hebr. 11. Et comme les Iſraelites fuſſent morts incontinent, s'ils n'euſſent eu autre viatique que la Paſque en leur voyage vers la Canaan terreſtre, ainſi ſerions nous en danger de perir tout auſſi toſt ſi nous n'auions autre viatique que la ceremonie de l'Euchariſtie, en noſtre pelerinage vers la Canaan celeſte.

Mais puis que vous comparez ces deux voyages enſemble : l'vn corporel à la Canaan terreſte, l'autre ſpirituel, à la Canaan celeſte : i'en veux tirer vn argument contre vous. Les enfans d'Iſrael cheminoyent vers la Canaan terreſtre auec les pieds du corps : pourtant leur falloit il vn viatique qui ſe mangeaſt auec la bouche du corps, nous cheminons vers la patrie Celeſte, mais non auec les pieds du corps, nous ne pouuons faire ce voyage corporellement, ne le deuons faire que ſpirituellement, partant noſtre viatique doit eſtre ſpirituel, ne ſe peut manger corporellement, ne ſe doit manger que ſpirituellement : car le manger doit eſtre tel que le cheminer, le viatique que le voyage. Ou donc l'Euchariſtie n'eſt point noſtre viatique, ou elle ne ſe doit point manger corporellement. Auec cela, il y a encores de la dif-

rences entre la Pasque & l'Eucharistie: car la Pasque a deu estre mangee par les Israelites auant que sortir d'Egypte, & se mettre en chemin vers la terre de Canaan. Mais l'Eucharistie ne doit estre mangee que par ceux qui sont desia en chemin, & qui ont commencé a voyager vers la patrie Celeste.

En quatrieme & dernier lieu, vous remarquez vn rapport entre la Pasque & l'Eucharistie au regard des personnes & du lieu. *Des personnes*; il n'y auoit que les circoncis & nets qui peussent manger l'Agneau de Pasque, aussi n'y a il que ceux qui sont baptizez & purs qui puissent receuoir l'Eucharistie. *Du lieu*: on ne pouuoit manger la Pasque qu'en Ierusalem, aussi ne peut on prendre l'Eucharistie qu'en Eglise Catholique. Ce rapport quand il seroit que redire ne seroit pas suffisant pour nous faire croire que la Pasque ait figuré l'Eucharistie: mais combien y a il à redire? Premierement, les femmes mangeoient la Pasque qui n'estoyent point circoncises. En apres, les enfans en mangeoient, qui neantmoins ne peuuent prendre l'Eucharistie. 3. Toutes les fois qu'on immoloit la Pasque, tous ceux qui estoient nets estoyent obligez d'en man-

ger

ger ſur peine d'eſtre retranchez d'entre leur peuple : vous celebrez l'Euchariſtie tout au contraire de cette figure : car la pluſpart du temps il n'y a que le ſeul Preſtre qui en mange: 4. La Paſque ſe deuoit celebrer a touſiours ſelon ſa premiere inſtitution mais vous celebrez l'Euchariſtie tout au contraire de ſa premiere inſtitution : car pour taire maintenant les autres contrarietez, vous retranchez le calice au peuple duquel le Seigneur auoit dit expreſſement *beuuez en tous.* 5. La Paſque ſe deuoit manger toute entiere le ſoir meſme qu'elle eſtoit immolée, *N'en laiſſez rien de reſte iuſques au matin, mais ce qui ſera reſté vous le bruſlerez au feu.* Exod. 12. 10. Cette figure ne s'accomplit point en la Meſſe. Car ne reſeruez vous pas de vos Hoſties conſacrées iuſques au lendemain, & plus long temps encores? 6. Il eſtoit expreſſement defendu d'en manger rien à demi cuit, ny aucunement boüilli en l'eau mais roſti au feu : ou eſt la verité de cette figure en l'Euchariſtie ? Ieſus Chriſt y eſt-il roſti au feu ? Quand au lieu, la Paſque deuoit eſtre celebrée au lieu que l'Eternel auoit choiſi, toutesfois elle a eſté celebrée par l'ordonnance de Dieu, en Egypte, & au deſert. On la mangeoit,

Nomb. 9. 13.

Exod. 12.

non au Temple, comme vous en vos Egliſes & Chappelles, mais en chaque maiſon particuliere Il eſtoit expreſſement defendu d'en porter rien dehors de la maiſon ou on le mangeoit : Mais vous promenez par les ruës voſtre Euchariſtie, & en portez aux malades. Bref (comme vous remarquez) nul *ne pouuoit* manger la Paſque s'il n'eſtoit net ſelon la Loy: mais combien y en a il qui mangent l'Euchariſtie & toutesfois ne ſont pas nets ſelon l'Euangile ? teſmoin en ſoit Iudas: car vous tenez que le Seigneur luy donna ſon corps & ſon ſang comme aux autres Apoſtres, & qu'il le mangea & beut.

Le Catholique Romain.

„ Si Chriſt n'a accompli cette figure „ en l'inſtitution de l'Euchariſtie, dites „ moy donc quand c'eſt qu'il l'a accom- „ plie ? car puis qu'au teſmoignage de „ S. Paul c'a eſté vne figure, il faut de ne- „ ceſſité qu'elle ait eſté accomplie.

Le Proteſtant.

Ie tiens que l'immolation de l'Agneau de Paſque figuroit l'immolation de noſtre Seigneur en la Croix, & que là cette figure a eſté accomplie.

Bell lib. 1 de Miſſa cap 7. p. 717. B

Le Catholique Romain.

C'eſt bien quelque choſe ce que vous dites

dites, mais ce n'eſt pas aſſez. Car l'im- „
molation de l'Agneau de Paſque peut „
bien à la verité eſtre appellée figure de „
la Paſſion de Chriſt : car ſi cet Agneau „
là eſt la figure de l'Euchariſtie, & l'Eu- „
chariſtie eſt vne repreſentation de la „
Paſſion, qui niera que cet Agneau la ne „
ſoit auſſi figure & repreſentation de la „
Paſſion ? de la vient que Iean 19. nous „
voyons l'Euangeliſte amener pour rai- „
ſon de ce que les iambes de Chriſt ne „
furent point rompuës en la Paſſion, ce „
qui eſt eſcrit de l'Agneau de Paſque, „
pas vn os d'iceluy ne ſera caſſé. Toutesfois „
la ceremonie de l'Agneau Paſchal a „
eſté plus immediatement, & principa- „
lement figure de l'Euchariſtie que de „
la Paſſion : comme il appert des circon- „
ſtances que ie viens d'expliquer : car la „
Paſſion n'eſt pas arriuée au ſoir du qua- „
torzieſme iour, mais au midi du dixieſ- „
me : & n'a pas eſté Chriſt crucifié en „
memoire de quelque paſſage ou deli- „
urance, ni afin qu'il fuſt mangé, & n'y a „
eu lors perſonne qui l'ait mangé ainſi „
immolé : ce n'a pas eſté auſſi en vne „
maiſon, ni en Ieruſalem qu'il a eſté im- „
molé, mais hors la porte à deſconuert: „
En fin, non ſeulement ceux qui ſont „

„ baptiſez & purs, mais auſſi les autres
„ peuuent & doiuent manger Chriſt par
„ foy entant qu'immolé en la Croix : car
„ la Foy precede & le Bapteſme & la Iu-
„ ſtification.

Le Proteſtant.

Que la Paſque ait figuré l'Euchariſtie, vous ne l'auez ſçeu prouuer par les quatre circonſtances que vous m'auez alleguées cy deſſus. Que la Paſque n'ait point figuré immediatement & principalement la Paſſion, vous ne le prouuez non plus par les cinq circonſtances que vous alleguez maintenant. *Pour ce qui eſt de la circonſtance du ſoir du quatorzieſme iour*, i'ay deſia prouué qu'elle ne fait rien a noſtre queſtion, pour n'eſtre requiſe, ny a l'accompliſſement de la figure, ny a la celebration de l'Euchariſtie, & ne pouuoir eſtre tout enſemble figure & verité : meſme i'ay monſtré qu'elle eſt contraire à la Meſſe en quatre inſtances, ne ſe pouuant la Paſque celebrer qu'au 14. iour du premier mois, & la Meſſe ſe celebrant tous les iours : qu'au ſoir, & la Meſſe qu'au matin ? qu'vne ſeule fois l'an, & la Meſſe pluſieurs fois, non ſeulement en meſme an, mais meſmes en meſme iour : que la feſte de Paſque ne s'en enſuiuiſt par ſept

pag. 190

iours

iours,& la Meſſe ſe celebrãt tous les iours ſans feſte de Paſque. Et au bout, la difference de quelque demie heure eſt elle conſiderable ? Car noſtre Seigneur des qu'il eut celebré la Paſque& inſtitué l'Euchariſtie s'en alla de ce pas là au Iardin où il commença ſa Paſſion : de maniere que cette circonſtance du iour conuient tresbien à la Paſſion : car elle commença auſſi toſt apres la celebration de la Paſque, & finit dans le meſme iour, enuiron l'heure que les Iuifs s'alloyent mettre à immoler l'Agneau de Paſque ſelon l'opinion de pluſieurs de vos Docteurs, qui tiennent que Ieſus Chriſt celebra la Paſque vn iour auant les Iuifs.

Pour *ſeconde circonſtance* vous remarquez que *Chriſt n'a pas eſté crucifié en memoire de quelque paſſage ou deliurance*. Et ne conſiderez pas qu'on peut dire le meſme de l'Euchariſtie qu'a celebré noſtre Seigneur auant ſa Paſſion. Vous ne prenez pas garde auſſi que la premiere Paſque celebrée par les Iſraelites en Egypte ne ſe fit point en memoire de quelque paſſage ou deliurance : car le paſſage de l'Ange deſtructeur par deſſus les Iſraelites ſe fit apres, & en contemplation du ſang de l'Agneau de Paſque eſpandu ſur le ſueil

&

& les deux poſteaux de leurs maiſons. C'eſt neantmoins a cette premiere Paſque que nous deuons auoir principalement egard, les autres n'ayans eſté pratiquées depuis que pour en celebrer la memoire. Par conſequent vous deuez marquer cette circonſtance comme vne conformité entre la Paſſion & la Paſque & non comme vne difference.

En *troiſieſme lieu*, vous dites que *Ieſus Chriſt n'a pas eſté crucifié pour eſtre mangé, & que perſonne ne la mangé ainſi immolé.* Mais ſans y penſer vous vous reprenez auſſi toſt & refutez cette troiſieſme circonſtance par la cinquieſme, ſouſtenant que *non ſeulement ceux qui ſont baptiſez & purs, mais auſſi tous les autres, peuuent & doiuent manger Ieſus Chriſt par la foy entant qu'immolé en la Croix :* D'où ſuit qu'il a eſté immolé en Croix pour eſtre mangé par la Foy, & qu'il a eſté ainſi mangé par quelques vns, puis que tous le peuuent & doiuent manger ainſi. Que ſi vous dites qu'il n'a pas eſté immolé en la Croix afin d'eſtre mangé par la bouche du corps: c'eſt cela meſme que ie croy. L'Agneau Paſchal eſtoit viande du corps, & partant ſe prenoit-il par la bouche du corps : Ieſus Chriſt eſt viande de l'ame, & partant ſe prend

prend il par la bouche de l'ame. Comme le voyage des Iſraelites vers la terre de Canaan, qui eſtoit corporel, & ſe faiſoit auec les pieds du corps, figuroit noſtre voyage vers le Ciel, qui eſt ſpirituel, & ne ſe peut faire qu'auec les pieds de l'ame: ainſi la manducation de l'Agneau de Paſque, qui eſtoit corporelle & ſe faiſoit auec la bouche du corps figuroit la manducation de l'Agneau de Dieu immolé en la Croix, laquelle eſt ſpirituelle & ne ſe peut faire auec la bouche du corps, mais ſeulement auec celle de l'ame, eſtans les choſes corporelles inſtituées pour eſtre figurés des ſpirituelles & non pas des corporelles.

Vous dites *en quatrieſme lieu*, qu'il *n'a pas eſté crucifié en vne maiſon ni en Ieruſalem, mais hors la porte à deſcouuert.* Il eſt vray. Mais faut il trouuer en la verité les circonſtances meſmes de la figure, & non pluſtoſt ce qu'elles ont figuré? Ieſus Chriſt à ſouffert hors la porte de la Ieruſalem terreſtre, ainſi que les corps des beſtes dont on portoit le ſang dans le lieu Tres-ſainct eſtoyent bruſlez hors du camp, mais il n'a pas ſouffert hors la Ieruſalem celeſte, de laquelle il eſt le fondement. Il a ſouffert hors les maiſons baſties par les hommes, Hebr. 13. 11. 12.

mais

mais il a ſouffert à l'entrée de la maiſon de Dieu, de ce Tabernacle ſacré, lequel
19. Dieu à fiché & non point l'homme, au lieu Tres ſainct duquel il eſt entré par ſon propre ſang, ayant obtenu vne redemption eternelle, & il ſe mange par foy dans la vraye Egliſe qui eſt la maiſon du Dieu viuant, de laquelle il ne faut point ſortir pendant la nuict de cette vie iuſques au iour du Seigneur,

En *cinquieſme* & dernier *lieu*, vous dites que *non ſeulement les baptiſez & purs, mais auſſi les autres qui ne ſont point baptiſez ni purs, peuuent & doiuent manger Ieſus Chriſt par la foy entant qu'immolé en la Croix.* Premierement, on peut vous obiecter cela meſme de l'Euchariſtie : car ne tenez vous pas que Iudas la mangée, luy eſtant
13. offerte par le Seigneur luy meſme ? or le Seigneur venoit de teſmoigner de luy qu'il n'eſtoit pas net : quelqu'vn donc qui n'eſtoit pas net à peu & deu manger l'Euchariſtie, puis que le Seigneur la luy a donnée auec commandement de la manger. Et ne croyez vous pas encores, que le corps de Chriſt en l'Euchariſtie n'eſt pas ſeulement mangé par les Fideles & craignans Dieu, mais meſmes par les meſchans & reprouuez ? ou eſt donc icy le

rapport

rapport qui doit eſtre entre la figure & la verité de la Paſque ? pour manger la Paſque il falloit eſtre circoncis & net. Que figuroit cette Circonciſion *faite de main, faite par dehors en la chair*, ſinon celle qui ſe fait *ſans main par le deſpoüillement du corps des pechez de la chair*, laquelle S. Paul appelle, *la Circonciſion de Chriſt* ? Et que ſignifioit cette ſainčteté Legalle exterieure, ſinon la ſainčteté Euangelique, qui giſt en la ſanctification interieure du cœur ? pour donc manger le Sacrement de la Paſque il falloit eſtre circoncis & net ſelon la Loy, pour nous apprendre que pour manger la verité figurée par la Paſque il falloit eſtre circoncis & net ſelon l'Euangile. Or eſt-il que pluſieurs mangent l'Euchariſtie qui ne ſont point circoncis par le deſpoüillement du corps de peché, ny purifiez par le S. Eſprit : partant l'Euchariſtie n'eſt pas la verité figurée par la Paſque. Mais c'eſt la manducation de Ieſus Chriſt qui ſe fait par la Foy, laquelle reſpond à la manducation de l'Agneau de Paſque qui ſe faiſoit par la bouche du corps, comme la verité à ſa figure. Car ſi nul ne mangeoit l'Agneau de Paſque qui ne fuſt circoncis & net ſelon la Loy, auſſi nul ne peut manger Ieſus Col. 2 11.

Chriſt

Chriſt par foy, qui n'ait la verité figurée par la Circonciſion, & purification Legalle : car la Circonciſion ne ſignifioit pas noſtre Bapteſme exterieur : mais la circonciſion du prepuce du corps, figuroit la circonciſion du prepuce du cœur, & la purification Legalle de la ſoüillure de la chair figuroit la purification de la conſcience des œuures mortes, pour ſeruir au Dieu viuant, choſes deſquelles la foy ne peut eſtre non plus ſeparée que la lumiere du feu d'auec la chaleur, ou la cognoiſſance du ſouuerain bien d'auec l'amour d'iceluy.

Rom. 4. 24. 25.

Heb. 9. 13. 14.

Ainſi ie ne croy point que la Paſque ait figuré l'Euchariſtie, pource que l'Eſcriture ne me l'enſeigne point, que ie ne voy entr'elles aucun rapport conſiderable, que i'y voy au contraire preſque en toutes choſes des differences notables. Mais ie croy qu'elle a figuré la Paſſion, pource que l'Eſcriture me l'apprend : car S. Iean applique à noſtre Seigneur entant que crucifié ce qui auoit eſté dit de l'Agneau de Paſque, *Pas vn os d'iceluy ne ſera caſſé.* Et i'ay n'agueres prouué que quand S. Paul à dit que *noſtre Paſque, à ſçauoir, Chriſt a eſté immolé pour nous*, il a entendu parler de l'immolation de Chriſt en la Croix

Croix. Ioint que les rapports qui ſe remarquent entre la paſque & la paſſion, nous obligent à croire que l'vne eſt la figure & l'autre la verité. Ieſus Chriſt s'eſt comporté comme vn Agneau en ſa paſſion, *Il a eſté mené à la tuerie comme vn Agneau, & comme vne brebis muette deuant celuy qui la tond, il n'a point ouuert ſa bouche.* Eſa. 53. 7. L'Agneau de paſque n'a eſté immolé que vne fois en Egypte ; Et Ieſus Chriſt n'a eſté immolé qu'vne fois en ce monde. L'Agneau de paſque n'eſtoit immolé que entre les deux veſpres : Ieſus Chriſt eſt mort enuiron à meſme heure, en l'accompliſſement des ſiecles. Le ſang de l'Agneau de paſques eſtoit eſpandu hors de ſes veines : celuy de Chriſt a eſté auſſi eſpandu hors de ſes veines en ſa paſſion. L'Agneau eſtoit veritablement occis & mis à mort : Le meſme eſt arriué à noſtre Seigneur en la Croix. La chair de l'Agneau eſtoit bien percée & coupée, mais nul de ſes os n'eſtoit caſſé : Auſſi la chair du Seigneur a eſté percée & lacerée par les cloux & la lance, mais pas vn de ſes os n'a eſté caſſé. On aſpergeoit du ſang de l'Agneau le ſueil & les deux poſteaux de la maiſon : Auſſi ſommes nous obligez a *l'aſperſion du ſang de Ieſus Chriſt.* 1. Pier. 1. 2. L'Ange de

Heb. 9. 14. deſtructeur paſſoit par deſſus les maiſons aſpergées du ſang de l'Agneau : auſſi l'ire de Dieu paſſe arriere de ceux qui ſont purifiez par l'aſperſion du ſang de Chriſt. On mangeoit l'Agneau de paſque ainſi mis à mort : Auſſi mangeons nous Ieſus Chriſt mort pour nos pechez en la Croix. On le mangeoit auec pains ſans leuain : Auſſi 1. Cor. 5. 8. mangeons nous Ieſus Chriſt crucifié, *Non point auec leuain de mauuaiſtié & de malice, mais auec pains ſans leuain de ſincerité & de verité.* On le mangeoit tout entier, & ce en la meſme nuict, ſans en reſeruer rien iuſques au matin : Auſſi faut-il nous appliquer Ieſus Chriſt tout entier, ſans laiſſer rien en arriere de ſon merite, & ce durant le temps de cette vie, qui eſt la nuict en laquelle nous ſortons d'Egypte, & oſtons le leuain de mauuaiſtié & de malice de nos cœurs, vne nuict de tentations & d'afflictions au fidele, vne nuict qui ſera ſuiuie du iour du Seigneur : il ne ſera plus temps apres cette vie de manger noſtre paſque, & de repurger de nos maiſons le leuain, mais on celebrera vne feſte eternelle. Tous les Iſraelites de quelque qualité, condition ou ſexe qu'ils fuſſent, eſtoyent obligez de manger l'Agneau de paſque, ſur peine d'eſtre retranchez d'entre leurs peuples

peuples, & n'y auoit en cela difference aucune entre les Sacrificateurs & le peuple: ſemblablement toutes perſonnes ſont obligées de manger Ieſus Chriſt par foy, ſur peine d'eſtre retrancheés de la communion des Saincts, *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme & ne beuuez le ſang d'iceluy, vous n'aurez point vie en vous meſmes.* Iean. 6. 53. Pour manger la Paſque il falloit eſtre purifié quant à la ſoüillure de la chair: auſſi pour manger Ieſus Chriſt crucifié faut auoir la conſcience purifiee des œuures mortes. On mangeoit l'agneau de Paſque auec herbes ameres auſſi mangeons nous Ieſus Chriſt crucifié auec l'amertume de beaucoup d'afflictions *car c'eſt par pluſieurs tribulations qu'il nous faut entrer au Royaume de Dieu.* Act. 14. 22. On mangeoit auſſi la Paſque en poſture de voyageurs, les reins trouſſez, le baſton en la main, les pieds chauſſez: ainſi mangeons-nous Ieſus Chriſt crucifié en poſture de voyageurs, qui deſlogent du monde pour aller vers leur patrie cœleſte, ayans les reins ceints de verité, les pieds chauſſez de la preparation de l'Euangile de paix, & le baſton de la foy en nos mains. De ſorte que comme en la figure tout eſt charnel, l'Egypte, l'Iſrael l'agneau, le voyage, l'aſperſion, la man- 1. Pier. 2. 11. & 1. 13. Eph. 6. 14. 15.

ducation ; ainſi en la verité tout eſt ſpirituel. De tout ce que deſſus appert que la Paſque n'a point figuré l'Euchariſtie mais la paſſion. Poſons neant-moins le cas qu'elle ait figuré l'Euchariſtie, qu'en infererez-vous ?

Le Catholique Romain.

I'en infereray que l'Euchariſtie eſt vn vray ſacrifice, puiſque la Paſque eſtoit vn ſacrifice, & que la verité doit eſtre conforme à ſa figure.

Le Proteſtant.

Comment me prouuerez-vous qu'à proprement parler la Paſque ait eſté vn ſacrifice ?

Le Catholique Romain.

Cela eſt aiſé à prouuer. Exod. 12. *im-*
„ *molez la Paſque.* Et peu apres, *ceſt le Sa-*
„ *crifice de la Paſque au Seigneur.* Nomb. 9.
„ 6. *Voicy aucuns perſonnages ſoüillez ſur vn*
„ *treſpaſſé, leſquels ne pouuoyent celebrer la*
„ *Paſque en ce iour là ſe preſentans deuant*
„ *Moyſe & Aaron, leur dirent : Nous ſom-*
„ *mes ſoüillez ſur vn homme treſpaſſé, pour-*
„ *quoy ſommes nous empeſchez d'offrir l'ob-*
„ *lation au Seigneur en ſon temps parmy les*
„ *enfans d'Iſrael?* & plus bas, *ſi l'homme eſt*
„ *net, & n'eſt point en voyage, & toutesfois*
„ *laiſſe de faire la Paſque, ce perſonnage ſera*

exterminé

exterminé d'entre ſes peuples, pourtant „
qu'il n'a point offert l'oblation au Seigneur „
en ſa ſaiſon. D'où appert que l'agneau „
paſchal eſtoit vrayement & à propre- „
ment parler vn ſacrifice, puis qu'en l'Eſ- „
criture il eſt appellé abſolument & vi- „
ctime & ſacrifice; & que, de plus, il de- „
uoit eſtre offert à Dieu par immola- „
tion, ce qui eſt le propre d'vn vray ſacri- „
fice. Ioignez à cela que l'Euangile par- „
le de meſme façon, Marc. 14. 12. *Or le* „
premier iour des pains ſans leuain qu'on „
deuoit ſacrifier l'agneau de Paſque. Finale- „
ment, qu'y a-t'il plus clair que les paroles „
de S. Paul 1. Cor. 5. *Chriſt noſtre Paſque* „
a eſté immolé? car vous ne nierez pas que „
la paſſion de Chriſt n'ait eſté vn vray ſa- „
crifice. Or pourquoy eſt ce que Sainct „
Paul euſt appellé le ſacrifice de Chriſt „
l'immolation de la Paſque, ſi l'immola- „
tion de l'agneau de Paſque n'euſt point „
eſté vn vray ſacrifice? „

Le Proteſtant.

Le mot que vous tournez *immolez*, Exod. 12. 21. ſignifie proprement *tuer, égorger*, & eſt ainſi tourné en vos Bibles, 1. Roys 14. 32. *Le peuple ſe retournant a la proye print les bœufs & les brebis & les veaux & les tuerent ſur la terre,* 1. Sam

[illegible] *mirent à mort ſentence* [illegible] & au vers. 14. du meſme chap. *ils le mirent à mort* [illegible] (à ſçauoir Ieremie) *és mains* d'Ozechias Roy de Iuda) *ils les* [illegible] Et au chap. 25. du meſme liure vers. 7. *Ils tuerent les fils de Sedecias deuant* [illegible]. Quant au paſſage que vous alleguez du liure des Nombres, la Paſque y eſt ſimplement appellee *Corban*, mot qui ſignifie en general toute ſorte de don ou oblation faite à Dieu. C'eſt pourquoy les LXX. Interpretes l'ont tourné conſtamment δῶρ *don* : & au meſme liure des Nombres chap. 7. les Princes d'Iſrael offrent leur corban, aſſauoir, ſix chariots couuerts, & dix bœufs, leſquels ne furent pas ſacrifiez, mais partagez entre les Leuites. Le mot dont ſe ſeruent S. Marc ch. 14. 12. & S. Paul 1. Cor. 5. 7. ſe dit generallement de toute choſe qu'on tuë, comme Iean 10. 10. *Le larron ne vient ſinon pour deſrobber & TVER & deſtruire.* Luc 15. 23. *Et m'amenés le veau gras & le tues.* Matth. 22. 4. *Voicy i'ay appreſté mon diſner: mes taureaux & mes beſtes engraiſſees ſont tuees.* Il y a plus de difficulté au paſſage Exod 12. 27. & neantmoins le mot de ſacrifice qui eſt là donné a la Paſque ſe trouue employé Ezech. 39. 19. à ſignifier vne grande

grande tuerie ou maſſacre d'hommes, *Vous mangerez* (dit le Prophete à tous les oyſeaux) *la graiſſe iuſques à eſtre ſaoulez, & boirez le ſang iuſqu'à eſtre enyurez de mon ſacrifice lequel ie vous ſacrifieray.*

Mais ie veux que la Paſque ſoit appellee ſacrifice en l'Eſcriture: la queſtion demeure, ſi elle eſt appellee ſacrifice proprement, ou improprement, à raiſon de la ſimilitude qu'elle auoit auec les ſacrifices proprement ainſi appellez. La loüange, l'eſprit froiſſé, & l'aumoſne ſont appellez ſacrifices, Pſeaume 50. 14. *ſacrifie loüange à Dieu*, Pſeau. 51. 19. *Les ſacrifices de Dieu ſont l'eſprit froiſſé*, Heb. 13. 15. 16. *Offrons donc par iceluy* (Ieſus Chriſt) *ſacrifice de loüange à Dieu, c'eſt à dire le fruict des leures confeſſans ſon nom, & ne mettez en oubly la beneficence & communication: car Dieu prend plaiſir à tels ſacrifices.* Vous ne croyez pas pourtant que la loüange, l'eſprit froiſſé, & l'aumoſne ſoyent des ſacrifices proprement ainſi nommez. Quand le Preſtre conſacre le cierge de Paſque apres y auoir mis cinq grains d'encens, ne dit il pas à Dieu, *Suſcipe Sancte Pater incenſi huius ſacrificium veſpertinum, quod tibi in hac cerei oblatione ſolemni per miniſtrorum manus de operibus apum ſacroſancta reddit Ec-*

cleſia, c'eſt à dire, *Reçoy, Pere Sainct, le ſa-*
Vaſq. in 3. p. Tom. 3. q. 83. diſput 220. cap. 3. *crifice du ſoir de cet encenſement, lequel ta ſa-*
cree-ſaincte Egliſe te rend par les mains de ſes
miniſtres, en l'oblation ſolennelle de ce cierge
fait de l'œuure des abeilles. Et neantmoins
vous ne tenez pas que ce ſoit à parler pro-
prement vn ſacrifice. Et n'appellez vous
pas bapteſme cette ceremonie en laquel-
le vous lauez, beniſſez, & oignez les clo-
ches leur donnans des parreins & des
noms comme aux enfans ? qui infereroit
de là que c'eſt le Sacrement du Bapteſ-
me qu'à proprement parler vous leur con-
ferez, ie m'aſſeure que vous ne vous y ac-
corderiez pas.

Deux raiſons me font croire que la
Paſque n'eſtoit pas vn ſacrifice à parler
exactement. L'vne, que pour vn ſacrifice
proprement dit, il falloit vn autel: condi-
tion qui manquoit à la Paſque. On l'im-
moloit en chaque maiſon particuliere, on
ne l'eſleuoit ni en tout ni en partie ſur
l'autel, on n'en faiſoit point fumer la graiſ-
ſe deuant Dieu, on n'en eſpandoit point
le ſang ſur ou aupres de l'autel, on n'y
ioignoit point de gaſteaux ni d'aſperſion.
L'autre, que ce n'eſtoyent point les Sa-
crificateurs qui l'immoloyent mais les
perſonnes priuees.

Le Catholique Romain.

Vous ne deuez point mettre en conſideration cette ſeconde raiſon : car ce ſacrifice a eſté inſtitué auant que la famille d'Aaron fuſt deſignee pour la ſacrificature. C'eſt pourquoy l'ancien priuilege qu'auoyent tous les peres de famille d'exercer la ſacrificature leur eſt demeuré au regard du ſacrifice de la Paſque. Bellar ibid.

Le Proteſtant.

Si les peres de famille ſont touſiours demeurez ſacrificateurs, comment eſt-ce que Dieu a donné la ſacrificature en pûr don à Aaron & à ſes fils, auec deffenſes ſi expreſſes à tous autres de s'entremettre d'exercer la ſacrificature, & punitions ſi exemplaires de ceux qui s'y ſont voulu ingerer? & s'ils ne ſont demeurez Sacrificateurs, comment eſt-ce que la Paſque a peu eſtre vn ſacrifice proprement dit, puis qu'elle eſtoit offerte par des perſonnes qui n'eſtoyent point à proprement parler Sacrificateurs? Nomb 16. 18.

Mais ie veux que la Paſque ait eſté vn ſacrifice & qu'elle ait figuré l'Euchariſtie, s'enſuiura-il de là que l'Euchariſtie ſoit vn ſacrifice? voudriez vous dire que tout ce qui conuient à la Paſque doit conue-

nir à l'Euchariſtie ? en la Paſque l'agneau n'eſtoit-il pas immolé ſanglamment, & reellement mis à mort : Ieſus Chriſt eſt-il auſſi immolé ſanglamment, & mis à mort en l'Euchariſtie ?

Le Catholique Romain.

„ A cela ie reſpons, que l'Euchari-
Bellar li. 1. c. 7. pag 740. D „ ſtie n'a pas eſté repreſentee ſeulement
„ par l'agneau de Paſque, mais auſſi par
„ le ſacrifice de Melchiſedec, par la man-
„ ne, & par autres choſes de l'Ancien
„ Teſtament. C'eſt pourquoy toutes les
„ choſes qui ſe pratiquoyent en l'agneau
„ de Paſque n'appartiennent pas à la fi-
„ gure de l'Euchariſtie, mais ſeulement
„ celles qui ne choquent point l'accom-
„ pliſſement des autres figures. Ainſi
„ donc en vertu de la figure de l'agneau
„ de Paſque nous auons en l'Euchariſtie
„ la vraye chair, & le vray ſang de Chriſt,
„ l'agneau ſans macule ; mais c'eſt d'vne
„ maniere non ſanglante, & en l'eſpece
„ de pain & de vin, afin de donner lieu à
„ l'autre figure du ſacrifice de Melchiſe-
„ dec offert en pain & en vin. Sembla-
„ blement l'oblation & manducation de
„ l'agneau appartient à la figure de l'Eu-
„ chariſtie, la maniere de ſanglante occi-
„ ſion ne luy appartient pas, pource qu'el-

le

le contreuiendroit à la figure du ſacrifice de Melchiſedec. Comme au rebours, au ſacrifice de Melchiſedec, la forme & eſpece exterieure de pain & de vin appartient à la figure de l'Euchariſtie, mais non la ſubſtance interieure du pain & du vin, pource qu'elle ne s'accorderoit pas auec la figure de l'agneau de Paſque, laquelle requiert en la choſe figuree vne vraye ſubſtance de chair: pource qu'autrement la choſe figuree ſeroit moins excellente que ſa figure.

Le Proteſtant.

A ce que ie voy, non ſeulement vous forgez des figures de l'Euchariſtie qui ne le ſont point, mais vous ne prenez de chaque figure que ce qui vous plaiſt pour en former la Meſſe. De la figure de l'agneau de Paſque vous prenez la ſubſtance interieure de la chair & du ſang de Chriſt: de celle de Melchiſedec la forme exterieure de pain & de vin. Celle là vous donne encores l'oblation & l'immolation: cette-cy fait que la maniere de cette oblation & immolation eſt non ſanglante. Ie pourrois me contenter de vous dire que vous baſtiſſez ſur vn fondement que i'ay deſia ruiné, à ſçauoir, la figure du

ſacrifice

ſacrifice de Melchiſedec : Mais ie veux d'abondant vous faire voir que ce que vous edifiez deſſus n'eſt que du foin & du chaume.

Vous tirez de la figure de la Paſque la ſubſtance interieure de la chair & du ſang de Chriſt. par quel argument ? ie recueille de vos dernieres paroles que c'eſt par cettuycy. L'Euchariſtie a eſté figuree par la Paſque : donc la chair & le ſang de noſtre Seigneur y eſt : autrement la choſe figuree ſeroit moins excellente que ſa figure. Ie retourne cet argument contre vous. La chair & le ſang de Chriſt ne ſont point dans l'Euchariſtie : doncqnes l'Euchariſtie n'a pas eſté figuree par la Paſque : en quoy i'ay cet auantage. C'eſt qu'il eſt ſans comparaiſon plus aiſé de prouuer que la chair & le ſang de Chriſt ne ſont point dans l'Euchariſtie, que non pas de prouuer que la Paſque ait eſté figure de l'Euchariſtie. Cependant l'Euchariſtie ne laiſſe pas d'eſtre vn Sacrement beaucoup plus excellent que la Paſque : car l'excellence des Sacremens ne depend pas de l'eſtre abſolu des choſes qui y ſont employees pour ſignes, mais de diuerſes circonſtances qui recommandent leur eſtre relatif, lequel ils ont entant qu'ils ſont

ſont ſignes. Cinq choſes releuent le Sacrement de la Cene beaucoup au deſſus de la Paſque : *L'alliance* dont il eſt Sacrement, car elle eſt beaucoup plus excellente. *Celuy par qui il a eſté inſtitué;* car c'eſt le Seigneur Ieſus beaucoup plus excellent que ni les Anges, ni Moyſe, par leſquels la Paſque fut ordonnee. *La fin* & *la forme* de ſon inſtitution; car il a eſté inſtitué expreſſement en memoire du Seigneur Ieſus, lequel a dit du pain *cecy eſt mon corps,* & de la coupe *cette coupe eſt mon ſang*, ce qui nous le rend extrememenr precieux. *La choſe laquelle il ſignifie*; car il nous ſignifie Ieſus Chriſt comme venu & mort, cõme vne nourriture toute preparee & parfaite, ainſi que ie vous diſois tantoſt. *La maniere en laquelle il le ſignifie*; car c'eſt directement, diſtinctement, & d'vne façon moins charnelle, moins laborieuſe & plus familiere que ne faiſoit la Paſque, de là eſt auſſi qu'il eſt beaucoup plus efficacieux pour la ſanctification & conſolation de nos ames. Vous tirez de la figure de Melchiſedec la forme exterieure de pain & de vin, pour la ioindre à la ſubſtance de chair & de ſang, par vne conionction qui viole la nature, & eſt pleine de contradiction ? par ce moyen la

Heb. 8. 6.

Heb. 1.

ſus p. 185.

figure

figure de Melchisedec tant exaltee en
l'Escriture, au lieu d'adiouſter quelque
excellence à celle de la Paſque, ne ſeruit
que à en corrompre la forme exterieure
de pain & de vin en vne plus vile, à ſça-
uoir en celle de pain & de vin, & la ma-
niere angelique de l'obtenir en vne moins
excellente, à ſçauoir, en la non-ſanglan-
te. Ioint qu'en repetant ainſi contre na-
ture la naiſſance de la chair des accidens
du pain vous adiouſtez mal enſemble ces
deux figures. Car de la figure de Mel-
chisedec vous tirez la forme exterieure
du pain, mais de la paſque vous ne tirez
pas la ſubſtance d'agneau : vous voulez
qu'en la paſque la chair d'agneau ait fi-
guré non de la chair d'agneau mais la
chair de Chriſt, mais qu'au ſacrifice de
Melchisedec la forme exterieure du pain
ait figuré autre choſe que la forme ex-
terieure de pain. & ainſi ne mettez aucu-
ne difference entre la figure & la verité,
l'ombre & le corps, le pourtrait & la cho-
ſe pourtraite.

Ie veux tirer encores de la paſque l'ob-
ſeruation de ce iour par quelle raiſon. Car
puis que vous confeſſez que tout ce qui
eſt contenu en la paſque ne luy conuient pas
comme à figure de l'Euchariſtie,

qui

qui m'empeſchera de vous dire que la Paſque auoit deux egards, l'vn de Sacrement, & l'autre de ſacrifice, & qu'elle eſtoit figure de l'Euchariſtie au premier, & non au ſecond ? puis que vous ne voulez pas qu'elle fuſt figure de l'Euchariſtie au regard de la maniere de l'immolation, pourquoy voulez vous qu'elle le fuſt au regard de l'immolation meſme, ſeparant ainſi deux choſes qui ne pouuoyent en façon quelconque eſtre ſeparees en l'agneau de Paſques ? Vous ne pouuez nier que la mort de l'agneau de Paſques & l'effuſion de ſon ſang ne fuſſent eſſentielles à la Paſque. Si donc elles n'ont eſté accomplies, la Paſque ne l'a point auſſi eſté, & ſi elles ont eſté accomplies, où a ce eſté? En l'Euchariſtie ? vous ne le voulez pas. En la croix ? il n'y a point de doute: car c'eſt là que Ieſus Chriſt, qui eſt noſtre Paſque & le vray agneau de Dieu, a eſté mis à mort, & que ſon ſang a eſté eſpandu. Puis donc que ie trouue en la croix tout enſemble l'accompliſſement de l'oblation & de la maniere de l'oblation de l'agneau de Paſque, pourquoy voulez-vous que ie les ſepare l'vne d'auec l'autre pour chercher en l'Euchariſtie l'accompliſſement de l'oblation ou immolation

ſans

ſans l'accompliſſement de ſa maniere?

CHAP VII.

Le troiſiéme teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe, prins des figures de pluſieurs ſacrifices de l'Ancien Teſtament.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

IE n'inſiſteray pas dauantage ſur la figure de la Paſque, mais paſſeray au troiſiéme teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe, & le tireray du 24. „ chap. de l'Exode, auquel eſt décrite la „ Dedicace & celebration de l'Ancien „ Teſtament. Dieu apres auoir donné „ la Loy en la montagne de Synai traitta „ alliance auec les Hebrieux, & leur promit beaucoup de biens; eux auſſi de „ leur coſté promirent à Dieu d'obeir à „ ſes commandemens. Cette alliance fut „ confirmee par vn ſolennel ſacrifice, & „ aſperſion de ſang en ces mots, *Cecy eſt „ le ſang du Teſtament que Dieu vous a or- „ donné*, comme le recite l'Apoſtre Heb. „ 9.

Bellar lib. 1. de miſſ ſac. 8.

9. alleguãt les paroles de Moyſe Exod. „
24. Or cette figure a eſté accomplie en „
la derniere Cene en l'inſtitution de „
l'Euchariſtie. „

Le Proteſtant.

C'eſt ce que ie ne croy pas, qu'au preallable vous ne me l'ayez prouué.

Le Catholique Romain.

Cela eſt aiſé à prouuer, & ne ſemble „
pas qu'en façon quelconque on le puiſ- „
ſe nier: Car en premier lieu, le Seigneur „
en ce Sacrement ſemble auoir voulu „
par expres vſer de meſmes mots que „
Moyſe: car comme Moyſe dit là, *c'eſt* „
icy le ſang du Teſtament que Dieu vous a „
ordonné, ainſi S. Matthieu & S. Marc „
diſent, *c'eſt icy mon ſang du Nouueau Te-* „
ſtament, & S. Luc & S. Paul, *ce calice eſt* „
le Nouueau Teſtament en mon ſang. „

Le Proteſtant.

Quelque reſſemblance qu'il y ait de mots, ce ſont choſes bien fort differentes. Là Moyſe baſtit vn autel, Mais Ieſus Chriſt ne baſtit point d'autel pour celebrer la Cene: Moyſe enuoya les ieunes gens des enfans d'Iſrael qui offrirent holocauſtes, & ſacrifices de proſperitez, Ieſus Chriſt n'enuoya perſonne pour ſacrifier ſon corps & ſon ſang en ſon dernier

nier ſouper : Là furent vrayement égorgées & tuées les victimes qui furent offertes, mais Ieſus Chriſt n'a point eſté egorgé, ni tué en l'Euchariſtie : le ſang de ces victimes là fut vrayement reſpandu hors de leurs veines, & ſeparé de leurs corps, mais en l'Euchariſtie le ſang de Ieſus Chriſt ne ſort point de ſes veines, & n'eſt point ſeparé de ſon corps : ce ſacrifice là ſe fit dehors au pied d'vne montagne, mais le Seigneur celebra l'Euchariſtie dans vne chambre : là, outre les douze pierres que Moyſe auoit dreſſées pour enſeigne pour les douze Tribus d'Iſrael, eſtoit preſente toute la multitude du peuple, au lieu qu'en la celebration de l'Euchariſtie n'eſtoyent preſens que les douze Apoſtres : là Moyſe ſepara le ſang en deux moitiez, & en reſpandit vne moitié ſur l'autel, & mit l'autre en des baſſins, mais Ieſus Chriſt ne diuiſa point ſon ſang en l'Euchariſtie, & n'en reſpandit point vne moitié ſur la table : là Moyſe print le liure de l'Alliance & le leut le peuple l'oyant, lequel diſt, *Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit & obeïrons*, Mais Ieſus Chriſt ne leut rien, & ſes Apoſtres ne reſpondirent rien de ſemblable : là Moyſe ayant pris l'autre moitié du ſang

auec

auec de l'eau, & de la laine teinte en pourpre, il en fit aſperſion ſur le liure, & ſur tout le peuple, mais Ieſus Chriſt ne fit rien de ſemblable en celebrant la Cene. D'autre coſté Ieſus Chriſt inſtituant le Sacrement print du pain, & ayant rendu graces le rompit, & le donna à ſes diſciples en diſant, *prenez, mangez, cecy eſt mon corps*, mais Moyſe ne fit rien de ſemblable: Ieſus Chriſt print auſſi la coupe, & ayant rendu graces, leur dit, *beuuez en tous*, ce que Moyſe ne fit point, & n'eſt au 24. chap. d'Exode parlé ni de pain, ni de vin, ni d'action de graces, ou benediction, ni de fraction de pain, ni de commandement de manger ou de boire; n'eſt point dit que Moyſe ait baillé à manger les corps des beſtes qu'il auoit ſacrifiées, ni qu'il en ait preſenté le ſang à boire aux aſſiſtans. Bref, Moyſe n'inſtitue point là vn Sacrement, & a eſté cette ceremonie là vne action ſinguliere, qui n'a iamais eſté reïterée non plus que le ſacrifice que noſtre Seigneur a offert en la croix: duquel elle a eſté figure, & non du Sacrement de la ſaincte Cene.

Le Catholique Romain.

Laiſſons là le rapport des mots. Vous ne pouuez nier que le Seigneur n'ait „

Bellar. Ibid. „ fait ſon teſtament en l'Euchariſtie : car „ ſes paroles le teſmoignent, *cette coupe eſt „ le Nouueau Teſtament en mon ſang.* Les „ Anciens Peres l'ont enſeigné ouuerte- „ ment, les Lutheriens ne le peuuent nier: „ car ils preſſent fort cet argument con- „ tre nous, la Meſſe eſt le teſtament de „ Chriſt, donc ce n'eſt pas vn ſacrifice. „ La raiſon le veut ainſi : car ſi le Teſta- „ ment de Chriſt n'a eſté fait en la Cene, „ certes il a eſté fait en la Croix. Or eſt- „ il que toutes les conditions d'vn Teſta- „ ment conuiennent à la Cene, pas vne „ à la Croix. Premierement, celuy qui „ fait ſon teſtament doit viure iuſques à „ ce que le teſtament ſoit acheué, & ſeel- „ lé : Chriſt en la Cene a touſiours veſcu, „ mais il eſt mort en la Croix. Pourtant „ c'eſt à propos que S. Paul Heb. 9. ne „ ne dit pas que le Teſtament de Chriſt „ a eſté *fait* par ſa mort, mais qu'il a eſté „ *confirmé:* car le teſtament n'eſt point va- „ lable tandis que le teſtateur eſt en vie. „ En apres, celuy qui fait ſon teſtament „ doit eſtre libre, & en ſa propre puiſſan- „ ce ; Chriſt en la Cene eſtoit libre, „ mais en la croix il eſtoit non ſeulement „ pris & lié, mais meſmes condamné à „ mort. Tiercement, celuy qui fait ſon

teſtament

teſtament recommande touſiours quel- „
que choſe à ſes heritiers : Ainſi Chriſt „
en la Cene, *c'eſt icy mon commandement* „
que vous aimiez l'vn l'autre, & derechef, „
faites cecy : En la croix nous ne liſons „
point qu'il ait donné charge de rien. „
En quatriéme lieu, celuy qui fait ſon „
teſtament promet ou legue quelque „
choſe, ce qu'il a accouſtumé d'expri- „
mer nommément, comme auſſi ceux „
auſquels il le legue : En la Cene le Sei- „
gneur a exprimé la remiſſion des pe- „
chez, qui eſt la promeſſe propre du „
Nouueau Teſtament Ieremie 31. & a „
a auſſi exprimé les heritiers quand il „
a dit, *pour vous, pour pluſieurs* : en la „
Croix ne ſe void rien de ſemblable, ex- „
cepté la promeſſe faite au larron. En „
cinquiéme lieu, celuy qui fait ſon teſta- „
ment prend des teſmoins, & comme „
Moyſe lors qu'il eſtablit l'Ancienne „
Alliance au nom de Dieu n'appella pas „
quelconques teſmoings, mais le peu- „
ple meſme : ainſi Chriſt a deu appeller „
des teſmoins, & iceux, non les premiers „
venus, mais l'Egliſe meſme ; ce qu'il a „
fait en la Cene ; car tous les Apoſtres „
qui eſtoyent les Patriarches & vrays pe- „
res de tout le peuple chreſtien y eſtoyẽt „

preſens : En la croix ils n'eſtoyent pas „
preſens & ne ſe pouuoyent aiſement aſ- „
ſembler. En ſixiéme lieu, celuy qui fait „
ſon teſtament a accouſtumé de declа- „
rer en mots expres qu'il fait ſon teſta- „
ment. En la Croix, Chriſt n'a pas meſ- „
me fait mention de Teſtament: mais en „
la Cene il a exprimé le mot de Teſta- „
ment, & ce preſques en meſmes ter- „
mes que Moyſe : car comme Moyſe „
auoit dit, *C'eſt icy le ſang du Teſtament* „
que Dieu vous a ordonné, ainſi il diſt, *C'eſt* „
icy mon ſang du Nouueau Teſtament. En „
ſeptiéme lieu, celuy qui fait ſon teſta- „
ment fait vn inſtrument public qui ait „
force perpetuelle d'appliquer l'herita- „
ge. Chriſt a fait cet inſtrument là en la „
Cene en inſtituant le ſacrement : en la „
Croix il n'a rien fait de ſemblable. Par- „
tant cela demeure conclu & certain „
qu'en la Cene le Nouueau Teſtament „
a eſté fait, & par conſequent la figure „
de l'Ancien Teſtament accomplie. „

Le Proteſtant.

En vain vous étendez vous à prouuer que le Nouueau Teſtament n'a point eſté fait en la Croix, car ie croy qu'à propre- ment parler il n'a eſté fait ni en la Croix ni en la Cene. Non en la Croix : car il a

eſté

eſté comme parle l'Apoſtre Heb. 9. *dedié & confirmé* par la mort du teſtateur: ni en la Cene : car la Cene eſt vn des Sacremens du Nouueau Teſtament, ce n'eſt donc pas le Nouueau Teſtament meſme: autrement, le Bapteſme eſtant Sacrement du Nouueau Teſtament ſeroit Sacrement de la Cene, & la Cene n'eſtant pas eternelle : (puis qu'elle n'a point eſté inſtituée auant la nuict en laquelle le Seigneur a eſté trahi, & ne doit point eſtre celebrée apres la fin du monde) le Nouueau Teſtament ne ſeroit point eternel, voire il ne ſeroit plus lors que les heritiers comparoiſtront deuant le iuge, pour eſtre mis en poſſeſſion de l'heritage. Auec cela, les fideles qui ſont morts auant la venuë de noſtre Seigneur, & tant d'autres qui meurent ſans participer à la Cene, n'auroyent point participé au Teſtament du Seigneur. Seroit auſſi ce Teſtament peu vtile pour nous : car nous ne le pourrions emporter auec nous pour le produire deuant le iuge : Vous donnez bien le Sacrement aux malades qui s'en vont mourir, mais il s'en va en leur eſtomach, & leurs ames ne l'emportent point auec elles. Ioignez à cela qu'il n'eſt point parlé en la Cene de la principale clauſe

du Nouueau Teſtament, qui eſt l'inſcription des Commandemens de Dieu en nos cœurs. *Voicy le Teſtament que ie diſpoſeray enuers la maiſon d'Iſrael apres ces iours là, dit le Seigneur, Ie mettray mes loix en leur entendement & les eſcriray en leur cœur, &c.*

Heb. 8. 10.

Vos raiſons, ſi elles ont quelque force, prouuent bien que le Nouueau Teſtament n'a pas eſté fait en la croix, mais ne prouuent pas qu'il ait eſté fait pluſtoſt en la Cene qu'ailleurs : car combien de fois le Seigneur Ieſus, eſtant autant en vie & libre que lors qu'il fit ſa Cene, a t'il donné & des commandemens, & des promeſſes, & declaré ceux à qui elles appartiennent, & ce en preſence de ſes Apoſtres & Diſciples, quelques-vns deſquels, comme ſes Notaires ſacrez les ont couchees par eſcrit pour ſeruir d'inſtrument authentique de ſa derniere volonté à toute l'Egliſe? A la verité en donnant la coupe il a dit *cette coupe eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang*, mais s'enſuit-il de là que le Nouueau Teſtament n'ait point eſté auparauant ? n'a t'il pas auſſi dit *Cecy eſt mon corps, Cette coupe eſt mon ſang ?* ſon corps & ſon ſang n'eſtoyent-ils point auparauant?

l'eſtime

I'eſtime que l'original du Nouueau Teſtament a eſté eſcrit & mis és regiſtres du conſeil de Dieu dés auparauant les temps eternels pour eſtre manifeſté par l'apparition de noſtre Sauueur Ieſus Chr. & confirmé par ſa mort, & publié par ſes herauts & Apoſtres: & que nous en auons deux copies ou extraits authentiques. L'vn exterieur & commun, contenu és liures qui en portent le nom, auquel entant qu'expoſé en l'Egliſe & embraſſé par profeſſion exterieure il a appoſé les Sacremens pour ſeaux. L'autre interieur & propre à chaque fidele eſcrit *és plaques charnelles de ſon cœur non point d'encre mais de l'Eſprit du Dieu viuant* auquel il appoſe *le ſeau du S. Eſprit lequel eſt l'arrhe de noſtre heritage*. Ce que ie di en paſſant. Car au reſte en prouuant que le Nouueau Teſtament a eſté fait en la Cene vous plaidez contre vous meſmes, pource qu'en cette ceremonie là du 24. d'Exod. l'Ancien Teſtament n'a pas eſté fait, mais eſtant deſia fait, prononcé, eſcrit, leu au peuple il a eſté comme dit l'Apoſtre, *dedié & confirmé*, *Moyſe ayant fait aſperſion du ſang* des victimes *ſur le liure* qui en eſtoit l'inſtrument. Ie tourne donc contre vous la pointe de voſtre argument. En la ce-

Rom. 4. 11. 2. Cor 3. 3. Eph. 1. 13. 14.

Heb. 9 18. 19.

remonie Exod. 24. l'Ancien Teſtament n'a pas eſté fait. En l'Euchariſtie ſelon voſtre opinion le Nouueau Teſtament a eſté fait. Doncque la ceremonie recitee Exod 24. n'a pas eſté accomplie en l'Euchariſtie. Item. en la ceremonie Exod. 24. l'Ancien Teſt. n'a pas eſté fait mais dedie Heb. 9. 18. En la croix le Nouueau Teſtament ſemblablement n'a pas eſté fait mais dedié. Donc la ceremonie Exod 24. a eſté accomplie en la croix. Ainſi il y a bien d'eſbõnement de vous voir prendre tant de peine à nous forger des armes pour vous combattre. Le pis eſt que vous allez directement contre l'Apoſtre, Heb. 9. lequel vous citez. Car il enſeigne qu'en la ceremonie du 24. d'Exode l'Ancien Teſtament a eſté dedié & conſacré comme par la mort du teſtateur, d'autant qu'il eſtoit neceſſaire que la mort de noſtre Seigneur entreuint pour la confirmation du Nouueau Teſtament, preſuppoſant que cette ceremonie n'a peu auoir ſon accompliſſement que par la mort du teſtateur qui eſt noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Prenez la peine ſi vous plaiſt de lire le paſſage entier, depuis le verſet 14. iuſques à la fin du chapitre. Ie veux neanmoins poſer le cas que cette

cette ceremonie ait eſté accomplie en la Cene, quel auantage en tirerez vous?

Le Catholique Romain.

I'en argumenteray ainſi. *Le ſang de l'Ancien Teſtament en Moyſe, eſt le ſang d'vne victime deſia immolee, & à parler vrayement & proprement, ſacrifiee, comme il appert du 24. d'Exode: donc le ſang du Nouueau Teſtament eſt vne victime immolée, & à propremẽt parler ſacrifiee: Or ce ſang là eſt le ſang de Chriſt, comme luy meſme le dit, c'eſt mon ſang: donc Chriſt a eſté vne victime immolee & ſacrifiee en la Cene.*

A cela vous ne pouuez reſpondre que le ſang de Chriſt en la Cene eſtoit le ſang d'vne victime laquelle deuoit eſtre immolee en la croix. Car en Exode la victime eſt premierement immolee & puis eſt faite aſperſion du ſang ſur le peuple en ces mots, *c'eſt icy le ſang du Teſtament.* Par conſequent Chriſt a deu premierement ſe faire victime & s'immoler, puis dire de ſon ſang *c'eſt icy mon ſang.* Dauantage nulle raiſon ne peut ſouffrir qu'on boiue le ſang d'vne victime & puis qu'icelle victime ſoit immolee, veu qu'au contraire le ſang vient en conſequence de l'immolation de la victime.

„ victime. Finalement, puis qu'en la fi-
„ gure de l'Ancien Teſtament Exod 24.
„ nous trouuons trois choſes. Premie-
„ rement, la publication de la Loy deuant
„ le peuple. Secondement, l'immolation
„ de la victime fœderalle ou pacifique.
„ Tiercement, l'aſperſion du ſang & man-
„ ducation de la victime : & que de ces
„ trois choſes Chriſt a accompli la pre-
„ miere quand il a dit, *C'eſt icy mon com-*
„ *mandement que vous vous aimiez l'vn*
„ *l'autre, Et la troiſieſme quand il a dit man-*
„ *gés, c'eſt icy mon corps, beuués c'eſt icy mon*
„ *ſang* : qui croira qu'il ait obmis la ſecon-
„ de, à ſçauoir l'immolation de la victi-
„ me ? A cet argument ie n'ay leu aucune
„ reſponce ni de Chemnice ni d'aucun
„ autre.

Le Proteſtant.

Ie m'eſtonne comment vous vous pouuez vanter de cet argument dont le fondement eſt deſia à bas, & la conſequence vous eſt preiudiciable : car auec pareille force & euidence de verité i'en prouueray que Ieſus Chriſt eſt tué en la Meſſe, employant vos propres paroles, *Le ſang de l'Ancien Teſtament en Moyſe eſt le ſang d'vne victime deſia tuée, & à parler vrayement & proprement miſe à mort, comme il*

me il appert du 24. d'Exode : donc le ſang du Nouueau Teſtament eſt le ſang d'vne victime tuée, & à proprement parler miſe à mort: or ce ſang là eſt le ſang de Chriſt, comme luy meſme le dit, c'eſt mon ſang : *donc Chriſt a eſté vne victime tuée & miſe à mort en la Cene.* Et ne pouuez non plus reſpondre que le ſang de Chriſt en la Cene eſtoit le ſang d'vne victime qui deuoit eſtre tuee en la croix, à cauſe de vos propres raiſons, car en Exode la victime eſt premierement tuée & puis eſt faite aſperſion du ſang ſur le peuple, & nulle raiſon ne peut ſouffrir qu'on boiue le ſang d'vne victime, & puis qu'elle ſoit tuee : & ſi Ieſus Chriſt a accompli toutes les autres parties de cette figure là, qui croira qu'il ait obmis l'occiſion & mort de la victime ? ſuit donc de voſtre argument, que Ieſus Chriſt eſt auſſi bien tué en la Meſſe comme il y eſt ſacrifié. Ie puis encore l'employer en vn autre façon. Le ſang du Nouueau Teſtament correſpondant à celuy dont parle Moyſe Exod. 24. eſt le ſang d'vne victime deſia immolée, ſacrifiée, tuée, mais Ieſus Chriſt entant qu'il eſtoit en la Cene n'eſtoit point vne victime deſia immolée, ſacrifiée, tuée : donc le ſang de Ieſus Chriſt entant qu'il eſtoit en la Cene, n'eſtoit

ſtoit point le ſang du Nouueau Teſtament correſpondant comme la verité à la figure du 24. d'Exode. Ieſus Chriſt a eſté vne victime immolee, ſacrifiee, tuee ſeulement en la croix, ç'a donc eſté ſeulement en la croix que cette figure là a eſté accomplie. De plus, ie raiſonneray ainſi, le ſang de l'Ancien Teſtament en Moyſe eſt du ſang reſpandu hors des veines d'vne victime, donc le ſang du Nouueau Teſtament eſt le ſang reſpandu hors des veines de Chriſt; & par conſequent le ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a eſté reſpandu hors de ſes veines en la Cene: concluſion contraire à voſtre croyance.

Au reſte quand voſtre argument ne vous ſeroit point ſi contraire, & qu'il nous faudroit le diſſoudre, qu'y a t'il plus aiſé que d'en nier la conſequence; pource que cette figure n'a pas eſté accomplie en la Cene mais en la croix? pouuons-nous pas meſmes vous accorder que le Seigneur en diſant *cecy eſt mon ſang*, parle du ſang d'vne victime immolee, ſacrifiee, tuee; pource qu'il parle de ſon ſang qui a eſté reſpandu en la croix? & ne vous ſeruira de rien d'alleguer qu'en Exode la victime eſtoit premierement immolee, & puis

eſtoit

eſtoit faite aſperſion du ſang en ces mots, *c'eſt icy le ſang du Teſtament:* car bien que le Seigneur ait anticipé d'inſtituer l'Euchariſtie auant ſon immolation en la croix toutesfois l'Euchariſtie en ordre de nature va apres le ſacrifice de la croix comme ayant eſté inſtituee pour annoncer la mort du Seigneur, & en eſtre la commemoration. Eſtoit neceſſaire que la victime fuſt premierement immolee & tuee auant qu'on fiſt aſperſion de ſon ſang corporellement: mais rien n'empeſche que les conſcienees des fideles qui ſont decedez auant la venuë de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt n'ayent eſté purifiees de leurs œuures mortes par l'aſperſion de ſon ſang precieux; pource qu'elle ſe fait ſpirituellement. Le meſme eſt-il de boire; car on ne peut pas boire corporellement le ſang d'vne victime qui n'a point eſté tuee & ſacrifiee: mais qui empeſche qu'on ne le puiſſe boire ſpirituellement? boire de la façon que l'entend le Seigneur quand il dit, *Qui boira de l'eau que ie luy donneray n'aura iamais ſoif*, & ailleurs, *Si qu'elcun a ſoif qu'il vienne à moy & boiue.* Et en vn autre lieu, *Qui a ſoif vienne, & qui veut prenne de l'eau de vie ſans qu'elle luy couſte rien.* Vous ne le pouuez nier; car quand

Iean. 4. 14. Iean. 7. 37. Apoc. 22. 17.

ſainct

ſainct Paul dit que les Peres qui ont veſcu au temps de Moyſe ont tous beu d'vn meſme breuuage: car *ils beuoyent de la pierre ſpirituelle qui les ſuiuoit, & la pierre eſtoit Chriſt*. vous voulez que cette pierre ait eſté Chriſt non par figure ou en Sacrement mais reellement & de fait.

Ie ne puis celer que c'eſt contre vous que vous parlez d'aſperſion & de boire du ſang: car Ieſus Chriſt fit il aſperſion de ſon ſang ſur ſes diſciples en la Cene, comme Moyſe fit aſperſion du ſang ſur tout le peuple? ou Moyſe preſenta-il à boire du ſang au peuple comme Ieſus Chriſt preſenta la coupe aux diſciples en diſant *Beuuez en tous ceci est mon ſang?* ne vous contente vous pas que Ieſus Chriſt ait commandé de boire ſon ſang contre les eſtomachs de ſes diſciples en leur commandant de boire ſon ſang: car l'aſperſion corporelle & le boire corporel ſont actions tres differentes, eſtant commandé de faire aſperſion du ſang, mais defendu d'en boire ou manger ſoubs la loy. Ioinct qu'il eſt vray que le Seigneur euſt auſſi bien fait aſperſion de ſon ſang en Iudas qu'és autres Apoſtres, car vous tenez qu'il a communié auec les autres Apoſtres? & par conſequent l'euſt baptiſé: *car, ſi le ſang des tau-*

reaux

veaux & des boucs & la cendre de la genice dont on fait aſperſion ſanctifie tous les ſouillez (quant à la pureté de la chair qui en ſont aſpergez; *combien plus le ſang de Chriſt qui par l'Eſprit eternel s'eſt offert à Dieu ſoy meſme ſans nulle tache, purifiera-il des œuures mortes les conſciences de ceux en qui le Seigneur en fait aſperſion ?* qui fait que l'Apoſtre S. Pierre parle de l'aſperſion du ſang de Chriſt, comme de choſe propre aux eſleus, *eſleus*, dit-il, *ſelon la precognoiſſance de Dieu le Pere, en ſanctification d'eſprit, à l'obeiſſance & aſperſion du ſang de I. Chriſt*

Heb. 9. 13.

1. Piet. 1. 2.

Des trois choſes que vous remarquez en la ceremonie recitee Exode 24. La premiere, aſſauoir la publication de la Loy deuant le peuple, n'a point eſté accomplie quand le Seigneur a dit, *ie vous donne vn nouueau commandement, &c.* car le Seigneur diſt cela apres que Iudas fut ſorti, & l'Euchariſtie acheuee, Iean 13. 31. Et la troiſieſme aſſauoir l'aſperſion du ſang & la manducation de la victime eſt hors de propos, puis qu'en la Cene n'eſt faite aucune mention d'aſperſion, & qu'au 24. d'Exode n'eſt nullement parlé de manducation de victime.

Le Catholique Romain.

Que direz vous donc des autres di-

uers

uers ſacrifices de l'Ancienne Loy ? n'ont ils pas tous eſté types & figures du ſacrifice de l'Euchariſtie? d'où reſulte que l'Euchariſtie a deu eſtre auſſi vn vray ſacrifice.

Le Proteſtant.

pag. 25 Vous meſmes m'auez dit au commencement que tous ces ſacrifices là ont eſté figures de celuy de la croix.

Le Catholique Romain.

„ Ces figures là ont eſté accomplies
Bella. „ au ſacrifice de la croix quant à l'occi-
lib. 1. „ ſion de la victime,& quelques peu d'au-
de miſſa c. 8. „ tres ceremonies : mais il y auoit en ces
p. 743. „ ſacrifices là beaucoup d'autres cere-
D. „ monies qui ſans doute eſtoyent ſigni-
„ ficatiues, comme ce qu'on les offroit
„ en vn Tabernacle & ce deuant la mul-
„ titude du peuple fidele, ce qu'on im-
„ poſoit les mains ſur la victime, ce que
„ la victime eſtant immolee eſtoit auſſi
„ toſt mangee, & autres ſemblables, leſ-
„ quelles n'ont peu eſtre accomplies en
„ la croix; faut donc ou qu'elles ſoyent
„ accomplies en l'Euchariſtie, ou qu'el-
„ les ne le ſoyent point du tout.

Le Proteſtant.

Si ces figures là ont eſté accomplies au ſacrifice de la croix quant à l'occiſion de la victime, pourquoy non auſſi quant à l'immo

à l'immolation? Car en ces figures là l'occiſion & l'immolation ont eſté vne meſme choſe, ce ſont faites par vne meſme action, & Ieſus Chriſt n'a pas moins proprement & vrayement eſté immolé & ſacrifié en la croix qu'occis & mis a mort? ie veux donc que ces ſacrifices là, quant aux ceremonies qui ne ſe trouuent point accomplies en la croix, ayent eſté accomplis en la Cene, en conſcience l'immolation, le ſacrifice, l'oblation ſont elles de ce nombre? Ieſus Chriſt, victime du Nouueau Teſtament, n'a-t'il pas eſté tres-proprement, tres veritablement, tres-parfaitement immolé & ſacrifié en la croix? puis donc que ie trouue l'accompliſſement de l'immolation en la croix, pourquoy voulez vous que ie le cerche en la Cene?

Cependant les ceremonies que vous dites n'auoir peu eſtre accomplies en la croix monſtrent que le deſir de nous faire trouuer à quelque prix que ce ſoit vn ſacrifice en l'Euchariſtie vous a merueilleuſement eſbloüy, ſur tout la premiere: car vous preſuppoſez que Ieſus Chriſt s'offrant en la croix n'a point eu de tabernacle, & que la chambre haute où il a fait la Cene a eſté la verité figuree par le tabernacle de Moyſe, qui eſt vne opinion

[illegible] fait contraire au chap. 8. & 9. de l'Epiſtre aux Hebr. car l'Apoſtre qui en toute ceſte Epiſtre la, ſelon noſtre propre confeſſion, ne parle que du ſacrifice de la croix au 8. chap. verſ. 2. nous dit que Iesus Chriſt eſt *Miniſtre du ſanctuaire & vray tabernacle tendu, le Seigneur a fiché & non homme*, l'oppoſant aux Sacrificateurs de la Loy qui eſtoyent miniſtres d'un tabernacle fiché par l'homme & qui eſtoit *exemplaire & ombre des choſes celeſtes*. Puis au chap. 9. ayant deſcrit le tabernacle de l'Ancien Teſtament qu'il appelle le *ſanctuaire mondain*, compoſé de deux tabernacles: dont le premier, ſeparé d'auec le paruis par le premier voile, s'appelloit le lieu ſainct; & le ſecond, ſeparé d'auec le lieu ſainct par le ſecond voile, s'appelloit le lieu tres-ſainct: Et ayant dit que *les Sacrificateurs entroyent bien touſiours au premier tabernacle pour accomplir le ſeruice, mais que le ſeul ſouuerain Sacrificateur entroit au ſecond vne fois l'an, non point ſans ſang, &c.* il adiouſte au verſ. 11. *mais Chriſt eſtant venu pour eſtre le ſouuerain Sacrificateur des biens à venir, par vn plus grand & plus parfait tabernacle, non point fait de main, c'eſt à dire, non point de cette structure, & non point par le ſang de boucs*

ou

ou de veaux, mais par ſon propre ſang eſt entré vne fois és lieux ſaincts, ayant obtenu vne redemption eternelle, & au verſ. 21. *Puis* (Moyſe) *fit aſperſion du ſang ſemblablement ſur le tabernacle & ſur tous les vaiſſeaux du ſeruice, & preſque toutes choſes ſelon la loy ſont purifiees par ſang, & ſans effuſion de ſang, ne ſe fait point de remiſſion. Il a donc fallu que les choſes qui repreſentoyent celles qui ſont és cieux fuſſent purifiees par telles choſes, mais que les celeſtes fuſſent purifiées par plus excellens ſacrifices que ceux-là; car Chriſt n'eſt point entré és lieux ſaincts faits de main*, qui eſtoyent *figures correſpondantes aux vrays, mais eſt entré au ciel meſme pour maintenant comparoir deuant la face de Dieu pour nous, mais non point qu'il s'offre ſouuentes fois ſoy meſme comme le ſouuerain Sacrificateur entre és lieux ſaincts chacun an auec autre ſang, (autremẽt luy euſt il falu ſouuẽtefois ſouffrir depuis la fondatiõ du monde) mais maintenant en la conſõmatiõ des ſiecles il eſt comparu vne fois pour l'abolition du peché par le ſacrifice de ſoy meſme.* Comment donc pouuez-vous dire que Ieſus Chriſt n'a point offert le ſacrifice ſanglant de ſa croix en vn tabernacle? n'a t'il pas eu pour tabernacle ce grand temple des cieux, que l'Eſcriture diuiſe en trois, deſquels

2.Cor 12.2.4 le troiſiéme qu'elle nomme *Paradis*, eſt le lieu treſſainct, auquel le Seigneur Ieſus eſt entré par ſon propre ſang, apres auoir eſté ſacrifié au premier qui eſt l'air figuré par le paruis des Sacrificateurs, dans lequel eſtoit l'autel des ſacrifices. La chambre haute où le Seigneur fit ſa Cene ne reſpondoit nullement au tabernacle de l'Ancien Teſtament, elle n'eſtoit pas moins terreſtre, pas moins baſtie par les mains des hommes, elle n'a pas moins eſté deſtruite, & n'eſtoit nullement capable d'eſtre le ſanctuaire de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt duquel la ſacrificature eſt & celeſte & eternelle.

L'autre ceremonie que vous mettez en auant, vous eſt euidemment contraire: car les ſacrifices de la loy n'eſtoyent pas offerts deuant les douze Patriarches, ou ſeulement deuant les chefs des douze Tribus d'Iſrael ainſi que le Seigneur fit ſa Cene en preſence de ſes douze Apoſtres. Mais ils eſtoyent offerts deuant tout le peuple, ainſi que le Seigneur a eſté ſacrifié en la croix deuant la multitude du peuple, dont pluſieurs eſtoyent vrays fideles. Car, comme Moyſe eſleua le Serpent au deſert deuant tout le peuple, afin que quiconque ſeroit mordu des ſerpens bruſlans

bruſlans & le regarderoit fuſt gueri : ainſi a'il fallu que le Fils de l'homme fuſt eſleué en la croix deuant tout le monde, afin que quiconque le contemple & croit en luy ne periſſe point, mais ait la vie eternelle. Iean 3. 14. & 6. 40.

La troiſiéme ceremonie eſt l'impoſition des mains. Ie ne ſçay pourquoy vous la nommez. Car faites vous mettre les mains ſur la teſte de l'hoſtie à ceux pour leſquels vous l'offrez, comme les Iſraelites mettoyent les mains ſur les teſtes des victimes qu'on offroit pour leurs pechez? ains vous ne leur permettez pas de la toucher de la main. Or que vouloit dire cette ceremonie, ſinon qu'ils ſe deſchargeoyent de leurs pechez ſur la beſte qui autant qu'elle pouuoit en portoit la peine ? voila pourquoy en ſuitte elle eſtoit egorgée & ſacrifiée, ou (ce qui ſe faiſoit ſeulement vne fois l'an) enuoyée en vne terre inhabitable. Chargerions nous donc encores Ieſus glorieux de nos pechez, pour l'obliger à en porter la peine ? ainſi n'aduienne. Faut donc aduoüer que la ſignification de cette ceremonie a eu ſon accompliſſement en la croix, là où *il a porté nos pechez en ſon corps ſur le bois*, là où *l'Eternel a fait venir ſur luy l'iniquité de nous* 1. Pier 2. 24.

tous

Eſaie 53. 5. 6. Heb. 9. 26. *tous*, là où *il a eſté nauré pour nos forfaits & froiſſé pour nos iniquitez*, là où *il eſt comparu vne fois pour l'abolition du peché par le ſacrifice de ſoy meſme.*

La derniere ceremonie que vous dites n'auoir eſté accomplie au ſacrifice de la croix eſt la manducation de la victime: & neantmoins quand l'Apoſtre dit, *Nous auons vn autel, duquel n'ont point puiſſance de manger ceux qui ſeruent au tabernacle*, Heb. 13. 10. 11. vous aduoüez qu'il y a des Catholiques qui par cet autel là entendent la croix, & n'oſez reietter leur opinion; de vray l'Apoſtre en rend vne raiſon qui ne peut conuenir à la Meſſe: *car*, dit il, *les corps des beſtes deſquelles le ſang eſt apporté pour le peché par le ſouuerain Sacrificateur dedans le ſanctuaire, ſont bruſlez hors du camp, pourtant auſſi Ieſus, afin qu'il ſanctifiaſt le peuple par ſon propre ſang, a ſouffert hors la porte.* Bellar lib. 1. de miſſa cap 14. p. 760 D. De plus, quand l'Apoſtre parle ainſi, *repurgez donc le vieil leuain, afin que vous ſoyez nouuelle paſte, comme vous eſtes ſans leuain. Car noſtre Paſque, a ſçauoir, Chriſt, a eſté ſacrifié pour nous: parquoy faiſons la feſte, non point auec vieil leuain, ni auec leuain de mauuaiſtié & de malice, mais auec pain ſans leuain de ſyncerité & de verité.* I Cor 5. 7. I'ay prouué qu'il parle, non du ſacrifice pretendu de la

la Meſſe, mais de celuy de la croix. Et vous meſmes ne confeſſez-vous pas qu'il y a vne manducation ſpirituelle qui ſe fait par la foy, & eſt plus excellente que la corporelle : car elle eſt profitable ſans la corporelle, au lieu que la corporelle eſt nuiſible ſans la ſpirituelle. Vous ne ſçauriez donc nier que nous ne mangions Ieſus Chriſt ſacrifié en la croix: car c'eſt de ſa mort que nous tirons noſtre vie. Comme le regard corporel des Iſraelites vers le ſerpent d'airain eſleué au deſert a ſon accompliſſement au regard ſpirituel, qui ſe fait par la foy, de Ieſus Chriſt eſleué en la croix: Ainſi le manger corporel des beſtes qu'on ſacrifioit iadis à ſon accompliſſement au manger ſpirituel de Ieſus Chr. ſacrifié en la croix. De meſme que les lauemens corporels de l'ancienne loy ont leur accompliſſement au lauement ſpirituel de nos ames dans le ſang de Chriſt,

EXAMEN DES PREVVES DV Sacrifice de la Messe, prinses des predictions des Prophetes.

CHAP. VIII.

Cinq tesmoignages des Prophetes pour le sacrifice de la Messe.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

Bella. lib. 1 de Miſſa c. 9. Becan Sum. Theol Schol part. 3 ca. 25. q. 4. c'eſt le 1. Sam ſelon l'Heb.

IE paſſeray donc des figures de l'Ancien Teſtament aux predictions des Prophetes. On en produit ordinairement ſix : mais la derniere eſt la principale. Nous ne ferons donc que toucher legerement les cinq premieres, pour nous arreſter plus long temps ſur la derniere.

Le premier teſmoignage des Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe eſt au 1. Roys chap. 2. vers la fin. Là vn certain Prophete qui n'eſt point nommé predit au Sacrificateur Heli, que le temps viendroit auquel ſa ſacrificature & celle de ſes peres ceſſeroit, &

vn

vn nouueau Sacrificateur ſe leueroit „
qui cheminеroit deuant le Chriſt de „
Dieu tous les iours. Lequel paſſage „
S. Cyprian, S. Auguſtin & quelques „
autres Peres expoſent de la ſacrificatu- „
re & du ſacrifice des Chreſtiens qui a „
ſuccedé à celuy d'Aaron, & doit durer „
iuſques à la fin du monde. „

Le Proteſtant.

Comment que l'expoſent les Peres, le S. Eſprit l'expoſe autrement. Car il dit expreſſement que cette Prophetie a eſté accomplie lors que Salomon oſta la ſacrificature à Abiathar petit fils d'Heli, & la donna à Sadoc. *Ainſi*, dit le S. Eſprit, *Salomon debouta Abiathar à ce qu'il ne fuſt plus Sacrificateur de l'Eternel, pour accomplir la parole de l'Eternel qu'il auoit dite en Scilo contre la maiſon d'Heli.* 1. Roys 2. 27. c'eſt le 3. des Roys en la Bible Rom.

Le Catholique Romain.

S. Auguſtin liure. 17. chap. 5. de la „
Cité de Dieu reſpond à cela que cette „
Prophetie a eſté accomplie en Sadoc „
entant qu'il eſtoit figure des Sacrifica- „
teurs Chreſtiens. Ainſi donc la reie- „
ction d'Heli figuroit la reiection de la- „
ſacrificature d'Aaron, & l'eſtabliſſe- „
ment de Sadoc figuroit l'eſtabliſſement „
de la ſacrificature chreſtienne. Ce que „

ſainct

„ S. Auguſtin prouue parce que l'Eſcri-
„ ture diſant qu'Heli ſeroit reietté auec
„ ſes peres, parle manifeſtement d'Aaron
„ puis qu'elle nomme celuy, qui en la
„ ſortie d'Egypte a receu de Dieu le pre-
„ mier la charge de Sacrificateur.

Le Proteſtant.

S. Auguſtin ne reſpond nullement à ce que dit le ſainct Eſprit de l'accompliſſement de cette prophetie en Sadoc, & ne ſemble pas meſmes y auoir penſé; mais ſeulement a vne obiection qu'il ſe forme touchant Samuel. Si vous vous fondez ſur ſon authorité c'eſt hors de ſaiſon. Si ſur la raiſon que vous luy attribuez elle eſt refutee par le ſainct Eſprit. Car diſant que cette Prophetie a eſté accomplie en Sadoc, il nous apprend que c'eſtoit pluſtoſt vne confirmation qu'vne reiection de la ſacrificature d'Aaron: Sadoc n'eſtãt pas moins fils d'Aaron qu'Heli. D'où appert que par la maiſon du pere d'Heli il faut entẽdre, non la maiſon d'Aaron, mais celle d'Ithamar l'vn de ſes fils, duquel eſtoit deſcendu Heli, de la maiſon duquel la ſouueraine ſacrificature fut oſtee par Salomon en la perſonne d'Abiathar, & renduë à la maiſon d'Eleazar l'autre fils d'Aaron de laquelle eſtoit chef Sadoc.

Sadoc. Ioignez à cela que cette Prophetie oſte bien à la maiſon d'Itamar pere d'Heli la ſouueraine ſacrificature, mais non tout à fait la ſacrificature. Prenez la peine, s'il vous plaiſt, de la relire tout du long, & vous trouuerez que ce que ie dī eſt veritable.

Poſons neantmoins le cas, que par le tranſport de la ſacrificature de la perſonne d'Abiathar fils d'Heli à Sadoc, ait eſté figurée l'abolition de la ſacrificature leuitique, pour faire place à la chreſtienne: n'y a t'il point d'autre ſacrificature chreſtienne que celle des Preſtres & de la Meſſe ? S. Auguſtin au lieu que vous citez vous le pouuoit apprendre: car ne faiſant mention quelconque ni des Preſtres ni de la Meſſe, il dit que le Sacrificateur, duquel parle cette Prophetie, *eſt celuy qui eſt Dieu.* Que *par la ſacrificature* mentionnée à la fin d'icelle, il faut entendre *le peuple chreſtien auquel S. Pierre dit, vous eſtes la ſacrificature royalle.* Que ſi on aime mieux tourner ſacrifice que ſacrificature, *faudra neantmoins*, dit-il, *par ce ſacrifice entendre le meſme peuple chreſtien, duquel S. Paul dit, nous qui ſommes pluſieurs ſommes vn meſme pain, vn meſme corps.* Et derechef, *preſentez vos corps en ſacrifice viuant.* 1. Cor. 10. 17. Rom. 12. 1.

Ne ſe

Ne ſe fuſt-il point ſouuenu de la ſacrificature des Preſtres & du ſacrifice de la Meſſe, s'il euſt eſté de voſtre creance?

Le Catholique Romain.

Bella. ibid. „ La ſeconde prediction ſe prend du „ chap. 9. des Prouerbes. *Sapience a edifié „ maiſon pour ſoy, elle a taillé ſept colomnes, „ elle a immolé ſes ſacrifices, elle a meſlé le „ vin, & a appreſté ſa table.* De ce paſſage „ S. Cyprian liure 2. Epiſt. 3. parle ainſi. „ *Le S. Eſprit a auparauant monſtré par Sa- „ lomon vn type du ſacrifice du Seigneur, „ faiſant mention d'hoſtie immolee, & de „ pain, & de vin, voire d'autel & des Apo- „ ſtres.* S. Auguſtin ſemblablement au „ 17. liure de la Cité de Dieu chap. 20. „ expoſe tout ce paſſage de l'Euchari- „ ſtie.

Le Proteſtant.

S. Cyprian & S. Auguſtin és lieux que vous citez me ſemblent vn peu trop hardis à forger des figures & Allegories. pour prouuer qu'au calice il faut qu'il y ait du vin, S. Cyprian allegue l'Hiſtoire de Noé qui beut du vin, s'enyura, & ſe deſcouurit au milieu de ſon tabernacle. Item les paroles que Iacob mourant diſt de Iuda ſon fils, *il lauera au vin ſon veſtement, & au ſang des grappes ſon manteau.*

Gen. 9. 21.

Gen. 49. 11.

Item,

vous auſſi ſept colomnes? *elle a tué ſa tuerie*, c. à d. tout ce qu'il luy falloit tuer pour ſon banquet, c'eſt ce que ſignifient proprement les mots dont il s'eſt ſerui en ſa langue : tuez vous quelque choſe en la Meſſe? elle conuie tous ceux qui ſont deſpourueus de ſens *à boire du vin qu'elle a mixtionné* : les conuiez vous tous à boire du calice en la Meſſe? elle n'enuoye pas ſes ſeruantes pour ſacrifier, mais pour appeler à ſon banquet ceux qui ont faute de ſageſſe : au lieu que vous voulez que les Preſtres ſoyent enuoyez pour ſacrifier. L'autre choſe que i'ay à vous dire eſt, que quand bien ie vous accorderois que Salomon parle de l'Euchariſtie, vous ne pourriez pas inferer de là que l'Euchariſtie ſoit vn ſacrifice. La raiſon eſt qu'il ne s'y agit pas d'vn ſacrifice mais d'vn banquet, les mots que vous tournez *elle a immolé ſes victimes*, ſignifians proprement, comme i'ay dit, elle a tué ſa tuerie, c'eſt à dire, comme la ſouueraine ſapience s'explique elle meſme en l'Euangile, *i'ay ap-*
Math. 22. 4. *preſté mon diſner, mes taureaux & mes beſtes engraiſſées ſont tuées, & tout eſt preſt.* Et ſemble qu'elle ait voulu expreſſement vſer de mots qui ſignifient *égorger, tuer*, & que l'Eſcriture n'a point accouſtumé d'employer

d'employer lors qu'elle parle de ſacrifice. C'eſt pourquoy elle ne parle point d'autel mais de *table*, *elle a appreſté ſa table* & n'appelle pas les hommes à ſacrifier mais à manger & à boire ; *venez*, dit-elle, *mangez de mon pain & beuuez du vin que i'ay mixtionné*, preſuppoſant que ſon banquet eſt tout preſt. Ie dis en troiſiéme lieu que quand il s'agiroit là & de l'Euchariſtie & d'vn ſacrifice, il ne s'enſuiuroit pas pour cela que l'Euchariſtie ſoit vn ſacrifice. Car la Sapience n'enuoye pas ſes ſeruantes pour ſacrifier mais pour conuier les hommes à ſon banquet deſia tout preparé. Ainſi faudroit dire que Ieſus Chriſt n'a pas enuoyé ſes ſeruiteurs Apoſtres & Paſteurs pour le ſacrifier, mais pour conuier les hommes au banquet du ſacrifice qu'il a offert de ſoy meſme ſans nulle tache par l'Eſprit eternel en la croix : banquet ſpirituel à la verité & duquel nos ames ſont tous les iours nourries, mais qui nous eſt rendu comme ſenſible au pain & au vin de la Cene, lors que le Seigneur nous conuie à *ſa table*. En fin, il s'agit icy d'vne ſimilitude ou parabole toute ſemblable, à celle que nous liſons Matth. 22. de laquelle nul, que ie ſçache ne s'eſt efforcé d'appuyer la Meſſe.

Le

Le Catholique Romain.

N'eſtant mon intention d'inſiſter que ſur la derniere de ces predictions, ie paſſeray au troiſiéme teſmoignage des Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe, prins
„ du chap. 19. d'Eſaye verſ. 21. *En ce iour*
„ *là les Egyptiens cognoiſtront le Seigneur,*
„ *& l'adoreront par ſacrifices & dons.* Euſe-
„ be liure 1. des Dem. Euang. & ſainct
„ Hieroſme en ſon Comment. prouuent
„ de ce paſſage que la loy eſt tranſportee
„ d'autant que la ſacrificature eſt tranſ-
„ portee, puis qu'entre les Egyptiens,
„ c'eſt à dire entre les Gentils on offre
„ des ſacrifices au vray Dieu. Et n'eſt va-
„ lable la reſponſe de Caluin, qu'Eſaïe
„ parle des ſacrifices ſpirituels qui ſont
„ offerts par tous les Chreſtiens : car là
„ meſme il eſt parlé d'vn Autel du Sei-
„ gneur poſé en lieu remarquable, *En ce*
„ *iour là il y aura vn Autel du Seigneur au*
„ *milieu d'Egypte.* Or eſt-il que pour offrir
„ des ſacrifices ſpirituels il n'eſt nulle-
„ ment beſoin d'vn autel viſible.

Le Proteſtant.

Euſebe dit à la verité que la ſacrificature a eſté tranſportee & la loy changée. Mais qui le nie ? d'ailleurs il ne dit rien qui ne s'accorde mieux auec noſtre croyance

croyance qu'auec la voſtre. S. Hieroſme en ſon Comment. ſur ce paſſage ne dit rien de ce que vous luy attribuez, il eſt tout pour Caluin. Voicy ſes mots. *Et les Egyptiens cognoiſtront le Seigneur en ce iour là, &c. Apres que les Egyptiens auront cogneu le Seigneur ils le ſeruiront par hoſties ſpirituelles, & dons, & voüeront des vœux au Seigneur & les payeront, & diront auec Dauid le ſacrifice à Dieu eſt l'eſprit affligé, & l'éleuation de mes mains eſt le ſacrifice du ſoir.*

I'eſtime que le S. Eſprit n'a voulu predire autre choſe en ce paſſage, ſinon que les Egyptiens embraſſeroyent la vraye religion, & en feroyent profeſſion publique. Et pource que la profeſſion de la vraye religion en ce temps là paroiſſoit és autels, ſacrifices, vœux, iuremens, il nomme toutes ces choſes : eſtant la couſtume des Prophetes quand ils parlent du Nouueau Teſtament de s'accommoder aux Iuifs de leur temps, & de repreſenter, comme les biens ſpirituels par des termes empruntez des biens corporels que les hommes deſirent le plus, ainſi le ſeruice ſpirituel de l'Euangile par des termes empruntez du ſeruice charnel de la loy qui auoit cours pour lors : de maniere que de cette predictiõ on ne peut conclu-

le nom mesme, sinon que les Egyptiens se soient conuertis à l'Eglise de Dieu, & en facent vraye profession de la verité.

Que si nonobstant cette veritable response vous voulez encore presser les mots de sacrifice & d'autel, Ie vous diray qu'ou il faut prendre en leur propre signification, & non pas les transporter en l'Euangile les autels & sacrifices des Iuifs: ou bien entendre les choses figurees par leurs sacrifices & autels: & ie soustiens que ce ne sont point vos autels ni vos Messes, mais que leurs sacrifices propitiatoires figurent le sacrifice de la croix de Christ, & leurs sacrifices d'actions de graces figurent les sacrifices spirituels des fideles, lesquels tous s'offrent sur vn seul autel spirituel, lequel est dressé en l'Eglise par tout où Iesus Christ crucifié est preschè. Car au reste, qui croira que vos autels de pierre ayent esté figurez par les leurs, & que la verité ait deu estre aussi charnelle comme sa figure? pourquoy aussi le Prophete, s'il eust eu egard à vos autels qui sont en si grand nombre, n'eust il dit plustost, *il y aura des autels par toute l'Egypte*; que non pas *il y aura vn autel au milieu d'Egypte*, ayant egard à ce que selon la loy il n'y pouuoit auoir qu'vn autel sur lequel il fust

il fuſt loiſible de ſacrifier? cõbien q̃ ce que vous preſuppoſez que tout autel eſt fait pour offrir des ſacrifices deſſus, eſt conuaincu de faux par les Rubenites, & Gadites, & la demie Tribu de Manaſſé, qui ayans baſti vn autel, proteſterent que ce n'eſtoit point pour faire holocauſte ni ſacrifice deſſus, mais ſeulement pour ſeruir de teſmoin entr'eux & les autres enfans d'Iſrael de leur communion en meſme religion. Et ſemble que c'eſt à cet autel que le Prophete fait alluſion; les paroles ſuiuantes le monſtrent clairement. Ioſué 22. 11.

En ce iour là il y aura vn autel à l'Eternel au milieu d'Egypte, & vne enſeigne dreſſee à l'Eternel ſur la frontiere d'icelle, & cela ſera pour ſigne & pour teſmoignage à l'Eternel des armees au pays d'Egypte.

Le Catholique Romain.

A ce troiſieſme teſmoignage d'Eſaye ie ioin le quatrieſme du meſme Eſ. chap. 66. 21. *Et i'en prendray d'iceux pour Sacrificateurs & Leuites, dit le Seigneur,* auquel eſt conforme celuy de Ieremie chap. 33. 18. *Et ne ſera plus qu'il n'y ait des Sacrificateurs & des Leuites en la preſence de ma face, & quelqu'vn offrant les holocauſtes, & qui ne bruſle le ſacrifice, & qui n'occiſe les oblations à touſiours.* S. Hieroſme ſur Eſaye

& Theodoret ſur Ieremie expoſent ces paſſages des Sacrificateurs de Chriſt, qui doiuent durer iuſques à la fin du monde. Et ils ne peuuent eſtre expoſez autrement, l'vn & l'autre Prophete parlans euidemment de la conuerſion des Iuifs & de l'edification de l'Egliſe.

Le Proteſtant.

De ces paſſages le dernier vous eſt contraire. Car bruſlez vous, tuez vous quelque choſe en la Meſſe ? tous deux à la verité ſe doiuent entendre de la ſacrificature chreſtienne : Mais, ou il les faut prendre au pied de la lettre, & ſelon la propre ſignification des mots ſoubs la loy, & ainſi on conclurra à l'eſtabliſſement non de la ſacrificature des Preſtres & du ſacrifice de la Meſſe, mais de la ſacrificature Leuitique & des holocauſtes & autres ſacrifices de l'Ancien Teſtament: Ou bien au ſens que peut porter le temps du Nouueau teſtament : auquel ie ſouſtiens que le ſacrifice de la Meſſe n'eſt pas moins contraire que les holocauſtes qu'on bruſloit iadis ſoubs la Loy. Auſſi ne s'accorde-il gueres bien auec ces propheties : car ſi vous voulez prendre la peine de lire les verſets qui les ſuiuent, vous verrez que cette ſacrificature doit durer à iamais, qu'elle

qu'elle ne ſe peut non plus abolir que le iour & la nuict, qu'elle eſt auſſi fermement eſtablie que les nouueaux cieux & la nouuelle terre que le Seigneur doit creer; & neantmoins vous tenez que l'Antechriſt abolira le ſacrifice de la Meſſe, & qu'il ne ſera plus apres la reſurrection.

Le Catholique Romain.

Puis donc que ces Propheties parlent de la ſacrificature du Nouueau Teſtament, faut les entendre ou de Chriſt ſeul, ou de tous les Chreſtiens, ou des Paſteurs. On ne les peut entendre de Chriſt ſeul: car elles parlent des Sacrificateurs & Leuites en nombre pluriel: ni de tous les chreſtiens: car elles diſtinguent les Sacrificateurs d'auec le reſte du peuple. Faut donc les entendre des Paſteurs & Miniſtres du Nouueau Teſtament.

Le Proteſtant.

La Prophetie de Ieremie ne diſtingue point les Leuites & Sacrificateurs d'auec le reſte du peuple. Seulement elle porte, que iamais ne defaudra, ni fils à Dauid ſeant ſur ſon throne, ni Leuite faiſant le ſacrifice, & que Dieu multipliera comme les eſtoiles des cieux & comme le ſablon de la mer, la poſterité de Dauid

& les Leuites. Ou donc cette prediction regarde les deſcendans de Dauid & les Leuites ſelon la chair, & ainſi n'appartient point aux Preſtres. Ou ſi elle comprend tous les chreſtiens, ie di que la poſterité de Dauid & les Leuites ſont meſmes perſonnes. Tous chreſtiens eſtans & la poſterité de Ieſus Chriſt noſtre vray Dauid, & Leuites, Roys par conſequent, & Sacrificateurs tout enſemble.

Heb. 2. 13. 1. Pier. 2. 5. 9. Apoc. 1. 6.

L'autre Prophetie d'Eſaye ne veut dire, à mon aduis, autre choſe ſinon, que Dieu ne mettroit plus aucune difference entre les Gentils & les Iuifs. Ce que le Prophete a exprimé en termes conuenables au temps auquel il eſcriuoit. Car les Gentils qui s'adioignoyent à la ſynagogue ne pouuoyent entrer en la congregation de l'Eternel qu'apres la troiſiéme generation, & iamais aucun d'eux ne pouuoit deuenir Leuite ou Sacrificateur. Ainſi la ſacrificature demeuroit touſiours vn priuilege de la nation des Iuifs. Le Prophete donc ne pouuoit mieux repreſenter qu'il n'y auroit aucune difference du Iuif & du Gentil en l'Egliſe chreſtienne, qu'en diſant, que non ſeulement les Gentils ſeroyent amenez en Ieruſalem pour eſtre preſentez en offrande à l'Eternel, mais

mais que meſmes Dieu en prendroit d'entr'eux pour eſtre Sacrificateurs & Leuites, c'eſt à dire, qu'il leur feroit part auſſi bien qu'aux Iuifs des choſes les plus honorables & ſainctes, les feroit approcher auſſi pres de luy, entrer auſſi auant en ſon ſanctuaire. Mais ie veux poſer le cas que ces predictions ſe doiuent entendre des Miniſtres de l'Euangile. Quel auantage en tirerez vous?

Le Catholique Romain.

Pourquoy ſont-ils appellez Sacrificateurs? pourquoy eſt-il dit qu'ils offriront des Holocauſtes, ſi en effet ils ne ſont de vrays Sacrificateurs, offrans de vrays & proprement dits ſacrifices? „

Le Proteſtant.

Et pourquoy eſt il dit là meſme verſ. 20. que tous les fideles ſeront amenez d'entre toutes nations pour offrande à l'Eternel en la montagne de ſa ſainctetè en Ieruſalem, ſur des cheuaux & des mulets & des dromadaires, & en chariots & en littieres, veu qu'il eſt certain qu'on ne doit pas entendre des cheuaux, des mulets, &c. à proprement parler? pourquoy auſſi les Miniſtres de l'Euangile ſont ils appellez bergers, guettes, laboureurs, maſſons, ſel, lumiere, &c? ſont ils toutes

Ezech 34. & 33.7. 1.Cor. 3.9 10. Math. 5.13.14

ces choſes là à parler proprement & ſans figure? qui ne void donc qu'ils ſont appellez Leuites & Sacrificateurs à cauſe que c'eſtoyent là les noms des charges Eccleſiaſtiques ordinaires en ce temps là, comme les cheuaux, mulets, chariots & littieres ſont les moyens ordinaires pour tranſporter les hommes d'vn pays à l'autre? ioinct que la charge des Sacrificateurs anciens, & celle des Miniſtres de l'Euangile ont quelque choſe de commun, ceux là auſſi bien que ceux cy ayans eſté eſtablis pour enſeigner la parole de Dieu au peuple. Il y a meſme des rapports conſiderables entre les fonctions de la ſacrificature leuitique & le miniſtere de l'Euangile, qui fait dire à l'Apoſtre qu'il *vacque au ſacrifice de l'Euangile de Dieu à ce que l'oblation des Gentils ſoit agreable, eſtant ſanctifiée par le S. Eſprit.* Les Paſteurs faiſans ſpirituellement aux hommes ce que les Sacrificateurs Leuites faiſoyent corporellement aux beſtes : car ils les ameinent à Dieu, ils égorgent les conuoitiſes brutales de la chair, ils eſleuent leurs cœurs en haut, ils y allument les viues flammes de foy, de charité, & de zele, y reſpandent l'huile de ioye & le vin de conſolation, y font fumer vers les cieux le parfum de

prieres

prieres ardentes, bref, ils offrent les hommes tous entiers à Dieu en obeiſſance à ſa volonté. Ce qui eſt vne maniere de ſacrifier ſouueramement excellente. Au reſte, eſt remarquable que les Prophetes parlans obſcurement de l'Egliſe chreſtienne appelent ſes Miniſtres Sacrificateurs & Leuites, voilans ainſi du tiltre des charges eſtablies par la Loy celles qui leur deuoyent ſucceder deſſous l'Euangile, mais qu'au Nouueau Teſtament où il eſt parlé de ces charges clairement & ſans voile, iamais les Paſteurs ne ſont qualifiez Sacrificateurs, le S. Eſprit s'eſtant bien gardé de donner aux Preſtres l'abry de ce tiltre.

Le Catholique Romain.

Le cinquiéme teſmoignage des Pro- „
phetes ſe tire de Daniel chap. 8. & 12. „
où eſt dit, que l'Antechriſt oſtera le ſa- „
crifice continuel. Paſſage qu'Hypolite „
Martyr en ſon liure de l'Antechriſt ex- „
poſe du ſacrifice de la Meſſe. A quoy „
ne cõtreuient point que Daniel ſemble „
parler d'Antiochus : car il parle d'An- „
tiochus entant qu'il a eſté figure de „
l'Antechriſt, comme appert de la con- „
ference de ce paſſage auec le chap. 13. „
de l'Apocalypſe. „

Le

Le Proteſtant.

Comme vous ne niez pas que Daniel ne parle d'Antiochus, auſſi ne veux-ie pas nier qu'Antiochus n'ait eſté figure de l'Antechriſt. Comme donc cette Prophetie prinſe en ſon ſens propre & literal ſe doit entendre d'Antiochus & du ſacrifice continuel que les Iuifs offroyent tous les ſoirs & matins, ainſi prinſe en ſon sẽs myſtique ſe doit elle entendre de celuy qu'Antiochus figuroit, c'eſt à ſçauoir de l'Antechriſt, & de ce que le ſacrifice continuel des Iuifs figuroit, & qui tient ſa place en l'Egliſe Chreſtienne. La queſtion donc demeure que c'eſt que le ſacrifice continuel figuroit, & qui doit tenir ſa place en l'Egliſe Chreſtienne. Vous dites que c'eſt le ſacrifice de la Meſſe. Ie le nie.

Le Catholique Romain.

„ Ie le prouue. Premierement parce „ que l'Eſcriture n'appelle iamais ſacrifi- „ ce abſolument, ſur tout au nombre ſin- „ gulier, ce qui n'eſt pas vn vray & pro- „ pre ſacrifice. Secondement, parce que „ le ſacrifice continuel des Hebrieux „ eſtoit vn ſacrifice proprement dit, à ſça- „ uoir deux agneaux qui eſtoyent offerts „ par chaque iour en holocauſte, l'vn au „ matin & l'autre au ſoir, comme appert

du

„ du 29. chapitre d'Exode & du 28. des
„ Nombres. Puis donc que Daniel l'ap-
„ pelle ſacrifice continuel, il entend par-
„ ler d'vn vray & propre ſacrifice, figuré
„ par le ſacrifice continuel des Hebrieux.

Le Proteſtant.

Sans doute Daniel parle d'vn ſacrifice proprement dit: car il parle du ſacrifice continuel des Iuifs. Mais vous voulez que laiſſans là le ſens propre & literal de cette Prophetie nous y cerchions vn ſens myſtique, ou, comme on parle, anagogique. Ce qui ne ſe peut faire ſans nous eſloigner de la propre ſignification des mots. I'aduouë que le ſacrifice continuel eſtoit vn ſacrifice proprement dit. Mais vous ne prouuez pas qu'il figuraſt vn ſacrifice proprement dit. Car ſouuent il y a vne grande difference entre la figure & la choſe figurée. Pour exemple, Agar & Sara figuroyent (comme S. Paul nous l'enſeigne Gal. 4. 24.) les deux alliances, l'vne de la Loy, l'autre de la Grace. Vous ririez ſi de ce qu'Agar & Sara eſtoyent vrayement des femmes, on vouloit inferer que les alliances qu'elles figuroyent fuſſent auſſi des femmes. Mais, quand vous auriez prouué (ce que vous ne faites pas) que le Sacrifice continuel des Iuifs

figuroit

figuroit vn ſacrifice proprement dit, vous n'auriez encore rien aduancé : car ie ne tiens pas que la Meſſe ſoit vn ſacrifice, à parler proprement. Ioint que le ſacrifice continuel des Iuifs eſtoit vn ſacrifice ſanglant, auquel vn agneau eſtoit reellement mis à mort: au lieu que vous voulez que la Meſſe ſoit vn ſacrifice non-ſanglant, où rien ne ſoit tué. Le ſacrifice continuel s'offroit autant le ſoir que le matin: au lieu que la Meſſe ne ſe celebre qu'au matin. Le ſacrifice continuel ne ſe pouuoit offrir qu'en vn ſeul lieu & ſur vn ſeul autel: au lieu que la Meſſe ſe celebre tous les iours en infinis lieux, & ſur infinis autels.

Voulez vous donc que ie vous die ce que le ſacrifice continuel des Iuifs figuroit? il eſtoit compoſé de deux oblations, l'vne ſanglante d'vn agneau ſans tare; l'autre non ſanglante d'vn gaſteau. L'oblation ſanglante figuroit le ſacrifice ſanglant que noſtre Seigneur a offert de ſoy meſme ſans nulle tache en la croix. Car combien que ce ſacrifice n'ait eſté offert qu'vne fois, & ne ſe puiſſe reïterer, neantmoins il eſt continuellement preſent deuant Dieu pour la propitiation des pechez de ceux qui y ont recours. Il eſt continuelle

tinuellement preſent aux fideles qui ſoit & matin & à toute heure le contemplent & s'y adreſſent pour eſtre iuſtifiez, conſolez, & ſanctifiez. L'oblation non-ſanglante du gasteau qui eſtoit offert ſur le ſacrifice de l'agneau figuroit, à mon aduis l'oblation de l'Egliſe s'offrant toute entiere à Dieu, ſur le ſacrifice de la croix de Chriſt, ſuiuant l'exhortation de l'Apoſtre S Paul, *Preſentez vos corps à Dieu en ſacrifice viuant, ſainct, plaiſant à Dieu, qui eſt voſtre raiſonnable ſeruice.* Rom. 12. Comme Chriſt & l'Egliſe qui eſt ſon corps, ne font qu'vn, ainſi ces deux oblations ne compoſent qu'vn ſacrifice continuel: Chriſt, qui s'eſt offert vne fois en la croix pour la continuelle redemption de ſon Egliſe, offrant tous les iours à Dieu ſes membres, qui ſont les fideles. Ie ne trouue point en l'Eſcriture que les Chreſtiens doiuent auoir d'autre ſacrifice continuel que cette double oblation. Car, comme au Pſeaume 40. Dieu reiette tous les ſacrifices de la Loy, pour mettre en leur place l'oblation vne ſeule fois faite du corps de Chriſt en la croix: ainſi au Pſeau. 50. il reiette tous les ſacrifices de la Loy, pour ne requerir de nous que le ſacrifice de loüange & de priere. C'eſt pourquoy l'Apoſtre nous Hebr. 10. 5. 9. 10.

ayant

ayant repreſenté le ſacrifice de la croix de Chriſt, qui *eſt le meſme hier, & auiourd'huy, & l'eſt auſſi eternellement*, en tire cette exhortation, *offrons donc continuellement par iceluy ſacrifice de loüange à Dieu, c'eſt à dire, le fruit des leures, confeſſans ſon nom.*

Heb. 13. & 15.

Le Catholique Romain.

Où voſtre opinion du ſacrifice continuel eſt fauſſe: ou le Pape n'eſt pas l'Antechriſt. Car il n'a point oſté de l'Egliſe, ni le ſacrifice de la croix, ni celuy de loüange.

Le Proteſtant.

Il a oſté l'vn & l'autre en qualité de ſacrifice continuel, pour en mettre vn autre en leur place, qui n'eſt pas vn ſacrifice, mais vne inuention humaine contraire à la Parole de Dieu. Car n'enſeigne-t'il pas qu'en l'Egliſe de Chriſt, il n'y a point d'autre ſacrifice proprement dit, point d'autre ſacrifice continuel, que celuy de la Meſſe? il oſte donc de l'Egliſe de Chriſt tout autre ſacrifice continuel. Ie pourrois verifier par d'autres raiſons qu'il oſte l'vne & l'autre partie du ſacrifice continuel de l'Egliſe Chreſtienne, mais ie craindrois que la deduction n'en apportaſt de la confuſion à noſtre conference, & ne vous diuertiſt de la pourſuitte de vos arguments.

Bell. lib. 1. de Miſſa. c. 20.

CHAP. IX.

DERNIER TESMOIGNAGE des Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe prins de Malachie.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

POur donc ſuiure ma pointe. Nous auons vn teſmoignage notable pour le ſacrifice de la Meſſe au premier chap. de Malachie en ces mots. *Ma volonté n'eſt pas en vous, dit le Seigneur des batailles, & ne receuray point de don de vos mains. Car depuis le Soleil leuant iuſques au Soleil couchant, mon nom eſt grand entre les Gentils, & en tout lieu eſt ſacrifice & nette oblation offerte a mon nom, pource que mon nom eſt grand, dit le Seigneur des armees.* „

Ce teſmoignage ne ſe peut entendre, ni du ſacrifice de la croix: car il n'a eſté offert qu'vne ſeule fois & en vn ſeul lieu. Ni d'aucun ſacrifice Iudaique: car le Prophete dit qu'il ſera offert par les Gentils,

v. Bella. lib. 1 de miſſ. ſacrao.

&

& l'oppoſe manifeſtement aux ſacrifices des Hebrieux. Ni meſmes des ſacrifices des Gentils craignans Dieu qui viuoyent auant la venuë de Chriſt : car il y auoit fort peu de ces ſaincts hommes là entre les Gentils, & ſur tout au temps des Prophetes que le monde eſtoit tout plein d'idolatrie, tellement que Dauid diſoit Pſ. 76. 1. *Dieu eſt cognu en Iudee, ſon nom eſt grand en Iſrael.* au lieu que Malachie prophetiſe au contraire, *Mon nom eſt grand entre les Gentils, voire depuis le Soleil leuant iuſques au Soleil couchant*, &c. Il ne ſe peut non plus entendre des ſacrifices des Gentils idolatres, comme quelques vns ſe ſont imaginé: car, & leurs ſacrifices n'eſtoyent pas oblations nettes, & ils ne les offroyent pas au vray Dieu. *Les choſes que les Gentils ſacrifient*, dit S. Paul 1. Cor. 10. *ils les ſacrifient aux Diables & non point à Dieu.* Reſte donc que Malachie prophetiſe du ſacrifice de l'Egliſe Chreſtienne, qui a ſuccedé aux ſacrifices Iudaïques, qui eſt net & plaiſant à Dieu, & luy eſt offert continuellement en tout le monde par les Gentils conuertis au vray Dieu, ce que comme ie croy, vous ne nierez pas.

Mais toute la queſtion eſt, ſçauoir, s'il parle d'vn ſacrifice proprement ainſi appellé,

appellé, tel qu'eſt l'Euchariſtie, ou bien il n'y en a du tout point en l'Egliſe : ou s'il parle d'vn ſacrifice improprement dit, tels que ſont les oraiſons, les loüanges, les bonnes œuures, la patience en perſecution, & autres choſes ſemblables.

Qu'il parle d'vn ſacrifice propremcnt ainſi nommé, ie le prouue par cinq raiſons. La premiere eſt prinſe du mot dont ſe ſert le Prophete : car il l'appelle abſolument *Mincha*. Sur quoy deux choſes ſont à remarquer : l'vne, que quand l'Eſcriture parle d'vn ſacrifice improprement dit, elle n'a pas accouſtumé de l'appeller ſacrifice abſolument, mais en luy ioignant quelque autre mot, comme ſacrifice de loüange, ſacrifice de iuſtice, &c. Or en ce paſſage elle met abſolument le mot d'oblation pure. L'autre, que le mot hebrieu *Mincha* ſignifie proprement vne certaine ſorte de ſacrifice externe, qui ſe faiſoit de fine farine, d'huille, & d'encens, comme cela ſe voit Leuitic. 2. 6. & par tout ailleurs.

Le Proteſtant.

Des deux mots que vous tournez *ſacrifice*, & *oblation*, le premier ne ſignifie ſinon du *parfum*, & me donne vn argu-

ment contre vous. Car, ou vous le prenez proprement, ou improprement. Si proprement : faut donc ſoubs l'Euangile offrir à Dieu du parfum propremẽt ainſi appellé. Si proprement, pour les oraiſons des SS. comme l'Eſcriture elle meſme l'expoſe, Apocal. 5. verſ. 8. Pourquoy ne prenez vous auſſi improprement le mot d'oblation ? Le ſecond eſt *Mincha* ; mot qui mis abſolument en l'Eſcriture, bien loin de ſignifier touſiours vn ſacrifice proprement ainſi nommé, ne ſignifie pas meſme touſiours vn ſacrifice, mais aſſez ſouuent vn don, ou preſent, comme Gen. 32. 13. 18. & 33. 10. & 43. 11. 15. 25. 26. Iug. 3. 15. 17. 18. 2. Sam 8. 2. 6. 1. Roys 4. 21. & 10. 25. 2. Roys 8. 8. 9. & 17. 3. 4. & 20. 12. 1. Chron. 18. 2. 6. 2. Chron. 9. 24. & 17. 5. 11. & 26. 8. Pſeau. 72. 10. Oſee 10. 6. &c. Ce que Bellarmin (des raiſons & paroles duquel vous vous ſeruez) recognoiſt au 1. liure la Beat. des Saincts chap. 13. voulant qu'au 2. chap. de Daniel le mot *Mincha* ſignifie, non vne hoſtie ou ſacrifice, comme il y a en vos Bibles Latines & Françoiſes, mais vn preſent fait à Daniel. Meſmes, és paroles de cette Prophetie que vous venez de citer, vous exprimez

le mot *mincha* par celuy de don, *ie ne receuray point de don de vos mains.* Et quand Dieu dit par ſon Prophete Eſaye chap. 66 20. *Ils ameneront tous vos freres d'entre toutes les nations*, mincha, *pour* don, *ou offrande, à l'Eternel ſur cheuaux & en chariots*, &c, *comme les enfans d'Iſrael apportoyent*, mincha, *l'offrande en vn vaiſſeau net en la maiſon de l'Eternel*, entendez vous que ce ſoit pour les offrir à Dieu en ſacrifice proprement ainſi nommé ? ou quand l'Apoſtre, faiſant alluſion à ce paſſage, dit, qu'il *vaque au ſacrifice de l'Euangile de Dieu, à ce que l'oblation des Gentils ſoit agreable, eſtant ſanctifiee par le S. Eſprit*, vous imaginez-vous qu'il parle d'vn ſacrifice proprement ainſi appellé ? ou quand S. Pierre dit, que nous ſommes *vne ſaincte ſacrificature pour offrir ſacrifices ſpirituels agreables à Dieu par Ieſus Chriſt.* Croyez vous qu'il entende des ſacrifices à parler proprement? ſi vous dites que S. Pierre ne met pas abſolument le mot de *ſacrifice*, mais luy adioint celuy de *ſpirituel*. Ie diray tout de meſme, que Malachie ne met pas abſolument le mot *d'oblation*, mais luy ioinct celuy de *pure*. Si vous dites que le mot de *pure* n'empeſche point qu'on ne prenne celuy

Rom. 15. 16.

1. Pier. 2. 5.

d'oblation proprement: ie diray le meſme du mot de *ſpirituel.* Car y a t'il iamais eu au monde de ſacrifice plus ſpirituel que celuy du Seigneur Ieſus, qui *par l'eſprit eternel s'eſt offert ſoy meſme ſans nulle tache en la croix ?* cependant c'eſt vn ſacrifice à parler tres-proprement.

Il y a plus, car quand le mot *mincha,* par tout ailleurs en l'Eſcriture ſignifieroit vn ſacrifice proprement dit: ſi eſt-ce qu'au paſſage de Malachie il ne le ſignifieroit pas. Pource qu'il y eſt queſtion de l'eſtat de l'Egliſe ſoubs le Nouueau Teſtament, auec lequel les ſacrifices proprement dits, tels que vous les entendez, ſont incompatibles. Vous ſçauez qu'il faut prendre les mots ſelon que peut porter le ſuiet dont on parle. Quand S. Paul dit, *prenez garde aux chiens;* & le Seigneur, *ne donnez point les choſes ſainctes aux chiens, & ne iettez point vos perles deuant les pourceaux.* Item, *Ayez du ſel en vous meſmes.* Entendez vous des chiens, des pourceaux, & du ſel à proprement parler, ſoubs ombre que ces mots ſont mis abſolument?

Phil. 3. 2. Math. 7. 6. Marc 9. 50.

Mais en fin, comment formez vous voſtre argument ? ſi c'eſt ainſi, *par le mot d'oblation mis abſolument l'Eſcriture n'a pas*

accouſtumé

accouſtumé d'entendre vn ſacrifice improprement dit: donc elle ne l'entend pas icy. Ie le retourneray contre vous, *par le mot de* Mincha *mis abſolument l'Eſcriture n'a pas accouſtumé d'entendre le ſacrifice de la Meſſe: donc elle ne l'entend pas icy.* Si vous aimez mieux le former ainſi; *l'Eſcriture par le mot de* mincha *mis abſolument a accouſtumé d'entendre vn ſacrifice proprement dit: donc elle entend icy vn ſacrifice proprement dit.* I'argumenteray tout de meſme, *l'Eſcriture par le mot de* mincha *mis abſolument a accouſtumé d'entendre,* comme vous dites en voſtre ſeconde remarque, *vne certaine ſorte de ſacrifice externe, qui ſe faiſoit de fine farine, d'huille, & d'encens: donc elle entend icy cette meſme ſorte de ſacrifice.* Si vous dites, que le temps du Nouueau Teſtament ne permet pas qu'on offre vn tel ſacrifice. Ie reſpondray, qu'il ne permet non plus qu'on offre vn ſacrifice proprement dit, de la façon que vous l'entendez. Bref, comment que vous iettiez contre nous cette pierre, elle vous retombera touſiours ſur la teſte. Meſmes, ie raiſonneray ainſi, le mot *mincha* ſe doit prendre icy, ou proprement, ou improprement. Si proprement; & donc pour cette ſorte de ſacrifice qui ſe faiſoit de fine farine huille & encens; car vous auez

remarqué que c'eſt là la propre ſignification de ce mot. Si improprement; & donc pour vn ſacrifice improprement ainſi appellé. Veritablement ie trouue fort eſtrange que vous faciez force ſur le mot de *mincha*; car, outre tout ce que ie viens de reſpondre, ne ſçauez vous pas que la couſtume des Propheres eſt, lors qu'ils prediſent la conuerſion des Gentils & parlent de l'Egliſe Chreſtienne, de voiler les choſes ſpirituelles du Nouueau Teſtament ſoubs les noms des choſes charnelles qui eſtoyent ſoubs la Loy?

Le Catholique Romain.

Bell. ibid. p. 747 B. C. „ A la verité on ne ſçauroit nier qu'en „ l'Eſcriture de l'Ancien Teſtament les „ choſes à venir ne ſoyent fort ſouuent „ deſcrites par les types & ceremonies „ externes de la Loy, comme quand par „ Ieruſalem elle entend allegoriquement „ l'Egliſe, par les Leuites les Clercs, par „ les ſacrifices de brebis & bœufs le ſacrifice de l'Euchariſtie. Toutesfois cela „ ne ſe fait d'ordinaire que quand il eſt „ queſtion de deſcrire choſes nouuelles, „ & à venir, & qui n'eſtoyent point en „ vſage en ce temps là. La raiſon pourquoy elles ſont ainſi deſcrites par figures & noms lors cognus, eſtant pource qu'autre

qu'autrement on ne les euſt peu entendre : mais les choſes qui ſont communes à tous temps & lieux, & qui n'eſtoyent pas moins en vſage alors qu'elles ſont à preſent, il n'y a point de raiſon pourquoy elles deuſſent eſtre repreſentees par figures. Or eſt-il que les ſacrifices ſpirituels, les oraiſons, les hymnes les aumoſnes, & autres choſes ſemblables, ſont communes à tout lieu & temps, & ſe rencontrent par tout és Eſcritures du Vieil & du Nouueau Teſtament : partant par le mot *mincha* on ne doit point entendre le ſacrifice ſpirituel, lequel n'eſtoit ni nouueau, ni à venir, ni inuſité ou incognu : mais vn vray ſacrifice, qui deuoit eſtre celebré en l'Egliſe, & qui n'eſtoit pas cognu en ce temps là, tel qu'eſt l'Euchariſtie. Car nous n'entendons pas que le Prophete ait tellement erré que nous nous imaginions qu'il faille offrir maintenant vn mincha proprement dit, c'eſt à dire, de la fine farine, peſtrie en huille, & meſlée auec de l'encens : mais nous entendons que le Prophete par vn nom lors cognu, nous a d'eſcrit vn ſacrifice nouueau & vray, figuré par cet ancien là.

Le Proteſtant.

Voſtre reſponſe porte auec elle ſa refutation: car vous produiſez pour exemple, *comme quand par Ieruſalem l'Eſcriture entend allegoriquement l'Egliſe.* Quoy? l'Egliſe n'eſtoit elle nullement en ce temps là? Abraham le pere de tous les fideles, les autres Patriarches, les Propheres & autres ſaincts perſonnages de ce temps là, n'appartenoyent ils point à l'Egliſe? n'eſt donc pas vray que par les figures & ceremonies externes de la Loy l'Eſcriture deſcriue ſeulement les choſes à venir, & qui n'eſtoyent nullement alors. Eſt faux auſſi qu'elle les deſcriue ainſi pource qu'autrement elles n'euſſent peu eſtre entenduës. Car, par qui entenduës? par les Chreſtiens? mais il n'eſtoit nullement beſoin de ces façons de parler legales pour no⁹ les faire entẽdre. Par les Iuifs? mais ces ceremonies & figures legales leur ont eſté vn voile, qui les a empeſchez de penetrer en l'intelligence de ces Propheties, pource qu'ils les ont voulu prendre au pied de la lettre, & ſelon la propre ſignification des mots. Diſons donc qu'elle appelle le ſeruice ſpirituel que les Chreſtiens deuoyent rendre à Dieu, parfum & oblation par alluſion aux ſacrifices de la Loy auſquels elle l'oppoſoit, comme

Dauid

Dauid au Pſeau. 51. 19. appelle ſacrifices de Dieu la contrition du cœur, pource qu'il l'oppoſoit aux ſacrifices de la Loy, & Dieu, au Pſeau. 50. 14. 23. appele la loüange de ſon nom vn ſacrifice, pour la meſme raiſon, & les fideles qui luy ſont offerts & conſacrez vn Mincha Eſaye 66. 20. Il n'y a rien plus ordinaire en l'Eſcriture que ces alluſions. Ainſi le Seigneur parlant à vne femme Samaritaine qui puiſoit de l'eau, donne le nom d'eau aux graces de ſon S. Eſprit, *Si tu ſçauois*, dit-il, *le don de Dieu, & qui eſt celuy qui te dit donne moy à boire, tu luy en euſſes demandé toy meſme & il t'euſt donné de l'eau viue*, & à ſes diſciples qui le preſſoyent de manger, *i'ay à manger d'vne viande que vous ne cognoiſſez point*: Puis s'expliquant, *ma viande eſt*, dit-il, *que ie face la volonté de celuy qui m'a enuoyé, & parface ſon œuure*; & aux troupes qui le cerchoyent, pource qu'ils auoyent mangé des pains, & auoyent eſté raſſaſiez, *trauaillez, non point apres la viande qui perit, mais apres celle qui eſt permanante en vie eternelle*. Et derechef à ſes diſciples qui auoyent oublié de prendre du pain pour leur prouiſion, *donnez vous garde du leuain des Phariſiens*, entendant le leuain de leur doctrine.

Iean 4. 10.

Iean 4 32 34.

Iean 6. 27.

Math. 16.6.12

Mais

Mais ie veux poſer, que Dieu parle d'vn mincha nouueau, & à venir. En conſcience, la conuerſion des Gentils au vray Dieu, s'offrans & conſacrans à luy, en tout lieu, depuis le Soleil leuant iuſques au Soleil couchant, laquelle Eſaye appelle *mincha*, & S. Paul, *le ſacrifice de l'Euangile, l'oblation des Gentils*, n'eſtoit-ce pas vne choſe nouuelle, & à venir, & qui n'eſtoit point du temps de Malachie? certes, S. Paul l'appelle *vn ſecret, qui n'auoit point eſté donné à cognoiſtre aux enfans des hommes és autres aages*: ſecret, que l'Egliſe de Ieruſalem, que S. Pierre luy meſme, a bien eu de la peine à croire du commencement.

Eſ. 66. 20. Rom. 15. 16

Epheſ 3. 3. 6. Act. 10 & 11.

Au reſte, pour pourſuiure la refutation de voſtre premier argument, (car tant de reſponſes ſe preſentent à ma penſee que ie ne puis preſques finir, & ie prens plaiſir à vous faire voir que vos raiſons ſont foibles de tous les coſtez) ſi l'Egliſe Chreſtienne n'offre en tout lieu aucun ſacrifice proprement dit ſi ce n'eſt celuy de la Meſſe, faut en conclurre, non que la Meſſe eſt vn ſacrifice proprement dit, (car cela ne ſe peut ni prouuer ni ſouſtenir); mais que l'Egliſe Chreſtienne n'en offre point de proprement dit, & que par conſequent

conſequent Malachie n'en a point parlé. Ou ſi vous voulez, à quelque prix que ce ſoit, que l'Egliſe Chreſtienne offre en tout lieu vn ſacrifice proprement dit, faudra conclurre, non que ce ſacrifice là eſt la Meſſe ; mais que ce ſont les ſacrifices ſpirituels des fideles : pource qu'ils meritent mieux le nom de ſacrifice, que non pas l'Euchariſtie, ſoubs la faueur du nom de laquelle vous voulez faire paſſer la Meſſe. Ce que ie puis prouuer par pluſieurs raiſons.

Premierement, l'Eſcriture du Vieil & du Nouueau Teſtament les appelle ſouuent ſacrifices, mais iamais l'Euchariſtie. Ce qui me donne ſuiet de raiſonner ainſi. Malachie predit que ſoubs le Nouueau Teſtament on deuoit offrir à Dieu en tout lieu vn ſacrifice, ſans dire quel ſacrifice ce deuoit eſtre. Ie cerche dans toute l'Eſcriture, & particulierement dans le Nouueau Teſtament, ſi ie pourray point apprendre quel ſacrifice ce peut eſtre. Ie trouue que les ſacrifices ſpirituels des fideles y ſont ſouuent appellez ſacrifices, & recommandez ſoubs ce tiltre: mais l'Euchariſtie iamais. Ie conclus donc, que Malachie parle pluſtoſt des ſacrifices ſpirituels des Chreſtiens,

que

que de l'Euchariſtie. *Le Catholique.*

„ Si au Nouueau Teſtament nous li-
„ ſions, qu'il n'y a point d'autres ſacrifi-
„ ces des fideles que les ſpirituels, voſtre
„ argument concluroit fort bien. Mais
„ nous n'y liſons cela nulle part. Or ſoubs
„ pretexte qu'il y a en l'Egliſe quelques
„ ſacrifices ſpirituels, on ne peut pas in-
„ ferer, ou qu'il n'y en ait point de propre-
„ ment dits, ou que le Prophete parle des
„ ſpirituels. Autrement, on pourroit in-
„ ferer tout de meſme, qu'en l'Ancien
„ Teſtament il n'y auoit point de ſacrifi-
„ ces proprement dits, pource qu'il y en
„ auoit auſſi pluſieurs ſpirituels. Et quand
„ Malachie dit, *ie ne prendray point de don*
„ *de vos mains*, on pourroit entendre qu'il
„ parle, non d'vn ſacrifice proprement
„ dit, mais d'vn ſacrifice ſpirituel; ce qui
„ eſt faux manifeſtement.

Le Proteſtant.

Il n'y a pas meſme raiſon, car ſi en deux ou trois paſſages de l'Ancien Teſtament ie trouue les ſacrifices ſpirituels nommez ſacrifices, & recommandez ſoubs ce titre, i'y trouue les ſacrifices charnels de la loy appellez ſacrifices, & commandez en ceſte qualité en plus de ſix cens paſſages. Mais au Nouueau Teſtament, ie ne trouue que les ſeuls ſacrifices ſpirituels com-

mandez aux fideles ſoubs le nom de ſacrifice. Si donc ie diſois, qu'au Vieil Teſtament Dieu ne demandoit des fideles que des ſacrifices ſpirituels, ie contreuiendrois à vne infinité de paſſages de l'Ancien Teſtament, qui font mention des ſacrifices de la Loy. Mais ſi ie dis qu'au Nouueau, il ne demande de nous que les ſacrifices ſpirituels, ie ne contreuiendray à aucun paſſage du Nouueau Teſtament. Quand donc ie donne le nom de ſacrifice aux ſacrifices ſpirituels des fideles, & que ie ne le donne point à l'Euchariſtie, ie parle *ſelon le patron des ſaines paroles* que les Prophetes & Apoſtres nous ont laiſſé és Eſcritures du Vieil & du Nouueau Teſtament. 2. Tim 1. 13

Secondement, il me ſemble que de deux ſacrifices, dont le premier eſt de ſoy ſacrifice ſans le ſecond, & le ſecond ne l'eſt point ſans le premier; le premier merite mieux le nom de ſacrifice que non pas le ſecond. Or eſt-il que le ſacrifice ſpirituel ou inuiſible, eſt de ſoy ſacrifice ſans le viſible, & que le viſible ne l'eſt point ſans l'inuiſible. Vous en croyrez que ie penſe, le Cardinal Bellarmin. *L'oblation inuiſible*, dit il, *eſt plus excellente & meilleure que la viſible : l'inuiſible eſt agreable* Bella. lib. 1 de miſſa c. 2. p. 716. A.

ble à Dieu ſans la viſible : mais la viſible ne luy eſt point agreable ſans l'inuiſible. Or ce qui n'eſt point agreable à Dieu n'eſt pas digne d'eſtre appellé ſacrifiee.

A cela ie puis ioindre, que toutes les conditions requiſes à vn ſacrifice ſe peuuent remarquer és ſacrifices ſpirituels des fideles; mais nullement en la Meſſe. Si pour ſacrifier il faut y eſtre appellé de Dieu comme Aaron : les fideles ſont *vne ſaincte ſacrificature, pour offrir ſacrifices ſpirituels agreables à Dieu par Ieſus Chriſt:* mais en quel paſſage les Preſtres ſont-ils eſtablis pour ſacrifier le Sauueur du monde? s'il faut que Dieu nous cõmande ce que nous deuons offrir, de peur qu'il ne nous arriue cõme à Nadab & Abihu fils d'Aaron, qui furent conſumez par le feu du ciel, pour auoir offert à Dieu *ce qu'il ne leur auoit point commandé :* voicy le commandement de Dieu. *Sacrifie loüange à Dieu : celuy qui ſacrifie loüange me glorifiera. Preſentez vos corps en ſacrifice viuant, ſainct plaiſant à Dieu, qui eſt voſtre raiſonnable ſeruice. Offrons par iceluy, ſacrifice de loüange à touſiours à Dieu.* Où eſt-ce que Dieu vous a commandé de luy offrir en ſacrifice ſon propre Fils? s'il faut pour vn ſacrifice, que la victime qu'on offre à Dieu ſoit *entierement*

1. Pier. 2. 5.

Pſ. 50. 14. 23.

Rom. 12. 1.

Heb. 13. 15.

ment deſtruite, comme vous m'auez prouué au commencement : il ſe fait au ſacrifice des fideles vne vraye & reelle deſtruction de la victime: car ils ſont *crucifiez auec Chriſt*. Ils *crucifient la chair auec les affections & conuoitiſes d'icelle*. Ils *mortifient leurs membres qui ſont ſur la terre, ſçachans que leur vieil homme a eſté crucifié auec Chriſt afin que le corps de peché ſoit reduit à neant*. D'où vient que l'Apoſtre leur parle ainſi, *Vous eſtes morts, & voſtre vie eſt cachee auec Chriſt en Dieu*. En la Meſſe, deſtruiſez vous le fils de Dieu, lequel vous pretendez offrir à ſon pere ? le crucifiez vous derechef ? ou pourriez vous bien produire vn paſſage, où il ſoit dit, que Ieſus Chriſt eſt deſtruit en l'Euchariſtie ? meſmes cette penſee de deſtruire voſtre Roy, voſtre Dieu, vous fait-elle point horreur ? ſi finalement pour vn ſacrifice il faut que la victime ſoit eſleuee, en tout ou en partie, à Dieu. Les fideles n'eſleuent ils pas à Dieu leur ame ? leurs yeux ? leurs mains comme l'oblation du ſoir ? Ne s'approchent-ils pas de Dieu par Ieſus Chriſt ? Mais vous, comment entreprenez vous d'eſleuer à Dieu celuy qui eſt eſleué par deſſus tous les cieux ? d'approcher de Dieu celuy qui eſt infiniment plus pres de Dieu

ſus p. 11. 12. 15. Gal. 2. 20. & 5. 24. Col. 3. 5. Rom. 6. 6. Col. 3. 3. Pſ. 25. 1. & 86 4. & 123. 1. & 141. 2. Heb. 7. 25.

que

que vous n'eſtes ? que di-je qui eſt pres de Dieu ? ains qui eſt Dieu luy meſme, vn meſme Dieu auec le Pere, & le S. Eſprit ? Auec tout cela que direz vous du martyre ? merite t'il pas mieux d'eſtre appellé ſacrifice que l'Euchariſtie ? vous croyez que la mort de noſtre Seigneur eſt vn ſacrifice tres proprement dit : pourquoy ne croyez vous le meſme de la mort des martyrs ?

Le Catholique Romain.

Bell. lib. 1. de miſſa. c. 3.

„ Pource que la paſſion de Chriſt differe des ſouffrances des martyrs en quatre manieres, à ſçauoir, au regard de „ la perſonne, de l'acte, de la forme & de „ la fin. De la perſonne, car Chriſt eſtoit „ vrayement & proprement Sacrificateur, Pſeau. 109. *Tu es Sacrificateur eternellement* ; voire grand Sacrificateur „ comme parle l'Apoſtre Heb. 10. voire „ totalement tres grand & Souuerain „ Sacrificateur, qui pouuoit legitimement offrir quelque hoſtie que ce fuſt, „ & par conſequent auſſi ſon corps. Mais „ les ſaincts Martyrs, ou n'eſtoyent point „ Sacrificateurs, ou bien n'eſtoyent pas „ tels, qu'ils peuſſent choiſir vne victime à leur volonté ; mais eſtoyent tenus d'offrir la victime que la Loy preſcrit.

Le Proteſtant.

Permettez moy, ie vous prie, d'examiner chacune de ces differences, à meſure que vous les produirez Cette premiere me ſemble, & fauſſe & hors de propos. *Fauſſe*, premierement en ce que vous poſez que les martyrs n'eſtoyent point Sacrificateurs. Car pourquoy leur voulez vous oſter vn tiltre ſi honorable que l'Eſcriture leur donne en commun auec tous les autres fideles, 1. Pier. 2. 5. 9. pour lequel ils rendent graces ſolemnelles à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, Apoc. 1. 6. & 5 10. & en conſequence duquel il leur eſt commandé d'offrir à Dieu leur corps en ſacrifice? Rom. 12. 1. *Fauſſe* encores, en ce que vous dites que noſtre Seigneur en qualité de Sacrificateur, pouuoit offrir quelque victime que ce fuſt, & en choiſir vne à ſa volonté. Car, comme *il ne s'eſt point glorifié ſoy meſmes pour eſtre ſouuerain Sacrificateur*, auſſi ne s'eſt il point glorifié ſoy meſme pour choiſir vne victime à ſa volonté: mais *entrant au monde*, il diſoit à Dieu ſon Pere, *Tu n'as point voulu ſacrifice ni offrande: mais tu m'as approprié vn corps. Tu n'as point pris plaiſir és holocauſtes, ni en oblation pour le peché Adonc ai-je dit, me voicy, ie vien, au commencement*

Heb. 5. 5.

Heb. 10. 5. 10.

du liure il eſt eſcrit de moy: que ie face, ô Dieu, ta volonté. *Par laquelle volonté*, dit l'Apoſtre, *nous ſommes ſanctifiez*; à ſçauoir, *par l'oblation vne ſeule fois faite du corps de Ieſus Chriſt. Ie ſuis deſcendu du ciel*, diſoit il en vn autre lieu, *non point pour faire ma volonté, mais la volonté de celuy qui m'a enuoyé. Mon Pere, s'il eſt poßible que cette couppe paſſe arriere de moy, toutesfois non point comme ie vueil, mais comme tu veux.* De là vient que ſon ſacrifice eſt appelé *obeiſſance. Il a eſté obeiſſant iuſques à la mort, voire la mort de la croix. Iaçoit qu'il fuſt fils, toutes-fois ſi a'il apprins obeiſſance par les choſes qu'il a ſouffertes. Comme par la deſobeiſſance d'vn ſeul homme pluſieurs ont eſté rendus pecheurs, ainſi par l'obeiſſance d'vn ſeul, pluſieurs ſeront rendus iuſtes.* Elle eſt auſſi *hors de propos.* Car Aaron eſtoit vrayement & proprement Sacrificateur, voire Souuerain Sacrificateur, & neantmoins il n'eſtoit pas en ſa liberté d'offrir telle victime qu'il vouloit. Et ce qu'il deuoit offrir, & la maniere en laquelle il le deuoit offrir, luy eſtoit preſcrit par la Loy, iuſques aux moindres ceremonies & plus petites circonſtãces: rien n'en eſtoit laiſſé à ſa diſcretion. Ses fils, Nadab & Abihu, pour auoir *offert à Dieu ce qu'il ne leur auoit point commandé*

Iean 6. 38.

Matth 26. 39.

Heb. 5. 8.

Leuit. 10. 1.

mandé, furent tuez par le feu du Ciel. Et vos Preſtres, pour la ſacrificature deſquels vous combattez peuuent ils choiſir vne victime à leur volonté? leur ſeroit-il loiſible de ſacrifier vn agneau, ou vn bouc? Ne laiſſent donc les Martyrs d'eſtre Sacrificateurs encores qu'ils ne puiſſent choiſir vne victime à leur volonté. Ce que vous adiouſtez, qu'ils ſont tenus d'offrir la victime preſcrite par la Loy, eſt, ou ambigu, ou faux. Car la Loy commandoit d'offrir des beſtes, & non pas de nous offrir nous meſmes. Ioinct que nous ne ſommes plus ſoubs la Loy, mais ſoubs la grace.

Le Catholique Romain.

I'ay dit en ſecond lieu, au regard de *l'acte* pource que Chriſt s'eſt proprement ſacrifié ſoy meſme, comme ainſi ſoit qu'il fuſt en ſa puiſſance de mourir ou de ne mourir pas. Eſa. 53. *Il a eſté offert pource qu'il l'a voulu.* Iean 10. *Ie laiſſe ma vie: nul me l'oſte, mais ie la laiſſe de par moy meſme.* Iean 17. *Et pour eux ie me ſanctifie moy meſme*, c'eſt à dire, ie m'offre moy meſme en ſacrifice: mais les Martyrs ne pouuoyent mourir quand ils vouloyent, ni s'empeſcher de mourir quand ils vouloyent.

Cette difference eſt encores hors de propos & fauſſe. *Hors de propos :* car eſtoit-il en la puiſſance d'Aaron de ſacrifier ou de ne ſacrifier pas quand il vouloit? falloit il pas de neceſſité qu'il offriſt tous les iours deux agneaux, en la forme que Dieu luy
b auoit preſcrite? & és iours des Sabbaths,
). des nouuelles Lunes, des feſtes de Paſques, des premiers fruicts, des trompettes, des propitiations, des tabernacles, eſtoit il en ſa liberté d'offrir, ou de n'offrir pas? Dieu ne luy auoit-il pas expreſſement preſcrit, & quelles victimes, & combien par chaque iour, & auec quelles ceremonies, il les deuoit offrir? & quand quelcun luy amenoit vne victime ou offrande, ſoit pour le peché, ſoit de proſperitez, ou d'action de graces, eſtoit il pas obligé de l'offrir ſelon l'intention de celuy qui la luy auoit amenee? A quel propos donc nous remarquez vous, que les Martyrs ne peuuent, ni mourir ni s'empeſcher de mourir quand ils veulent? cette difference auſſi eſt *fauſſe :* car nous ne trouuons point en l'Euangile que Dieu ait remis à la volonté de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, en qualité de noſtre Sacrificateur, l'acte de s'offrir en ſacrifice. Au paſſage meſmes que vous alleguez, le Sei-

gneur ayant dit, *Ie laiſſe ma vie afin que ie la prenne derechef : nul ne me l'oſte, mais ie la laiſſe de par moy meſme : i'ay puiſſance de la laiſſer, & ſi ay puiſſance de la prendre derechef,* Adiouſte (ce que vous auez obmis) *I'ay receu ce mandement de mon Pere.* Sur tout eſt expreſſe la priere qu'il reïtera par trois fois à Dieu ſon Pere, en la nuict en laquelle il fut trahi, *Pere, ſi tu voulois tranſporter cette coupe arriere de moy ! toutesfois que ma volonté ne ſoit point faite, mais la tiẽne.* Et qui a t'il plus ordinaire en l'Eſcriture, que ces paroles, que *Dieu a fait venir ſur luy l'iniquité de nous tous:* qu'il *a dõné ſon Fils vnique: qu'il n'a point eſpargné ſon propre Fils, mais l'a liuré pour nous: qu'il a fait celuy qui n'a point cognu peché eſtre peché pour nous afin que nous fuſſions iuſtice de Dieu en luy.* Eſtre peché, c'eſt à dire, victime pour le peché. Pour cette raiſon comme i'ay deſia remarqué, ſon ſacrifice eſt appelé *obeiſſance.* Cependant ie ſçay que noſtre Seigneur a tres-volontairement obei au commandement de Dieu ſon Pere : *Ma viande,* diſoit-il, *eſt que ie face la volonté de celuy qui m'a enuoyé :* mais ie trouue vne image de cette volontaire obeïſſance és Martyrs: car le peuple du Seigneur eſt *vn peuple de franc vouloir* qui perd ſes biens,

Iean 10. 18.

Luc 22. 42. Math. 26. 39. 42. 44 Eſ. 53. 6. Iean 3. 16. Rom. 8. 31. 2. Cor. 5. 21.

craindre opprobre, ſouffrir la mort ioyeuſement pour luy. Si l'infirmité humaine luy fait dénier auec Chriſt, que *cette coupe paſſe arriere de luy*; l'Eſprit de Chriſt le formant à obeïſſance luy fait dire auec Chriſt, *Toutes fois non pas ce que ie veuil mais ce que tu veux.*

Le Catholique Romain.

„ I'y adiouſte pour troiſiéme diffe-
„ rence, *au regard de la forme*: pource que
„ Chriſt a eſté vrayement ſacrifié par vne
„ ceremonie myſtique Car ce qu'il a
„ ſouffert en la feſte de Paſques, & en
„ l'autel de la Croix, & les mains eſten-
„ duës, & hors la porte de la ville de Ie-
„ ruſalem, n'eſt pas arriué par cas d'auan-
„ ture, mais par ſon eſlection, comme re-
„ marque S. Leon en l'Epiſtre 8, aux
„ Moines de la Paleſtine; & Iean l'Euan-
„ geliſte eſcrit chap. 13. *Ieſus ſçachant que*
„ *ſon heure eſtoit venuë*. Et S Paul Heb. 13.
„ *Les corps des beſtes, deſquelles le ſang eſt*
„ *porté dedans pour le peché, ſont bruſlez hors*
„ *du camp; pourtant auſſi Ieſus, afin qu'il*
„ *ſanctifiaſt le peuple par ſon ſang, a ſouffert*
„ *hors la porte*. Es morts des Martyrs nous
„ ne trouuons rien de ſemblable.

Le Proteſtant.

Eſtimez vous donc que la maniere, & les

les circonſtances de la mort des Martyrs, ayent eſté diſpenſées par vne aueugle fortune, & non pluſtoſt par la tres ſage prouidence de Dieu, à la conduite de laquelle ils ſe ſont volontairement ſoubmis? Au reſte, pource que la paſſion de Chriſt deuoit eſtre la propitiation des pechez du monde, & l'obiect de noſtre foy, elle a deu ſe faire auec certaines circonſtances & choſes exterieures, qui fuſſent long temps auparauant, ou predites ou prefigurees, pour ſeruir de marques par leſquelles on la peuſt recognoiſtre. Il n'en eſt pas de meſmes des ſouffrances des Martyrs, qui ne ſont ni l'obiect de noſtre foy, ni la redemption du monde.

Le Catholique Romain.

Au moins m'aſſeure je que vous m'accorderez la quatrieſme difference, qui eſt *au regard de la fin.* La fin prochaine & principale de la mort de Chriſt a eſté d'appaiſer Dieu enuers le genre humain. Ce qui eſt la fin d'vn vray ſacrifice. Col. 1. 20. *ayant fait la paix par le ſang de la croix.* Le meſme diſent à haute voix toutes les Eſcritures. C'eſt pourquoy tous les ſacrifices de l'Ancienne Loy eſtoyent figures & types de ce tres-vray & tres propitiatoire ſacrifice, com-

„ me teſmoigne S. Auguſtin liu. 1. con-
„ tre les aduerſaires de la Loy & des Pro-
„ phetes chap. 18. Mais la fin propre de la
„ mort des Martyrs n'eſtoit pas d'appai-
„ ſer Dieu, mais de rendre teſmoignage
„ à la verité : & de ſon genre la mort des
„ Martyrs eſt vn acte de vaillance, pour-
„ ce qu'ils choiſiſſent pluſtoſt de perdre
„ la vie, que de renier la foy Voila pour-
„ quoy S. Leon en l'epiſtre 83. que nous
„ venons de citer, parle ainſi. *Bien que*
„ *la mort de pluſieurs Saincts ait eſté precieu-*
„ *ſe deuant le Seigneur : ſi eſt ce que la mort*
„ *de nul innocent n'a eſté la propitiation du*
„ *monde. Les iuſtes ont receu les couronnes*
„ *& ne les ont pas donnees. Et de la vail-*
„ *lance des fideles ſont nais les exemples de*
„ *patience, & non les dons de iuſtice. Car*
„ *leur mort a eſté perſonnelle & particuliere à*
„ *vn chacun d'eux : & nul n'a payé par ſa fin*
„ *la debte d'autruy.*

Le Proteſtant.

Cette difference eſt tres veritable : mais hors de propos. Car vous n'en pouuez conlurre, ſinon que le martyre n'eſt pas vn ſacrifice propitiatoire : ce que ie vous accorde tres-volontiers. Mais vous ſçauez bien que tous les ſacrifices proprement dits ne ſont pas propitiatoires, & qu'il

qu'il y en a (comme vous me diſiez au commencement) qui ſont offerts, ou ſimplement pour honorer Dieu, ou bien pour luy rendre graces. Ie dis donc, que la paſſion de noſtre Seigneur eſt le vray & vnique ſacrifice propitiatoire de l'Egliſe; mais que la mort des martyrs eſt vn ſacrifice (comme vous parlez) honoraire, ou d'action de graces: leur but eſtant, non d'expier l'ire de Dieu par leur mort; mais d'honorer Dieu par leur obeiſſance, & de teſmoigner combien ils priſent ſa verité & ſa grace. Difference, laquelle releue infiniment la mort de noſtre Seigneur par deſſus celle des martyrs; car pour eſtre la redemption du monde, il a fallu qu'elle fuſt d'vn prix & d'vne valleur infinie: & par conſequent, que celuy qui l'a ſoufferte fuſt tout enſemble, & homme parfaictement ſainct, & Dieu benit eternellement ſur toutes choſes. De ce ſeul innocent la mort a eſté la propiciation du monde: auſſi de tous les Martyrs n'y a t'il eu que luy ſeul à proprement parler innocent. *Il a ſouffert luy iuſte pour les iniuſtes.* 1. Pier. 3. 18. Ce ſeul innocent excepté, eſt tres-veritable la ſentence de Leon que vous alleguez, auec laquelle, & auec cette quatrieſme difference ie ne ſçay comment vous

Sus p. 15.

Bellar l.1.de Indul. c.2. p. 153. A B.& p 151. D & cap 11. pag 1161.

vous pouuez accorder ce que vous enſeignez, *que le martyre eſt vne ſatisfaction ſi pleniere qu'il peut expier quant à la peine, tout peché, pour grand & en grand nombre qu'il puiſſe eſtre.* Qu'*il y a en l'Egliſe vn threſor de ſatisfactions, compoſé des ſouffrances de Chriſt, & de celles des SS.* Que *nos pechez peuuent eſtre expiez par les ſouffrances des SS. & que pour cette raiſon ils peuuent eſtre appellez en quelque façon nos redempteurs.*

De tout ce que deſſus ie conclus, premieremẽt que rien ne nous oblige à croire que Malachie ait parlé d'vn ſacrifice proprement dit. Secondement, que quand il en auroit parlé, il ne s'enſuiuroit pas que ce ſacrifice là fuſt la Meſſe: y ayant des ſacrifices ſpirituels offerts à Dieu en tout lieu, qui meritent mieux que la Meſſe, le nom de ſacrifice; ne fuſt-ce que le martyre.

CHAP. X.

SVITTE DES RAISONS PRINSES du paſſage ſus-allegué, de Malachie.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

PVis que ma premiere raiſon ne vous peut eſbranler, ie feray venir à ſon ſecours la ſeconde, prinſe du mot de *nette:* le Prophete oppoſant l'oblation nette „ de l'Egliſe aux oblations impures des „ Sacrificateurs Iuifs. Ie puis argumenter „ en deux manieres. Premierement de „ voſtre opinion: Les bonnes œuures, qui „ partent de nous, ſont toutes impures, „ puis que ce ſont pechez, voire pechez „ mortels de leur nature. Partant par „ l'oblation que le S. Eſprit appele nette, „ il ne faut pas entendre nos bonnes œu- „ ures, c'eſt à dire, des ſacrifices impro- „ prement dits, mais vn ſacrifice ordon- „ né de Dieu, qui prenne ſa force de „ Dieu meſme, & non pas de nous. „

Le Proteſtant.

Qui m'empeſchera de vous renuoyer

cet

cet eſtœuf? car, ſi de noſtre opinion vous concluez contre nous, que par cette oblation nette nous ne deuons point entendre les bonnes œuures des fideles, puis que nous tenons qu'elles ne ſont pas nettes: De voſtre opinion ie cõclurray contre vous, que vous ne deuez faire difficulté de les entendre, puis que vous tenez qu'elles ſont nettes. Laiſſons donc voſtre opinion & la mienne & nous contentons de recercher celle du S. Eſprit. Il parle des ſacrifices ſpirituels des fideles comme d'oblations nettes & agreables à Dieu. Rom. 12. 1. *Ie vous exhorte freres par les compaſſions de Dieu, que vous preſentiez vos corps en ſacrifice viuant, ſainct, plaiſant à Dieu, qui eſt voſtre raiſonnable ſeruice.* 1. Tim. 2. 8. *Que les hommes facent prieres en tout lieu, leuans leurs mains pures, ſans ire & ſans queſtion:* 1. Piet. 2. 5. *Vous eſtes vne ſaincte ſacrificature pour offrir ſacrifices ſpirituels, agreables à Dieu par Ieſus Chriſt.* Pſeau. 51. 19. *Les ſacrifices de Dieu ſont l'eſprit froiſſé.* Rom. 15. 16. *Vacquant au ſacrifice de l'Euãgile de Dieu: à ce que l'oblation des Gentils ſoit agreable, eſtant ſanctifiee par le S. Eſprit.*

Vous me demanderez peut eſtre, cõment nous pouuõs accorder ces paſſages auec la croyance

croyãce que nous auõs de l'imperfection de nos bonnes œuures? Quand nous ne les pourrions accorder cela ne feroit pas que Malachie euſt parlé du ſacrifice de la Meſſe. Neantmoins voicy comment nous les accordons. Premierement ie di, que quand l'Eſcriture parle de pureté ou netteté, elle n'entend pas touſiours vne pureté ſi parfaite qu'il n'y ait aucun defaut. Car à parler exactement & à la rigueur, elle nous apprend qu'il n'y a homme pur de peché. Iob 15.14. *Queſt-ce que de l'homme mortel qu'il ſoit pur, & de celuy qui eſt nay de femme qu'il ſoit iuſte? voicy, il ne s'aſſeure point ſur ſes ſaincts, & les cieux ne ſe trouuent point purs deuant luy: & combien plus eſt abominable & puant l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau?* Iob 34. 14. *S'il prenoit garde à l'homme de pres, il retireroit à ſoy l'eſprit & le ſouffle d'iceluy: toute chair expireroit enſemble, & l'homme retourneroit en poudre.* Eccleſiaſte 7.20. *Certainement il n'y a point d'homme iuſte en la terre, qui face bien, & qui ne peche.* 1. Iean 1. 8. *Si nous diſons que nous n'auons point de peché, nous nous ſeduiſons nous meſmes, & verité n'eſt point en nous.* Iac. 2.2. *Nous choppons tous en pluſieurs choſes* Prouerb. 20. 9. *Qui eſt-ce qui peut dire, i'ay purgé mon cœur, ie ſuis net de mon*

peché?

peché ? Et qui eſt ce qui n'a point beſoin de dire à Dieu tous les iours, ſuiuant le commandement du Seigneur Luc 11. 4. *pardonne nous nos pechez ?* faut donc bien dire, que quand elle parle des hommes comme eſtans purs, elle ne prend pas le mot de pur à la rigueur. Comme au Pſe. 18. 27. *enuers celuy qui eſt pur tu te monſtres pur.* Et Prouerb. 20. 11. *Vn ieune enfant meſme ſe fait cognoiſtre par ſes actions ſi ſon œuure ſera pure, & ſi elle ſera droite.* Ainſi le Seigneur diſoit à ſes Apoſtres, *vous eſtes nets.* Et neantmoins en cette propre nuict là S. Pierre le renia par trois fois, & tous les autres Apoſtres furent ſcandaliſez en luy. Dieu dit de Dauid, *I'ay trouué Dauid fils de Ieſſé, perſonnage ſelon mon cœur, lequel fera tout mon vouloir.* Et luy rend teſmoignage apres ſa mort *d'auoir fait ce qui eſt droit deuant l'Eternel, & tout le temps de ſa vie de ne s'eſtre point deſtourné de rien qu'il luy euſt commandé, horſmis l'affaire touchant Vrie le Hetthien.* Et neantmoins il eſt certain qu'outre l'affaire d'Vrie le Hethien il pecha griefuement en faiſant denombrer le peuple 1. Chron. 21. Dauid ſe donne loüange de pureté Pſ. 17. 3. & 18. 21. 25. & neantmoins combien de fois en ſes Pſeaumes confeſſe t'il ſes pechez, & en demande

Iean 13. 10. & 15. 3.
Iean 13. 38.
Math 26. 31.
Act. 13. 22.
1. Rois 15. 5.
Pſ. 19. 13. & 32. 1. & 38. 5. &

demande pardon à Dieu? 40. 13.

En apres, quelques defauts qu'il y ait és ſacrifices ſpirituels des fideles, cela n'empeſche pas, qu'ils ne puiſſent eſtre appellez purs en comparaiſon des ſacrifices charnels des Iuifs, leſquels le Prophete reprend. Car au Pſeau. 51. Dieu reiette tous les ſacrifices des Iuifs, & demande en lieu le ſacrifice de loüange. Et Dauid au Pſeau. 51. laiſſe là tous les ſacrifices de la Loy, comme n'eſtans point agreables à Dieu, & met en leur place le ſacrifice ſpirituel du cœur froiſſé & briſé: Et qui a t'il plus celebre en l'Eſcriture que cette ſentence, *Ie veux miſericorde & non point ſacrifice?* à laquelle ſont conformes les paroles de Samuel, *l'Eternel prend-il plaiſir aux holocauſtes & ſacrifices, comme à ce qu'on obeiſſe à ſa voix? voicy, obeyr vaut mieux que ſacrifice: ſe rendre attentif vaut mieux que la graiſſe des moutons.* De vray, comme ie vous repreſentois tout à l'heure par les paroles du Cardinal Bellarmin, le ſacrifice inuiſible eſt agreable à Dieu ſans le viſible: mais le viſible ne luy eſt point agreable ſans l'inuiſible. Les ſacrifices de la Loy eſtoyent choſes de leur nature indifferentes; iadis bonnes, lors que Dieu les auoit commandées; maintenant mauuais

14. & 42. 2.

Matth. 9. 13. & 12. 7. I. Sam. 15. 22.

Susp. 285.

mauuaiſes, que Dieu les a deffēduës: mais les ſacrifices ſpirituels sōt choſes touſiours bonnes & agreables à Dieu par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Pourquoy donc ne pourront-ils point eſtre appellez purs en comparaiſon des ſacrifices des Iuifs principalement de ceux deſquels parle Malachie, qui n'eſtoyent pas offerts ſelon la Loy, mais eſtoyent ſouillez par la faute, tant des Sacrificateurs que du peuple?

Au reſte, quand vous nous attribuez de croire que *les bonnes œuures des fideles ſont pechez mortels de leur nature*, vous repreſentez mal noſtre croyance. Car nous tenons tout au contraire, qu'elles ne ſont point peché de leur nature, mais bonnes & agreables à Dieu: & ne penſe pas que vous puiſſiez ou louer leur nature, ou recommander leur neceſſité, ou rehauſſer leur luſtre, plus que nous faiſons. Seulement nous croyons que pendant que nous habitons en ce corps de peché & de mort, nous ne les pratiquons pas auec toute la perfection que nous deurions. La Loy nous commande d'aimer Dieu *de tout noſtre cœur, de toute noſtre ame, de toute noſtre force, & de toute noſtre penſee* : car puis que nous ne le pouuons aimer autant comme il en eſt digne, pource qu'il eſt digne d'eſtre

Luc 10. 27.

ſtre infiniment aimé, & que nous ne ſommes pas capables d'aimer infiniment : au moins eſt il raiſonnable que nous l'aimiõs autant comme nous ſommes capables d'aimer. Si donc il s'en faut beaucoup que nous ne l'aimions autant : faut-il pas aduoüer qu'il y a en l'amour que nous portons à Dieu des defauts contraires à la Loy, qui par conſequent ſont pechez voire pechez mortels, puis que tout peché contraire à la Loy eſt mortel. Car autant que les degrez de l'amour de Dieu qui nous ſont commandez ſont bons de leur nature, autant eſt mauuaiſe la priuation qui en eſt en nous. Diſtinguez donc, s'il vous plaiſt, entre l'amour que nous portons à Dieu qui eſt de ſa nature bon & ſainct & plaiſant à Dieu, & les defauts qui accompagnẽt en nous cet amour leſquels ne peuuent eſtre que mauuais & deſplaiſans à Dieu. Mais il nous les pardonne, & nous en nettoye par le ſang de ſon Fils Ieſus Chriſt: de maniere que nonobſtant iceux nous ne laiſſons d'eſtre nets & agreables à Dieu par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

Finalement, vous ſçauez qu'il y a le throſne de iuſtice & le throſne de grace, le iugement de iuſtice & le iugement de

[illegible] De plus, le
[illegible] ou net.
[illegible] Si
[illegible] netteté, &
[illegible] que cette oblation
[illegible] Mais pour
[illegible] qu'une cho-
[illegible] son espece &
[illegible] perfection
[illegible] Nos bonnes œu-
[illegible] quant à leur espece &
[illegible] vrayement
[illegible] de Dieu. En
[illegible] de la
[illegible] mauvais, &
[illegible] qu'il ne
[illegible] que j'espere veri-
[illegible] les raisons qui
[illegible] Nos hommes bien
[illegible] n'ont aussi
[illegible] que la Loy
[illegible] sans qu'autant qu'il
[illegible] peche capa-
[illegible] Mais comme j'ay dit,
[illegible] par le sang de
[illegible] *de mes pechés.*
[illegible] Dieu pource
[illegible], & el-
[illegible], pource que
quant

quant à leur nature, elles ſont bonnes: & quant aux degrez de perfection qui leur manquent, Chriſt les en a nettoyées. Or ce qu'il nettoye eſt vrayement net: ce qu'il ſanctifie eſt vrayement ſainct. Car, ſi ceux qui touchoyent le bord de ſon veſtement eſtoyent gueris de leurs maladies, combien plus nos ſacrifices ſpirituels ieront-ils deliurez de leurs defauts, eſtans offerts par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt? & ſi les choſes qu'on offroit iadis ſelon la Loy, quoy que prophanes de leur nature, deuenoyent choſes treſſainctes eſtans ſanctifiees par l'autel: combien plus les œuures des fideles qui ſont bonnes de leur nature, feront elles choſes treſſainctes, eſtans ſanctifiées par le ſang & l'interceſſion du Fils vnique de Dieu? à ce propos fait grandement ce que Dieu diſoit à Moyſe, *Tu feras vne lame de pur or, ſur laquelle tu engraueras de graueure de cachet LA SAINCTETE' A L'ETERNEL, laquelle tu poſeras auec vn cordon de pourpre, & ſera ſur la tiare reſpondant ſur le deuant d'icelle. Si ſera ſur le front d'Aaron, & Aaron portera l'iniquité des ſainctes offrandes qu'auront offertes les enfans d'Iſrael, en tous les dons de leurs ſainctes offrandes, & ſera continuellement ſur ſon front, pour les*

Math 9. 21. Luc 6. 19.

Math 23. 19.

Exod 28. 36.

rendre agreables deuant l'Eternel. Eſquelles paroles faut remarquer deux choſes : l'vne que Dieu recognoiſt de l'iniquité en toutes les oblations des enfans d'Iſrael, & ne laiſſe pas neantmoins de les appeller ſainctes. L'autre qu'Aaron figuroit noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui nous *a eſté fait de par Dieu ſon Pere iuſtice & ſanctification.* D'où ſuit que comme Aaron portoit les iniquitez des ſainctes oblations des Iuifs, ainſi Ieſus Chriſt porte les iniquitez des ſainctes oblations des Chreſtiens: autrement la verité ne reſpondroit pas à ſa figure. Encores donc que nos ſacrifices ſpirituels, entant qu'ils partent de nous, n'ayent pas la pureté des degrez de perfection qui y deuroit eſtre, neantmoins entant qu'*ils ſont* offerts par Ieſus Chriſt *ils* deuiennent vrayement ſainctz, & nets, & agreables à Dieu par luy.

1. Cor. 1. 30.

Le Catholique Romain.

„ Ie puis encores coucher mon argu-
„ ment d'vne autre façon. Car le Pro-
„ phete oppoſe vn ſacrifice qui eſt de
„ ſoy & vniuerſellement ſi net, qu'il ne
„ peut eſtre ſoüillé par la malice des mi-
„ niſtres, aux ſacrifices qu'õ peut aiſemẽt
„ ſoüiller, & qui ne ſont pas tous-iours
„ nets. Cela paroiſt, en ce que du ſacrifice

Iudai

Iudaique il dit, *vous offrez ſur mon autel* „ Mal.1.
du pain pollu. Et, *ſi vous offrez l'aueugle &* „ 7.8.
le boiteux n'eſt-ce pas mal fait? monſtrant „
par là que tels ſacrifices ont peu eſtre „
pollus. Et n'eſt pas croyable qu'ils ayent „
eſté ainſi generalement reiettez à rai- „
ſon de cette pollution, qui leur eſt ſur- „
uenuë de la part de ceux qui les of „
froyent: car pour meſme raiſon le no- „
ſtre pourroit auſſi eſtre reietté. Ioinct „
que pluſieurs des Hebrieux offroyent „
comme il falloit. De maniere que ſi „
ç'euſt eſté là la cauſe de leur reiection, „
Dieu ne les euſt pas reiettez tous en- „
general, mais en particulier ceux-cy ou „
ceux-là. Faut donc dire qu'ils ont tous „
eſté generallement reiettez, pource „
que la cauſe de leur reiection eſtoit ge- „
neralle, tous eſtans ſubiects à pollution. „
Or qu'il leur oppoſe vn ſacrifice gene- „
rallement net, & non ſubiect à pollu- „
tion, appert de ce qu'il dit *qu'en tout* „
lieu on offre oblation nette: car ſi elle eſtoit „
nette de la part des offrans il ne diroit „
pas qu'en tout lieu on l'offre nette; pour „
ce qu'en beaucoup de lieux il y a de „
mauuais miniſtres qui polluent le ſacri- „
fice entant qu'en eux eſt. Mais il dit „
qu'elle s'offre nette en tout lieu, pour- „

„ ce qu'elle eſt telle en ſoy, & qu'en effect
„ elle ne peut eſtre ſoüillée par la malice
„ des miniſtres. Et d'abondant, ſi la cauſe
„ pour laquelle ces ſacrifices là ont eſté
„ reiettez eſt qu'ils eſtoyent ſubiects à
„ pollution, certes il a fallu leur oppoſer
„ vne oblation non ſubiette à pollution.
„ Or eſt il que les ſacrifices ſpirituels,
„ eſtans dependans de noſtre œuure, ſont
„ ſubiects à eſtre pollus, & le ſont en ef-
„ fect bien ſouuent, non moins auiour-
„ d'huy par les Chreſtiens, que iadis par
„ les Iuifs. Faut donc que le Prophete
„ parle du ſacrifice de l'Euchariſtie, qui
„ ſeul eſt vrayement net, & ne peut eſtre
„ ſoüillé par la malice d'aucun miniſtre,
„ Chriſt eſtant tout enſemble, & le prin-
„ cipal Sacrificateur, & le ſacrifice.

Le Proteſtant.

Cet argument vaut encores moins que le precedent. Premierement, ie ne voy point qu'en cette Prophetie les ſacrifices de la loy ſoyent reiettez, ſi ce n'eſt par conſequence, entant que les Iuifs qui les offroyent y ſont reiettez. Car Dieu les reprend, non de ce qu'ils luy offroyent les ſacrifices commandez en la Loy, mais de ce qu'ils luy offroyent *des beſtes aueugles*, & du *pain pollu*, choſes deffenduës par

par la Loy. Et, il ne dit pas, ie ne prendray plus plaiſir és ſacrifices que i'ay commandez en ma Loy, & ne les receuray plus; mais, *ie ne pren point plaiſir en vous & ne prendray point d'oblation venante de vous:* paroles qui emportent directement la reiection des Sacrificateurs, & ne veulent dire autre choſe que ce que le Seigneur diſt aux Iuifs Matth. 21. 43. *Le Royaume de Dieu vous ſera oſté, & ſera donné à vne nation qui rapportera les fruicts d'iceluy.* Mais ie veux que Dieu reiette icy les ſacrifices anciens. Les reiette il donc à cauſe qu'ils pouuoyent eſtre ſouillez ? la raiſon ne le veut pas : car cette cauſe ayant eſté en eux egalement en tout temps, ils euſſent deu en tout temps, egalement eſtre reiettez: & neantmoins par l'eſpace d'enuiron quatre mille ans, Dieu ne les a pas reiettez, mais reçeus, mais commandez tres-expreſſement.

Cependant ſur ce mauuais fondement vous faites vn mauuais baſtiment. Vous diſtinguez deux ſortes de pollution: l'vne de la part des offrants, l'autre de la choſe offerte. Et dites que Dieu n'a pas reietté les ſacrifices des Iuifs à cauſe de la premiere. Ce que vous prouuez par deux raiſons: l'vne que pour la meſme raiſon le

voſtre

voſtre ſeroit reietté : l'autre que Dieu ne les reietteroit pas tous vniuerſellement, y ayant quelques gens de bien qui les offroyent comme il faut. Pour reſpondre à la premiere. Par *voſtre ſacrifice*, ou vous entendez celuy de la Meſſe, ou bien les ſacrifices ſpirituels des fideles. Si c'eſt celuy de la Meſſe, i'aduouë qu'il pourroit eſtre pareillement reietté : que di-je pareillement ? il le deuroit eſtre bien dauantage. Car les ſacrifices des Iuifs pouuoyent bien eſtre nets du coſté des offrans & l'eſtoyent en effect quelquefois, ceux qui les offroyent ayans vocation legitime, & ſuiuans l'inſtitution qu'ils en auoyent en la loy de Dieu. Mais celuy de la Meſſe ne peut eſtre net de ce coſté là, ceux qui l'offrent n'ayans aucune vocation de la part de Dieu, &, qui plus eſt, s'attribuans vne ſacrificature laquelle il n'a iamais eſtablie. Si vous entendez les ſacrifices ſpirituels des fideles, vous commettez, à mon aduis deux fautes. Premierement, vous ne conſiderez pas que les ſacrifices ſpirituels des fideles, eſtans interieurs dans le cœur, ne peuuent eſtre offerts qu'ils ne ſoyent bien offerts, & par conſequent en quelque ſorte nets de la part des offrants : s'il leur manque quelque

que degré de pureté, ils en ſont, cõme i'ay dit, nettoyez par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt par lequel, & non immediatement par nous meſmes, nous les offrons à Dieu. En apres vous ne conſiderez pas qu'il y a vne grande difference entre les choſes qui ſont bonnes de leur nature, & celles qui ne le ſont pas. Les ſacrifices anciens n'eſtans de leur nature ni bons ni mauuais ont peu eſtre, comme commandez pour vn temps, auſſi reiettez à cauſe de l'abus qui s'y commettoit. Mais les ſacrifices ſpirituels, eſtans bons de leur nature, ſont touſiours agreables à Dieu, luy eſtans offerts par Ieſus Chriſt. Voſtre autre raiſon eſt nulle: car ſi Dieu a reietté tout le corps du peuple des Iuifs à cauſe de leurs pechez, quoy qu'il y euſt touſiours entr'eux quelques gens de bien; ie ne voy point de raiſon pourquoy il n'ait peu reietter generallement leurs ſacrifices, ſoüillez en tant de manieres, quoy qu'ils fuſſent offerts comme il faut par deux ou trois fideles. Quand vne couſtume, qui de ſoy n'eſt ni bonne ni mauuaiſe, paſſe en vn abus dangereux à la republique, on ne laiſſe de l'abolir, encores que peut eſtre il y ait quelques peu de perſonnes qui n'en abuſent pas.

Mais

Mais dites vous, *il leur oppoſe vne oblation qui s'offre nette en tout lieu. Or eſt il qu'en pluſieurs lieux il y a de mauuais miniſtres qui ſouillent le ſacrifice : faut donc entendre vne oblation tellement nette en ſoy, qu'elle ne puiſſe eſtre ſoüillée par la malice de ceux qui l'offrent.* Ie reſpons que cette conſequence eſt nulle. Car s'il y a en pluſieurs lieux des gens qui ſouillent leur oblation, s'enſuit il de là qu'il n'y en ait point en tous lieux qui l'offrent nette ? S'il y a en pluſieurs lieux des meſchans, s'enſuit il de là qu'il n'y ait point en tous lieux des gens de bien ? ſi l'ennemy a ſemé de l'yuroye en pluſieurs endroicts du champ du Seigneur, s'enſuit il de là que le Seigneur n'y ait pas ſemé par tout de bonne ſemence ? que ſi vous voulez preſſer trop rigoureuſement les mots de *tous lieux*, en diſant qu'il y a quelques lieux au monde, où il n'y a point de vrais fideles, qui ſacrifient louange à Dieu ſelon ſa volonté : ie vous ſupplieray de conſiderer, combien il y a de grands pays au monde où la Meſſe ne s'eſt iamais dite, & combien il y en a où elle ne ſe dit plus. Meſmes i'argumenteray ainſi contre vous. Malachie parle d'vne oblation qui ſe doit offrir en tous lieux : or eſt il que celle de la Meſſe ne ſe

doit

doit pas offrir en tous lieux, mais ſeulement en ceux qui ſont conſacrez à cette fin par l'Eueſque : qui plus eſt, elle ne ſe peut offrir, ni ſur la mer, ni ſur les riuieres non pas meſmes en cas de neceſſité. Malachie doncque ne parle pas de l'oblation de la Meſſe. Durãt de rit. Eccl. Cath. lib. 2. cap. 6. §.

Pour vous monſtrer combien vous eſtes loing de voſtre compte, ie veux encores poſer que Dieu reiette les ſacrifices des Iuifs, à cauſe qu'ils pouuoyent eſtre pollus de la part de la choſe offerte: & qu'il leur oppoſe vn ſacrifice nõ ſubiet à telle pollution : reſte de voir quel eſt ce ſacrifice. Vous dites que ce n'eſt point le ſacrifice ſpirituel du fidele, pource qu'il n'eſt pas moins ſubiet à vne telle pollution que celuy des Iuifs. Si cela eſt vray, il n'a donc pas moins deu eſtre reietté que celuy des Iuifs. Ainſi, ſans y penſer, vous fondez le ſacrifice de la Meſſe ſur les ruines de tous les ſacrifices ſpirituels des fideles, c'eſt à dire, de toutes les bonnes œuures. Faites tout ce qu'il vous plaira ; vous ne vous dégagerez iamais des liens de cette abſurdité.

Auec tout cela, s'il eſt queſtion de ſçauoir, à qui conuient mieux ce tiltre *d'oblation nette*, aux ſacrifices ſpirituels des fideles,

deles, ou à la Meſſe: ie puis produire pluſieurs paſſages de la ſaincte Eſcriture, où les ſacrifices ſpirituels des fideles ſont appelez ſacrifices: mais vous n'en ſçauriez produire vn ſeul où la Meſſe ſoit appellee ſacrifice. Ie puis produire pluſieurs paſſages, où les ſacrifices ſpirituels ſont appelez ſaincts, plaiſans & agreables à Dieu: mais vous n'en ſçauriez produire vn ſeul, où le meſme ſoit dit de la Meſſe. Ie puis produire pluſieurs paſſages, où les ſacrifices ſpirituels ſont commandez aux fideles: mais vous n'en ſçauriez produire vn ſeul, où celuy de la Meſſe nous ſoit commandé. Ie puis produire pluſieurs paſſages, où les ſacrifices des Iuifs ſont reiettez, & les ſacrifices ſpirituels des fideles recommandez en leur place: mais vous n'en ſçauriez produire vn ſeul où le ſacrifice de la Meſſe ſoit oppoſé à celuy des Iuifs. Bref, il eſt certain que les ſacrifices ſpirituels ſont bons de leur nature: meſmes, autant qu'ils ont de verité & de realité en leur eſtre, autant ont ils de bonté de la part de ceux qui les offrent. Les meſchans & hypocrites peuuent bien faire ſemblant de les offrir, mais ils ne les offrent iamais en effect. Voilà pourquoy ils ont touſiours eſté & ſeront touſiours

Pſ. 50. 14. 23. & 51. 19. Phil. 2. 17. Rom. 12. 1. & 15. 16. Heb. 13. 15. 16. Phil. 4. 18. 1. Pier 2. 5.

com

commandez de Dieu. Mais le ſacrifice de la Meſſe conſiſte en vne ceremonie externe, qui n'euſt pas eſté bonne auant l'incarnation du Seigneur, *en laquelle ſoit par le vice des temps, ſoit par la nonchallance & meſchanceté des hommes, ſe ſont gliſſées pluſieurs choſes indignes de ſon excellence*, dit le Concile de Trente. De laquelle vous ne pouuez nier que les ſorciers & les empoiſonneurs n'ayent abuſé quelquefois, & laquelle quant à la ſubſtance de la choſe que vous y pretendez offrir, vous croyez dependre de l'intention du Preſtre, auquel il peut arriuer d'eſtre Magicien. Quant à nous, nous croyons qu'eſtant vne inuention humaine contraire à la parole de Dieu, elle ne peut iamais luy eſtre agreable. Nous nions que Ieſus Chriſt en ſoit le principal offrant. Vous pretendez à la verité le ſacrifier en la Meſſe, mais c'eſt vne imagination laquelle nous fait horreur.

Seſſ. 22.

Bell. libro 1. de Sacrā. in genere c. 27.

Le Catholique Romain.

„ Voire mais pour monſtrer, que cette oblation nette ne ſe doit point entendre des ſacrifices ſpirituels, ie tire vn *troiſiéme* argument de ces paroles, *ie ne receuray point de don de vos mains*, &c. car de là ſe recueille que l'oblation

do

„ de l'Egliſe doit non ſeulement eſtre
„ nette, mais *nouuelle*, & qui n'euſt point
„ eſté auparauant. Car cette oblation
„ nette ſuccede aux oblations des Iuifs
„ reprouuées à l'occaſion de leur pollu-
„ tion. Or ne leur ſuccederoit elle pas,
„ ſi elle auoit eſté en vſage auec elles.
„ Ce doit donc eſtre vne oblation nou-
„ uelle. De plus, le Prophete diſtingue le
„ ſacrifice des *Gentils* d'auec celuy des
„ Iuifs: d'où ſuit qu'il parle d'vn ſacrifice
„ nouueau, & qui n'eſtoit point vſité par
„ les Iuifs. Or il eſt certain que les ſacri-
„ fices ſpirituels de prieres, de Pſeaumes
„ & choſes ſemblables, ont tous eſté en
„ vſage entre les Iuifs. Par conſequent
„ Malachie ne parle pas du ſacrifice ſpi-
„ rituel mais du ſacrifice proprement dit,
„ tel qu'il n'y en a point du tout en l'E-
„ gliſe, ſi l'Euchariſtie ne l'eſt point.

Le Proteſtant.

Comment pouuez vous dire que les ſacrifices ſpirituels ne peuuent eſtre diſtinguez d'auec ceux des Iuifs, & ne leur ont point ſuccedé? Ne ſçauez vous pas qu'au Pſ. 50. Dieu reiette tous les ſacrifices de la Loy, & demande en leur place celuy de louange? & qu'au Pſ. 51. il eſt eſcrit que Dieu ne prend point plaiſir aux

ſacrifices

ſacrifices ni à l'holocauſte, mais que les ſacrifices de Dieu ſont l'eſprit froiſſé?

Pourquoy auſſi voulez-vous que ce qui a ſuccedé aux ſacrifices de la loy n'ait point eſté auparauant? la foy n'a t'elle pas ſuccedé à la loy? & neantmoins Abraham & tous les fideles qui ont veſcu auant & deſſous la Loy ont eſté iuſtifiez par la foy. Le Nouueau Teſtament n'a t'il pas ſuccedé à la loy? neantmoins S. Paul affirme qu'il a eſté confirmé à Abraham quatre cens & trente ans auant que la Loy fuſt donnee par Moyſe. De fait, les clauſes du Nouueau Teſtament eſtans celles cy, *Ie mettray mes loix en leur entendement, & les eſcriray en leur cœur, & leur ſeray Dieu & ils me ſeront peuple, &c. car ie ſeray appaiſé quant à leurs iniuſtices & n'auray plus memoire de leurs pechez:* qui peut douter que les fideles qui ont veſcu auant la venuë de noſtre Seigneur n'ayent eu part au Nouueau Teſtament? Les choſes figurées n'ont-elles pas ſuccedé aux types & ombres de la Loy qui les figuroyent? cependant ces types là figuroyent beaucoup de choſes qui eſtoyent deſia en quelque façon. Pour exemple, le lieu treſſainct figuroit le Ciel auquel le Seigneur Ieſus eſt entré. La pluſpart tiennent que les

Gal. 3. 23. Rom. 4. Heb. 11. Gal. 3. 17. Heb. 8. 8. & 10. 16. Heb. 9. 24.

cherubins qui couuroyent le propitiatoire figuroient les Anges. Qui ne ſçait que la ſeruitude d'Egypte figuroit la ſeruitude du peché & de Satan? mais ſans aller plus loin que ce paſſage de Malachie, vous m'aduouërez que ie croy, ce que le Cardinal Bellarmin recognoiſt, qu'en l'Hebrieu & au Grec il y a *on offre en tout lieu parfum à mon nom, & oblation nette, &c.* & que Tertullian, Irenee, Hieroſme &c. entendent par ce parfum *la priere.* Et ie penſe que vous acquieſcez auſſi bien que ce Cardinal à leur interpretation. Quoy? par le parfum qui deuoit ſucceder à celuy des Iuifs il faudra entendre vn parfum ſpirituel de priere, qui eſtoit en vſage dés ce temps là; & par *l'oblation* nette qui deuoit ſucceder à *leurs* oblations on ne pourra entendre vne oblatiõ ſpirituelle, qui fuſt en quelque ſorte dés ce temps là? iugez vous meſmes ſi vous auez en cela raiſon.

li. 1. de Miſſa c. 10. p 751. C.

Ce que ie vous di pour vous faire voir la foibleſſe de voſtre argument. Car, au reſte, ie veux aſſez vous accorder que l'oblation nette dont parle Malachie eſt vne oblation *nouuelle*: mais nouuelle, comme l'Euangile eſt vn Nouueau Teſtamẽt, comme les fideles ſont hommes nouueaux

ueaux, comme leurs Cantiques ſont nouueaux Cantiques, comme le commandement de s'entr'aimer les vns les autres eſt vn nouueau commandement. 1. Iean 2. 8.

Qui plus eſt, ie ne feray point de difficulté de vous accorder que cette oblation ne s'offroit point auparauant. Car ceux qui l'offrent ce ſont les Gentils qui auparauant ne ſacrifioyent qu'aux idoles. Les choſes offertes ce ſont les meſmes Gentils, leſquels ſe preſentent à Dieu en ſacrifice viuant & ſainct, au lieu qu'auparauant ils eſtoyent offerts aux idoles. Les lieux où ils ſont offerts eſtoyent du temps de Malachie polus, & Dieu n'y eſtoit point ſerui. La Loy ſelon laquelle ils ſont offerts eſt le Nouueau Teſtament. L'eſprit par lequel ils s'offrent à Dieu en mortifiant les faits du corps eſt l'eſprit du Seigneur Ieſus, lequel ils reçoiuent non par la predication de la loy mais par celle de la foy. Le feu qui conſume les conuoitiſes de leur chair, qui eſleue leurs cœurs en haut, qui fait monter vers les cieux leurs penſées, leurs deſirs, leurs actions de graces eſt celuy meſme du ſacrifice de la croix de Ghriſt, duquel s'éleuent comme autant d'eſtincelles ardentes capables d'embraſer les cœurs des fi- ſus p. 282. Gal. 3. 2.

deles, tous les motifs à l'amour de Dieu, à la charité enuers le prochain, à la pieté aux bonnes œuures. Quoy plus? cette oblation s'offre à Dieu distinctement au nom du Seigneur Iesus, & par iceluy comparoissant pour nous au ciel deuant la face de Dieu, & ce en recognoissance des compassiõs infinies de Dieu qui nous ont paru en la passion de son Fils vnique. Choses qui n'estoient pas en vsage du temps de Malachie.

Le Catholique Romain.

L'opposition que le Prophete fait entre le mespris & la gloire de Dieu me „ donne vn *quatriéme* argument. Car Ma- „ lachie dit que par les Sacrificateurs „ hebrieux le nom de Dieu estoit mes- „ prisé & deshonoré: mais que par l'ob- „ lation des Gentils il seroit honoré. Or „ les Sacrificateurs hebrieux deshono- „ royent Dieu par vn sacrifice public & „ visible. Partant la gloire de Dieu entre „ les Gentils a deu aussi naistre d'vn sa- „ crifice public & visible. Autrement „ Dieu eust esté dauantage deshonoré „ par le sacrifice des Iuifs, qu'honoré par „ celuy des Gentils: car en cettuy-là le „ deshonneur eust esté interieur & exte- „ rieur, priué & public; au lieu qu'en cettuicy

tuycy la gloire euſt eſté ſeulement priuee, & preſques toute interieure. „

Le Proteſtant.

De l'oppoſition que le Prophete fait des Gentils aux Iuifs, ſuit bien que Dieu deuoit eſtre plus honoré par les Gentils qu'il ne l'eſtoit par les Iuifs, leſquels il reprend : mais qu'il deuſt eſtre plus honoré en l'oblation des Gentils qu'il n'eſtoit des honoré en celle des Iuifs, c'eſt ce que ie n'apperçoy point és paroles de Malachie: car pourquoy faut il qu'en ce ſiecle icy, Dieu ſoit plus honoré par les bonnes œuures des fideles que deshonoré par les pechez des meſchans ?

Neant-moins nous pouuons dire que Dieu eſt plus honoré par le ſacrifice ſpirituel des Gentils qu'il n'eſtoit deshonoré par le ſacrifice charnel des Iuifs. Pource que par les ſacrifices des Iuifs il n'eſtoit deshonoré qu'en vn lieu ; car ils ne s'offroyent qu'en Ieruſalem : mais par les ſacrifices ſpirituels il eſt honoré *en tous lieux*. Il n'eſtoit deshonoré en ces ſacrifices là que par vne ſeule nation, à ſçauoir, celle des Iuifs : mais en ceux cy il eſt honoré par pluſieurs nations. Là il n'eſtoit deshonoré qu'en des beſtes & du pain qu'on luy offroit, mais icy il eſt honoré és

hommes tous entiers, qui luy ſont offerts en ſacrifice viuant, ſainct & agreable. Ie ſçay bien que le ſacrifice ſpirituel giſt proprement au cœur, où il ne ſe void point: mais il ſe fait cognoiſtre au dehors par œuures & paroles. Les fideles ne donnans pas ſeulement leur cœur à Dieu, mais luy offrans auſſi leurs corps en ſacrifice, pour le glorifier en leurs eſprits & en leurs corps, en leur interieur & en leur exterieur, en priué, en public, en tout lieu, en tout temps, *offrans touſiours par Ieſus Chr. ſacrifice de loüange à Dieu, c'eſt à dire, le fruict des leures confeſſans ſon nom.*

Heb. 13. 15.

Que ſi cela ne vous contente, ie vous ſupplieray de me monſtrer comment Dieu eſt plus honoré par le ſacrifice de la Meſſe qu'il n'eſtoit deshonoré par les ſacrifices pollus des Iuifs. Introduire en l'Egliſe Chreſtienne vne ſacrificature nouuelle que Dieu n'a point eſtablie, s'ingerer en vne charge que Dieu n'a donnée qu'à ſon Fils vnique, entreprendre de faire Dieu, de manger Dieu, de ſacrifier Dieu, eſt ce honorer Dieu dauantage qu'il n'eſtoit deshonoré par les Iuifs? n'eſt-ce pas pluſtoſt le deshonorer, & expoſer la Religion Chreſtienne à la riſée des Athées, des profanes, & de tous les ennemis du nom chreſtien?

Mais ne voyez vous pas qu'aux ſeuls Sacrificateurs de l'Ancienne Loy, & non à tout le peuple Malachie oppoſe, non tous les chreſtiens, mais certaines perſonnes qui à parler proprement ont ſuccedé à ces Sacrificateurs là ? & que partant il ne parle pas du ſacrifice ſpirituel, qui s'offre par tous les chreſtiens; mais d'vn ſacrifice proprement dit, qui ne ſe peut offrir que par de vrays Sacrificateurs? Or qu'en effect il ne parle que des Sacrificateurs & non de tout le peuple, appert de ces paroles verſ. 6. *Ie parle à vous Sacrificateurs qui deſpriſez mon nom, &c.* & qu'il leur oppoſe les ſeuls Sacrificateurs & non tout le peuple chreſtien, appert du meſme Prophete: car apres auoir dit au chap. 1. *On offre a mon nom vne oblation nette, &c.* il declare au chap. 3. par qui elle deuoit eſtre offerte. *Il purgera*, dit-il, verſ. 3. *les enfans de Leui, & les coulera comme l'or, & comme l'argent, & offriront au Seigneur ſacrifices en iuſtice.* Là où par les enfans de Leui on ne peut entendre les Leuites de l'Ancien Teſtament: pource que le Prophete parle tres-manifeſtement du ſacrifice de l'Egliſe Chreſtienne, &

„ que Dieu auoit desia reprouué les Sacri-
„ ficateurs Leuitiques, & que nous lisons
„ au cõmencemẽt du chap. *voicy i'enuoye*
„ *mon Ange*, paroles que le Seigneur luy
„ meſme interprete de Iean Baptiſte.
„ Matth. 11. 10. ce qui nous contraint
„ d'entendre tout ce paſſage de l'adue-
„ nement du Seigneur, & du temps
„ du Nouueau Teſtament. Or ne peut
„ on par les fils de Leui entendre tous
„ les Chreſtiens, pource que les fils de
„ Leui eſtoyent tant ſeulement vne par-
„ tie du peuple de Dieu, & non le peu-
„ ple entier, auſquels par conſequent
„ reſpond, non tout le peuple chreſtien,
„ mais vne certaine portion d'iceluy. Ce
„ qui eſt confirmé par le chap. 66. 21.
„ d'Eſaye, où, comme ie diſois n'agueres,
„ les Sacrificateurs ſont diſtinguez d'a-
„ uec le peuple chreſtien, *i'en prendray*
„ *d'entr'eux pour eſtre Sacrificateurs.* Ainſi
„ tous les chreſtiens ne ſont pas à propre-
„ ment parler Sacrificateurs, mais cer-
„ tains hommes prins d'entr'eux, d'où re-
„ ſulte que ce ſacrifice qui eſt offert par
„ eux ſeuls, & non par tous, doit eſtre vn
„ ſacrifice proprement ainſi appelé.

Le Proteſtant.

Ie voy bien à la verité que Malachie parle

parle des Sacrificateurs, mais ie voy bien auſſi qu'il leur oppoſe tous les fideles d'entre les Gentils. Car ſans doute il leur oppoſe tous ceux d'entre les Gentils qui deuoyent offrir à Dieu vne oblation nette en tout lieu. Tels ſont tous les fideles, *Vous eſtes*, leur dit S. Pierre, *vne ſaincte ſacrificature pour offrir ſacrifices ſpirituels, agreables à Dieu par Ieſus Chriſt*: à tous fideles s'addreſſe ce commandement. *Ie vous exhorte freres, par les compaſſions de Dieu que vous preſentiez vos corps en ſacrifice viuant, ſainct, plaiſant à Dieu qui eſt voſtre raiſonnable ſeruice.* Et cettui cy, *Offrons donc par Ieſus Chriſt ſacrifice de loüange à touſiours à Dieu, c'eſt à dire, le fruict des leures, confeſſãs ſon nom.* De là l'actiõ de graces que tous fideles rendent à Ieſus Chr. *A celuy qui nous a aimez & nous a lauez de nos pechez par ſon ſang, & nous a faits Roys & Sacrificateurs à Dieu ſon Pere, voire à luy ſoit gloire & force és ſiecles des ſiecles, Amen.* Puis donc que le Prophete oppoſe aux Sacrificateurs qu'il reprend tous les Sacrificateurs Chreſtiens, & qu'en l'Egliſe Chreſtienne tous les fideles ſont Sacrificateurs, faut aduoüer qu'il leur oppoſe tous les fideles Chreſtiens.

1. Pier. 2. 5.

Rom. 12.

Heb. 13. 15.

Apoc. 1. 6.

Mais dites vous, les Sacrificateurs

qu'il

qu'il reprend n'eſtoyent qu'vne partie du peuple des Iuifs. Il leur oppoſe donc, non tout le peuple chreſtien mais vne partie d'iceluy. Ie vous pourrois reſpondre que comme les Sacrificateurs n'eſtoyent qu'vne partie du peuple des Iuifs, ainſi ceux qui font profeſſion d'eſtre chreſtiens ne ſont qu'vne partie des Gentils, & que ceux qui ſont vrayement ſacrificateurs, c'eſt à dire, vrays fideles, ne ſont qu'vne partie du peuple qui ſe dit Chreſtien: mais i'ayme mieux vous dire que cette cõſequence eſt nulle. De fait, ſi de ce que les Sacrificateurs Iuifs n'eſtoyent qu'vne partie du peuple des Iuifs, vous en concluez que les Sacrificateurs chreſtiens qui leur ſont oppoſez, ne ſont qu'vne partie du peuple chreſtien; pourquoy, de ce que les Sacrificateurs Iuifs n'eſtoyent pris que d'vne ſeule nation, ains d'vne ſeule Tribu, à ſçauoir de celle de Leui, ains d'vne ſeule famille, à ſçauoir de celle d'Aaron, ne concluray ie ſemblablement que les Sacrificateurs Chreſtiens ne doiuent eſtre prins que d'vne ſeule nation, d'vne ſeule race entre les Chreſtiens? Que pourrez vous dire contre cette conſequence que ie n'oppoſe auec pareille euidence de verité à la voſtre? Et qui ne

ſçait qu'entre la ſacrificature Chreſtienne & la Leuitique il y a de grandes differences, qui les rendent non ſeulement diſſemblables, mais comme oppoſées l'vne à l'autre? Si quelcun argumentoit ainſi, les ſacrifices des Iuifs eſtoyent de choſes differentes d'eſpece, comme de veaux, d'agneaux, de cheureaux, de pigeõneaux, de paſſereaux, &c. & ſe faiſoyent les vns ſanglãment & les autres non ſanglammẽt il faut donc que le ſacrifice des chreſtiens qui leur eſt oppoſé, ſoit auſſi de differentes eſpeces de choſes, & tant ſanglant que non ſanglant. Ou bien au rebours, le ſacrifice des Chreſtiens n'eſt (ſelon voſtre opinion) que d'vne ſeule choſe, à ſçauoir du corps & du ſang de Chriſt, & ne ſe fait que non-ſanglamment, donc les ſacrifices des Iuifs auſquels il eſt oppoſé, n'eſtoyẽt que d'vne ſeule choſe, & ne ſe faiſoyent que non ſanglamment. Ne diriez vous pas que ces conſequences ne valent rien, pource qu'il n'y a pas meſme raiſon du ſacrifice des chreſtiens que de celuy des Iuifs? Ie vous di de meſme, qu'il n'y a pas meſme raiſon des Sacrificateurs chreſtiens que des Iuifs: & n'eſt beſoin que i'en cerche de preuue ailleurs qu'en ce paſſage de Malachie. Ne voyez vous pas

qu'aux

qu'aux Iuifs qui ne faiſoyent qu'vne ſeule nation, vne fort petite portion du genre humain, le Prophete y oppoſe les Gentils, c'eſt à dire, toutes nations, tout le genre humain ? qu'aux Sacrificateurs Iuifs, qui n'eſtoyent que de la race d'Aaron il oppoſe toutes les lignées & familles du monde, deſquelles indiferemment ſont prins les Sacrificateurs chreſtiens ? qu'au lieu où ils ſacrifioyent, qui n'eſtoit qu'vne extremement petite portion de la terre de Iuda il oppoſe *tous lieux ?* Puis donc que ſoubs le Nouueau Teſtament la difference des peuples, des familles & des lieux a eſté oſtée, pourquoy voulez vous que la difference qui ſeparoit les fils d'Aaron Sacrificateurs d'auec le reſte des Iuifs ſe retrouue parmi les Chreſtiens? les Sacrificateurs *eſtans eſtablis pour les hommes és choſes qui ſe font enuers Dieu*, approcheoyent plus pres de Dieu que les autres hommes: eux ſeuls entroyent au lieu ſainct, & pouuoyent voir, toucher, & manger les choſes ſainctes qui n'eſtoyent pas permiſes aux autres hommes. En eſt-il de meſme en l'Egliſe chreſtienne ? tous les fideles ne ſont ils pas *enfans & domeſtiques de Dieu ?* n'ont ils pas *liberté d'entrer és lieux ſaincts par le ſang de Ieſus ?* n'ont ils

Heb. 5. 1.

Eph. 2. 19.

Heb. 10. 19.

pas

pas *en vn meſme eſprit accez au Pere par Ieſus Chriſt?* ne peuuent-ils pas *s'approcher du throſne de grace auec aſſeurance?* ne mangent ils pas tous d'vn meſme pain, d'vne meſme viande extremement ſaincte, aſſauoir, de la chair de Chriſt? ne ſont-ils pas tous abreuuez d'vn meſme eſprit? s'il y a en cela quelque difference, ce n'eſt que du plus ou du moins ſelon que chacun a plus ou moins de foy & de charité, vertus abſolument neceſſaires pour eſtre ſauué. Eph. 2. 18. Heb. 4. 16. Iean 6. 53. 1. Cor 10. 17. 1. Cor. 12. 13.

Quant au paſſage que vous alleguez du chap. 3 i'aduouë qu'il y eſt parlé de la venuë du Seigneur & du temps de l'Euangile; mais cela n'empeſche pas que ie n'entende par les fils de Leui ceux qui eſtoyent vrayement deſcendus de luy: car comme les Iuifs n'ont pas tellement eſté reiettez, que Dieu ne s'en ſoit reſerué *vn reſidu ſelon l'eſlection de grace*, voire *pluſieurs milliers* qui ont embraſſé l'Euangile: ainſi n'a t'il pas tellement reietté les fils de Leui que pluſieurs d'entr'eux n'ayẽt eſté conuertis à Dieu. Barnabas auquel, comme à S. Paul, les Apoſtres, Iacques, Pierre & Iean donnerent la main d'aſſociation, eſtoit Leuite. Et S. Luc remarque que *grand nombre des Sacrificateurs obeiſſoit à la foy*. Et nous en trouuons en l'Apocalypſe Rom. 11. 5. Act. 11 20. Gal 2. 9. Act. 4 36. Act. 6. 7.

Apoc. 7. 7. Iypſe auſſi bien *douze mille marquez de la Tribu de Leui* comme des autres Tribus d'Iſrael.

Que ſi vous voulez, à quelque prix que ce ſoit, que par les fils de Leui nous entendions les Gentils offrans en tout lieu vne oblation pure : au moins vous faut il aduoüer qu'ils ne peuuent eſtre dits fils de Leui qu'improprement & par allegorie. Faut auſſi aduoüer que par les fils de Leui vous ne pouuez icy entendre tous les Preſtres : car les fils de Leui dont parle le Prophete, leſquels offrent oblation à Dieu en iuſtice, ſont les fils de Leui purgez, fonduz, coulez, affinez, comme l'or & comme l'argent par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt : Or l'experience teſmoigne aſſez que tous les Preſtres ne ſont pas tels. Et eſt manifeſte que le Prophete parle d'vne oblation agreable à Dieu, non ſeulement en ſoy, mais auſſi à raiſon des offrans : puis qu'elle deuoit eſtre offerte à Dieu, & *en iuſtice*, & par perſonnes ſi bien purifiees. Ioint que le verſet ſuiuant, *l'oblation de Iuda & de Ieruſalem ſera plaiſante à l'Eternel comme és iours de iadis, & comme és premiers ans* monſtre aſſez qu'il ne s'agit pas de l'oblation du corps & du ſang du Seigneur : car ce

ſeroit peu l'honorer que de promettre qu'elle ſera auſſi agreable, comme furent les beſtes que les enfans d'Iſrael offrirent iadis à Dieu.

Quant au paſſage d'Eſaye 66. 21. i'y ay tantoſt reſpondu, & ne penſe pas que ma reſponſe ſe ſoit deſia eſcoulee de voſtre memoire. Au reſte, quand meſme le Prophete oppoſeroit aux Sacrificateurs Iuifs, non tous les fideles, mais les Paſteurs ſeuls, (ce qu'il ne fait pas) s'enſuiuroit il de là qu'ils ſoyent eſtablis pour ſacrifier le corps & le ſang de Chriſt en la Meſſe? Ains ſainct Paul faiſant alluſion à ce paſſage de Malachie, leur attribue vn ſacrifice bien autre, quand il dit qu'il eſt *Miniſtre de Ieſus Chriſt enuers les Gentils, vacquant au ſacrifice de l'Euangile de Dieu, à ce que l'oblation des Gentils ſoit agreable, eſtant ſanctifiee par le S. Eſprit*, ſur lequel ſacrifice il ſe reſiouit de ſeruir luy meſme d'aſperſion. *Que ſi meſme*, dit-il, *ie ſers d'aſperſion ſur le ſacrifice & ſeruice de voſtre foy, i'en ſuis ioyeux.* Car qui ne ſçait que, comme ie vous diſois tantoſt, les Paſteurs ſont eſtablis pour preparer les hommes, à ce qu'ils ſoyent vne oblation ſaincte à Dieu?

Sus p. 262.

Rom. 15. 16.

Phil. 2. 17.

2. Tim. 4. 6.

p. 264

EXAMEN DES PREVVES DV ſacrifice de la Meſſe tirées du Nouueau Teſtament.

CHAP. XI.

Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée du chap. 4. de l'Euangile ſelon S. Iean verſ. 23.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

VOVS ayant produit les figures & predictions de l'Ancien Teſtament, ie paſſeray au Nouueau, & commence-
Bell. libro 1. de Miſſa cap. 11 „ ray par les Euangiles. Il ſemble que „ le Seigneur luy meſme nous expoſe la „ prediction de Malachie, dont nous ve- „ nons de parler, quand au chap. 4 de „ l'Euangile ſelon S. Iean, il dit, *L'heure „ vient, que vous n'adorerez le Pere, ni en „ cette montagne ni en Ieruſalem*, & vn peu „ apres, *L'heure vient & eſt maintenant, „ que les vrays adorateurs adoreront le Pere „ en eſprit & en verité*. Car le Seigneur n'y „ parle pas de toute ſorte d'adoratiõ, mais „ d'vne adoration publique & ſolennelle par

le par vn ſacrifice proprement ainſi ap- „
pelé. Ce que ie prouueray par trois rai- „
ſons, apres que i'auray monſtré que ce „
n'eſt pas choſe eſloignée de la couſtu „
me de l'Eſcriture d'entendre vn ſacrifi- „
ce par le mot d'adoration, comme il ap- „
pert du 22. de geneſe, où Abraham te- „
nant vn couſteau & du feu pour ſacri- „
fier, dit à ſes ſeruiteurs, *Arreſtez vous* „
icy auec l'aſne, moy & l'enfant cheminerons „
iuſques là: & quand nous aurons adoré „
nous retournerons à vous. En ce paſſage „
adorer ſignifie ſacrifier: car il tenoit „
vn couſteau & du feu pour ſacrifier, & „
il entendoit l'adoration qui luy auoit „
eſté commandee, or Dieu luy auoit „
commandé de ſacrifier ſon fils, & s'il „
n'euſt eſté queſtion que de ſe courber „
& proſterner ſimplement deuant Dieu, „
il pouuoit adorer par tout. Ainſi és paſ- „
ſages Iean 12. 20. *Il y auoit aucuns Gen-* „
tils qui eſtoyent montez pour adorer à la fe- „
ſte. Et Act. 8. 27. *L'Eunuque eſtoit venu* „
pour adorer en Ieruſalem. Adorer ſignifie „
ſacrifier: car pour cette cauſe venoit-on „
des regions lointaines en Ieruſalem, „
pource qu'ailleurs il n'eſtoit pas permis „
de ſacrifier, l'adoration ſimple comme „
auſſi les prieres ſe pouuãs faire par tout. „

Ie ne ſçay ſi le Seigneur en ce paſſage expoſe la predictiõ de Malachie, mais ie ſçay bien qu'il n'y parle point de la Meſſe. Si le mot *d'adorer* ſignifie quelquefois vne adoration ioincte auec ſacrifice, il ſignifie encores plus ſouuent vne adoration renduë ſans ſacrifice. Ainſi l'Aueugle nay ayant recouuert la veuë, & aprins que Ieſus eſtoit le Fils de Dieu, *ſe iettant en terre l'adora.* Ainſi *Iacob en mourant adora,* (non le bout de ſon baſton comme vous auez mal traduit, mais ainſi qu'il y a au grec,) *ſur le bout de ſon baſton.* Ainſi dit S. Iean *Apres que i'eu ouy & veu ie cheu pour adorer deuant les pieds de l'Ange qui me monſtroit ces choſes; mais il me dit: garde toy de le faire: ie ſuis ſeruiteur auec toy, & auec tes freres les Prophetes, & auec ceux qui gardent les paroles de la Prophetie de ce liure. Adore Dieu.* Ainſi l'entendoit le Diable quand il diſoit à Ieſus Chriſt, *Ie te donneray toutes ces choſes, ſi en te proſternant en terre tu m'adores:* & le Seigneur Ieſus quand il luy reſpondoit, *Va Satan; car il eſt eſcrit, tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & à luy ſeul tu ſeruiras.* En ces paſſages & autres ſemblables que ie pourrois entaſſer en grand nombre il n'eſt point queſtion

Iean. 9. 38.

Heb. 11. 21.

Apoc. 22. 8.

Matt. 4. 9. 10.

de ſacrifice. Mais il ne faut pas que nous debattions des mots, ni que nous conteſtions des choſes dont nous ſommes d'accord. Pourſuiuez donc s'il vous plaiſt le fil de voſtre diſcours.

Le Catholique Romain.

Le premier argument par lequel nous prouuons que ces paroles du Seigneur; *Les vrais adorateurs adoreront en eſprit & en verité*, ſe doiuent entendre d'vn ſacrifice; ſe tire du but principal de tout ce paſſage. La femme Samaritaine auoit propoſé au Seigneur vne queſtion touchant le ſchiſme des Iuifs, & des Samaritains, *Seigneur*, dit elle, *ie voy que tu es Prophete. Nos peres ont adoré en cette montagne; & vous dites qu'en Ieruſalem eſt le lieu où il faut adorer.* Il faut de neceſſité entendre cette queſtion de l'adoration qui ſe rend par ſacrifice. Car (comme on le peut recueillir de Ioſephe liure 11. des Antiquit. chap. 8.) le ſchiſme des Iuifs & des Samaritains eſtoit venu de ce que les Samaritains auoyent edifié vn Temple en la montagne de Garizim, & ſouſtenoyent que là il falloit ſacrifier. Mais les Iuifs au contraire enſeignoyent qu'il n'eſtoit loiſible de ſa-

„ crifier qu'au Temple de Ieruſalem ſeu-
„ lement. C'eſt donc cette queſtion, qui
„ en ce temps là trauailloit les eſprits de
„ pluſieurs, laquelle la Samaritaine pro-
„ poſe à Chriſt comme à vn Prophete.

„ Dauantage, les paroles meſmes de
„ la Samaritaine nous contraignent d'en-
„ tendre par cette adoration vn ſacrifice:
„ car elle parle d'vne adoration attachee
„ à certain lieu, & qui ne ſe pouuoit fai-
„ re ailleurs legitimement, *vous dites*, dit-
„ elle, *qu'en Ieruſalem eſt le lieu où il faut*
„ *adorer*. Comme ſi elle euſt dit, vous
„ Iuifs nous reprenés de ce que ſuiuant la
„ couſtume de nos peres nous adorons
„ hors de Ieruſalem, & maintenez qu'il
„ n'eſt loiſible d'adorer autrepart qu'en
„ Ieruſalem. Or *eſt-il* certain qu'entre les
„ Iuifs l'adoration n'a iamais eſté atta-
„ chée à certain lieu qu'à cauſe du ſacri-
„ fice. Par conſequent la Samaritaine
„ parle d'adorer en ſacrifiant.

„ Que ſi cela eſt vray, il faut de neceſ-
„ ſité entendre la reſponſe du Seigneur
„ d'vne adoration faite auec ſacrifice:
„ autrement le Seigneur n'euſt pas ſatis-
„ fait à la queſtion qui luy auoit eſté pro-
„ poſee: Quand donc il dit, *femme croy*
„ *moy, que l'heure vient que vous n'adorerez*

le

le Pere n'en cette montagne n'en Ieruſalem, le ſens eſt, le temps vient que l'adoration qui ſe fait par ſacrifice ne ſera attachee ni à cette montagne ni à Ieruſalem, mais on ſacrifiera au Seigneur en tout lieu comme l'auoit predit Malachie, *on offre en tout lieu en mon nom oblation nette.* „

Le Proteſtant.

I'aduoüe que la femme Samaritaine entend parler d'vne adoration iointe auec vn ſacrifice. Mais ie nie qu'és paroles de noſtre Seigneur il faille entendre la meſme adoration ; & me fonde ſur pluſieurs raiſons. Premierement, pource qu'aſſez ſouuent ceux qui parlent à luy prennẽt vn mot en vn ſens, & luy s'en ſert en vn autre. Sans aller plus loin, en ce propos excellent qu'il tient à cette femme Samaritaine, elle en ſes demandes entend touſiours vne eau corporelle, & luy au contraire en ſes reſponſes prend touſiours le mot d'eau ſpirituellement pour la vertu du ſainct Eſprit, qu'il donnoit à à ceux qui croyoyent en luy. Semblablement, apres que cette femme s'en fuſt allee, ſes diſciples luy ayans dit, *maiſtre mange*, il leur reſpond *i'ay à manger d'vne viande que vous ne ſçauez point*. Entendant Iean 4. 31.

33. par cette viande *faire la volonté de celuy qui l'auoit enuoyé* : au lieu que ſes diſciples l'exhortoyent à manger vne viande corporelle & proprement ainſi appellee. Et immediatement apres verſ. 35 &c. , *ne dites vous pas*, leur dit il, *qu'il y a encores quatre mois & la moiſſon viendra ? voicy, ie vous di, leuez vos yeux & regardez les regions, car elles ſont ia blanches pour moiſſonner. Or celuy qui moiſſonne reçoit ſalaire, & aſſemble le fruict en vie eternelle.* Quand ſes diſciples diſoyent, encores *quatre mois & la moiſſon viendra*, ils prenoyent le mot de moiſſon corporellement, au lieu que le Seigneur és paroles qu'il adiouſte l'entend ſpirituellement, diſant que *celuy qui moiſſonne aſſemble le fruict en vie eternelle.* La raiſon de cela eſt, que le but du Seigneur n'eſt pas touſiours de ſatisfaire ponctuellement aux queſtions qui luy ſont propoſees : mais pluſtoſt de diuertir les penſées & deſirs des hommes des choſes corporelles aux ſpirituelles : pour à quoy paruenir il deſtourne les mots de la ſignification des choſes charnelles & terriennes, pour les appliquer à celles qui ſont purement celeſtes & ſpirituelles.

Secondement, la reſponſe de noſtre Seigneur a trois parties. La premiere eſt en

ces mots verſ. 21. *Femme croy moy, que l'heure vient que vous n'adorerez le Pere, ni en cette montagne ni en Ieruſalem.* Paroles, par leſquelles le Seigneur luy donne à entendre que cette controuerſe, qui diuiſoit les Iuifs & les Samaritains s'en alloit eſtre hors de ſaiſon. La ſeconde eſt contenue au verſ. 22. *Vous adorez ce que vous ne cognoiſſez point, nous adorons ce que nous cognoiſſons: car le ſalut eſt des Iuifs.* Paroles, qui decident en faueur des Iuifs la controuerſe qui eſtoit entr'eux & les Samaritains : car qui peut douter qu'en matiere d'adoration on ne ſe doiue pluſtoſt ioindre à ceux qui adorent ce qu'ils cognoiſſent & deſquels eſt le ſalut, qu'à ceux qui adorent ce qu'ils ne cognoiſſent point? La troiſiéme eſt au verſ. 23. *L'heure vient & eſt maintenant, que les vrays adorateurs adoreront le Pere en eſprit & verité : car auſſi le Pere en demande de tels qui l'adorent. Dieu eſt eſprit, & faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en eſprit & verité.* Ce qui eſt vne declaration de la vraye maniere d'adorer Dieu conformement à l'excellence de ſa nature. Puis donc que les paroles du Seigneur que vous alleguez ne contiennent pas la reſponſe formelle à la queſtion de la femme, mais ſeulement vne prediction

& declaration que le Seigneur luy fait à l'occaſion d'icelle, ie ne voy point de neceſſité d'y entendre vne adoration iointe auec ſacrifice.

Ioint que les raiſons qui nous obligent d'entendre vne telle adoration en la queſtion de la femme, ne conuiennent nullement à celle dont parle noſtre Seigneur Car la femme parle de cette adoration pour laquelle les Iuifs & les Samaritains s'eſtoyent diuiſez: mais noſtre Seigneur ne parle pas de cette adoration là, mais de celle en laquelle les Iuifs & Samaritains, ſoubs le tiltre de Chreſtiens, ſe deuoyent vnir. La femme parle de cette adoration, qui eſtoit attachee par les Iuifs à Ieruſalem, & par les Samaritains à la montagne de Garizim: mais le Seigneur parle d'vne adoration qui ne deuoit eſtre attachee à aucun lieu du monde.

Il y a plus. La femme entendoit vne adoration par ſacrifices de veaux & d'agneaux, & autres choſes ſemblables. Car c'eſtoit pour ces ſacrifices là que le ſchiſme eſtoit arriué entre les Iuifs & les Samaritains, c'eſtoit l'adoration par ces ſacrifices là, que les Iuifs attachoyent à Ieruſalem, & les Samaritains à Garizim. De maniere que s'il faut prendre és paroles de

de noſtre Seigneur le mot *d'adorer* au meſme ſens qu'en la queſtion de la femme, il faudra entendre vne adoration par ſacrifices de veaux & d'agneaux, & non par celuy que vous pretendez offrir en la Meſſe, auquel la femme ne ſongeoit nullement en ſa queſtion. Reſpondre que le Seigneur deſtachant l'adoration de Ieruſalem & Garizim, & la faiſant conſiſter en eſprit & verité, la deſtacheoit quant & quãt des ſacrifices de veaux & d'agneaux: c'eſt aduoüer que le Seigneur en ſa reſponſe entendoit adorer d'vne autre façon que ne faiſoit pas la femme en ſa queſtion. Ioignez à cela que n'y ayant que deux ſortes d'adoration mentionnées en l'Eſcriture : l'vne ioincte auec ſacrifice de veaux, d'agneaux, &c. l'autre ſimple & ſans ſacrifice externe offert par les hommes: le Seigneur ſeparant l'adoration dont il parle de tout ſacrifice externe de veaux, d'agneaux, &c. nous apprend qu'il ne parle point de la premiere ſorte d'adoration, de laquelle parloit la femme, mais de la ſeconde. Car prendre le mot d'adorer pour ſacrifier Ieſus Chriſt en la Meſſe, ce ſeroit le prendre en vn ſens, duquel vous ne ſçauriez produire d'exemple en toute la ſaincte

Eſcritu

Eſcriture, & lequel cette femme n'entendoit point en ſa queſtion, & ne pouuoit deuiner. Ioint que ie ne voy point de moyen d'accommoder à la Meſſe ces paroles, *les vrays adorateurs adoreront le Pere en eſprit & verité?*

Le Catholique Romain.

„ Voicy comme on peut les y accommo-
Bell. „ der, *les vrays adorateurs*, c'eſt à dire,
ibid. „ ceux qui ſeruiront le vray Dieu com-
„ me il faut, aſſauoir les Chreſtiens, *ado-*
„ *reront le Pere*, c'eſt à dire, ſacrifieront à
„ Dieu, *en eſprit & verité*, c'eſt à dire, par
„ vn ſacrifice ſpirituel & vray, non char-
„ nel & typique comme faiſoyent les
„ Iuifs. Car l'eſprit eſt oppoſé à la chair,
„ la verité à la figure. Les ſacrifices des
„ Iuifs eſtoyent charnels pource qu'ils
„ conſiſtoyent en l'occiſion de la chair,
„ & effuſion du ſang : & tout enſemble
Bell. „ eſtoyent types & ombres des choſes à
libro „ venir. Mais l'Euchariſtie eſt vn ſacrifi-
1. de „ ce ſpirituel, tant pource qu'il n'a pas
Miſſa „ eſté inuenté par le ſens humain & char-
c.10. p „ nel, mais par le ſainct Eſprit; que pour-
751. B. „ ce qu'il ne conſiſte pas en vne victime
„ terrienne, mais celeſte ; & n'eſt pas ſa-
„ crifié d'vne maniere charnelle, par cou-
„ ſteau & feu, & effuſion de ſang, mais

d'vne

d'vne façon ſpirituelle, par les paroles „
de benediction & de conſecration. Auſ- „
ſi eſt il vn ſacrifice vray, & tel que les fi „
gures anciennes ont leur accompliſſe- „
ment en luy: car encores qu'il ſoit typi- „
que au regard du ſacrifice de la croix, „
ſi eſt ce qu'au regard des ſacrifices Iu- „
daiques il ne doit pas eſtre appelé typi- „
que, mais vray. „

Le Proteſtant.

Pourquoy voulez vous qu'en laiſſant la propre ſignification des mots, nous prenions celuy *d'adorer*, pour ſacrifier, & ceux cy, *eſprit & verité*, pour vn ſacrifice ſpirituel & vray ? penſez vous que ie vous puiſſe accorder les raiſons par leſquelles vous vous efforcez de prouuer que le ſacrifice de la Meſſe peut eſtre appelé & ſpirituel & vray? elles me ſemblent toutes & fauſſes & inſuffiſantes. *Fauſſes :* car ie ne croy point que le ſacrifice de la Meſſe ait eſté inuenté par le ſainct Eſprit : ni que la victime en ſoit celeſte, aſſauoir le corps & le ſang de Chriſt ; ni que par les paroles de benediction & conſecration ſe face aucun ſacrifice ; ni qu'en ce pretendu ſacrifice ceux des Iuifs ayent eſté accomplis. *Inſuffiſantes :* car les ſacrifices de la Loy ne s'appellent pas ſpi-

rituels, encores qu'ils ayent eſté inuentés par le ſainct Eſprit. Et poſé que le corps & le ſang de noſtre Seigneur fuſſent l'Hoſtie de la Meſſe; ce ſeroit touſiours vn corps, vn ſang humain, & non vn eſprit, ſelon que luy meſme diſoit à ſes Apoſtres apres ſa reſurrection, *Taſtez moy & voyez, car vn eſprit n'a ne chair ni os comme vous voyez que i'ay.* Auſſi ſe font beaucoup de choſes par l'entremiſe de la ſeule parole qui ne s'appelent pas ſpirituelles pourtant. Et ne voy pas que le ſacrifice de la Meſſe puiſſe eſtre appellé vray, au ſens auquel ce mot eſt oppoſé à celuy de typique, s'il eſt vray, comme vous le dites, que ce ſoit vn ſacrifice typique & figuratif de celuy de la croix; car puis qu'il a cela de commun auec les ſacrifices des Iuifs qu'il eſt typique comme eux, voire type de meſme choſe, aſſauoir de la paſſion de Chriſt, ie dis, qu'adorer par le ſacrifice de la Meſſe eſt adorer par vn ſacrifice typique & non pas par vn vray ſacrifice. Mais ie veux que l'vn & l'autre ſoit vray, qu'il faille entendre icy vn ſacrifice ſpirituel, & que celuy de la Meſſe puiſſe eſtre appellé ſpirituel. La queſtion demeure touſiours quel ſacrifice ſpirituel nous deuons entendre par ces mots, *en eſprit & verité.*

Luc 24.39.

Sus p. 58.

Si c'eſt

Si c'eſt le ſacrifice externe que vous pretendez offrir en la Meſſe, ou celuy que chaque fidele doit offrir de ſoy meſme, & de tout ce qu'il a? Ie dis que c'eſt cettuicy, & non celuy de la Meſſe; & le prouue par pluſieurs raiſons. La premiere, pource que le ſacrifice du fidele, non ſeulement peut eſtre appelé ſpirituel, mais eſt appellé ainſi, & par l'Eſcriture elle meſme, & par tous les Peres & Docteurs de l'Egliſe, & par vous meſmes, qui auez accouſtumé de luy donner ce tiltre pour le diſcerner, tant d'auec les ſacrifices iudaiques, que d'auec celuy de la Meſſe. Le meſme eſt du mot de *vray*: car, ſi ce mot eſt oppoſé à celuy de *typique*, qui merite mieux ce tiltre que le ſacrifice ſpirituel des fideles, lequel ayant eſté figuré par les ſacrifices d'action de graces des Iuifs, n'eſt nullement typique, n'eſt figure d'aucun autre ſacrifice? & ſi ce mot eſt oppoſé au menſonge & à *l'hypocriſie*, celuy de la Meſſe peut eſtre offert par des hypocrites & des menteurs: mais le ſpirituel des fideles ne peut eſtre offert que par ceux qui ſont vrayement gens de bien. Ioignez à cela que ces mots, *en eſprit*, ſont ſi eſloignez de ſignifier vne choſe externe, que meſmes ils changent la ſignification

tion des mots auſquels ils ſont ioincts, de propre en impropre, d'externe en externe. Pour exemple, le mot de *Circonciſion* ſignifie proprement vne choſe externe, qui eſt au dehors, en la chair : mais ſi on lui adiouſte ces mots *en eſprit*, il change de ſignification, & ſe prend figurement pour le retranchement des conuoitiſes du cœur.

En apres, à voſtre compte, les Peres de l'Ancien Teſtament, les Prophetes, les Apoſtres, voire le Seigneur Ieſus luy meſme, pendant toute ſa vie iuſques à ſon dernier ſouper, n'auront point adoré le Pere en eſprit & verité : car ils n'ont point offert le ſacrifice pretendu de la Meſſe.

Le Catholique Romain.

Ils n'ont pas à la verité adoré Dieu en eſprit & verité au ſens que ie vien de propoſer, pource que leurs ſacrifices eſtoyent charnels & ombres de ceux qui eſtoyent à venir : mais en vn autre ſens ils l'ont adoré en eſprit & verité, entant que d'vne foy interne, & d'vn cœur ſyncere, ils ont ſerui Dieu.

Becan P. 3. c. 25. p. 776.

Le Proteſtant.

Ie concluds donc que c'eſt en ce ſens, & non au voſtre, qu'il faut prendre les paroles de noſtre Seigneur. Car Premierement

rement tous ceux qui adorent en eſprit & verité ſont vrais adorateurs, c'eſt à dire ſelon voſtre propre interpretation, *ſeruent le vray Dieu comme il faut.* Or eſt il que nul meſchant, nul hypocrite, ne ſert Dieu comme il faut : doncques nul meſchant, nul hypocrite n'adore Dieu en eſprit & verité. Combien neantmoins y a t'il de meſchans, d'hypocrites qui diſent, ou font dire la Meſſe ? 2. Ces mots, *en eſprit & verité*, marquent non la qualité d'vn ſacrifice exterieur, mais la qualité ou diſpoſition des adorateurs: *Car*, dit le Seigneur, *le Pere en demande de TELS qui l'adorent.* Or eſt il qu'il ne demande point de *tels* adorateurs comme ſont les hommes charnels & hypocrites. Faut donc que ces mots *en eſprit & verité*, excluent l'hypocriſie, laquelle ils n'excluent point s'ils n'emportent la foy & ſyncerité du cœur. 3. Le Seigneur dit qu'il faut adorer Dieu en eſprit & verité, à cauſe que Dieu eſt eſprit. *Dieu eſt eſprit*, dit-il, *& faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en eſprit & verité.* Or la conſequence n'eſt pas bonne, Dieu eſt eſprit, partant il faut luy ſacrifier le corps & le ſang de ſon Fils vnique ſoubs les eſpeces du pain & du vin. Mais la conſequence eſt excellente,

Dieu

Dieu eſt eſprit & void auſſi *bien le de*dans comme le dehors de l'homme, le cœur comme le corps, par conſequent il ne ſe contente nullement d'vne adoration exterieure, comme font les hommes, qui ne regardent qu'à l'apparence. Mais il veut eſtre adoré du plus profond du cœur en toute ſyncerité & verité. 4. Le Seigneur détachant l'adoration de tout lieu où elle eſtoit attachee, l'a quant & quant détachee d'auec tout ſacrifice externe : tout ſacrifice externe demandant vn certain lieu conſacré où il ſoit offert par les hommes : pource qu'il veut eſtre offert, par vne perſonne publique eſtablie pour cela, auec certaines ceremonies, & ſur vn autel conſacré. & *quand les* choſes ſont bien *ordonnees*, à *l'entree* d'vn certain *tabernacle*; pource auſſi qu'il repreſente *le ſacrifice* de la croix de Chriſt, qui n'a peu ni deu eſtre offert qu'en vn certain lieu: pource en fin qu'il y a meſme raiſon des lieux, des temps, & telles autres circonſtances que des perſonnes, de maniere que la mort de noſtre Seigneur ayant oſté la differẽce des lieux, des iours, des mois & des annees, des animaux nets & ſoüillez &c. a auſſi oſté celle des perſonnes. Ce que ie touche ſeulement en

paſſant,

paſſant, reſeruant à vne autre occaſion de deſcouurir la force de cette raiſon.

Le Catholique Romain.

Voire mais ces paroles, *l'heure vient & eſt deſia*, nous defendent d'entendre vne adoration ſimple, ou par vn ſacrifice improprement dit ; car elles nous marquent vne adoration nouuelle, qui n'eſtoit point auparauant. & qui a prins ſon commencement de Chriſt. Or eſt-il que l'adoration ſimple, & tous les ſacrifices improprement dits, comme hymnes, prieres, aumoſnes, &c. ont touſiours eſté en vſage, tant ſoubs la Loy, que meſme auant la Loy. Partant le Seigneur ne parle pas d'vne adoratiõ ſimple, ni d'vne adoration par ſacrifice improprement dit, lequel eſt commun à tous les aages de l'Egliſe, mais d'vne adoration par ſacrifice proprement ainſi appelé, & qui eſt propre au Nouueau Teſtament & à l'Egliſe de Chriſt.

Le Proteſtant.

Si le Seigneur euſt parlé ainſi, vous ne circoncirez plus le prepuce de voſtre chair, mais l'heure vient & eſt deſia que les vrays Iuifs circonciront le prepuce de leur cœur. S'enſuiuroit-il de là, que la Circonciſion ſpirituelle du cœur n'euſt

nullement eſté auparauant ? ou quand Dieu parle ainſi par ſes Prophetes. *Voicy les iours viendront que i'accompliray ſur la maiſon d'Iſrael & ſur la maiſon de Iuda vn Nouueau Teſtament, non point ſelon le Teſtament que ie diſpoſay enuers leurs peres, &c. Car voicy le Teſtament que ie diſpoſeray enuers la maiſon d'Iſrael apres ces iours là, c'eſt que ie mettray mes loix en leur entendement, & les eſcriray en leur cœur, & leur ſeray Dieu & ils me ſeront peuple, &c.* S'enſuit il de là qu'il n'euſt point auparauant eſté Dieu à la maiſon d'Iſrael, & qu'il n'euſt mis ſes loix en l'entendement de perſonne?

Heb. 8. 8.

I'oppoſe donc à voſtre raiſon *deux* autres *raiſons* beaucoup plus fortes, tirées des paroles de noſtre Seigneur. *La premiere* eſt priſe de ce qu'ayant dit à cette femme, *l'heure vient & eſt maintenant que les vrays adorateurs adoreront le Pere en eſprit & en verité*, il allegue pour raiſon, *car auſſi le Pere en demande de tels qui l'adorent.* Et encherit encores ſur cette raiſon adiouſtant, *Dieu eſt eſprit, & FAVT que ceux qui l'adorent l'adorent en eſprit & en verité.* Ces paroles ſont telles que la femme, a qui elles eſtoyent dites, ſe deuoit ſentir obligee de là en auant d'adorer Dieu en eſprit & verité. Or ne ſe pouuoit elle ſentir

tir obligee d'adorer Dieu par le ſacrifice de la Meſſe, lequel n'eſtoit point inſtitué, & ne ſe pouuoit celebrer par elle, & qu'elle ne pouuoit deuiner eſtre entendu és paroles de noſtre Seigneur. *L'autre* naiſt de cette raiſon du Seigneur, *Dieu eſt eſprit & faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en eſprit & en verité.* Raiſon, qui eſtant d'vne verité immuable & eternelle conclud de neceſſité à vne adoration deuë à Dieu en quelque temps que ce ſoit.

Ce n'eſt pas qu'au fonds cette adoration en eſprit & verité ne puiſſe eſtre appellee nouuelle, pource que dégagee des lieux, ſacrifices & ceremonies dont la Loy l'auoit ombragee, elle a prins comme vne face nouuelle, eſtant renduë à Dieu, & en d'autres lieux & par d'autres perſonnes, & ſuiuant vne Loy nouuelle, à ſçauoir celle de l'Euangile, & auec vne claire & diſtincte cognoiſſance du Pere, du Fils & du ſainct Eſprit. Nous adorons maintenant le Pere ſelon qu'il s'eſt reuelé à nous en l'Euangile. Nous adorons ſa gloire laquelle nous contemplons en la face de ſon Fils, qui eſt l'image de Dieu inuiſible. Nous l'inuoquons au nom de ſon Fils. Nous nous approchõs de luy par ſon Fils. En l'adorant nous ne nous tour-

nons point vers le temple, ni vers le propitiatoire qui eſtoit ſur l'arche, mais vers le Seigneur Ieſus qui eſt noſtre vray temple, noſtre vray propitiatoire. Nous n'auons point recours à vn ſacrificateur fils de Leui, qui offre pour nous vne beſte en ſacrifice : mais nous nous addreſſons à Ieſus fils de Dieu, vnique ſacrificateur de l'Egliſe, lequel eſtant vne fois comparu pour nous, pour l'abolition du peché par le ſacrifice de ſoy meſme, comparoiſt touſiours pour nous au ciel deuant la face de Dieu.

Heb. 9. 26. & 24.

Le Catholique Romain.

„ Mais n'eſt-il pas clair que le Sei-
„ gneur parle d'vne adoration externe,
„ publique & ſolemnelle, & non d'vne
„ interne & priuee? car outre que la que-
„ ſtion propoſee par la Samaritaine le re-
„ quiert, il eſt tout euident que le Sei-
„ gneur parle de l'adoration des Chre-
„ ſtiens qui deuoit ſucceder à celle des
„ Iuifs, laquelle ne ſe pouuoit faire legi-
„ timement qu'au Temple de Salomon.
„ Or eſt-il que c'eſte adoration là des
„ Iuifs eſtoit externe, publique & ſolen-
„ nelle, & que l'adoration ſimple & les
„ ſacrifices improprement dits ſe peu-
„ uent tous faire en priué, & aſſez ſou-

uent

uent de la ſeule penſee. Ce n'eſt donc „
pas de l'adoration ſimple, ne des ſacri- „
fices improprement dits que le Sei- „
gneur parle, mais d'vn ſacrifice vray „
externe & public. Or n'y en a-t'il point „
de tel ſi ce n'eſt l'Euchariſtie. „

Le Proteſtant.

Ne m'alleguez plus, s'il vous plaiſt, la queſtion de la Samaritaine; car i'ay prouué qu'elle entendoit vne ſorte d'adoration, & noſtre Seigneur vne autre. Elle entendoit l'adoration des Iuifs & Samaritains, & luy celle des Chreſtiens: elle entendoit l'adoration qui ſe faiſoit par ſacrifice de veaux & d'agneaux, & luy vne adoration renduë ſans tels ſacrifices: elle entendoit vne adoration attachee à vn certain lieu, & luy vne adoration qui ſe pratiqueroit en tous lieux. Ie veux que cette adoration ait ſuccedé à celle des Iuifs, à peu pres comme vn enfant ſuccede à ſon pere, pource qu'ayant eſté long temps ſuiette aux ſacrifices & ceremonies de la Loy, elle eſt maintenant hors de leur ſubiettion, en ſa liberté; s'enſuit-il de là qu'elle doiue eſtre telle qu'eſtoit celle des Iuifs? qui ne ſçait qu'vne choſe peut eſtre dite ſucceder à vne autre, quoy qu'elle luy ſoit, non ſeulement

diſſemblable, mais tout à fait contraire? Ainſi, à la Circonciſion faite par dehors en la chair a ſuccedé la Circonciſion du cœur en eſprit, au Iuif par dehors a ſuccedé le Iuif en dedans, à l'onction exterieure des Iuifs l'onction interieure du ſainct Eſprit, aux tables de pierre eſquelles la Loy fut iadis eſcrite, les plaques charnelles du cœur, à l'homme exterieur l'homme interieur. Ie veux neant moins que cela s'en enſuiue. En conſcience, l'adoration qui ſe prattiquoit au Temple de Ieruſalem, ne pouuoit elle point eſtre & interieure, & priuee? Vous ne pouuez nier qu'elle ne deuſt eſtre interieure: car l'adoration exterieure ſans l'interieure n'eſt qu'hypocriſie. Ie penſe auſſi que vous m'aduoüerez qu'elle n'eſtoit pas touſiours publique & ſolennelle. Le Temple eſtoit la maiſon d'oraiſon, où chacun quand il vouloit alloit faire ſa priere. Ainſi Anne mere de Samuel alla au Temple pour prier, & neantmoins ne parla qu'en ſon cœur, on n'ouït point ſa voix. Ainſi le Phariſien & le Peager faiſoyent chacun à part leur priere au Temple. Ceux qui ne pouuoyent aller en Ieruſalem ni au Temple, tournoyent en priant leur face vers ce coſté là: toute

Rom. 2. 28.
2. Cor 3. 3.
2. Cor 4. 16.
1. Sam 1. 9. 13.
Luc. 18. 10.

adoration

adoration où qu'elle ſe fiſt en ce peuple là, eſtant comme attachée au temple de Ieruſalem, entant qu'il eſtoit figure de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

Ie di donc que le Seigneur nous enſeigne icy la vraye maniere en laquelle Dieu veut que nous l'adorions, ſoit en noſtre particulier, ſoit en public, ſoit en nos maiſons ou en l'aſſemblee de l'Egliſe. Car ſoit que nous vueillions adorer publiquement & ſolennellement, ou bien en noſtre particulier, il veut que nous l'adorions en eſprit & verité. Quant aux demonſtrations externes d'adoration, il ne les a agreables qu'entant qu'elles ſont des ſuittes naturelles de l'interieur: les mouuemens du corps ſuiuans naturellement ceux de l'ame, & l'ame & le corps ne deuans point eſtre ſeparez, quand il eſt queſtion d'adorer celuy qui les a enſemble, & creez & rachetez.

Au reſte, ſi ie voulois me ſeruir d'authoritez, ie vous pourrois oppoſer non ſeulement les Peres, mais auſſi voſtre Docteur Angelique Thomas d'Aquin, les Cardinaux Cajetan & Tolet, Ianſenius Eueſque de Gand, le Ieſuite Barradius, & pluſieurs autres, qui en leurs Commentaires, ou Concordances ſur ce paſſage

ce paſſage le prennent au meſme ſens que nous. Mais il me ſuffira de vous dire, que quand ie vous aurois accordé tout ce que vous m'auez voulu prouuer de ce paſſage, à ſçauoir qu'il faut entendre icy vne adoration par ſacrifice, & ſacrifice externe public, ſolennel & qui n'ait point eſté auparauant, vous n'auriez encore rien gaigné. Car ie vous dirois que ce ſacrifice n'eſt pas celuy que vous pretendez offrir en la Meſſe, mais que c'eſt celuy que le Seigneur a offert de ſoy meſme par l'eſprit eternel en la croix.

Car vous ne pouuez nier que le ſacrifice de la croix ne ſoit à noſtre egard externe, vray, ſpirituel, public, ſolennel. A la verité il n'a eſté offert qu'vne fois, mais, eſtant d'vne valleur infinie, il eſt touſiours auſſi frais, auſſi recent, auſſi vallable deuant Dieu, comme il eſtoit à l'heure meſme qu'il fuſt offert. Vous ne pouuez auſſi nier qu'il ne ſoit la verité de tous les ſacrifices anciens. Comme donc les Iuifs adoroyent par les ſacrifices anciens qui eſtoyent tous figures & ombres du ſacrifice de la croix: ainſi faut-il que nous adorions par le ſacrifice de la croix, qui en eſt la verité & le corps. Comme en adorant ils ſe tournoyent vers le ſacrifice qu'on

qu'on offroit pour eux : auſſi faut-il qu'en adorant nous nous tournions vers le ſacrifice que I. Chriſt a offert pour nous en la croix. Car cõme quand quelcun auoit peché il recouroit au ſacrificateur, afin qu'il offriſt vn ſacrifice pour ſon peché : ainſi quand nous auons peché nous auons noſtre recours à Ieſus Chriſt, afin que par le ſacrifice qu'il a offert pour nos pechez en la croix nous ſoyons nettoyez de tout peché. Allans ainſi à luy nous trouuons repos à nos ames. Mais comme en la feſte des Propitiations il ne falloit pas ſeparer le ſacrifice qui eſtoit offert à l'entrée du lieu ſainct, d'auec la propitiation & aſperſion que le ſouuerain Sacrificateur faiſoit du ſang de la victime par ſept fois au lieu treſſainct : ainſi ne ſeparõs nous point le ſacrifice de la croix d'auec l'interceſſion glorieuſe de Ieſus dans les cieux. Pareillement c'eſt de la mort, & de l'interceſſion de noſtre Seigneur que decoulent toutes les cauſes de nos ſacrifices ſpirituels de louanges & d'actions de graces, & tout ce qui les ſanctifie: de maniere que nous n'adorons point que par le ſacrifice de la croix de noſtre Seigneur, auquel nous ioignons par l'eſprit l'oblation de nous meſmes en ſacrifice d'obeiſſance, de

reco

recognoiſſance, & d'action de graces pour vn bien fait ſi ineſtimable.

CHAP. XII.

PREVVE DV SACRIFICE DE la Meſſe tirée des paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

Bell. l. 1. de Miſſa. cap. 12

M'Aduoüerez vous pas que le Seigneur entend parler de l'adoration par le ſacrifice de la Meſſe, ſi ie vous prouue qu'elle eſt vn ſacrifice ? Or ie le prouue par l'inſtitution & premiere celebration de ce ſacré myſtere, ſelon qu'elle nous eſt deſcrite Matth. 26. 26. Marc 14. 22. Luc 22. 19. & 1. Cor. 11. 24. Et bien que nous n'ayons garde d'argumenter ainſi ſottement, comme Caluin nous impoſe, *Chriſt a dit faites cecy. Or faire ſignifie ſacrifier. Donc il nous a commandé de ſacrifier.* Ie ne laiſſeray pourtant de remarquer que le mot *faire*, non ſeulement en la langue latine, mais meſmes en la langue hebraique;

ſe prend

ſe prend aſſez ſouuent pour *ſacrifier*, „
comme Leuit. 15. 15. 3. Roys 18. 23. Oſee „
2. 5. & ailleurs.

Le Proteſtant.

Y en ayant (comme teſmoigne Ianſenius Eueſque de Gand,) qui du mot *faire*, *s'efforcent de prouuer que l'Euchariſtie eſt vn ſacrifice, à cauſe que quelques-fois ce mot ſe prend pour ſacrifier*, ie penſe que Caluin ne merite point de blaſme. Et pour vous en monſtrer vn exemple, voicy vn autheur qui s'eſtant propoſé de faire voir par le teſmoignage de ſainct Paul que Chriſt a inſtitué le ſacrifice de la Meſſe, & ayant recité l'inſtitution de l'Euchariſtie comme elle nous eſt rapportee par S. Paul 1. Cor. 11. & nommement ces paroles *Faites cecy en memoire de moy*, forme ainſi ſon argument, *par leſquelles paroles*, dit il, *Chriſt a donné commandement aux Preſtres de ſacrifier: car faire ſignifie ſacrifier*, ce qu'il proue par Plaute, par Virgile, par Ciceron, par Macrobe, & par quelques paſſages de l'Eſcriture.

Concord. Euāg. ca. 131.

Durāt de rit. Eccle. Cath. lib. 11. cap. 3.

Que ſi le mot de *faire* ſe met quelquefois pour celuy de *ſacrifier*, vous m'aduoüerez, que ie croy, que ce n'eſt pas là ſa propre & ordinaire ſignification, & que le Seigneur euſt parlé bien plus proprement

ment & clairement, s'il euſt vſé du mot de ſacrifier. Nous auons donc cet auantage ſur ceux qui prennent le mot de faire pour ſacrifier, qu'en l'inſtitution de ce ſainct Sacrement nous retenons la propre & ordinaire ſignification de ce mot, de laquelle ils s'eſloignent. Vous m'aduouerez auſſi, ie m'aſſeure, qu'on ne prend iamais le mot de *faire* pour ſacrifier, que quand il eſt ioinct à des paroles qui le determinent à cette action par laquelle on fait vn ſacrifice. Ainſi és paroles du Centenier, *Ie di à mon ſeruiteur, fay cela & il le fait*, & en celles que le Seigneur diſt à Iudas au meſme temps qu'il inſtitua ce ſainct Sacrement, *Fai bien toſt ce que tu fais*, nul ne prend le mot de faire pour ſacrifier. Or n'y a t'il rien pour tout au recit que les Euangeliſtes & ſainct Paul nous font de l'inſtitution & premiere celebration de l'Euchariſtie, qui nous conuie à le prendre ainſi. Au contraire il y a quantité de choſes qui nous le defendent. Ie me contéteray pour le preſent d'en toucher trois ou quatre. 1. le mot de faire venoit bien aux ſacrifices des Iuifs, qui conſiſtoyent en certaines actions: mais non à celuy de la Meſſe, que vous faites conſiſter à dire & non à faire: car vous tenez qu'il ſe fait par

Matt. 8. 9.

Iean 13 27.

par les paroles de conſecration & benedi- ſus p
ction. De là vient qu'on dit plus volon- 347.
tiers *dire la Meſſe, chanter la Meſſe,* que non pas *faire la Meſſe.* 2. Si *faites cecy,* ſignifie *ſacrifiez cecy,* il s'enſuiura que le Seigneur n'aura commandé cette action qu'entant que c'eſt vn ſacrifice, & non entant que c'eſt vn Sacrement. A quoy faut adiouſter qu'il ſera mal-aiſé de dire que c'eſt que le Seigneur auroit demonſtré par le pronom *cecy.* 3. Ioint que ces mots *en memoire de moy* marquent la fin de l'action commandee és precedents *faites cecy.* Fin qui ne conuient gueres bien à vn ſacrifice entant que ſacrifice, & pour laquelle il n'eſt nullement beſoin de ſacrifier Ieſus Chriſt. 4. auec tout cela l'interpretation de ſainct Paul ſera touſiours plus croyable, *Faites* 1.Co
cecy toutes les fois que vous en boirez en me- 11. 2
moire de moy. Car toutes les fois que vous 26.
mangerez de ce pain, & boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur iuſques à ce qu'il vienne. Faites donc *cecy,* c'eſt à dire, mangez de ce pain & beuuez de cette couppe. Mais puis que vous ne faites pas force ſur ce mot, voyons s'il vous plaiſt, comment vous formez voſtre argument.

Le Catholique Romain.

Ie le forme ainſi. Chriſt par ces paroles

„ roles, *Faites cecy en memoire de moy*, a
„ commandé à ſes Apoſtres, & à leurs
„ ſucceſſeurs de faire ce qu'il fit en ſon
„ dernier ſouper. Or en ſon dernier ſou-
„ per il offrit à Dieu ſon Pere ſon corps
„ & ſon ſang ſoubs les eſpeces du pain &
„ du vin. Il leur a donc cõmandé de l'of-
„ frir à Dieu ſoubs les eſpeces du pain &
„ du vin

„ Qu'en l'Euchariſtie il ſe ſoit offert à
„ Dieu ſon Pere, appert des paroles, *cecy*
„ *eſt mon corps, lequel ſe donne pour vous*, Luc
„ 22. 19. ou, comme il y a 1. Cor. 11. 24.
„ *qui eſt rompu pour vous*. Item, *Ce calice eſt*
„ *le Nouueau Teſtament en mon ſang qui eſt*
„ *eſpandu pour vous* Luc 22. 20. S. Mat-
„ thieu adiouſte au chap. 26. 28. *en remiſ-*
„ *ſion des pechez*. Ces verbes du temps
„ preſent *eſt donné, eſt rompu, eſt eſpandu*,
„ ne ſignifient pas qu'il eſt donné ou ver-
„ ſé aux Apoſtres pour eſtre mãgé & beu,
„ mais qu'il eſt donné & eſpandu à Dieu
„ en ſacrifice : car le Seigneur ne dit pas,
„ qui *vous* eſt donné, rompu, verſé, mais
„ qui eſt dõné, rompu, eſpandu *pour vous*.
„ Et bien qu'il n'y euſt que les Apoſtres
„ preſens, ſi eſt-ce qu'il dit, qu'il eſt eſ-
„ pandu *pour pluſieurs* Matth. 26. 28. Le
„ ſens donc eſt, *qui eſt donné, eſpandu pour*
vous,

vous, & *pour pluſieurs*, eſpandu à Dieu „
en ſacrifice propitiatoire, c'eſt à dire, en „
remiſſion des pechez. „

Le Proteſtant.

Ces paroles eſt *donné, rompu, eſpandu*, ſe doiuent entendre du ſacrifice que le Seigneur s'en alloit offrir en la croix. *Cecy eſt mon corps qui eſt donné*, c'eſt à dire qui s'en va eſtre donné. *Cecy eſt mon ſang qui eſt eſpandu*, c'eſt à dire, qui s'en va eſtre eſpandu. Ainſi Iean 10. 15. *Ie mets ma vie pour mes brebis*, c'eſt à dire, ie m'en vay bien toſt la mettre. Iean 16. 28. *Ie delaiſſe le monde*, c'eſt à dire, ie m'en vay le delaiſſer. Iean 17. 11. *Ie ne ſuis plus au monde*, c'eſt à dire, dans peu de temps ie n'y ſeray plus. Luc 13. 12. *Au troiſieſme iour ie prens fin*, c'eſt à dire, ie prendray fin. 2. Theſſ. 2. 9. *duquel meſchant l'aduenement eſt ſelon l'efficace de Satan*, c'eſt à dire, s'en va eſtre. 2. Tim. 4 6. *Ie ſuis maintenant ſacrifié*, c'eſt à dire, comme auſſi vous auez tourné en vos Bibles, *Ie m'en vay maintenant eſtre ſacrifié.*

Le Catholique Romain.

„ I'aduouë qu'en l'Eſcriture le preſent ou paſſé ſe met aſſez ſouuent pour „ le futur. Mais vous m'aduouërez auſſi „ que le preſent ſe met encores plus ſouuent

„ uent pour le preſent. C'eſt donc à vous
„ de prouuer que ces mots du temps
„ preſent ſe doiuent entendre au futur
„ & non au preſent.

Le Proteſtant.

Ie le prouue par vos propres Bibles, & par le Canon de la Meſſe, qui ont traduit ces mots au futur, *ſera liuré, ſera eſpandu.*

Le Catholique Romain.

„ A la verité le Canon de la Meſſe,
„ & l'edition vulgaire de la Bible, & S.
„ Cyprian liure 2. epiſt. 3. liſent, *ſera eſpan-*
„ *du* Mais ces diuerſes leçons ne s'entre-
„ choquent nullement, meſmes l'vne
„ vient en conſequence de l'autre: car de
„ ce que le Seigneur a dit au temps pre-
„ ſent *eſt eſpandu*, c'eſt à dire, eſt offert
„ & ſacrifié à Dieu en repreſentation de
„ l'effuſiõ qui s'en deuoit faire en la croix
„ ſuit que l'effuſion s'en deuoit faire en la
„ croix, ſuit auſſi que de là en auant iuſ-
„ ques à la fin du monde, on deuoit eſ-
„ pandre le ſang de Chriſt, c'eſt à dire,
„ l'offrir à Dieu au ſacrifice de la Meſſe,
„ qui a ſuccedé à tous les anciens ſacrifi-
„ ces. Ainſi toutes ces leçons ſont vrayes,
„ ſoit que nous diſions *eſt eſpandu*, à ſça-
„ uoir, en la Cene; ou *ſera eſpandu*, à ſça-
uoir

uoir en la Croix; ou *ſera eſpandu* à ſçauoir au ſacrifice que l'Egliſe frequentera doreſnauant, & nulle ne doit eſtre niee, principallement la premiere : les Euangeliſtes & ſainct Paul ayans eſcrit au preſent *eſt donné, eſt eſpandu*, & le ſimple & propre ſens de la lettre ne ſe deuant nier ſans neceſſité.

Le Proteſtant.

Si l'Egliſe Romaine a creu que les Euangeliſtes & S. Paul ayent eſcrit au futur *ſera donné, ſera eſpandu*, comment a t'elle laiſſé perir cette leçon de tous les originaux ? & où eſt la fidelité de laquelle elle ſe vante tant à conſeruer le ſacré depoſt de la parole de Dieu, qu'elle dit luy auoir eſté commis ? & ſi elle a creu, comme vous, qu'ils ayent eſcrit au preſent *eſt donné eſt eſpandu*, elle a deu recognoiſtre que la leçon qui lit au futur *ſera donné, ſera eſpandu*, pour vraye qu'elle ſoit eu égard à l'euenement, ne laiſſe d'eſtre fauſſe, entant qu'elle n'eſt pas conforme à l'autographe des Euangeliſtes & de S. Paul; la verité d'vne copie conſiſtant en la conformité qu'elle doit auoir à ſon original. Qui ne s'eſtonnera donc, que de ces deux leçons, elle ait laiſſé en arriere celle qu'elle a creu eſtre des Euangeliſtes & de S.

Paul, & fournir d'appuy au ſacrifice de la Meſſe, pour mettre en la verſion qu'elle a voulu eſtre Canonique, & dans le Canon meſme de la Meſſe, celle qu'elle ſçauoit bien n'eſtre point des Euangeliſtes ni de S. Paul; & ne fauoriſer nullement le ſacrifice de la Meſſe?

Qui plus eſt ie raiſonne ainſi. Si le Seigneur en prononçant ces paroles, & les Euangeliſtes & ſainct Paul en les rapportant n'ont eu intention de ſignifier vne effuſion de ſang qui ſe fiſt lors en l'Euchariſtie, pourquoy la leur attribuez vous? & s'ils ont eu cette intention, comment excuſerez vous le Canon de la Meſſe & la Bible de l'Egliſe Romaine, d'auoir tourné leurs paroles d'vne façon qui n'exprime, ni directement ni indirectement cette intention? I'adiouſte que ces deux leçons, puis qu'il vous plaiſt de les nommer ainſi, ne s'entrepreſtent nullemẽt la main. Si vous liſez au futur, *ſera eſpandu* en la croix, s'enſuiura-t'il de là qu'il deuſt eſtre eſpandu en la Cene? & ſi vous liſez au preſent *eſt eſpandu*, entendant vne effuſion faite lors en la Cene, s'enſuiura-t'il de là qu'il deuſt eſtre eſpandu en la croix? il s'enſuiura pluſtoſt le contraire, pource que c'eſtoit aſſez qu'il fuſt eſpandu vne

fois

fois en remiſſion des pechez. Car quant à cette piece que vous y couſez, *en repreſentation de l'effuſion qui s'en deuoit faire en la croix*, elle eſt de voſtre inuention, & s'y adiuſte fort mal : car comment cette pretendue effuſion de ſang, qui eſt tout à fait inuiſible & inimaginable euſt elle eſté propre à repreſenter celle qui s'eſt faite tres viſiblement & ſenſiblement en la croix?

Vous dites, que le ſimple & propre ſens de la lettre ne ſe doit nier ſans neceſſité. Ie l'aduouë ; mais vous m'aduouërez auſſi, que ie pẽſe, qu'en vne verſion qu'on veut eſtre authentique, le ſimple & propre ſens de la lettre ne doit eſtre laiſſé en arriere. Mais laiſſons là l'authorité de voſtre Bible (quoy qu'il vous ſoit defendu par le Concile de Trente Seſſ. 4. de la rejetter ſoubs quelque pretexte que ce ſoit) & examinons la choſe en ſoy.

Que ſera-ce, ſi ie vous di que nous prenons ces mots, *eſt eſpandu*, au temps preſent ſelon le ſimple & propre ſens de la lettre ? car, qu'entendez vous par le temps preſent ? le moment precis auquel le Seigneur prononçoit ces paroles ? ainſi le prennent à la verité les Philoſophes, quand ils veulent parler ſcholaſtiquemẽt.

Mais le Seigneur parloit à ſes Apoſtres qui eſtoyent peſcheurs, gens idiots, & ſans lettres, & ſon diſcours eſtoit ſimple accommodé à l'vſage du peuple, & eſlongné des façons de parler vſitees en l'Eſchole; & vous ſçauez que toutes ſortes de perſonnes ont accouſtumé d'entendre par le temps preſent, vn temps qui a quelque eſtenduë & duree ſenſible. Pourquoy donc ne pourrons nous prendre ces mots, *eſt eſpandu*, au temps preſent, entendans par le temps preſent la meſme heure & le meſme iour? car de ce pas là le Seigneur s'en alloit eſpandre ſon ſang par vne ſueur *de grumeaux de ſang decoulants iuſques en terre*, & en ſuitte, eſtre prins, lié, interrogué, condamné, foüetté & attaché à la croix, auec vne telle diligence que dés le meſme iour, (car vous ſçauez que les Hebrieux commencent le iour par le ſoir,) enuiron 15. ou 16. heures apres la celebration de ce Sacrement, ſes mains & ſes pieds furent clouez à la croix. De maniere que l'effuſion de ſon ſang commença dés la meſme heure & s'accomplit dés le meſme iour.

Ie veux neantmoins que nous nous en eſloignions vn peu, prenans le preſent pour le futur, *eſt eſpandu*, pour *s'en va eſtre*

va estre espandu. M'auez vous pas desia accordé que cela se fait assez souuent en l'Escriture ? ou pouuez vous nier que le Seigneur au mesme souper auquel il institua ce sainct Sacrement, n'ait par deux fois mis le present pour le futur, tant cette façon de parler luy estoit familiere: l'vne, quand il dist à Iudas, *Fay bien tost ce que tu fais*, c'est à dire, *ce que tu t'en vas faire*: L'autre, quand apres auoir presenté le calice à ses disciples, il leur dist, *Ie ne beiray plus de ce fruict de vigne, iusques à ce iour là que ie le boiray* (en la langue en laquelle ont escrit les Euangelistes il y a au present *ie le boy*) *nouueau auec vous au Royaume de mon pere?* Vous sçauez bien aussi que c'est la coustume de mettre le present pour le futur, quand on parle de chose qu'on croit deuoir arriuer, & asseuremẽt & bien tost. Ainsi disons nous qu'vn homme *est mort*, ou qu'il *est ruiné*, pource que nous tenons pour indubitable qu'il le sera bien tost. Dites moy donc, ie vous prie, le Seigneur n'auoit il pas bonne raison de parler de l'effusion de son sang au temps present, puis qu'elle deuoit arriuer infalliblement, & dés le mesme iour, & qu'il instituoit ce Sacrement en memoire de sa mort: ce qui l'obligeoit à en anticiper

Iean 13. 27.

Math 26. 29 Marc 14. 25

l'heure: car on ne celebre pas la memoire des choſes à venir, mais de celles qui ſont arriuees? & Nous, ſommes nous pas bien fondez d'entendre ſes paroles de l'effuſion de ſon ſang qui s'eſt faite en la croix: puis que l'Eſcriture & les ſens teſmoignent qu'il y a eſté eſpandu: & de ne les entendre pas d'vne effuſion faite en la Cene, puis que l'Eſcriture ne dit point qu'il y ait eſté eſpandu, & que les ſens & la raiſon le nient?

Le Catholique Romain.

„ Si l'Eſcriture dit que le ſang de „ Chriſt a eſté tres veritablement eſpan- „ du en la croix: elle ne nie pas qu'il n'ait „ eſté eſpandu auſſi en la Cene. Au con- „ traire, elle l'enſeigne tres clairement. „ Ces choſes ne ſe combattent point l'v- „ ne l'autre.

Le Proteſtant.

Où eſt ce qu'elle l'enſeigne ainſi clairement? vous ne ſçauriez produire que ces mots *eſt eſpandu*, ni vous fonder en ces mots, que ſur ce qu'ils ſont couchez au temps preſent. Que ſi le Seigneur a dit vne fois au preſent que ſon ſang eſt eſpandu: n'a t'il pas dit par trois fois au preſent, qu'il *mettoit ſa vie pour ſes brebis*. Iean 10. mettoit-il donc lors ſa vie, mourroit il

lors

lors pour ſes brebis ? dirons nous que le corps du Seigneur eſtoit lors en pluſieurs lieux, & qu'il mouroit quelque part inuiſiblement ſoubs l'eſpece de quelque animal? ou quand S. Paul diſoit au preſent comme il y a en vos Bibles latines, *ie ſuis immolé*, eſtoit-il immolé en ce meſme inſtant là ? vaudra-t'il mieux nous imaginer vn corps en pluſieurs lieux tout à la fois, des accidens ſans ſubiect, vn ſang eſpandu ſans bouger des veines qui le contiennent auec toutes les abſurditez qui en fourmillent, pluſtoſt que de confeſſer, que le Seigneur ſelon ſa couſtume a mis le preſent pour le futur?

Il y a plus, car cette pretenduë effuſion du ſang de Chriſt en la Cene renuerſe voſtre croyance touchant le ſacrifice de la Meſſe. Vous dites que c'eſt vn ſacrifice non ſanglant. Comment eſt-il non-ſanglant, ſi le ſang de Chriſt y eſt veritablement eſpandu?

Le Catholique Romain.

Le ſang de Chriſt n'eſt pas eſpandu „ en la Cene en ſa propre eſpece, mais en „ l'eſpece du vin. Car le ſang eſt dit eſtre „ eſpandu en la Cene, lors que ramaſſé „ dans le calice en l'eſpece liquide du „ vin, il eſt offert à Dieu, & puis apres eſ- „

„ pandues bouches de ceux qui le pren-
„ nent. Mais cette effuſion ne fait pas que
„ le ſacrifice ſoit ſanglant, comme ainſi
„ ſoit qu'en effet le ſang ne ſorte point du
„ corps.

Le Proteſtant.

Vous vous engagez dans de grandes abſurditez. Car ſi le ſang de noſtre Seigneur n'eſtoit point ſorti de ſon corps, & neantmoins eſtoit ramaſſé dedans le calice, falloit que le corps de noſtre Seigneur auſſi bien que le ſang fuſt dedans le calice. Il eſtoit donc en meſme temps aſſis à table, parlant à ſes diſciples, & tout entier dedans le calice qu'il tenoit en ſa main, d'où puis apres il roulloit tout entier dedãs les bouches & les eſtomachs de ſes douze Apoſtres, ſans pourtant bouger du lieu où il eſtoit aſſis. Auec cela, en diſant que le ſang de noſtre Seigneur eſt dedãs le calice eſpandu, non en ſa propre eſpece, mais en l'eſpece du vin, vous oſtez à ce ſang precieux ſa propre eſpece, c'eſt à dire, ſes qualitez & autres accidens, & à l'eſpece, c'eſt à dire, aux qualitez & accidens du vin leur propre ſubſtance, pour marier enſemble, contre toutes les loix de la nature, la ſubſtance du ſang & les qualitez & autres accidens du vin. A

quoy

quoy faut ioindre, puis qu'ẽ effect le ſang ne ſort point de ſon corps, que les veines & arteres qui le contiennent, la chair & les os parmi leſquels elles ſont entrelaſſees, la peau qui les couure, & bref toutes les parties les plus ſolides de ſon corps ne ſont pas moins que ſon ſang eſpanduës en l'eſpeçe du vin. Ie ne ſçay ſi la poſterité pourra croire, que des choſes ſi eſlongnees de toute raiſon ayent peu entrer en l'eſprit de gens ſi raiſonnables comme vous eſtes.

Cependant vous ne vous dégagez nullement de mon argument, car ie le forme ainſi. Ou le ſang de Chriſt eſt à proprement parler eſpandu en la Meſſe, ou il ne l'eſt pas. S'il eſt à proprement parler eſpandu en la Meſſe, la Meſſe eſt à proprement parler vn ſacrifice ſanglant. S'il n'y eſt pas à proprement parler eſpandu, pourquoy preſſez vous tant contre nous le ſimple & propre ſens de ces mots, *qui eſt eſpandu?*

Le pis eſt qu'en ne voulant pas qu'il y ait en ces mots vne figure, qui eſt, comme i'ay dit, tres-vſitee & familiere à noſtre Seigneur, vous y en mettez vne tout à fait eſtrange & inuſitee. Car, qui auoit iamais ouy dire que du ſang fuſt eſpandu en vne

autre

autre eſpece qu'en la ſienne? ou que du ſang fuſt eſpandu, ſans ſortir des veines qui le contiennent naturellement? Au reſte ie ne ſçay comment vous pouuez dire qu'il eſt eſpandu en l'eſpece du vin. Car quand le vin fut eſpandu ou verſé dedans le calice, la conſecration n'eſtoit point faite, il n'y auoit point de ſang en l'eſpece du vin, il n'y eſtoit donc pas eſpandu. Quant à l'effuſion de l'eſpece du vin és bouches & eſtomachs des Apoſtres, ou elle s'eſt faite auant que le Seigneur euſt prononcé ces mots, *Ce calice eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang, qui eſt eſpandu pour vous:* ou apres. Si auparauant: elle s'eſt faite auant la conſecration, & ainſi il n'y auoit point encore de ſang. Si apres. Le Seigneur auoit deſia dit que ſon ſang eſtoit eſpandu, il eſtoit donc eſpandu dés auparauant, autrement il auroit mis le preſent pour le futur, ce que vous ne voulez pas. A quoy i'adiouſte, ce que vous me diſiez tout à l'heure, que ces mots, *eſt eſpandu*, ne ſignifient pas qu'il eſt eſpandu aux Apoſtres pour eſtre beu; mais qu'il eſt eſpandu à Dieu en ſacrifice. Si vous me dites qu'eſtre eſpandu n'eſt autre choſe en cet endroit, ſinon eſtre offert à Dieu. Ie vous demande ſi c'eſt

la propre ſignification du mot *eſpandu* ? Si vous en pourriez bien produire d'exemple, ſoit en l'Eſcriture, ſoit en quelque ancien autheur? & ſi iamais du ſang auoit eſté offert à Dieu, ſans auoir eſté reellement eſpandu hors de ſes vaiſſeaux naturels?

Le Catholique Romain.

Si eſt-ce qu'il nous faut de neceſſité entendre vne effuſion faite au Sacrement. Car S. Luc rapportant ainſi les paroles de noſtre Seigneur, *Ce calice eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang, qui eſt eſpandu pour vous*, ioint le mot *eſpandu*, non auec celuy de ſang, mais auec celuy de *calice*, comme appert en texte grec. S'il euſt voulu dire que le ſang ſeroit eſpandu en la croix, il euſt dit, *ce calice eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang, lequel eſt eſpandu pour vous*. Or maintenant il a dit, *ce calice eſt le Nouueau Teſtament*. Il a donc voulu dire que le ſang eſtoit eſpandu, [illegible] qu'il eſtoit au calice, & par conſequent qu'il eſtoit eſpandu au calice.

Le Proteſtant.

A la verité au texte grec le mot *eſpandu*, eſt au nominatif, & celuy de [illegible] datif. Mais cela n'a pas empeſché [illegible] bles latines & franç[illegible]

paroles de S. Luc, de meſme que celles de S. Matthieu & de S. Marc, au futur, *Ce calice eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang, qui ſera reſpandu pour vous*, rapportans cette effuſion au ſang qui deuoit eſtre le meſme iour eſpandu en la croix.

Il faut que ie confeſſe que i'admire icy voſtre proceder. Vous preſſez la proprieté des mots, laquelle vous gardez beaucoup moins que nous, & ne faites point cependant de difficulté de deſtruire les proprietez des choſes, mettans des accidens ſans ſuiet, du ſang en l'eſpece de vin, vn corps en pluſieurs lieux tout à la fois; vn corps humain qui ait la teſte, & le foye, & les pieds en meſme lieu, & autres choſes ſemblables, qui dementans le teſmoignage de tous les ſens & de la raiſon, ſappent le fondement de la foy, laquelle eſt appuyee ſur le teſmoignage des ſens des Apoſtres. Vous mettez en conſideration vne regle de Grammaire, qui ordonne que le Subſtantif & l'Adiectif ſoyent mis en meſme cas. Et vous ne faites aucune conſideration des loix ſacrees de la nature, qui ordonne que les accidens & qualitez du vin ſoyent ioints auec la ſubſtance du vin, que la ſubſtance du ſang ſoit iointe auec les accidens & qua-

Luc 24.39. 48. Act. 1. 22. & 4.20. & 10. 41. 1. Iean 1. 1. Luc. 1. 2.

litez

litez du ſang, & que la ſubſtance du ſang ne ſoit pas ioincte aux eſpeces du vin. Ne m'alleguez point, ie vous prie, la toute-puiſſance de Dieu : car, encor il ſoit auſſi aiſé à Dieu de paſſer vne fois par deſſus vne des regles de la Grammaire, leſquelles ne dependent que de la couſtume du peuple, & que les auteurs, tant ſacrez que prophanes, ont obſeruées ordinairement fois: comme de violer quelquefois vne des plus ſacrees de la nature, laquelle il auoit luy meſme eſtablie, & inuiolablement obſeruës depuis le commencement de la creation. Ne m'alleguez non plus, s'il vous plaist, les paroles du Seigneur, *Cecy eſt mon corps*, *Cecy eſt mon ſang*. Car n'auez vous point remarqué ces paroles de S. Iean, *Or eſtoyent la pres de la croix de Ieſus, ſa mere, & la femme de ſa mere, Marie femme de Cleopas, & Marie Magdeleine. Et Ieſus voyant ſa mere & le diſciple qu'il aimoit, eſtre la, il dit a ſa mere, femme voila ton fils. Et apres il dit au diſciple, voila ta mere, & dés ceste heure la le diſciple la receut pour ſienne.* Ces paroles, *voila ton fils, voila ta mere*, ſont-elles pas auſſi expreſſes comme celles cy, *Cecy eſt mon corps*, *Cecy eſt mon ſang* ? Le Seigneur a t'il pas eſté auſſi veritable és vnes comme és autres celles

celles cy, *voilà ton fils, voila ta mere*, n'ont elles pas cela de conſiderable, que ce ſont les dernieres paroles, que le Seigneur attaché à la croix, & preſt de rendre l'eſprit, diſt à ſa mere & au diſciple qu'il aimoit ? Dieu par ſa toute puiſſance pouuoit-il pas auſſi bien vne fois, changer la ſubſtance du diſciple que Ieſus aimoit en celle de Ieſus Chriſt le fils de la bien-heureuſe Vierge, comme vous voulez qu'il y change tous les iours en vn million de lieux la ſubſtance du pain & du vin en la Meſſe ? faudra t'il donc nous imaginer qu'en vertu de ces paroles, *voila ton fils, voila ta mere*, il ſe ſoit fait vn changement de la ſubſtance du diſciple bien-aimé en celle du Seigneur, & de la ſubſtance de la mere de noſtre Seigneur en celle de la mere du diſciple bien-aimé?

Mais pour reuenir à voſtre argument, auez vous oublié ce vers de Deſpautere, *Grammaticæ leges plerumque Eccleſia ſpernit*, c'eſt à dire,

L'Egliſe meſpriſe les loix
De la Grammaire maintefois?

Ignorez vous que les bons autheurs Grecs & Latins mettent quelquefois vn cas pour l'autre, par vne figure de Grammaire qu'on appelle *Antiptoſe* ? ce qu'on doit

doit trouuer beaucoup moins eſtrange és autheurs du Nouueau Teſtament, qui ſuiuent ordinairement les phraſes de la langue Hebraïque, laquelle, non plus que noſtre Françoiſe, n'a point cette diuerſité de cas qui paroiſt és lãgues Latine & Greque. Sçauez vous pas bien auſſi que l'article Præpoſitif ὁ ſe met quelquefois pour le Subionctif ὅς, & que le prenant ainſi, rien n'empeſche que nous ne ioignions le mot *eſpãdu* auec celui de *ſang*, qui le precede immediatement. Ie ne veux neantmoins pour cette heure me ſeruir, ni de l'vne ni de l'autre de ces deux reſponſes.

Vous voulez que le mot *eſpandu* ſe ioigne auec celuy de *calice* comme l'Adiectif auec ſon Subſtantif, pour compoſer enſemble le ſuiect duquel le Seigneur prononce cet attribut, à ſçauoir que c'eſt *le Nouueau Teſtament en ſon ſang*, & ne conſiderez pas qu'il n'y a nulle apparence que S. Luc ait coupé en deux pieces le ſuiet de la propoſition du Seigneur, pour en enchaſſer l'attribut au milieu d'elles deux. Mais moy ie veux que ces mots, *eſpandu pour vous*, ſe ioignent auec celuy de *calice*, tout de meſme que les mots qui ſont entre deux; aſſauoir par l'entremiſe du verbe *eſt*, qui n'eſt point du

du tout exprimé és paroles de ſainct Luc. De maniere que, comme il y a en ſainct Matthieu & ſainct Marc, de mot à mot, ſelon le texte grec, *ce* calice *eſt mon ſang, le* ſang *du Nouueau Teſtament, le* ſang *eſpandu pour pluſieurs* : ainſi il y a en ſainct Luc, *ce calice* eſt *le Nouueau Teſtament en mon ſang*, eſt *le* ſang *eſpandu pour vous*, ou ſi vous l'aimez mieux ainſi, eſt *ce qui ſe reſpand pour vous*. Trouuez vous quelque choſe en cette interpretation qui choque la Grammaire. N'eſt il pas clair qu'elle conuient mieux, & auec la ſituation & arrengement des mots de S. Luc, & auec les paroles rapportees par les autres Euangeliſtes, que ne fait la voſtre, ſelon laquelle il faudroit traduire de mot à mot, *cette coupe* eſt *le Nouueau Teſtament en mon ſang, eſpanduë pour vous?* ſi ſainct Luc euſt voulu ioindre ainſi le mot *eſpanduë* auec celuy de *coupe*, n'euſt il pas dit pluſtoſt, *cette coupe eſpanduë pour vous* eſt *le Nouueau Teſtament?* Vous voyez donc que les loix de la Grammaire, ſur leſquelles vous vous penſiez appuyer quittent voſtre party, pour ſe ranger au noſtre.

Pour vous donner vne entiere ſatisfaction, ie veux poſer que ſainct Luc ait parlé ainſi, *cette coupe eſpandue pour vous*

eſt

eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang. Penſez vous en pouuoir tirer aduantage, ſoit pour le ſacrifice de la Meſſe, ſoit pour la Traſſubſtantiation ? c'eſt tout le rebours. Car la queſtion demeure, que c'eſt que le Seigneur entendoit par le mot de calice ? ſans doute il prenoit ce mot ou *proprement* pour le vaiſſeau qu'il tenoit en la main, ou *figurement* pour le breuuage qui eſtoit dedans. Vous m'aduouërez qu'il n'entendoit pas le vaiſſeau, car il eſtoit d'vne matiere dure & ſolide, & n'eſtoit ni eſpandu ni ſacrifié. Il entendoit donc le breuuage qui eſtoit dedans Reſte à voir quel eſtoit ce breuuage. Vous dites que c'eſtoit le ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt qui eſtoit à table, & qui tenoit le calice en ſa main. Et moy ie ſouſtiens que c'eſtoit le breuuage qu'on auoit verſé dedans le calice, & ie m'aſſeure que vous ne nierez pas qu'on n'y euſt verſé du vin. Ie fais voſtre conſcience iuge lequel de nous deux a plus de raiſon. Par quel argument me prouuerez vous que c'eſtoit du ſang ? y a t'il aucun des Euangeliſtes ou autres eſcriuains ſacrez qui le die ? vous me direz peut-eſtre, que le Seigneur ne dit pas, ce calice qui *vous* eſt verſé, mais qui eſt verſé *pour*

vous. Mais n'eſt il pas vray que le vin auoit eſté verſé dans la coupe pour les Apoſtres, afin qu'ils le beuſſent, & que ce leur fuſt vn Sacrement du Nouueau Teſtament, vn gage que le ſang de Chriſt s'en alloit eſtre eſpandu en la croix pour la remiſſion de leurs pechez ? ſi vous repartez que dans ſainct Matthieu, & ſainct Marc ces mots *eſpandu pour pluſieurs* ſe doiuent entendre d'vne effuſion en ſacrifice, ce qui ne peut conuenir au vin. Ie le confeſſe. Mais c'eſt qu'ils les rapportent au ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt vrayement eſpandu au ſacrifice de la croix : au lieu que dans ſainct Luc vous voulez qu'on le rapporte, non au mot de *ſang*, qui eſt le plus pres, mais à celuy de *calice.* Faut donc, pour vous complaire, l'entẽdre du breuuage eſpandu dedans le calice. Breuuage qui n'eſtoit pas du ſang, mais du vin : mais vin qui doit eſtre conſideré en ce Sacrement, non ſimplement comme vin, mais comme vin eſpandu hors de l'oüaire ou tonneau qui le contenoit, pour nous repreſenter le ſang de Chriſt, non ſimplement comme ſang, mais comme ſang eſpandu hors des vaiſſeaux qui le contiennent naturellement: car c'eſt en cet égard qu'il nous eſt preſnuэé

ſenté en ce Sacrement, & qu'il eſt veritablement à nos ames ce qu'eſt le vin à nos corps. Car, comme le vin quand on le boit appaiſe la ſoif, diſſipe l'ennuy, fortifie & reſiouït le cœur : ainſi le ſang de noſtre Seigneur, quand nous croyons fermement & viuement qu'il a eſté reſpandu pour nous en la croix, nous deliure de la ſoif ſpirituelle qui trauaille nos ames, & nous remplit d'vn contentement, d'vne ioye, d'vne allegreſſe, d'vne hardieſſe qui dure meſme au milieu des flames. Vous ne ſçauriez donc prouuer que ce fuſt du ſang.

Cependant, pour ne parler point à cette heure de la Tranſſubſtantiation, laquelle choquant tous les ſens & la raiſon, ſe va briſant contre les fondemens immuables de la Religion Chreſtienne, eſt-il croyable que quand les Apoſtres virent le Seigneur prendre le calice, & dire *ce calice*, ils entendiſſent par *ce calice*, non le breuuage qu'ils y auoient veu verſer & qu'ils voyoyent dedans ; mais du ſang qu'ils n'y auoyent point veu verſer, & qu'ils n'y voyoyent point, & qui n'eſtoit en façon quelconque ſorti hors de ſes vaiſſeaux naturels ? eſt-il croyable qu'ils n'euſſent point eu horreur de boire

du ſang ? du ſang humain ? le ſang de leur maiſtre ? eux meſmement qui ſçauoyent les defenſes tres-expreſſes que Dieu leur
Leuit. 17. 10. auoit faites en ſa Loy de manger du ſang?
Iean 13. 6. 8. ſainct Pierre qui le meſme ſoir ne vouloit pas que le Seigneur luy lauaſt les pieds, & refuſa d'obeir à la voix du ciel qui luy
Act. 10. 14. diſoit *Pierre leue toy tuë & mange*, n'euſt-il fait aucune difficulté de prendre le ſang de ſon bon maiſtre & de l'aualler tout d'vn traict?

Ioignez à cela que, ou la Tranſſubſtantiation eſtoit faite lors que le Seigneur diſt *ce calice* : ou elle ne l'eſtoit pas. Si elle n'eſtoit pas faite, il n'y auoit point de ſang dedans le calice. Par quelle figure donc voulez vous que par *ce calice* nous entendions, non le breuuage qui eſtoit dedans, mais du ſang qui n'y eſtoit point? Si elle eſtoit deſia faite : elle n'a pas eſté faite par les paroles que ſainct Luc & S. Paul rapportent, *Ce calice eſt le Nouueau Teſtament*. Ils ont donc tous deux oublié les paroles de la conſecration du calice, par leſquelles vous voulez que ſe face la Tranſſubſtantiation & le ſacrifice. Ce
1. Cor. 11. 23. qui eſt eſtrange, ſur tout en S. Paul, qui proteſte aux Corinthiens que le Seigneur luy a ainſi appris cette hiſtoire, qu'il l'a

leur

leur a ainſi enſeignee, & la leur repete pour leur ſeruir de modelle de la droite celebration de ce ſacré myſtere. De maniere que s'ils ont prattiqué ce qu'il leur a enſeigné, ils n'ont point conſacré le calice, & par conſequent n'ont point ſacrifié : car vous tenez que ſi on ne conſacre le calice on ne ſacrifie pas. Becan Sum. Theol Schol ca. 25. qu. 6. concl. 8.

Outre cela, vous mettez és paroles de noſtre Seigneur touchant le calice, trois ambiguitez, deux figures inuſitees, & deux abſurditez. La *premiere ambiguité* eſt au mot de *calice* : car en ſainct Luc & en ſainct Paul par le mot de calice vous entendez le ſang de Chriſt. En ſainct Matthieu & ſainct Marc par le mot *cecy* vous entendez *ce calice* : mais par *ce calice* vous n'entendez pas le ſang de Chriſt. Autrement vous feriez parler Ieſus Chr. ridiculement *Ce calice eſt mon ſang*, c'eſt à dire, mon ſang qui eſt dedans ce calice eſt mon ſang. La *ſeconde ambiguité* eſt au mot de *Teſtament* : car en ſainct Matthieu & ſainct Marc Ieſus Chriſt dit *ce* calice *eſt mon ſang du Nouueau Teſtament* : & en S. Luc & ſainct Paul, *ce calice*, c'eſt à dire, ſelon voſtre interpretation, mon ſang qui eſt dedans ce calice, *eſt le Nouueau Teſtament*. Quoy? le ſang du Nouueau Teſta-

ment eſt-il le Nouueau Teſtament meſme? pour euiter cette abſurdité Bellarmin dit, que le mot de Teſtament ſe prend en deux façons. 1. pour la promeſſe diuine. 2. pour l'inſtrument de cette promeſſe, qu'en ſainct Mathieu & S. Marc il ſe prend en la premiere façon, mais en ſainct Luc & ſainct Paul c'eſt en la ſeconde. La *troiſieſme ambiguité* eſt au mot de *ſang*, lequel vous prenez en deux manieres: car par *ce calice* vous entendez le *ſang* de Chriſt entant que contenu ſoubs les eſpeces du vin, auquel ſens vous dites qu'il eſt & Sacrement & Teſtament. Mais és mots ſuiuans, *le Nouueau Teſtament eſt mon ſang*, par le mot de *ſang* vous entendez le ſang de Chriſt viſiblement eſpandu en la croix, auquel ſens il n'eſt ni Sacrement ni Teſtament.

Bellar l. 1. de Sacr. Euch. cap. 11

La *premiere figure* eſt au mot de *calice*. I'aduouë qu'à le prẽdre pour le vin qu'on y auoit verſé, & qu'on y recognoiſſoit à l'œil & au gouſt, la figure eſt fort claire & vſitee: mais de le prendre pour le ſang d'vn homme qui le tenoit en la main, quoy qu'on n'y euſt verſé que du vin, & qu'on n'y viſt & gouſtaſt que du vin, c'eſt vne figure eſtrange & tout à fait ſans exemple. *L'autre figure* eſt au mot de *verſé*

ou

ou *eſpandu* : car, qui a iamais ouy parler de ſang eſpandu ſans eſtre ſorti des veines ou arteres qui le contiennent ? ou, qui eſt-ce qui pour dire que du ſang eſt offert à Dieu ſe contente de dire qu'il eſt eſpandu ? de combien d'animaux eſpand-on le ſang tous les iours pour la nourriture de l'homme ? combien de ſang eſpand on à la guerre ? qui croira que le Seigneur Ieſus, en inſtituant ce Sacrement, ait parlé ſi obſcurement ?

Des *abſurditez*, la premiere eſt en ces mots *ce calice*, c'eſt à dire, ſelon voſtre interpretation, mon ſang qui eſt dedans ce calice, *eſt le Nouueau Teſtament*. Le mot de Teſtament ne ſignifie proprement ſinon, ou la volonté du teſtateur, ou l'eſcrit qui la contient & qui en eſt l'inſtrument. Le ſang de Ieſus Chriſt n'eſt à propremẽt parler ni l'vn ni l'autre. Il n'en eſt pas meſmes vn ſigne : car le ſigne doit eſtre autant ou plus cognu que la choſe qu'il ſignifie : mais ce ſang que vous pretendez eſtre au calice eſt la choſe la moins cognoiſſable de toutes. Tous les ſens & la raiſon diſent qu'il n'y eſt pas, & quand on approche de l'imagination que vous en auez, la lumiere de la ſaincte Eſcriture, elle s'eſuanoüit auſſi toſt.

L'autre abſurdité eſt, qu'ainſi le Seigneur dira que *ſon ſang eſt en ſon ſang.* Pour l'euiter vous dites que *en* eſt mis pour *par. Le Nouueau Teſtament en mon ſang,* c'eſt à dire, le Nouueau Teſtament dedié & confirmé par mon ſang. Et diſtinguez le ſang inuiſiblement caché ſoubs les eſpeces du vin au calice, d'auec le ſang viſiblement eſpandu en la croix. Dites que cettuy là eſt le Nouueau Teſtament, lequel a eſté dedié & confirmé par cettuy-cy. Mais pour cela l'abſurdité ne deuient que plus grande. Car de là ſuit que le ſang de Chriſt a eſté dedié & confirmé par le ſang de Chriſt. Or ie vous prie, comment eſt-ce que le ſang de Chriſt caché ſoubs l'eſpece du vin a eſté dedié & confirmé par le ſang de Chriſt viſiblement eſpandu en la croix, veu qu'en effect vous croyez que ce n'eſtoit qu'vn meſme ſang?

Le Catholique Romain.

„ Que reſpondrez vous donc à ſainct
„ Paul, qui rapportant les paroles de no-
„ ſtre Seigneur, *Cecy eſt mon corps*, a ad-
„ iouſté, *qui eſt rompu pour vous?* car eſtre
„ rompu ne conuient au corps de noſtre
„ Seigneur qu'entant qu'il eſt en l'eſpe-
„ ce du pain. Et bien qu'on puiſſe dire

en

en quelque ſorte qu'il a eſté rompu en ſa paſſion, pource que ſa peau, ſes veines & ſes nerfs ont eſté rompus, neantmoins à peine peut-on douter que l'Apoſtre, quand il s'eſt ſeruide ce mot, n'ait regardé aux eſpeces du pain : la couſtume de l'Eſcriture eſtant de ſe ſeruir propremẽt de ce mot, lors qu'elle parle du pain. Comme Eſaye ch. 58. *Romps ton pain à celuy qui a faim.* 1. Cor. 10. *Le pain que nous rompons.* Act. 2. *Ils rompoyent le pain de maiſon en maiſon.* Or eſt il que les paroles, *Cecy eſt mon corps qui eſt rompu pour vous*, ne ſe peuuent entendre du pain ſeulement: car le pain *nous* eſt bien rompu, mais il n'eſt pas rompu *pour nous*. Faut donc les entendre du vray corps de Chriſt, mais ſoubs l'eſpece du pain : de maniere que leur ſens ſoit, *Cecy eſt mon corps, lequel eſt maintenant en l'eſpece du pain rompu*, c'eſt à dire, *donné & immolé à Dieu pour vous.*

Le Proteſtant.

Pour commencer par ou vous finiſſez. Par quelle figure voulez vous que ces mots *eſt rompu* ſignifient *eſt donné & immolé à Dieu ?* Eſt-ce là la propre ſignification du mot de *rompre ?* en pourriez vous bien produire vn exemple ? l'Eſcriture parle bien

biẽ de rõpre du pain, mais c'eſt pour le diſtribuer aux hommes, & non pour l'immoler à Dieu. Elle ordonnoit qu'on offriſt iadis des pains à Dieu, mais elle ne commandoit pas de les rompre, elle vouloit qu'on les offriſt tous entiers. Vous meſmes voulez bien qu'on rompe l'hoſtie, mais vous ne faites pas conſiſter le ſacrifice en cette fraction. C'eſt donc icy encores vne figure inuſitee, que vous fourrez és paroles de noſtre Seigneur, eſquelles cependant vous criez qu'il n'y a point de figure.

Ce qui vous y contraincт eſt, qu'en effect vous voyez bien, que le corps de noſtre Seigneur n'eſt point rompu au Sacrement. Tenez vous pas qu'il y eſt tout entier en chaque point de l'Hoſtie, & que quand on la romproit en mille morceaux il demeureroit auſſi entier en chaque miette comme il l'eſtoit en toute l'Hoſtie? De là vient qu'en vos Hymnes vous chantez cette Rithme.

Nulla rei fit ſciſſura,
Tantum ſigni fit fractura
Qua, nec ſtatus, nec ſtatura
Signati minuitur.

c'eſt à dire de mot à mot,

De la choſe on ne fait rupture,

Du ſigne ſeul on fait fracture,
Qui n'amoindrit point la ſtature,
Ne l'eſtat du ſignifié.

Vous me direz qu'à la verité il n'eſt pas rompu en ſoy, mais qu'il eſt tellement vni aux eſpeces du pain, que quand elles ſont rompuës, on peut dire qu'il eſt rompu. Mais ie reſponds que le Seigneur rompit le pain auant que de prononcer ces paroles *Cecy eſt mon corps*. Quand donc il rompit les eſpeces du pain, il ne rompit pas ſon corps ſoubs icelles, puis qu'il n'y eſtoit point encores. Il y a plus: car quand meſme ſon corps euſt eſté ſoubs les eſpeces du pain lors qu'elles furent rompuës, ſi eſt ce qu'il ne pourroit pas eſtre dit rompu à parler proprement, puis que cette fraction s'eſt arreſtee és ſeules eſpeces, & ne l'a nullement entamé. Ioint qu'il eſt icy queſtion d'vne fraction, qui ne peut conuenir à l'eſpece du pain: car comme vous me remarquiez tantoſt, il n'eſt pas dit *qui eſt rompu à vous*, mais *pour vous*. Pourquoy donc cerchez vous cette rupture au Sacrement, où vous voyez bien qu'elle n'eſt point, & non pluſtoſt en la croix, où elle eſt toute viſible? car, comme vous meſmes le recognoiſſez, ſa peau, ſa chair, ſes nerfs, ſes veines, & tous

les

les liens qui retenoyent ſon âme au corps ont eſté rompus, ſon cœur meſme ſemble auoir eſté entamé par le fer de la lance qui luy perça le coſté. De là vient que vos Bibles ont traduit ces mots *qui eſt rompu pour vous* par ceux cy *qui ſera liuré pour vous*, les rapportans à la paſſion, en laquelle, comme parle le Prophete Eſaye,

Eſaye 53.5.10 *Il a eſté nauré pour nos iniquitez, & froiſſé pour nos forfaits, & briſé en infirmité.* Il eſt vray qu'en ſa paſſion *pas vn de ſes os n'a*

Iean 19. 36. *eſté caſſé*, mais ie penſe que vous n'en pretendez pas caſſer aucun en la Meſſe.

Vous dites que la couſtume de l'Eſcriture n'eſt pas de ſe ſeruir proprement de ce mot de *rompre*, ſinon quand elle parle du pain. Si cela eſt, elle ne ſuit pas icy ſa couſtume : car vous voyez qu'elle ne dit pas que le *pain eſt rompu*, mais que le *corps* de noſtre Seigneur *eſt rompu pour nous* : Or ie penſe que le corps de noſtre Seigneur n'eſt pas du pain à proprement parler. Vous m'aduouërez auſſi que ie croy, qu'elle n'a pas accouſtumé de ſe ſeruir du mot de *rompre* pour dire que du pain eſt *donné & immolé à Dieu.*

Le Catholique Romain.

„ Au moins m'accorderez vous, qu'en „ poſant, comme font les Lutheriens, la preſence

preſence reelle du corps & du ſang de „
Chriſt en la Cene, il faut aduoüer qu'il „
y eſt offert en ſacrifice. Car nous pre- „
nons en la Cene le corps & le ſang de „
Chriſt, comme la chair & le ſang d'vne „
victime offerte pour nous. Il faut donc „
de neceſſité qu'ils ſoyent immolez & of- „
ferts à Dieu en la Cene, auant que nous „
les y prenions. Que nous les y pre- „
nions, comme la chair & le ſang d'vne „
victime, les Lutheriens ne le nient pas, „
& s'ils le nioyent, il nous ſeroit fort aiſé „
de le prouuer. Car, *en premier lieu*, pour „
cela conſacre-on le corps à part, & le „
ſang à part en la Cene, afin que nous „
entendions que la preſence du corps „
& du ſang de Chriſt en la Cene, eſt à la „
façon d'vn corps occis & mort. *En* „
apres, le corps & le ſang de Chriſt ſont „
en la Cene en qualité de viande & de „
breuuage. Or eſt-il que la chair & le „
ſang ne ſont point propres pour eſtre „
viãde & breuuage, ſi l'animal ne meurt, „
& que Chriſt ne meurt point, ſi ce n'eſt „
par immolation. Faut donc qu'il ſoit „
immolé en la Cene: autrement nous ne „
pourrions nous repaiſtre de ſa chair. „

I'argumente donc ainſi, Le corps de „
Chriſt, ſelon qu'il eſt preſent en la Ce- „
ne, eſt

„ ne, eſt vne victime. Faut donc qu'il ait
„ eſté fait victime par quelque immola-
„ tion precedente. Ie demande quand
„ s'eſt faite cette immolation? en la croix?
„ non. Car quand les Apoſtres partici-
„ perent la premiere fois à cette victime,
„ Ieſus Chriſt n'auoit point encores eſté
„ immolé en la croix. Ioint qu'on ne
„ peut pas dire que la victime, qui eſt
„ maintenant à l'autel, ait eſté faite par
„ l'immolation de la croix : pource que
„ l'immolation de la croix ne s'eſt faite
„ qu'vne ſeule fois, & que la victime qui
„ a eſté faite par elle, a ceſſé d'eſtre vi-
„ ctime bien toſt apres. Car quand le
„ corps de Chriſt apres ſa reſurrection
„ apparoiſſoit à ſes diſciples, & quand il
„ montoit au ciel, il ne pouuoit pas eſtre
„ appellé victime, moins encores le peut-
„ il eſtre auiourd'huy, qu'il vit & regne
„ dans les cieux. Puis donc que la victi-
„ me faite par l'immolation de la croix a
„ ceſſé d'eſtre victime; ſi le corps de
„ Chriſt commence derechef d'eſtre
„ victime, il faut que cela ſe face par vne
„ autre immolation, celle de la croix ne
„ ſe pouuant reiterer. Ou donc il n'y a
„ point du tout de victime en la Cene,
„ ou il faut que l'immolation par laquel-

le elle

le elle ſe fait, ſoit l'action meſme & ce- „
lebration du myſtere de l'Euchariſtie. „

Le Proteſtant.

Cet argument ne vaut rien contre moy : car ie ne croy point la preſence du corps de noſtre Seigneur au pain, ni de ſon ſang au calice. Ie croy qu'ils y ſont preſens, non à nos ſens, mais à noſtre foy: non à nos corps, mais à nos ames : non comme victime immolée en la Cene, mais comme victime immolee en la croix: non comme corps mort & ſang eſpandu lors de la celebration de ce Sacrement, mais comme corps mort & ſang eſpandu iadis en la croix pour nous : car c'eſt pour nous repreſenter la mort qu'il a ſoufferte en la croix que ſon corps nous eſt repreſenté à part par le pain rompu, & ſon ſang par le vin eſpandu dans la coupe : non comme viande & breuuage du corps, pour eſtre prins par la bouche ; entrer en l'eſtomach, appaiſer la faim & la ſoif du corps : mais comme viande & breuuage de l'ame, pour eſtre mangé & beu par la foy, & appaiſer la faim & la ſoif dont parle le Seigneur Ieſus, quand il dit, *Bien heureux ſont ceux qui ont faim & ſoif de Iuſtice : car ils ſeront raſſaſiez.* Item, *Qui vient à moy n'aura iamais faim, & qui croit en moy n'aura* Math 5. 6. Iean 9. 35.

n'aura iamais ſoif. Et vn peu auparauant
Iean 4. 14. *Qui boira de l'eau que ie luy donneray, n'aura plus iamais ſoif: mais l'eau que ie luy donneray ſera faite en luy vne fontaine d'eau ſaillante en vie eternelle.* Et derechef, *Si quelcun a ſoif, qu'il vienne à moy & boiue.*
Iean 7. 37. *Qui croid en moy ſuiuant ce que dit l'Eſcriture, il decoulera des fleuues d'eau viuante de ſon ventre.* Et en vn autre lieu, *qui a ſoif vienne, & qui veut prenne de l'eau de vie, ſans*
Apoc. 22. 17. *qu'elle luy couſte rien.* C'eſt ce qui auoit eſté predit par Eſaye le Prophete apres auoir deſcrit les ſouffrances de Chriſt & la vocation de toutes nations à la cognoiſſance de Dieu. *Hola,* dit-il, *vous tous qui*
Eſaye 55. 1. *eſtes alterez venez aux eaux, meſmes vous qui n'auez point d'argent, venez, achetez, & mangez: ſi venez, achetez ſans argent & ſans aucun prix du vin & du laict. Pourquoy employez-vous l'argent pour ce qui ne nourrit point? & voſtre trauail pour ce qui ne raſſaſie point? Eſcoutez moy à bon eſcient, & vous mangerez ce qui eſt bon, & voſtre ame iouira à plaiſir de graiſſe, &c.*

Ainſi ce Sacrement n'eſt pas inſtitué pour immoler Ieſus Chriſt, mais pour nous repreſenter qu'il a eſté immolé en la croix pour nous: non pour le faire mourir, mais pour annoncer ſa mort & en celebrer

lebrer la memoire : non pour repaiſtre nos corps, mais pour aſſeurer nos ames que Ieſus Chriſt eſt mort pour nos pechez. Et par cette aſſeurance empeſchent que le defaut de noſtre propre iuſtice, & l'apprehenſion de l'ire qui eſt à venir, ne cauſent en nos ames les meſmes accidents, que le manque de viande & de breuuage a accouſtumé de produire en nos corps.

Mais bien que cet argument n'ait aucune force contre nous, il eſt neantmoins excellent contre vous, pour renuerſer tout enſemble le ſacrifice de la Meſſe & la preſence reelle du corps au pain & au ſãg au vin. Le *ſacrifice* de la Meſſe car vous prouuez que le corps & le ſang de noſtre Seigneur ſont preſens au Sacrement en qualité de victime, par deux raiſons. L'vne, pource qu'on conſacre le corps à part, & le ſang à part pour nous donner à entendre que leur preſence y eſt comme d'vn corps occis & mort. L'autre pource qu'ils y ſont preſens en qualité de viande & de breuuage, & qu'ils ne ſont propres à eſtre viande & breuuage ſi l'vn ne meurt, & il ne meurt que par immolation. Ainſi vous prouuez qu'il eſt immolé à la Meſſe, pource qu'il y eſt *mort & mort*. Ou donc vous le mettez à mort

en la Meſſe reellement & de fait, & à proprement parler ; & ainſi eſtes coupables du plus deteſtable parricide qui ſe ſoit iamais commis. Ou vous ne le mettez à mort qu'en figure & repreſentation ; & ainſi vous ne l'immolez pas à proprement parler, mais repreſentez ſeulement la mort & l'immolation qui en a eſté faite en la croix. I'ay auſſi dit *la preſence reelle:* car ie raiſonne ainſi. Le corps & le ſang de noſtre Seigneur ne ſont preſens en la Cene qu'en qualité de corps mort & de ſang eſpãdu: or eſt il que ſon corps n'a iamais eſté mis à mort, que ſon ſang n'a iamais eſté eſpandu qu'en la croix. Et qu'entant que corps mort & ſang eſpandu en la croix ils ne nous peuuent eſtre maintenant preſens, ſi ce n'eſt en figure & repreſentation, ſpirituellement, aux yeux de l'entendement, à la bouche de l'ame. Faut donc aduouër que c'eſt là la maniere en laquelle ils nous ſont preſens en la Cene. Au reſte, ie pouuois me diſpenſer de reſpondre à tout cet argument que que vous tirez de l'inſtitution & premiere celebration de l'Euchariſtie, & vous mettre en teſte le Ieſuite Vaſques, qui non content de le reietter, comme font pluſieurs autres de vos Docteurs, a reſ-

pondu

pondu bien au long à tout ce que vous m'auez allegué. Mais ie ne prens plaiſir ni à deſcouurir vos diſcords, ni à m'appuyer ſur l'authorité des hommes Ie cerche, non la victoire, mais la verité, laquelle eſtant vne lumiere, ſe doit voir par elle meſme, ſi nous ne ſommes aueugles.

CHAP. XIII.

CINQ RAISONS TIREES de la meſme inſtitution & premiere celebration de l'Euchariſtie, contre le ſacrifice de la Meſſe.

LE PROTESTANT.

VOVS ne ſçauriez donc prouuer, par l'inſtitution & premiere celebration de ce myſtere, que ce ſoit vn ſacrifice. Ce qui deuroit ſeruir à vous deſſiller les yeux. Car ſi c'eſtoit vn ſacrifice, vn ſacrifice proprement dit, l'vnique ſacrifice de la Religion Chreſtienne, la verité de tous les ſacrifices anciens, ſi Ieſus Chriſt, en l'inſtituant, auoit conſeré à ſes

Apoſtres & à tous les Preſtres la ſacrificature du Nouueau Teſtament, comme veut le Concile de Trente, ſainct Matthieu, ſainct Marc, ſainct Luc, & ſainct Paul nous en euſſent-ils rapporté l'inſtitution & premiere celebration en tels termes, que, non ſeulement il n'y eſt parlé, ni de ſacrifice, ni de ſacrificature; mais que meſmes il n'y a rien dont on puiſſe inferer que ce ſoit vn ſacrifice? Qui plus eſt, il y a quantité de choſes dont on peut inferer le contraire. Ie me contenteray pour le preſent d'en tirer cinq raiſons, remettant les autres à quand vous me ferez la faueur de m'ouyr en la deduction des preuues, que nous produiſons contre le ſacrifice de la Meſſe.

Seſſ. 22. c. 1. & Can. 2

Premierement, pour faire vn ſacrifice proprement dit, faut vn autel propremẽt ainſi appelé. L'Eſcriture, la prattique de toutes nations, la vôſtre propre, le teſmoignage de tous vos Docteurs, qui ne le diſent pas ſeulement, mais le prouuent, vous obligent à le confeſſer. Or eſt-il que quand le Seigneur inſtitua & celebra la premiere fois la ſaincte Euchariſtie, il n'y auoit point d'Autel. *Il eſtoit*, dit S. Luc, *à table & les douze Apoſtres auec luy*, & ce fut *comme ils ſouppoyent, comme ils*

Bell. l. 1. de Miſſa. c. 2. 6. argument.

man

mangeoyent nous diſent ſainct Matthieu & ſainct Marc qu'il *print du pain* & celebra ce Sacrement. En conſcience vne table, vne table qui eſt en vne chambre, vne table ſur laquelle on ſoupe, au temps meſme qu'on y ſouppe eſt-elle à proprement parler vn autel ?

En apres, en tout ſacrifice proprement dit il faut qu'il y ait vne victime, qui ſoit à proprement parler *ſenſible.* Vous me l'auez dit au commencement, en expliquant que c'eſt qu'vn ſacrifice proprement ainſi appellé. Et ie ne ſçache aucun de vos Docteurs qui ne le die auec vous. Or eſt-il qu'en la premiere celebration de l'Euchariſtie il n'y a point eu de victime, à parler proprement, ſenſible. Les Euangeliſtes nous parlent bien de pain & de vin, choſes ſenſibles à la veuë, au toucher & au gouſt: mais ils ne ſont pas la victime que vous pretendez immoler à Dieu. Ieſus Chriſt y eſtoit auſſi d'vne façon ſenſible, inſtituant & celebrant ce ſacré myſtere. Mais ce n'eſt pas en cet eſtat là que vous pretendez qu'il a eſté offert & immolé à Dieu. Vous voulez que la victime ait eſté ſon corps caché ſoubs les eſpeces ou qualitez du pain, & ſon ſang couuert des accidens du vin.

Sus p. 12.

Deſia les Euangeliſtes ne nous diſent point que le corps du Seigneur ait eſté mis ſoubs les eſpeces du pain, ou ſon ſang ſoubs les eſpeces du vin. Cela ne ſe peut recueillir de leurs paroles. Mais poſé que cela euſt eſté. Le corps de Chriſt eſt il à proprement parler ſenſible ſoubs les eſpeces du pain? peut-on y recognoiſtre par aucun des ſens, ou ſa ſubſtance ou aucune de ſes qualitez, ou autres accidens? Pourriez vous bien diſcerner à la veuë ou au gouſt ou à quelcun de vos autres ſens vne hoſtie conſacree d'auec vne qui n'eſt point conſacree? Faut-il pas meſme pour croire que le corps & le ſang du Seigneur ſont ſoubs les eſpeces du pain & du vin que vous deſmentiez tous vos ſens qui vous teſmoignent que c'eſt du pain & du vin, & on nous feroit accroire qu'vne choſe qu'on ne peut recognoiſtre par aucun des ſens, qu'on ne peut meſme croire ſans aller contre tous les ſens ſeroit à proprement parler ſenſible?

En troiſieſme lieu, en tout ſacrifice proprement dit on offre à proprement parler, quelque choſe à Dieu. En la premiere celebration de la Cene ie voy bien que le Seigneur offrit à ſes Apoſtres le pain & le calice qu'il tenoit en la main.

Mais

Mais ie ne voy point qu'il offriſt rien à Dieu. Voicy comment S. Matthieu nous la repreſente, ſelon la verſion des Docteurs de Louuain. *Et comme ils ſouppoyent Ieſus print du pain, & le benit & le rompit & le donna à ſes diſciples, & dit, prenez mangez, cecy eſt mon corps, & prenant le calice il rendit graces, & le leur donna diſant, beuuez tous de ce, car cecy eſt mon ſang du Nouueau Teſtament, lequel ſera eſpandu pour pluſieurs en remiſſion des pechez.* Paroiſt il là trace quelconque d'oblation addreſſee à Dieu? il n'en paroiſt non plus dans le recit que nous en font S. Paul & les deux autres Euangeliſtes.

Le Catholique Romain.

L'oblation a conſiſté en cette action „ par laquelle le corps de Chriſt a eſté „ mis ſur la table, pour eſtre conſumé. Ce „ qui s'eſt fait pour repreſenter ſa paſſion. „ Cette action là eſt la conſecration. Car „ par la conſecration le corps du Sei- „ gneur deuient vrayement preſent ſur la „ table, pour nous repreſenter ſa mort & „ paſſion. „

Le Proteſtant.

Les Euangeliſtes nous diſent que Ieſus Chriſt donna le pain qu'il auoit pris & rompu à ſes diſciples, *il print le pain, le be-*

nit, le rompit, le donna à ſes diſciples; mais ne nous diſent point qu'il miſt ſon corps ſur la table. A la verité en leur donnant le pain il diſt, *cecy eſt mon corps*. Mais, comme ie vous remarquois tantoſt, il diſt auſſi à la bien heureuſe Vierge ſa mere, *femme voila ton fils*, luy monſtrant l'Euangeliſte S. Iean. Comme donc par ces paroles icy il ne ſe miſt pas ſoubs les eſpeces de S. Iean, ainſi vous ne ſçauriez prouuer que par celles là il ait mis ſon corps ſoubs les eſpeces du pain. Et ie croy qu'il me ſeroit aiſé de vous prouuer le contraire. Mais ie m'en abſtiens, de peur de paſſer de la controuerſe du ſacrifice laquelle nous traittons, à celle de la Tranſubſtantiation.

Pour donc ſuiure ma pointe. Vous voulez que le Seigneur ſe ſoit offert à Dieu ſon Pere par les paroles que vous appelez de la conſecration, *Cecy eſt mon corps, Cecy eſt mon ſang*, par leſquelles vous pretendez que ſon corps & ſon ſang furent mis ſur la table. Contre cela i'ay beaucoup de choſes à dire. Premierement le Seigneur en les prononçant parloit à ſes Apoſtres, & non à Dieu, *Prenez*, leur diſoit il, *mangez cecy eſt mon corps, Beuuez tous de cecy, car cecy eſt mon ſang*. Eſt ce vne maniere

maniere conuenable d'offrir quelque choſe à Dieu, que d'addreſſer ſon propos non à Dieu mais aux hommes?

En apres, s'il euſt voulu offrir à Dieu ce qu'il tenoit en la main, eſt il croyable qu'il l'euſt offert aux hommes, auant que de l'offrir à Dieu? car il l'offroit à ſes Apoſtres en *le leur donnant*, & diſant *prenez, mangez*. Et il le leur preſenta, & diſt *prenez mangez* auant que de dire *cecy eſt mon corps*, & *beuuez de cecy* auant que de dire *car cecy eſt mon ſang*, comme appert, non ſeulement de l'ordre du recit qu'en font les Euangeliſtes & S. Paul, mais auſſi du mot de *car: car*, dit il, *cecy eſt mon ſang*. Les Sacrificateurs Anciens preſentoyent ils leurs victimes aux hommes, auant que de les offrir & immoler à Dieu?

Ioignez à cela qu'ainſi l'oblation n'aura conſiſté en autre action exterieure & viſible, qu'en la prononciation de ces paroles, *Cecy eſt mon corps, Cecy eſt mon ſang*. Or eſt il qu'en tout ſacrifice externe, proprement ainſi appellé, l'oblation doit conſiſter en vne action externe & ſenſible, & non en la prononciation de ces paroles, comme appert de tous les ſacrifices qui ſont mentionnez en Eſcriture, ou qui ont iamais eſté offerts,

entre les Iuifs, ſoit entre les Gentils. Comment donc eſt ce que l'Euchariſtie ſera vn ſacrifice externe proprement ainſi appellé, puis qu'en ce qui eſt eſſentiel au ſacrifice, elle differe d'auec tout ſacrifice proprement ainſi appellé?

Car quant à l'action de la toute puiſſance de Dieu, par laquelle vous pretẽdez que le corps du Seigneur a eſté mis ſur la table ſoubs les eſpeces du pain. Outre que les Euangeliſtes ne nous en parlent point, & qu'il y a beaucoup de choſes qui nous defendent de la croire, c'eſt vne action interne, inuiſible, qui ne ſe cognoiſt ni par les ſens ni par la raiſon : non pas meſme par la foy, puis qu'elle ne ſe peut prouuer par la parole de Dieu. Partant ce n'eſt pas en vne telle action que doit conſiſter vn ſacrifice externe & viſible. Ioint que cette action là n'eſt pas l'action du Preſtre, mais de Dieu, qui y deſploye, ſi on vous croid, ſa toute puiſſance. Mais, quand cette action là ſeroit auſſi veritable cõme ie croy qu'elle eſt fauſſe, quand elle ſeroit viſible, quand elle ſe feroit par le Preſtre, penſez vous qu'auoir mis le corps de noſtre Seigneur ſur la table ſans autre action fuſt l'auoir offert & immolé à Dieu, à parler proprement? le pain & le vin

vin n'y furent-ils pas mis auſſi ? furent-ils pour cela offerts & immolez à Dieu ? Ne mettez-vous pas l'hoſtie & le calice ſur l'Autel le Vendredy ſainct ? Et neantmoins vous ne pretendez pas ce iour là les offrir & immoler à Dieu. Ne poſez-vous pas meſme le Pape ſur l'Autel, auſſi toſt qu'il eſt eſleu? eſt-il pour cela ſacrifié à Dieu ? vous m'auez dit au commencement, qu'Abraham miſt ſon fils Iſaac ſur l'Autel auec intention de le ſacrifier, & neantmoins qu'il ne le ſacrifia pas, pource qu'il ne le tua pas. Ce n'eſt donc pas aſſez pour offrir & ſacrifier vne choſe à Dieu de la mettre ſur l'Autel. Combien moins de la mettre ſur vne table, pendant qu'on y eſt à ſouper?

Vous me direz peut eſtre que l'oblation & immolation a conſiſté, non ſimplement en ce que le corps & le ſang du Seigneur furent mis ſur la table, mais en ce qu'ils y furent mis pour *repreſenter ſa mort* & paſſion. Mais premierement cela ne ſe peut. Car, comment eſt ce que des choſes qu'on ne void point, qu'on ne peut appercevoir ni par le ſens ni par la raiſon, qu'on ne peut meſme croire qu'en deſmentant tous les ſens, & renonçant à ſa raiſon, nous ſeroyent des ſignes, des repreſen

preſentations de la paſſion du Seigneur? puis apres, cela peut bien faire qu'vn ſacrifice ſoit typique, mais non pas qu'il ſoit ſacrifice. Le ſacrifice de la croix n'a rien repreſenté, & neantmoins a eſté vn vray ſacrifice. Penſez vous que les Payens offriſſent des ſacrifices à leurs dieux, pour repreſenter la mort de noſtre Seigneur? ou que les Iuifs en ſacrifiant euſſent intention de la repreſenter, veu que les Apoſtres meſmes, peu de iours auant que le Seigneur la ſouffriſt, ne la pouuoyent croire, & en eſtoyent ſcandalizez? pour cela leurs ſacrifices ne laiſſoyent pas d'eſtre ſacrifices à parler proprement. D'autre coſté, Moyſe eſleua iadis le ſerpent d'airain au deſert pour figurer l'eſleuation & paſſion du Seigneur en la croix. Fut il pour cela offert & immolé à Dieu? vous eſleuez auſſi des crucifix dedans vos Egliſes & les attachez à des croix, pour repreſenter la paſſion du Seigneur. Sont-ils pour cela à proprement parler offerts & immolez à Dieu?

Si vous adiouſtez, que ce fut *à l'honneur de Dieu* que le corps du Seigneur fut mis ſur la table. Cela ne ſuffit non plus: car, fut-ce pas à l'honneur de Dieu qu'Abraham mit ſon fils ſur l'Autel? que Moïſe

ſe eſleua le ſerpent d'airain? que vous pretendez mettre le corps & le ſang du Seigneur ſur l'Autel le Vendredy ſainct? & arborer dedans vos Egliſes des croix, & des crucifix?

Cependant, c'eſt de cette conſideration que ie tire ma *quatrieſme raiſon*. Car le ſacrifice, eſtant le ſupreme honneur de latrie, qui ne ſe peut rendre à autre qu'à Dieu ſans crime d'idolatrie, ſe doit faire à l'honneur de Dieu d'vne autre façon que le Bapteſme, pour exemple, ou la predication, ou le ieuſne, ou l'aumoſne, ou autres bonnes œuures. Vous m'auez dit au commencement, qu'il ſe doit rendre à Dieu *pour recognoiſſance de l'infirmité humaine, & profeſſion de la Majeſté diuine*. Eſtant donc queſtion d'vn ſacrifice externe, viſible, public, ſolennel, proprement dit, faut qu'on teſmoigne cet honneur, cette recognoiſſance, cette profeſſion, exterieurement & publiquement par geſtes & paroles, les addreſſant directement à Dieu. Or eſt-il qu'en la premiere celebration de l'Euchariſtie il n'y a ni geſte ni parole qui deſcouure que le Seigneur euſt vne telle intention, point d'eſleuation, point d'adoration, point d'inuocation. Au contraire, ſes ge- P. 13.

ſtes

ſtes & ſes paroles s'addreſſoyent à ſes Apoſtres. Il eſtoit aſſis à table, ou pluſtoſt, ſelon la couſtume de ce temps là, couché. Ses Apoſtres l'eſtoyent auſſi : poſture peu conuenable à l'adoration qu'on rend à Dieu, lors qu'on luy ſacrifie. Il preſentoit le pain & le calice à ſes Apoſtres. Il parloit à eux, *prenez, mangez, cecy eſt mon corps, beuuez tous de cecy, car cecy eſt mon ſang.* Par leſquelles paroles s'il fourra ſon corps & ſon ſang ſoubs les accidens du pain & du vin, cela ſe fit dedans l'action meſme par laquelle il les preſentoit à ſes Apoſtres : & ſe fit par vne action tout à fait inuiſible, tant en ſoy qu'en ſon terme & effect, laquelle par conſequent n'a pas eſté vne oblation externe, publique, viſible, qui fuſt vn ſigne, vne demonſtration, vn teſmoignage de la recognoiſſance qu'auoyent Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres de l'infirmité humaine, & de la Majeſté Diuine.

Si vous dites outre tout cela, que ce fut pour eſtre *conſumé* qu'il fut mis ſur la table. C'eſt de là que ie tire ma *cinquieſme* raiſon. Car vous m'auez dit au commencement, que pour faire vn ſacrifice *il faut que ce qu'on offre à Dieu ſoit changé & deſtruit.* Or eſt-il que le corps de noſtre

Seigneur

Seigneur ne fut point deſtruit, lors qu'il inſtitua la ſaincte Euchariſtie, il ne fut donc point offert. Car s'il fut deſtruit, ou, comme vous parlez maintenant *conſumé*, cette conſomption ou deſtruction ſe fit, ou par la manducation du Seigneur en qualité de Preſtre; ou par celle des Apoſtres en qualité de communians. Non par celle du Seigneur. Car les Euangeliſtes ne nous diſent point qu'il ait mangé & beu en celebrant l'Euchariſtie. Eſt-il croyable qu'ils euſſent tous oublié vne action qu'ils euſſent iugee, ou eſſentielle, ou neceſſaire à ce ſacré myſtere? ou, eſt-ce à nous auiourd'huy d'adiouſter quelque choſe au recit qu'ils nous en ont fait? Il y a plus. Car quand eſt-ce que le Seigneur euſt mãgé & beu? Auant que de pronõcer les paroles de la conſecration, *cecy eſt mon corps, cecy eſt mon ſang?* il n'euſt donc mangé & beu que du pain & du vin. Apres les auoir prononcees? Mais à l'inſtant qu'il les prononçoit il preſentoit ce qu'il tenoit en la main à ſes Apoſtres, & peut-eſtre que meſmes ils l'auoyent deſia prins. *Il donna*, dit ſainct Matthieu, le pain qu'il auoit prins & rompu *à ſes diſciples, diſant, prenez mangez, cecy eſt mon corps, & prenant le calice il le leur donna diſant, beuuez tous de*

cecy,

cecy, car cecy eſt mon ſang. S. Marc ne fait point de difficulté de dire qu'ils beurent tous du calice auant que de reciter les paroles de la conſecration. *Ayant prins le calice*, dit-il, *il rendit graces & le leur donna, & ils en beurent tous, & il leur dit, cecy eſt mon ſang, &c.* Si les Apoſtres auoyent deſia en leur main, ou en leur bouche le pain & le calice quand Ieſus Chriſt prononça les paroles de la conſecration, comment eſt ce qu'il en mangea & beut? s'il les leur preſentoit encores, retira-t'il ſa main pour porter à ſa bouche ce qu'il leur preſentoit? ioignez à cela qu'il ne diſt, *cecy eſt mon corps*, ſinon de ce qu'il leur donnoit & qu'il leur commandoit de prendre & de manger, & que par conſequẽt *ils* prinrent & mangerent. Si donc *il* euſt mangé, luy meſme, il n'euſt pas mangé ce dont il auoit dit, *cecy eſt mon corps*. Vous ne pouuez non plus mettre cette deſtructiõ ou conſõptiõ en la mãducatiõ que firẽt les Apoſtres: car outre que vous ſeriez deſaduoüé de tous vos Docteurs, vous iriez contre la pratique de toute l'Egliſe Romaine laquelle celebre ordinairement la Meſſe ſans communians, & contre la raiſon : car il faut que le ſacrifice qu'on offre à Dieu ſoit acheué auant que d'y participer, en mangeant la victime.

CHAP. XIV.

AVTRE ARGVMENT POVR le Sacrifice de la Messe.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

QVe ſera ce ſi ie vous dí que le changement neceſſaire à vn vray Sacrifice ſe trouve en l'Euchariſtie, non dans la manducation du Preſtre, ou de ceux qui communient: Mais en ce que Ieſus-Chriſt, qui meine vne vie glorieuſe dans les Cieux, eſt mis ſoubs l'apparence de la mort és eſpeces du Pain & du Vin. Conſideration qui me fournit vn argument puiſſant contre vous.

Le Sacrifice n'eſt autre choſe qu'vne „ oblation réelle, faicte à Dieu ſeul, d'vne „ choſe ſenſible & permanente, avec chã- „ gement d'icelle ſuffiſant pour teſmoi- „ gner & faire paroiſtre publiquement „ que nous le recognoiſſons pour noſtre „ ſouverain Seigneur. „

Or la celebration de l'Euchariſtie „ par laquelle Ieſus-Chriſt eſt eſtabli ſous „

Les principaux points de la Foy défendus par tr

M de Charentõ. „ vne eſpece inanimée & non vivante; eſt „ vne oblation de telle nature, donc elle „ eſt vn vray Sacrifice.

„ Que l'oblation dont il s'agit ſoit d'vne
Chriſoſt. homi. 83. in Math. „ choſe permanente & ſenſible, il eſt aiſé „ à recognoiſtre, en ce que le Corps de „ Ieſus-Chriſt eſt offert ſoubs des eſpe- „ ces ſenſibles, que ſi vous dites que Ie- „ ſus Chriſt n'eſt pas ſenſible, pource qu'il
ipſum vides, ipſum tangis ipſum comedis. „ n'eſt pas veu : ie reſpons avec les Peres „ que *nous le voyons, nous le touchons*, quoy „ que nõ en ſa propre eſpece. Ce qui con- „ clud bien que nous ne le pouvons diſ- „ cerner : mais non pas que nous ne le „ puiſſions voir : comme il paroiſt par l'e- „ xemple d'vn homme, qui entierement „ couvert d'vne peau de *Lion* ne pourra „ eſtre diſcerné d'aucun, mais bien veu & „ & touché de *tout le* monde.

„ Que cette oblation ſoit faicte avec „ changement de la choſe, c'eſt à dire du „ corps de Ieſus-Chriſt, changement ſuf- „ fiſant de teſmoigner la ſouveraineté de „ Dieu, & faict à cette fin, c'eſt ce qu'il „ faut prouver, & que ie verifieray diſtin- „ ctement.

„ Le changement qui ſe faict en l'Eu- „ chariſtie, cõſiſte en ce que Ieſus-Chriſt „ qui ſubſiſte au Ciel en ſa propre eſpece

eſt eſtabli en terre ſoubs l'eſpece eſtran-
gere du Pain & du Vin, ſoubs l'appa-
rence de la mort. Qu'il y ſoit ſoubs l'ap-
parence & l'eſpece de la mort, il paroiſt
en ce qu'il eſt privé de l'apparence de
vie en pluſieurs ſens, & parce qu'on
ne voit aucune action en luy, & parce
que par la force des paroles Sacramen-
tales ſon corps & ſon ſang ſont eſtablis
ſoubs des eſpeces ſeparées, ainſi que par
la mort qu'il a ſoufferte en Croix, ils ont
eſté réellemẽt ſeparez: parce en fin, que
les eſpeces qui le voilent ſont comeſti-
bles, & que d'ordinaire on ne mange
aucune chair qui ne ſoit morte.

Que ce changement ſoit capable de
teſmoigner la Souveraineté de Dieu, ie
le monſtre. Le changement qui eſt ar-
rivé par la vraye mort de Ieſus Chriſt a
eu cette puiſſance, comme le Sacrifice
de la Croix nous le faict cognoiſtre.
Donc celuy qui arrive en l'Euchariſtie
a la meſme force. La conſequence ſe
verifie, en ce qu'on trouve en l'Eucha-
riſtie tout ce pourquoy le changement
arrivé au Sacrifice de la Croix fait pa-
roiſtre la ſouveraine authorité que Dieu
a ſur nous. Ie le feray voir le plus clai
rement qu'il me ſera poſſible, pour la

„ difficulté de la matiere.

„ C'eſt choſe certaine que la ſenſibili-
„ té & la raiſon de ſigne eſt de ſoy meſme
„ attachée aux accidents & aux eſpeces,
„ & non aux ſubſtances, qui de ſoy ſont
„ inſenſibles, c'eſt à dire, que tout ce qui
„ ſignifie, ſignifie à raiſon des accidents,
„ par exemple, on ne recognoiſt vn hom-
„ me vivant qu'à la parole, au mouve-
„ ment & autres accidents. C'eſt choſe
„ claire en outre que les Sacremẽs & Sa-
„ crifices ſont de leur nature ſignes exter-
„ nes & que leur eſſence conſiſte à ſigni-
„ fier ſenſiblement aux hõmes des myſte-
„ res cachez. Et partant il eſt clair que
„ c'eſt choſe indifferente aux Sacremens,
„ & Sacrifices, dont l'eſſence conſiſte en
„ ſignification, d'eſtre eſtablis en des eſpe-
„ ces conjointes à leurs ſubſtances, ou des
„ eſpeces qui en ſoient ſeparées; puis que
„ toute choſe pouvant ſubſiſter quãd elle
„ a ce qui luy eſt eſſentiel, ils peuvent ai-
„ ſément conſerver leur eſtre ſans les ſub-
„ ſtances qui ne contribuënt rien à leur
„ eſſence. De là il s'enſuit que la mort
„ n'eſt propre à ſignifier la ſouveraineté
„ de Dieu qu'à raiſon de ſon eſpece exter-
„ ne, entant qu'on ne voit aucuns acci-
„ dents qui teſmoignent la vie. Or Ieſus-

Chriſt

Chriſt comme exiſtant en l'Euchariſtie, „
a l'apparence de la mort comme en la „
Croix: Et partant il a tout ce qu'il avoit „
en la Croix en conſideration de ſigne „
ſenſible, demonſtratif de la ſouveraine- „
té de Dieu, ce qui ſuffit au Sacrifice: „
eſtant certain qu'ainſi que ſi vn corps „
eſtoit vivant en apparence par la force „
de quelque charactere, il ſeroit capable „
de ſignifier tout ce qu'vn corps vraye- „
ment vivant peut faire entant que vi- „
vant: ainſi vn corps vivant paroiſſant „
mort par la force des paroles de Ieſus- „
Chriſt, peut eſtre ſigne de tout ce qu'vn „
animal vrayement mort peut repre- „
ſenter. „

Et en effect c'eſt choſe qui ne peut „
eſtre revoquée en doute, ni des Catho- „
liques ni de vous: non des Catholiques, „
puis que l'Euchariſtie ſoubs l'eſpece du „
Pain, eſt autant Sacrement, comme ſi la „
ſubſtance du Pain eſtoit conjoincte à „
ſes eſpeces: non de vous, puiſque l'airain „
comme exiſtant ſoubs l'eſpece du Ser- „
pent, a eſté auſſi propre ſigne de la mort „
de Ieſus-Chriſt, comme ſi la vraye ſub- „
ſtance du Serpent euſt eſté conjoincte „
à l'apparence. „

Que cette mutation qui eſt ſuffiſante „

„ de ſa nature pour teſmoigner la ſouve-
„ raineté de Dieu, ait eſté faicte à cette
„ fin, cela paroiſt, en ce que pour juger
„ que Dieu ait inſtitué vne choſe à vne
„ certaine fin, il ſuffit de prouver qu'il luy
„ ait donné tout ce qui eſt neceſſaire à
„ cette fin : n'y ayant point d'apparence
„ de dire que luy qui ne fait rien en vain,
„ & qui au contraire ordonne chaque
„ choſe à ſa fin, en euſt inſtitué quelqu'-
„ vne du tout apte à vne ſignificatiõ, ſans
„ vouloir qu'elle luy ſoit attribuée.

Le Proteſtant.

On peut reſpondre beaucoup de choſes à cet argument.

Premierement, vous poſez que l'Euchariſtie laquelle noſtre Seigneur a inſtituee & celebree, eſt *vne oblation reelle faite à Dieu*. Choſe que ie ne croy pas, & que ie viens de refuter.

Sus p. 407.

Secondement, vous dites que le corps de noſtre Seigneur y eſt *ſenſible, d'autant qu'il y eſt offert ſoubs les eſpeces ſenſibles* du pain. Choſe que i'ay deſia refutee par deux fois, & vous auez peu recueillir de mes paroles ces cinq raiſons. La premiere, ce qui ne peut eſtre cognu par les ſens n'eſt pas ſenſible. Le corps de Chriſt ſoubs les eſpeces du pain ne peut

Sus p. 111 & 405.

eſtre

cognu par les ſens. Donc il n'y eſt pas ſenſible. La ſeconde, tout corps ſenſible a quelcun de ſes accidens expoſé à quelcun des ſens. Le corps de Chriſt ſous les eſpeces du pain n'a aucun de ſes accidents expoſé a aucun des ſens. Donc le corps de Chriſt ſoubs les eſpeces du pain n'eſt pas ſenſible. La troiſiéme, ce qu'on ne peut croire ſans aller contre la dépoſition conſtante de tous les ſens n'eſt pas ſenſible. On ne peut croire le corps de noſtre Seigneur ſoubs les eſpeces du pain ſans aller contre la dépoſition conſtante de tous les ſens. Donc le corps de noſtre Seigneur ſoubs les eſpeces du pain n'eſt pas ſenſible. La quatriéme, ſi le corps du Seigneur ſoubs les eſpeces du Pain eſt ſenſible, c'eſt ou à la veuë, ou au toucher, ou au gouſt, &c. Si à la veuë, pour exemple, il eſt donc ou lumineux ou coloré : ſi coloré; ou blanc ou noir, ou rond ou quarré, ou liquide ou ſolide, &c. Si blanc, rond, ſolide, &c. pourquoy non auſſi moiſy, quand l'Hoſtie eſt moiſie? La cinquiéme, ce qui ne ſe peut diſcerner par le ſens n'eſt point ſenſible, au moins de la façon que ce mot ſe doit prendre en la definition de ſacrifice. Car pourquoy faut-il que la choſe qu'on offre ſoit ſenſible?

n'eſt-ce pas afin que le ſacrifice ſoit vn ſigne ſenſible & public de noſtre ſubmiſſion à l'empire ſouuerain de Dieu ? ſelon que vous meſmes dites que *les ſacrifices ſont de leur nature ſignes externes, & que leur eſſence conſiſte à ſignifier ſenſiblement aux hommes vn myſtere caché* Or comment vne choſe que le ſens ne peut diſcerner ſera elle vn ſigne externe, ſignifiant ſenſiblement aux hommes vn myſtere caché ? *Signe eſt vne choſe qui ſe monſtre ſoy meſme au ſens*, & monſtre *outre ſoy meſme, quelque autre choſe à l'eſprit.* Le corps de Ieſus Chriſt en l'Euchariſtie ne ſe monſtre point ſoy meſme au ſens. Comment donc peut-il eſtre vn ſigne ſenſible ? il eſt dites vous ſenſible *d'autant qu'il y eſt ſoubs les eſpeces ſenſibles* du pain. Vous le nommez donc ſenſible en vn ſens, auquel iamais autheur ancien ne prinſt le mot de ſenſible. Or autant que vous vous eſloignez de la propre & vſitee ſignification des mots, qui entrent en la definition de ſacrifice, autant vous eſloignez vous de la nature & eſſence du ſacrifice proprement ainſi appellé. De maniere que la definition de ſacrifice que vous m'auez donnee eſt à raiſon du mot *ſenſible* æquiuoque à tous les ſacrifices propremẽt dits,

& à celuy que vous pretendez offrir en la Meſſe. Car l'appliquant à tous les ſacrifices proprement dits, qui ont iamais eſté offerts, ſoit par le Seigneur Ieſus en la croix, ſoit par les Iuifs tant auant qu'apres la Loy donnee par Moyſe, ſoit meſme par les Payens, le mot de ſenſible conuient à leurs victimes proprement, à raiſon de leurs propres eſpeces ou accidens, par leſquels tous les aſſiſtans les pouuoyent diſcerner. Mais l'appliquant à la Meſſe faut le prendre en vn autre ſens tout à fait inuſité, & auquel iamais aucune autre choſe ne fût dite ſenſible. Ne m'alleguez point ie vous prie, les Peres: car s'ils diſent que *nous le voyons, nous le touchõs*, ils diſent auſſi que *la main rompt ſa chair*, que *la langue s'enſanglante de ſon ſang*, que *nous fichons la langue entre les playes de noſtre Redempteur*, & pluſieurs autres choſes ſemblables, qui ne peuuent eſtre prinſes que figurement: mais ils ne diſent iamais que nous le voyons & touchons ſoubs les eſpeces du pain, ou de la veuë & du touchet du corps. Or vous n'ignorez pas qu'on attribue ſouuent à l'ame les ſens. Le gouſt, *O que ton dire a eſté doux à mon palais, plus doux que du miel à ma bouche.* La veuë & l'ouïe, *Vous auez*

Chryſoſt. Hom. in Mat. 83. Cypr. de cœna Domini.

Pſ. 119 103.

veu tout ce que l'Eternel a fait en voſtre pre-
Deut. *ſence, &c. & l'Eternel ne vous a point donné*
29. 2. *vn cœur pour entendre, ni yeux pour voir, ni*
oreilles pour ouyr iuſqu'à ce iourd'huy. Le
Act. toucher, *afin qu'ils cerchent le Seigneur ſi en*
17.27. *quelque ſorte ils pourroyent l'attoucher com-*
me en taſtonnant & le trouuer. Nous voyons donc, nous touchons le Seigneur Ieſus au Sacrement, mais c'eſt de la veuë & du toucher de l'ame, c'eſt auec ces ſens que l'Apoſtre entend quand il prie pour les Philippiens à ce que leur charité abonde *in ſcientia & in omni ſenſu, en ſcience*
Phil. *& en tout ſentiment*; & quand reprenant
1.9. les Hebrieux de ce qu'ils auoyent *encores*
Heb. *beſoin de laict* comme petis enfans il dit
5.14. que *la viande ſolide eſt pour les hommes faits, qui pour y eſtre habituez, ont les ſens exercitez à diſcerner entre le bien & le mal.* Ainſi diſons nous ordinairement qu'vn homme eſt de bon ſens pour dire qu'il a le iugement bon, ou qu'il eſt de ſens raſſis pour dire qu'il a le iugement ſain.

Ne m'alleguez point auſſi s'il vous plaiſt l'exemple *d'vn homme entierement couuert de la peau d'vn lion:* car pour ne remarquer point que la peau d'vn lion retient ſa propre ſubſtance, & l'homme caché deſſoubs ſes propres accidens, par

leſquels

leſquels on le peut diſcerner, au contraire de ce qui eſt en queſtion, ſi on dit qu'vn homme caché ſoubs la peau d'vn lion eſt ſenſible, & qu'on l'y voit, c'eſt pource qu'il fait paroiſtre la peau du lion autrement que s'il n'eſtoit point deſſoubs. Car c'eſt la grandeur, figure, dureté, mouuement de l'homme qui la tient eſtenduë & enflee, luy donne vne telle figure, la fait reſiſter à la main, & ſe mouuoir, & tirant ou coupant la peau du lion l'homme paroiſt auſſi toſt deſſoubs en ſa propre eſpece. Mais icy le corps de noſtre Seigneur ne fait point paroiſtre les eſpeces ou accidens du pain autrement que s'il n'y eſtoit point. On ne l'y void, ni entrer ni ſortir, & comment que vous les tourniez, regardiez, maniez, coupiez, mangiez vous ni apperceuez nullement le corps du Seigneur, & n'y en remarquez pas la moindre trace. Puis donc que la choſe que vous pretendez offrir n'eſt point ſenſible, faut aduoüer que ce n'eſt point vn ſacrifice proprement ainſi appellé.

Tiercement vous poſez encores que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt *qui ſubſiſte au Ciel en ſa propre eſpece, eſt eſtably en terre ſoubs l'eſpece eſtrangere du pain & du vin ſoubs l'apparëce de la mort.* Doctrine eſtr

ge: que le corps du Seigneur Ieſus, qui eſt vn vray corps humain, ſoit tout enſemble, en meſme temps, au ciel & en terre, en ſa propre eſpece & ſoubs les eſpeces du pain & du vin, ſoubs l'apparẽce de vie & ſoubs l'apparence de mort. De la naiſt vne fourmiliere d'abſurditez, pour leſquelles croire il faut que vous alliez contre le teſmoignage conſtant de tous vos ſens, & que vous renonçiez à la raiſon par laquelle vous eſtes hommes. Si au moins vous auiez quelque paſſage de la ſaincte Eſcriture ſi expres & formel qu'on ne le peuſt entendre autrement: vous m'aduoüerez que vous n'en auez point de plus expres que ces paroles du Seigneur, *ceci eſt mon corps*. Que ſera-ce donc, ſi bien loing de vous eſtre favorables, elles vous ſont entierement contraires? Permettez moy, ie vous prie, que ie le vous face voir le plus briévement & clairement qu'il me ſera poſſible. Nous ſommes tous d'accord qu'elles ſont tres veritables. La queſtion eſt ſeulement cõment il les faut entendre. Vous dites que c'eſt au pied de la Lettre, ſans aucune figure; & que le Seigneur a voulu dire que ce qu'il tenoit en la main eſtoit vrayement, réellement & ſubſtantiellement ſon corps. Pour le prouver

vous

ous alleguez quelques raiſons, leſquel-
les ie vous repreſenteray, s'il vous plaiſt, le plus fidelement, & refuterai le plus briévement qu'il me ſera poſſible. Car puiſque c'eſt ſur ces mots, *ceci eſt mon corps*, que vous fondez la tranſubſtantiation, ſur laquelle vous baſtiſſez puis apres le Sacrifice de la Meſſe, ſemble n'eſtre pas hors de noſtre propos de nous efforcer d'en avoir le vray ſens.

Vous tirez vos raiſons, partie du ſujet dont il s'agiſſoit, partie des circonſtances de l'inſtitution de ce ſainct Sacrement, partie de la regle generale qu'on doit tenir en l'interpretation de la Ste. Eſcriture partie des mots meſmes, *cecy eſt mon corps*.

Vous dites qu'il s'agiſſoit d'vn Sacrement, d'vne Loy ou Commãdement, d'vn Teſtament, d'vne Alliance, d'vne Doctrine: Et que les Sacremens, commandemens, teſtamens, alliances, doctrines, ſe doivent inſtituer & propoſer en termes propres & nullement figurez, depeur de donner ſujet de s'y meſprendre. Pour reſpondre diſtinctement, ie dis qu'en l'inſtitution des *Sacrements* on employe deux ſortes de paroles: Les vnes pour ordonner de l'Element du ſigne, & de la Ceremonie qu'on y doit pratiquer: Les autres

pour

pour expliquer la ſignification & vſage du ſigne reveſtu d'vne telle ceremonie. Celles là ſont ſans figure, mais en celles-ci eſt d'ordinaire cette figure par laquelle le ſigne eſt dit eſtre la choſe qu'il ſignifie, ainſi le Sacrement de la Circonciſion, eſt dit eſtre l'Alliance de Dieu, l'Agneau, eſtre la Paſque, c'eſt à dire le paſſage, la pierre eſtre Chriſt. Telles ſont les paroles *ceci eſt mon corps*, car elles expliquent ce que vouloit dire le Pain que le Seigneur avoit pris, & rompu, & qu'il donnoit à ſes Diſciples. Le nouveau Teſtament eſt plein de *commandements* couchez en termes figurez, Math. 5. 29. *Si ton œil droit te fait chopper arrache-le*, & verſ. 39. *Si aucun te frappe en ta jouë droite tourne luy auſſi l'autre*, & ch. 6. 3. *Quand tu fais aumoſne, ta main gauche ne ſçache ce que fait ta droite.* & ch. 7. 5. *Oſte premierement de ton œil le chevron, & adonc tu regarderas le moyen d'oſter le feſtu hors de l'œil de ton frere.* & au verſ. 13. *Entrez par la porte eſtroite*, & au verſ. 15. *Dõnez vous garde des faux Prophetes, qui viennent à vous en habits de Brebis, mais par dedans ils ſont Loups raviſſans: à leurs fruicts les cognoiſtrez vous.* Marc 9. 51. *Ayez du ſel en vous meſmes.* Et ainſi preſque par tout. Mais quãd les paroles qui contiennent les commande-

dements ne ſeroient pas figurées, celles qui y ſont adjouſtées pour raiſon ne laiſſeroient pas de l'eſtre : comme Math. 15. 14. *Laiſſez les, ce ſont aveugles, conducteurs d'aveugles.* Iean 18. 11. *Remets ton eſpée au fourreau: ne boiray je pas la Couppe que le Pere m'a donnée ?* Or ſont les paroles, *ceci eſt mon corps*, non vn commandement, mais la raiſon d'vn commandement. Cela appert du Canon de la Meſſe, où elles ſont rapportées en cette façon, *Mangez tous de ceci : car ceci eſt mon corps*, & des paroles du Calice rapportées ainſi par S. Math. 26. 27 *Beuvez tous de ceci : car ceci eſt mon ſang.* Pour ce qui eſt des *Teſtamẽts* & *Alliances*, ie vous diſois tãtoſt que ce Sacremẽt n'eſt pas à proprement parler vn teſtament ou vne alliance : car ce n'eſt ny la volonté du Teſtateur, ni l'eſcrit qui la contient : mais bien vn des Sacrements du nouveau teſtament, de la nouvelle alliance. Et neantmoins comment dites-vous qu'és téſtaments ou alliances on ne ſe ſert d'aucune façon de parler figurée? n'avez vous point remarqué ce qui eſt eſcrit, Heb. 8. 10. *Voyci le teſtament que ie diſpoſeray envers la maiſon d'Iſraël en ces iours là, dit le Seigneur ie mettray mes Loix en leur entendement, & les eſcriray en leur cœur ;* N'y a-t'il pas au mot d'eſcri

ſus p. 229.

d'eſcrire vne figure toute manifeſte ? Bellarmin allegue pour exemple les Teſtaments de Tobie & de Mathatias, leſquels neantmoins ſont pleins de figures, voyez s'il vous plaiſt Tobie, ch. 4. verſ. 2. 7. 9. 11. 13. 14. 17. &c. Machab. 2. verſ. 49 62 65. &c. Quant eſt des dogmes ou *Doctrines*, ne vous ſouuenez point de cét article de foy, *Il eſt aſſis à la dextre de Dieu* ? Dieu a-t'il à proprement parlér vne dextre? Les doctrines de la puiſſance du Pape & infallibilité de l'Egliſe, les cerchez-vous pas en ces paroles figurées, *Tu es Pierre, & ſur cette Pierre, j'edifieray mon Egliſe, & les portes d'Enfer ne preuaudront point à l'encontre d'elle. Pai mes Agneaux. L'Egliſe eſt la maiſon du Dieu viuant, l'appuy & la colomne de verité ?*

Math. 16. 18.
Ioan. 21. 15.
1. Tim. 3. 15.

Des circonſtances vous auez accouſtumé de tirer cet argument, que le Seigneur parloit, & à des perſonnes & en vn temps & lieu auquel il n'eſtoit nullement à propos de parler obſcurement. Et remarquez qu'il ne s'eſt point expliqué, & que les Euangeliſtes & ſainct Paul ont tous quatre rapporté ces meſmes mots ſans aucune alteration, & cependant vous ne conſiderez pas qu'à ces meſmes perſonnes là, en ce meſme lieu & en

cette

cette meſme heure là il a tenu pluſieurs propos figurez ſans y apporter aucune explication, & ce par forme de teſtament, *Ie vous diſpoſe, διατίθεμαι, le Royaume comme mon Pere le m'a diſpoſé, afin que vous mangiez & beuuiez à ma Table en mon Royaume, & que vous ſoyez aſsis ſur Thrones jugeants les douze lignées d'Iſraël.* Par forme de Commandement, *Maintenant qui a vne bourſe la prenne, & qui a vne malette ſemblablement, & qui n'en a point, vende ſa robbe, & achete vne eſpée:* Par forme d'aduertiſſement, *Simon Simon Satan a demandé à vous cribler comme le bled:* Item *Vous eſtes nets mais non pas tous:* Item, *je ne boiray plus de ce fruict de Vigne, juſques à ce iour là que ie le boiray nouueau auec vous au Royaume de mon Pere.* Et en cét excellent Sermõ qu'il fit lors à ſes Apoſtres, apres que Iudas fut ſorti, employe t'il pas des façons de parler figurées, pour leur repreſenter diuerſes doctrines, ſans y apporter d'explication, Iean. 14. 2. *Il y a pluſieurs demeurances en la maiſon de mon Pere, ie vais vous appreſter lieu.* verſ. 6. *Ie ſuis le chemin & la verité & la vie.* verſ. 23. *Si quelqu'vn m'ayme il gardera ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous viendrons à luy, & ferons demeurance chez luy.* verſ. 28. *Ie m'en vay & ſi ie m'en vien*

Luc. 22. 29.

v. 36.

v. 31.

Iean. 13. 10.

Math. 26. 29.

à vous, & chap. 15. 1. *Ie ſuis le vray ſep, & mon Pere eſt le Vigneron*, & verſ. 5. *Ie ſuis le ſep, & vous les Sarments. Qui demeure en moi, &c.* Et quand aurois je fait, ſi ie voulois vous repreſenter toutes les figures, dõt le Seigneur s'eſt ſerui lors de ſon dernier ſoupper? N'eſtes-vous pas meſmes, comme ie vous diſois tantoſt, contraints d'en recognoiſtre és paroles que prononça le Seigneur en celebrant ce S. Sacrement? Au reſte il ſemble que vous préſuppoſez que toute façon de parler figurée eſt obſcure & ambiguë, contre l'experience, & voſtre propre confeſſion. Car quand on vous dit qu'au mot de *Calice*, il y a vne figure, le Vaiſſeau eſtant nommé pour le breuuage qui eſtoit dedans, Vous auez accouſtumé de reſpondre qu'il eſt vrai, mais que cette figure eſt autant claire & vſitée, que ſi c'eſtoit le mot propre. Et ie vous dis de meſme, que s'il y a vne figure és mots *ceci eſt mon corps*, elle eſt auſſi vſitée & claire que ſi c'eſtoit vne façon de parler propre & non figurée. Ie ſçay bien qu'il y a quelques Docteurs nouueaux qui ne veulẽt point recognoiſtre de figure au mot de Calice. S. Paul & S. Luc, diſent-ils, r'apportent les mots du Seigneur ainſi *ce Calice eſt le Nouueau Teſtament en mon ſang.*

ſus p. 390. & 393

Becan Sum-Theol Sch. tract 2 cap 17. *q. 5.*

ſang. Les paroles *ce calice en mon ſang* valent autant que celles cy *ce calice de mon ſang* comme appert du Canon de la Meſſe. Paroles eſquelles il n'y a non plus de figure qu'en celles cy, *cette chopine de vin, ce verre de vin*. Mais, outre que les Euangeliſtes n'ont pas dit *ce calice en mon ſang*, mais ont ioint les mots *en mon ſang*, auec celuy de *Teſtament*, au lieu d'vne figure tres claire, & tres vſitée ils nous en baillét vne tout à fait inuſitee & qui eſt contre nature. Car qui a iamais parlé ainſi, *ce verre en vin*, *cette pinte en vin*, pour dire, *ce verre de vin, cette pinte de vin?* n'eſt ce pas auſſi contre nature de dire vn verre en vin, veu que ce n'eſt pas le verre qui eſt dedans le vin, mais au contraire le vin qui eſt dans le verre? ne ſert de remarquer que trois Euangeliſtes & S. Paul rapportent ces meſmes mots, *cecy eſt mon corps*, ſans y rien changer : car cela ne veut dire autre choſe, ſinon que le Seigneur les ayant prononcez vne fois, quatre Eſcriuains ſacrez en ont fait le rapport. Ce qui n'empeſche pas qu'on ne les prenne figurement. Dit-il pas par trois fois à S. Pierre ſans s'expliquer dauantage, *pay mes agneaux, pay mes brebis?* concluez vous de Iean 21. 15. 16. 17.

Math. 26. 39. 41. Marc 14. 36. Luc. 22. 42. Math 5. 29. & 18. 9. là qu'il faut entendre des agneaux, des brebis à proprement parler ? il pria auſſi par trois fois ſon Pere que *cette coupe* paſſaſt arriere de luy, ce qui nous eſt rapporté par trois Euangeliſtes. Faut-il pour cela prendre le mot de *coupe* proprement? nous liſons trois fois ce commandement dedans les Euangiles, *Si ton œil droit te fait chopper arrache le, & le iette arriere de toy.* Le prenez vous pour cela au pied de la lettre?

Marc 9. 47. Vous nous battez auſſi de cette *regle*, qu'*en l'interpretation de l'Eſcriture il ne ſe faut departir de la propre ſignification des mots ſans neceſſité.* Vaut-il donc mieux démentir le teſmoignage conſtant de tous les ſens de tous les hommes, ne teſmoignans pas moins que ce qu'on void, touche & gouſte en l'Euchariſtie eſt pain & vin, qu'ils teſmoignoyent que ce qu'on voyoit & touchoit en Ieſus Chriſt apres ſa reſurrection eſtoit *chair & os ?* vaut-il mieux multiplier tous les iours des miracles eſtranges, & nous imaginer que le Seigneur Ieſus, qui eſtoit homme ſemblable à nous en toutes choſes hormis peché, ſe ſoit tenu tout entier dedans ſa propre main ; que ſon corps, qui eſt glorieux dedans le ciel, ſe face tous les iours

Luc. 24. 39.

en

en terre en cent mille lieux; qu'il ſoit tout entier auec toutes ſes parties en vne miette de pain; qu'on l'aualle tout entier en chair & en os ſoubs les accidens, premierement d'vn morceau de pain, & puis d'vne goutte de vin? vaut-il mieux di je mettre en auant toutes ces choſes, & autres ſemblables, ſi monſtrueuſes, que ie ne puis aſſez m'eſtonner, comment elles ont peu trouuer entree en l'eſprit humain, & penſe qu'on y doit recognoiſtre le iugement de Dieu dont parle ſainct Paul 2. Theſſ. 2. 11. pluſtoſt que d'admettre és paroles de noſtre Seigneur vne figure de parler vſitee en toutes langues, familiere à celle laquelle il parloit, ordinaire à l'Eſcriture & de laquelle le Seigneur luy meſme s'eſt ſerui aſſez ſouuent? A ce conte il n'y aura rien de ſi eſtrange, ſi eſloigné d'apparence, ſi contraire à l'experience, ſi prodigieux & miraculeux qu'on ne doiue pluſtoſt croire, que de s'eſloigner de la propre ſignification des paroles de noſtre Seigneur. D'où vient donc que vous ne prenez au pied de la lettre celles cy qu'il a luy meſmes ſemblablement prononcees & leſquelles ie vous repreſentois tantoſt, *femme voila ton fils?* & ces autres icy qu'il diſt eſtendant ſa main ſur ſes Sus p. 381. & 382.

Math 12. 49. Marc 3.34. Luc 8. 21. disciples, *voicy ma mere & mes freres ?* & celles cy encores parlant des Phariſiens, *ils ſont aueugles?* & ces autres, *Qui vaincra ie le feray eſtre vne colomne au Temple de mon Dieu ?*

Math 15. 14. Apoc. 3.12. Pour la fin, vous dites qu'on ne peut loger de figure és mots *cecy eſt mon corps*. Non au pronom *cecy*, comme il ſemble manifeſte: ni au verbe *eſt*, pource qu'il eſt d'vne ſignification tres-ſimple, tres commune, neceſſaire à toute propoſition, & qui ne ſignifie choſe aucune à raiſon de laquelle il ſoit capable d'aucune figure. Ni au mot de *corps*: pource que le corps de Chriſt ne ſe prend ſinon, ou proprement pour ſon corps naturel, ou myſtiquement pour l'Egliſe. Ioint qu'il adiouſte pour le diſtinguer *qui ſera liuré pour vous*. Mais ie vous demande, quand le Seigneur dit, *Ie ſuis la porte, ie ſuis le chemin, ie ſuis le ſep.* Iean 10.7.9 & 14. 6. & 15. 1. 5. *Vous eſtes le ſel de la terre. Le champ eſt le monde. L'yuroye ſont les enfans du mauuais. Voila ma mere.* Ou quand d'vn pourtraict Math. 5.13. & 13. 38. & 12. 49. vous dites, *cela eſt Iules Ceſar qui conquiſt les Gaules*. Ou d'vne carte, *Cela eſt le pays où demeuroyent anciennement les enfans d'Iſrael*. Sont-ce façons de parler figurees, ou propres ? Si vous dites propres, nous retenons donc la proprieté des mots, *cecy*

eſt

eſt mon corps. Car nous les interpretons de meſme. Si figurees, ou que vous mettiez la figure, vous vous engagerez à la refutation de vos propres obiections. De plus, ie demande, *eſtre* ſe met il pas aſſez ſouuent pour *ſignifier* ou *repreſenter*, comme quand ie di d'vn pourtraict *cela eſt le Roy*, c'eſt à dire, repreſente le Roy, & en ces paroles du Seigneur *Les ſept chandeliers d'or ſont les ſept Egliſes*, c'eſt à dire, *ſignifient* les ſept Egliſes? Quād donc il ſe met pour ſignifier & repreſenter, ſe prend il proprement, ou figurement? Si figurement: il eſt donc capable de figure. Si proprement, comme affirme le Cardinal Bellarmin alleguant cette raiſon qu'en telles propoſitions il ioint la choſe ſignifiee auec ſon ſigne, & que l'eſtre eſſentiel du ſigne eſt ſa ſignification, Il vous faut aduoüer que nous retenons la proprieté des mots quand nous interpretons *cecy eſt mon corps* par, cecy ſignifie ou repreſente mō corps. Car il s'y agit d'vn ſacrement, duquel comme vous me diſiez tout à l'heure, *l'eſſence conſiſte à ſignifier ſenſiblement aux hommes vn myſtere caché.* Ce n'eſt pas qu'il ne nous ſoit fort aiſé de nous defaire des petites ſubtilitez que vous formez ſur les mots, *eſt mon corps.* Car la ſignification ge-

Apoc. 1. 20.

lib. 1. de ſacram. Euch. c. 10.

nerale du mot *eſt*, eſt determinee & reſtreinte par les choſes qu'il accouple enſemble à ſignifier, tantoſt vn eſtre eſſentiel, comme en cette propoſition *Dieu eſt eſprit* : tantoſt vn eſtre accidentel, comme en cette cy *vous eſtes nets* : tantoſt vn eſtre de cauſe *ie ſuis la reſurrection*, c'eſt à dire la cauſe, l'autheur de la reſurrection : tantoſt vn eſtre de ſigne, *les ſept vaches ſont ſept ans* : tantoſt vn eſtre de ſimilitude & proportion, *ie ſuis la porte*, c'eſt à dire, ſemblable à la porte. Et ainſi à raiſon de cet eſtre ainſi determiné & ſpecifié il peut eſtre capable de figure. Le meſme eſt du mot de corps : car cela eſt commun à toutes ſortes de choſes, quelles quelles puiſſent eſtre, de preſter leur nom à celles qui les repreſentent. De ſorte que ſi vous voyez vn pourtraict qui repreſente Ieſus Chriſt portant ſa croix, vous ne ferez difficulté de dire, *voila Ieſus Chriſt* qui porte ſa croix.

Iean 4. 24.

Gen. 41. 26.

Mais il eſt temps que ie m'acquitte de ma promeſſe, & que ie vous face voir que les mots, *cecy eſt mon corps*, vous ſont entierement contraires, & decident la controuerſe en noſtre faueur. D'abord à la verité, à iuger ſelon l'apparence ils ſemblent faire pour vous. Mais il nous

faut

faut ſouuenir du commandement du Seigneur Ieſus *Ne iugez point ſelon l'apparence, mais iugez d'vn droit iugement.* Ceux qui ont iugé de luy ſelon l'apparence l'ont condamné, mais ceux qui en ont fait vn droit iugement l'ont recognu pour leur Redempteur. Iean 7. 24.

Nous diſons qu'és mots, *cecy eſt mon corps*, il faut recognoiſtre cette façon de parler, ſelon *laquelle le ſigne eſt dit eſtre la choſe qu'il ſignifie.* Appellez la propre, ou figurée; tant y a qu'il les faut prendre ainſi. Pour le prouuer tant de raiſons ſe preſentent à moy que ie me trouue en peine de les arrenger. Premierement, vous m'aduouërez que cette façon de parler eſt tres-vſitee, & tellement claire, que l'Eſcriture s'en ſert ordinairement quand elle veut expliquer la ſignification de quelque myſtere. Ainſi Ioſeph expliquãt le ſonge de Pharao, *les ſept vaches & les ſept eſpics ſont ſept ans.* Et Daniel expliquant le ſonge de Nabuchodonoſor, *tu es le chef d'or.* Et Ieſus Chriſt expoſant à ſes diſciples la parabole de l'yuroye, *le champ eſt le monde. L'yuroye ſont les enfans du malin. La moiſſon c'eſt la fin du monde, &c.* Et en l'Apocalypſe, *Les ſept eſtoilles ſont les Anges des ſept Egliſes. La femme* que tu as veuë Gen. 41. 26. Math. 13. 38. Apoc. 1. 20 & 17.

veuë eſt la grande cité qui a ſon regne ſur les Roys de la terre. Si vous dites que ces exẽples ne ſont pas ſemblables, pource que le Seigneur ne dit pas *ce pain eſt mon corps*, mais, *cecy eſt mon corps*, ie reſpons que le mot *cecy* ſignifie *ce pain* comme ie verifieray incontinent. Et que nous auons accouſtumé de dire d'vn pourtraict, *cecy eſt le Roy*; & d'vne carte, *cecy eſt la France*: ainſi parloit Zacharie, *c'eſt icy* monſtrant vn rolle volant, *l'execration du ſerment qui ſort ſur toute la terre. C'eſt icy*, (monſtrant vn Epha) *leur œil en toute la terre. C'eſt icy*, monſtrant vne femme aſſiſe au milieu de l'Epha, *meſchanceté*. Nous voulons donc que les paroles du Seigneur, *cecy eſt mon corps*, ſoyent vrayes en vne façon tres-vſitee, & dont on peut produire vne infinité d'exemples, tant de la ſaincte Eſcriture, que de l'vſage ordinaire des hommes en toutes langues. Vous au contraire voulez qu'elles ſoyent vrayes par le changement de toute la ſubſtance du pain au corps de I. Chr. les eſpeces & qualitez du pain demeurans en leur entier. De propoſition vraye de cette façon vous n'en ſçauriez produire vn tout ſeul exemple ni de la ſaincte Eſcriture, ni d'aucun autre autheur, ni de la pratique ordinaire des hommes.

Zach. 5. 2. 3. & 8.

hommes. Or ie vous laiſſe à iuger s'il ne vaut pas mieux les entendre d'vne façon tres vſitee, que d'vne tout à fait inouye & inuſitee.

En apres, vous m'aduouërez qu'autre eſt la ſubſtance du pain, & autre la ſubſtance du corps du Seigneur. Et partant que le pain ne peut pas eſtre ſubſtantiellement le corps du Seigneur. Mais ſeulement en ſignification. Cette verité eſt ſi euidente, que pour la recognoiſtre, le Cardinal Bellarmin dit *qu'on n'a point beſoin d'Ariſtote, mais que le ſens commun ſuffit.* De là eſt qu'auiourd'huy vous niez tous conſtamment que le mot *cecy*, ſignifie *ce pain.* Si donc ie vous fais voir que *cecy* ſignifie le pain, que Ieſus Chriſt auoit prins, & tenoit en la main, i'auray prouué noſtre interpretation, & refuté la voſtre. Premierement, pour le prouuer, il me ſemble qu'il ne faut que le ſens commun. Car demandez à vn enfant, non encores imbu de la doctrine de la Tranſubſtantiation, quand il lit les paroles des Euangeliſtes, Ieſus *print du pain, le rompit, & le donna à ſes diſciples, mangez, cecy, &c.* que c'eſt qu'il entendoit par le mot cecy qu'il dira incontinent

Bella. li. 3. de Sacr. Euch. cap. 19.

qu'il donnoit à ſes diſciples. Car n'eſt il pas clair, que par le pronom *cecy* il demonſtroit ce qu'il tenoit en la main, & preſentoit à ſes diſciples? & que tenoit il alors que du pain?

Secondement, m'aduouërez vous pas qu'il entendoit par *cecy*, ce que ſes diſciples ont pris & mangé, & qu'ils ont pris & mangé ce qu'il leur a donné? or eſt il qu'il leur a donné le pain qu'il auoit prins. Les Euangeliſtes & S. Paul le diſent ſi clairement que vous ne le pouuez nier. *Il print du pain, le benit, le rompit, le donna à ſes diſciples*, &c. Ne ſert de repliquer qu'à la verité il donna le pain qu'il auoit prins à ſes diſciples, *mais apres l'auoir benit, & par cette benediction changé. Comme, quand on dit, il frappa pierre, le tua, & l'enſeuelit, on n'entend pas qu'il l'enſeuelit vif, comme il eſtoit lors qu'il le frappa.* Car en conſcience, benir vne choſe eſt ce la deſtruire tout à fait, de ſorte qu'il n'en reſte aucune partie, comme vous voulez que par ce changement le pain ſoit deſtruit iuſques à eſtre reduit à rien? la benediction de Dieu n'emporte t'elle pas pluſtoſt conſeruation augmentation & multiplication de la choſe benite, que non pas ſa deſtruction? dit on auſſi qu'vne choſe eſt changee lors

Bellar l. 1. de Sacr. Euch. c. 11.

lors qu'elle n'eſt plus pour tout ? ou voulez vous que Ieſus Chriſt ait donné à ſes Apoſtres vne partie de la ſubſtance du pain, comme on enſeuelit vne partie de la ſubſtance de Pierre, à ſçauoir ſon corps, ſelon lequel il eſt frappé & tué ? Qui plus eſt, ou Ieſus Chriſt a beni le pain par les paroles *cecy eſt mon corps*, ou non. Si vous dites que non. Il n'a donc pas changé le pain par ſa benediction: ou bien vous vous contredites. Car vous tenez que ce changement s'eſt fait par les paroles *cecy eſt mon corps*. Si vous dites qu'ouy: vous renuerſez l'ordre des actions de noſtre Seigneur, tous les Euangeliſtes & ſainct Paul mettans d'vn commun accord entre la benediction du pain & les paroles, *cecy eſt mon corps*, les actions de le rompre & donner à ſes diſciples, & le commandement de le prendre & manger, auquel ils attachent les paroles, *cecy eſt mon corps*, comme en contenans la raiſon. D'où appert que ce n'eſt, ni vne action de graces à Dieu, ni vne benediction du pain, puis qu'elles s'addreſſoyent auſſi directement aux Apoſtres, comme le commandemẽt dont elles ſont la raiſon.

Tiercement, ſi és paroles cecy eſt mon ſang le mot *cecy* ſignifie *ce calice*, pourquoy

ne voulez vo⁹ pas qu'és paroles *ceci eſt mon corps* le mot *cecy* ſignifie *ce pain* ? car il y a meſme raiſon de l'vn que de l'autre. Or qu'és paroles *cecy eſt mon ſang*, le mot *ceci* ſignifie *ce calice*, ſainct Luc & ſainct Paul nous l'enſeignent, car au lieu que ſainct Matthieu & ſainct Marc diſent *ceci* eux diſent *ce calice*. De la vient que ſainct Paul par quatre fois marque l'vne des parties de ce Sacrement par le mot de coupe ou calice, & l'autre par celuy de pain.

1. Cor. 10. 16. & 11. 26. 27. 28.

Quartement, il y a plus. Car en ces paroles, *prenant le calice, il rendit graces, & le leur donna diſant, beuuez tous de ceci : car cecy eſt mon ſang*. Le premier *ceci* peut il ſignifier autre choſe que *ce calice?* & *ce calice* que le vin qui eſtoit dedans? Le Canon de la Meſſe, par le recit duquel vous la celebrez tous les iours, rapporte tout de meſme les paroles du Seigneur touchant l'autre partie du Sacrement, *il print le pain en ſes ſainctes & venerables mains, & eſleuant les yeux au ciel à toi Dieu ſon Pere Tout-puiſſant, te rendant graces il le benit, le rompit, & le donna à ſes diſciples diſant prenez & mangez tous de ceci : car ceci eſt mon corps.* Il n'y a rien à quoy ſe puiſſe rapporter le premier *ceci*, ſinon au pain que Ieſus auoit *prins*, & donnoit à ſes diſciples, le prendre

accipite & manducate ex hoc omnes hoc eſt enim corpus meum

autrement

ſeroit s'eſloigner entierement de ſa propre & vſitee ſignification. Or faut il que le ſecond, *ceci*, ſignifie la meſme choſe que le premier : autrement il y auroit vne ambiguité au mot, *ceci*, tout à fait inuſitee, le Seigneur Ieſus tenant en ſa main & monſtrant vne meſme choſe lors qu'il prononçoit l'vn & l'autre, *ceci*. Et vous ſçauez qu'il n'y a figure capable d'obſcurcir vn diſcours, comme ſont les equiuoques & ambiguitez, ſur tout quand elles ne ſont pas en vſage. Ioint qu'il n'y a nulle apparence que le Seigneur ait en ſon commandement entendu vne choſe, & en la raiſon qu'il allegue de ſon commandement en ait entendu vne autre, commettant, comme on parle és Eſcholes, vn Paralogiſme. On ne peut nier auſſi que les Apoſtres n'ayent beu ce qu'il leur a commandé de boire, quand il leur a dit, *beuuez tous de ceci*. Si donc en ce commandement le mot *ceci* ſe rapporte au vin qui eſtoit dans la coupe : Faut aduoüer que c'eſt ce qu'ils ont beu.

Ne m'oppoſez point, ie vous prie, que le pronom demonſtratif que nous exprimons en noſtre langue par le mot, *ce* comme s'il eſtoit ſubſtantif, és langu Grecque & Latine eſt mis pluſtoſt ce

me adiectif, & que ne s'accordant pas en genre auec le mot de pain, il ne s'y doit pas rapporter. Car outre que ce ſeroit démentir toutes vos Bibles Franç. qui l'ont exprimé, comme les noſtres, par ce mot *ceci*, & aller contre l'aduis de quelques vns de vos Docteurs qui le prenẽt auſſi bien que nous, comme ſubſtantif, & qu'aux commandemens, *mangez tous de ceci*, il ne ſe peut rapporter qu'au pain & au vin, & que S. Luc & S. Paul pour l'expliquer ſuppleent le mot antecedent de calice & non celuy de ſang, il ne m'importe comment on le prene : car, comment qu'on mette le pronom demonſtratif, cõme ſubſtantif ou cõme adiectif, & ſoit qu'il s'accorde en genre auec le mot qui precede, ou auec celuy qui ſuit, ou meſmes qu'il ne s'accorde auec l'vn ni l'autre, cela n'empeſche pas qu'il ne demonſtre touſiours vne meſme choſe. En voulez vous des exemples? Adam demonſtrant la femme que Dieu luy auoit amenee, le met au neutre genre, *hoc nunc os ex oſſibus meis*, & puis incontinẽt apres au feminin, *hæc vocabitur mulier*. Iacob ayant dit ὡς φοβερὸς ὁ τόπος οὗτος change auſſi toſt le pronom du genre maſculin au neutre, οὐκ ἔστι τοῦτο, ἀλλ' ἢ οἶκος θεοῦ. au Latin il y a par tout au maſculin, *quàm terribilis*

Ianſé. in cõc Euãg. c. 131. Suar. in 3.p. Thõ. Tom. 3.diſp. 58. q. 78.ſ.7.

Gen. 2. 23.

Gen. 28. 17.

terribilis eſt locus hic. non eſt hic niſi domus Dei. Es paroles des Magiciens à Pharao, Δάκτυλος θεοῦ ἐστι τοῦτο le pronom demonſtratif eſt mis au neutre comme ſubſtantif, & ne s'accorde en genre ni auec le mot qui precede, ni auec celuy qui ſuit ; mais au Latin il eſt mis, comme adiectif au maſculin, *hic eſt digitus Dei.* Ainſi les enfans d'Iſrael le mettent comme ſubſtantif au neutre en leur interrogation, τί ἐστι τοῦτο, *quid eſt hoc ?* & Moyſe en ſa reſponſe le met comme adiectif au maſculin, οὗτος ὁ ἄρτος, *iſte eſt panis*, les vns & les autres demonſtrans vne meſme choſe, aſſauoir la manne. Ainſi l'Ange monſtrant à Zacharie δεύτερον πρόβατον, luy dit, αὕτη ἡ ἀρὰ, &c. Et peu apres luy ayant dit οἵδε ὁ ἐκπορευόμενος τοῦτο, & l'ayant encores exprimé au neutre τοῦτο ὁ μήτηρ ὁ ἐκπορευόμενος il le demonſtre auſſi toſt au feminin, ayant égard au genre du mot ſuiuant αὕτη ἡ ἀδικία, &c.

Exod. 8. 19.

Exod. 16. 15.

Zach. 5. 2. 3. 6. & 4. 13. 14.

Pour reprendre le fil de mes raiſons. Si és paroles *ceci eſt mon corps*, le mot *ceci*, ne ſignifie le pain que Ieſus auoit prins & donnoit à ſes diſciples, qu'eſt ce qu'il ſignifie ? vous n'en eſtes pas d'accord entre vous. Eſt il poſſible que tant de Docteurs n'ayent encores peu s'accorder de la propre ſignification dũ mot ſi vſité ? n'eſt-ce

point qu'en la reiettant, pource qu'elle eſt contraire à la Tranſubſtantiation, vous n'en pouuez trouuer d'autre qui luy puiſſe bien conuenir? Deux opinions ont la vogue auiourd'huy. La premiere eſt, que le Seigneur n'entendoit pas le pain qu'il tenoit, mais ſon corps, qui n'eſtoit pas encores lors qu'il prononçoit le mot *ceci*, mais il s'en alloit le produire ſoubs les accidens du pain au dernier inſtant, auquel il deuoit acheuer de prononcer *ceci eſt mon corps*. Comme quand on dit, auant que de faire vn cercle *ceci eſt vn cercle*, le mot *ceci* ne ſignifie rien de preſent lors qu'on le prononce. Cette opinion eſt à bon droit rejettee par le Cardinal Bellarmin. Car, outre qu'elle ne ſe peut accõmoder au premier *ceci*, *mangez tous de ceci, beuuez tous de ceci*: & eſt refutee par les autres raiſons par leſquelles i'ay deſia prouué que *ceci* ſignifie *ce pain*. Quãd auant que de faire vn cercle, on dit *ceci eſt vn cercle*: ce qui nous oblige à ſuſpendre la ſignification du mot, *ceci*, eſt le teſmoignage de noſtre veüe: pour ce que lors qu'on le prononce on ne monſtre rien: pource qu'on void celuy qui le prononce faire quelque choſe: pource en fin que la prononciation acheuée paroiſt

lib. 1. de ſacram. Euch. c. 11.

quelque

quelque choſe, laqueſle on ne voyoit point auparauant. Ici tout au contraire, le Seigneur en prononçant, *ceci*, monſtroit le pain qu'il donnoit a ſes diſciples: on ne le voyoit point ſe produire ſoy meſme : & quand il eut acheué de dire, *cecy eſt mon corps*, rien du tout ne parut qui ne paruſt auparauant qu'il les prononçaſt. de maniere que ceſt prendre le mot, *cecy*, en cette propoſition *cecy eſt mon corps*, en vne façon de laquelle il vous eſt impoſſible de produire d'exemple. Ioignes a cela que le mot *ceci* preſupoſant l'eſtre & la preſence de la choſe qu'il demonſtre, c'eſt le prendre impropreement, que de vouloir qu'il demonſtre ce qui n'eſt pas & qui ne peut eſtre ſans l'entiere abolition de la choſe qu'on monſtre lors qu'on le prononce. A quoy faut adiouſter qu'encores qu'il ne ſignifie autre choſe que le cercle qui luy eſt attribué, c'eſt neantmoins ſelon qu'il ſe monſtre au ſens & eſt cognoiſſable, meſmes a celuy qui n'entendroit point le reſte de la propoſition, & ignoreroit qu'il s'appelaſt vn cercle. Mais ici, ſi le mot *cecy* ſignifie le corps de noſtre Seigneur, on ne peut ſçauoir que c'eſt qu'il ſignifie, que par les paroles ſuiuantes, *eſt mon corps*. Ce

qui eſt contre la propre & vſitée ſignifica-
tion du mot ceci, & fait que Ieſus Chriſt
en diſant *cecy eſt mon corps*, n'a dit autre
choſe ſinon que ſon corps eſt ſon corps.
Meſme de là ſuit que les mots *eſt mon corps*
ne contribuent rien a la tranſubſtantiati-
on, puis que le mot, *cecy*, ne demonſtre
rien qu'apres qu'elle eſt faite. Delà ſuit
auſſi, qu'elle ne ſe fuſt pas moins faite
quand le Seigneur n'euſt prononcé que
le mot *cecy*: car, ſi par ce mot il ſignifioit
& demonſtroit ſon corps, ou cette de-
monſtration euſt eſté fauſſe, ou il euſt fa-
lu que ſon corps euſt eſté là ſoubs les ac-
cidents du pain, quand meſmes il n'euſt
rien prononcé dauantage. Ce qui ne s'ac-
corde nullement auec voſtre croyance.
Auec tout cela, ou le Seigneur com-
prenoit dans la ſignification du pronom,
cecy, les accidents du pain, ou il ne les y
comprenoit pas. Eſt il croyable qu'il ne
les y comprinſt pas, veu qu'il les don-
noit a ſes diſciples, & qu'ils les ont pris
& mangés? ſi donc il les y comprenoit,
il partageoit la ſignification du pronom,
cecy, entre le temps preſent & le futur,
ſignifiant des accidents preſens & vne
ſubſtance aduenir, Ce qui eſt totalement
contre la propre & vſitée ſignification du
pronom

pronom *cecy*:

L'autre opinion, qui eſt celle du Cardinal Bellarmin, eſt que le mot *cecy*, es paroles *ceci eſt mon corps*, ne ſignifie, ni *ce pain*, ni *cette ſubſtance* ni *ces eſpeces* ou accidents, pour ce qu'ainſi elles ne pourroyent eſtre vrayes que priſes figurément, ni meſmes le corps de noſtre Seigneur, comme vouloit l'opinion precedente. Mais en general, *la ſubſtance contenüe ſoubs ces eſpeces* ou accidents, ou ſimplement, *ſoubs ces eſpeces* eſt mon corps. Cette opinion n'eſt pas moins combattue par les raiſons que i'ay alleguees pour prouuer que *cecy* ſignifie *ce pain*, & tire autant ou plus d'abſurdites apres ſoy que la precedente. Deſia ce n'eſt pas prendre le pronom, *cecy*, en ſa propre ſignification, Mais en vne tout a fait inuſitée, que de vouloir qu'il ne ſignifie pas *cette ſubſtance* mais en general *la ſubſtance contenüe ſoubs ces accidents*. Et ſemble qu'il y a de la Contradiction a dire qu'vne ſubſtance eſt ſoubs *ces accidents*, & que neantmoins elle n'eſt pas *cette ſubſtance*, quelle Exiſte ſoubs ces accidents ſinguliers & determinés, & que neantmoins elle n'eſt pas ſinguliere & determinée, mais vague & vniuerſelle. Ioint qu'ou elle eſt le ſuiet

des accidents ſoubs leſquels elle eſt, ou elle ne l'eſt pas. Si elle l'eſt, c'eſt donc la ſubſtance du pain : car il n'y en a point d'autre qui ſoit le ſuiet des accidents du pain. Si elle ne l'eſt pas, vous vous departes de la propre & vſitée ſignification du mot *cecy* : car il ne ſignifie iamais d'autre ſubſtance ſoubs des accidents, que celle qui eſt leur ſuiet. En apres, Ie demande, quelle ſubſtance eſtoit ſoubs ces accidents du pain que le ſeigneur monſtroit, lors qu'il prononçoit le pronom *cecy* ? vous m'aduoüeres qu'il n'y en auoit point d'autre que celle du pain. Il demonſtroit donc celle du pain. Si vous dites qu'il n'entendoit pas la ſubſtance contenue ſoubs les accidents du pain lors qu'il prononçoit le mot ceci, mais celle qui s'y en alloit eſtre contenüe, la prononciation des paroles *ceci eſt mon corps* acheuée. Vous retomberes dedans l'opinion precedente, que le mot *cecy* ne ſignifioit aucune ſubſtance preſente lors qu'on le prononçoit, mais ſeulement le corps de noſtre Seigneur, qu'il alloit produire ſoubs les accidents du pain. Or ne pouues vous euiter que vous n'entendies l'une ou l'autre : ou la ſubſtance qui eſtoit ſoubs les eſpeces du pain lors que le mot

cecy

cecy fut prononcé, ou celle qui n'y eſtoit pas. Car de s'imaginer vne ſubſtance, laquelle tout enſemble fuſt & ne fuſt pas en ce meſme moment là, ce ſeroit s'impliquer en vne contradiction manifeſte. D'auantage, par la ſubſtance contenüe ſoubs les accidents du pain, ou vous entendes le corps du Seigneur, ou le pain, ou vne ſubſtance commune a l'vn & a l'autre. Si le pain, c'eſt noſtre croyance. Si le corps du Seigneur, c'eſt l'opinion precedente, laquelle jay refutée. De ſubſtance commune a tous les deux, vous n'en pouues entendre: car vous ſçaues bien qu'en effet il n'y en a point, & que voſtre croyance eſt que toute la ſubſtance du pain eſt entierement deſtruite, & qu'il n'en reſte rien du tout au corps de noſtre Seigneur que vous pretendes ſucceder en ſa place. Ioint que ce ſeroit rendre fauſſes les paroles *ceci eſt mon corps:* car la ſubſtance commune au corps du Seigneur n'eſt pas le corps du Seigneur. Si cette propoſition eſt vraye, *l'animal qui eſt ſoubs cette peau de lion eſt homme*, celle ci eſt fauſſe, *l'Animal qui eſt ſoubs cette peau de lion eſt commun a l'homme & a la beſte.* Qui plus eſt, ce qui eſt ſoubs vne choſe n'eſt pas preciſement dans le

lieu meſme ou eſpace qu'elle occupe, mais dans celuy qui eſt au deſſoubs. Si dõc le ſẽs des paroles, *ceci eſt mõ corps*, eſt, *ſoubs ces eſpeces eſt mon corps*, faut aduoüer que le corps de noſtre Seigneur n'eſt pas là preciſement ou ſont les eſpeces du pain, mais au deſſoubs. Ce qui eſt entierement eſloigné de voſtre croyãce De maniere q̃ cette façon de parler, *la ſubſtance contenue ſoubs ces accidents*, pecho, non ſeulement contre la Nature de la ſubſtance & des accidents : car ce ne ſont pas les accidents qui contiennent la ſubſtance, mais c'eſt la ſubſtance pluſtoſt qui les contient: ce neſt pas la ſubſtance qui eſt es accidents, Mais ce ſont les accidents qui ſont en la ſubſtance. Mais auſſi contre la ſignification du mot *ſoubs*. Eſt il poſſible que vous ne puiſſies exprimer la propre ſignification du pronom *cecy*, que par des façons de parler contraires a la proprieté des mots, & a la nature des choſes ! Finalement cette opinion s'eſloigne tout a fait de la propre ſignification du pronom *cecy*. Car qui a iamais oui dire que *cecy* fuſt a dire *ſoubs ces eſpeces* ou accidents ? quand ie di, *cecy eſt noir*, eſt ce a dire *ſoubs ces eſpeces eſt noir* ? on dira bien monſtrant vne pinte pleine de vin *cecy eſt du vin*. Mais là *cecy* ne ſignifie pas *ſoubs*

ces eſpeces, ni meſme *ſoubs cette pinte* : car le vin n'eſt pas ſoubs la pinte, mais dedans. Mais il ſignifie cette pinte, & cette pinte eſt miſe pour le breuage qu'elle contient : Ainſi que le Seigneur par *ce calice* a entendu le breuuage qui eſtoit dedans.

Le Catholique Romain.

Permettés moi de vous interrompre. Car il me reſte vn ſcrupule. Vous ſçaués que noſtre Seigneur a conuerti l'eau en vin és nopces en Cana de Galilee. Poſons donc le cas que les Euangeliſtes nous en ayent raconté l'hiſtoire en ces termes, *Ieſus print de l'eau, & la donna à ſes diſciples diſant prenes beuues, car cecy eſt du vin*, & qu'au meſme inſtant qu'il acheuà de dire *ceci eſt du vin*, il àye changé l'eau en vin, dites moy en cette propoſition *ceci eſt du vin* que c'eſt qu'il faudroit entendre par le pronom *ceci*?

Le Proteſtant.

Ces trois choſes poſees, 1. que Ieſus Chriſt ait dit *cecy eſt du vin*. 2. qu'il ait changé l'eau en vin. 3. qu'il n'ait fait ce changement qu'au moment qu'il acheua de prononcer *cecy eſt du vin*, le mot *cecy* ne pourra pas ſignifier *cette eau*. Ainſi poſé que Ieſus Chriſt ait Changé toute

la ſubſtance du pain en ſon corps, & qu'il n'ait fait ce changement qu'en prononçant la derniere ſillabe des mots ceci eſt mon corps, il ſenſuit que le mot *cecy* ne peut pas ſignifier *ce pain*. Mais ce ſont ſuppoſitions qu'il ne faut pas faire, mais prouuer. Et n'eſt pas de ces fauſſes ſuppoſitions là, qui ſont tout a fait Extraordinaires, & d'ont il vous eſt impoſſible de produire d'exemple, que nous deuons recueillir quelle eſt la propre & plus vſitée ſignification du pronom *cecy*. Car, comme elles ſont eſtranges & ſans exemple, auſſi forcent elles ceux qui les font de faire violence aux mots, & leur dõner vn ſens tout a fait eſtrange & inuſité. Ie dis donc que, poſé les trois choſes ſuſdites, le Seigneur en diſant, *cecy eſt du vin*, n'euſt pas prins le mot, *cecy*, en ſa propre ſignification, ni ſes auditeurs non plus, forcés par le teſmoignage de leur veüe & de leur gouſt. Mais ici tant s'en faut que la veüe & le gouſt nous empeſchent de prendre le pronom, *cecy*, en ſa propre ſignification, que c'eſt tout le contraire. Il y a plus: car le mot, *cecy*, ne ſignifieroit ni *ſoubs ces eſpeces* ou accidents, ni *la ſubſtance contenüe ſoubs ces eſpeces*, ni *la ſubſtance du vin qui s'en va eſtre*

ſoubs

ſous bsées eſpeces, Mais porteroit d'vne meſme façon ſa ſignification ſur la ſubſtance & ſur ſes eſpeces ou accidents: car, comme la ſubſtance de l'eau a eſté conuertie en la ſubſtance du vin, auſſi les eſpeces ou accidents de l'eau ont eſté conuertis en ceux du vin. Au lieu que vous voules qu'es paroles, *cecy eſt mon corps*, le mot, *cecy*, regarde fort diuerſement les accidents, que vous appeles eſpeces, & les ſubſtances. Qu'il demonſtre les accidents du pain, mais non pas ſa ſubſtance. Au contraire, qu'il demonſtre la ſubſtance du corps de noſtre Seigneur, mais non pas les eſpeces ou accidents. Quil ait vne ſignification preſente au regard des accidents du pain, & vne future au regard de la ſubſtance. Bref Qu'il ne ſignifie point *cette choſe* ou *cette ſubſtance*, au lieu qu'es paroles, *cecy eſt du vin*, rien n'empeſche qu'il ne ſignifie cette choſe ou ſubſtance, qui perdant la forme de l'eau, demeure reellement auec celle du vin, comme eſtant la matiere commune de l'vne & de l'autre.

A toutes ces raiſons que i'ày alleguées ie ioin l'authorité du Seigneur luy méſme qui ayant dit du calice, *Ceci eſt mon ſang du Nouueau Teſtament, qui ſera eſpandu* Marc. 14. 25.

Marc. 14. 24. 25. & Math. 26. 29. *pandu pour pluſieurs*, adiouſte immediatement, *En verité ie vous di que ie ne boiray plus de ce fruit de la vigne, iuſques a ce iour là que ie le boiray nouueau au Royaume de Dieu.* Pouuoit il dire plus expreſſement que ceſtoit du vin? Ce paſſage eſt l'vnique d'où on peut apprendre qu'elle ſorte de breuuage eſtoit dans le calice quād le Seigneur le prit en ſa main, & quand les Apoſtres le beurent.

Au teſmoignage du Seigneur faut ioindre celuy de ſon Apoſtre S. Paul. Ayant repreſenté que le Seigneur d'vne des parties du Sacrement diſt *cecy* &c. & de l'autre *ce calice* &c. & voulant exprimer diſtinctement les deux parties de ce S. Sacrement, il marque l'vne en retenant les propres termes du Seigneur *ce calice*, & l'autre en ſubſtituant en la place du pronom *cecy, ce pain*, & cela par trois fois en trois verſets conſecutifs. N'eſt ce pas nous dire aſſes clairement que par, *cecy*, on doit entendre *ce pain*?

1 Cor. 11. v. 26. 27. 28.

A ces teſmoignages adiouſtez encores celuy de tous les ſens. Eſt-il croyable que le Seigneur ne vouluſt pas que les Apoſtres creuſſent à leurs propres ſens, ſur le teſmoignage affirmatif deſquels il vouloit

vouloit fonder, tant *leur foy* que la *nostre?*

Mais c'eſt aſſez inſiſté ſur le pronom *cecy*. Ie vien au verbe, *eſt*, il me donne trois argumens 1. N'eſt il pas vray qu'il faut prendre le verbe *eſt*, ſelon la nature du ſuiet dont on parle, ou lequel on monſtre? Si on dit d'vn homme, c'eſt vn renard, ou c'eſt vn Diable: d'vn liure c'eſt S. Auguſtin: d'vne carte, c'eſt la France: d'vne ſtatue c'eſt Iules Cæſar: d'vn pourtraict, c'eſt le Roy, &c. paſſeroit pour fol qui en telles propoſitions s'imagineroit des tranſubſtantiations, mais on entend ſelon la nature du ſubiect, tantoſt vn eſtre de ſimilitude, tantoſt vn eſtre de cauſe ou d'effect, tantoſt vn eſtre de repreſentation ou ſignificatiõ &c. & ſont eſtimees telles propoſitions ſi claires que nul n'en demande l'explication. Faut donc és paroles, *cecy eſt mon corps*, entendre le verbe *eſt*, ſelon la nature du ſuiect duquel il eſt queſtion. Et vous m'aduoüeres qu'il eſt queſtion d'vn Sacrement, & qu'il eſt eſſentiel a tout Sacrement d'eſtre ſigne. faut donc entendre vn eſtre de ſignification: autrement ce ſeroit s'eſloigner de l'ordinaire & vnique ſignification du verbe, *eſt*, toutes fois & quantes qu'on le dit d'vn ſigne.

2. N'eſt il pas vray encores que quand le verbe, *eſt*, ioint enſemble le ſigne auec la choſe ſignifiee, il vaut autant comme *ſignifie ou repreſente?* or eſt-il qu'es paroles *cecy eſt mon corps*, il ioint le ſigne auec la choſe ſignifiée. Car vous ne pouuez nier que le mot *cecy*, ne demonſtre le Sacrement, & que le Sacrement ne ſoit vn ſigne. Vous ne pouuez nier non plus que le corps du Seigneur qui deuoit eſtre liuré pour nous, que ſon ſang qui deuoit eſtre eſpandu pour nous, ne ſoyent les choſes ſignifiees en ce Sacrement Puis donc qu'il conioint le ſigne auec la choſe ſignifiee, il faut qu'il ſignifie vn eſte de ſignification: autrement ce ſeroit le prendre d'vne façon inuſitee.

3. Le verbe *eſt*, eſt touſiours declaratif de ce qui eſt & non effectif de ce qui n'eſt point. Quand on dit, *cela eſt vn lion*, on preſuppoſe qu'il eſt ce qu'on le dit eſtre. Meſmes ces paroles du Seigneur *tes pechez te ſont remis*, ſont vne declaration du pardon qui eſtoit deſia fait, comme appert clairement des verſets precedents. Et celles cy, *cecy eſt vn cercle*, quand on les prononce auant que de faire vn cercle, ne le font non plus que ſi on les prononçoit apres, mais on les entend par

Luc. 7. 48.

cette

cette figure, dont nous parlions tantoſt, ſelon laquelle on met le preſent pour le futur. De vray ces trois choſes s'entreſuiuent naturellement, premierement la choſe eſt, puis on conçoit en ſa penſee qu'elle eſt, & apres l'auoir conceuë on declare qu'elle eſt par la parole. Mais icy vous allez contre la proprieté du verbe *eſt*, & renuerſez l'ordre naturel de ces trois choſes. Car vous voulez qu'on prenne les paroles, *cecy eſt mon corps*, ſans aucune figure, & neantmoins qu'elles precedent l'eſtre de la choſe, & en ſoyent la cauſe. Car vous tenes que la tranſubſtantiation ſe fait par les paroles, *cecy eſt mon corps*, & ne ſe fait qu'au dernier inſtant, auquel s'acheue la pronõciation de la derniere ſyllabe des cinq paroles, *hoc eſt enim corpus meum, car cecy eſt le corps mien.* De maniere que quand on dit *hoc eſt*, *cecy eſt*, il n'y a encores rien, & quand on dit, *hoc eſt enim corpus*, *car cecy eſt le corps*, il n'y a point encores de corps, & ces paroles, ou ne ſignifient rien du tout, ou ſont fauſſes iuſques a ce qu'on ait prononcé *meum.* D'où ſuit que la prononciation de ces paroles precedant l'eſtre de la choſe dont depend leur verité, & le Seigneur les ayant conceües auant que

de

de les proferer, il faut de neceſſité que dãs ſa penſee, ou elles ayent eſté fauſſes, ou qu'il y ait eu cette figure, par laquelle le preſent eſt mis pour le futur prochain.

Ie ne puis taire qu'icy vous vous enueloppez en contradiction. Car d'vn coſté, *ce qu'en effect la choſe eſt, eſt cauſe que la propoſition qui la dit eſtre, eſt vraye*, & d'autre coſté, vous voulez que la verité de cette propoſition, *cecy eſt mon corps*, ſoit cauſe que c'eſt le corps du Seigneur. Par ainſi l'eſtre reel du corps de noſtre Seigneur eſt tout enſemble, & cauſe & effect de la verité des paroles, *cecy eſt mon corps*. Cauſe, pource que c'eſt ce qui les rend vrayes. Effect, pource qu'il eſt produit par elles, & au dernier moment de leur prononciation. Entant que cauſe, il eſt auparauant: entant qu'effect il n'eſt qu'apres. Ainſi il eſt auãt que d'eſtre, & eſtant cauſe de la propoſition dont il eſt l'effect, il eſt auſſi cauſé de ſoy meſme. La difficulté croiſt, quand on ſe repreſente, que les paroles, *cecy eſt mon corps*, ont eſté en la penſee du Seigneur, auant que d'eſtre ſur ſa langue, & que la verité de la penſee n'eſt pas moins que celle de la parole, fondee ſur l'eſtre meſme de la choſe, laquelle eſt conceuë, ou dite, eſtre.

Comme vous vous eſloignes de la propre ſignification du pronom *cecy*, & du verbe *eſt*, auſſi vous eſloignes vous de la propre ſignification des mots reſtans, *mon corps*, leur en donnant vne, qu'ils n'auoient iamais eüe auparauant. Car iamais on n'auoit appelé *corps*, vne choſe qui n'occupe point de lieu, qui eſt toute entiere en vn point indiuiſible, qui pour prés qu'elle ſoit, ne ſe peut en façon quelconque diſcerner par aucun des ſens, qui a vn tel eſtre qu'elle ne peut non plus agir que ſi elle n'eſtoit point, qui en fin n'eſt nullement a la façon d'vn corps. Iamais choſe a parler proprement n'auoit eſté appelée corps humain qui ne paruſt & au toucher auoir chair & os, & a la veüe auoir les membres & la figure d'vn homme. Car on ne donne les noms aux choſes que ſelon qu'on les cognoiſt & diſcerne les vnes d'auec les autres, & on ne les cognoiſt & diſcerne que par les marques qu'elles donnent de leur eſtre. Puis donc que iamais choſe ſemblable à celle que vous vous imagines eſtre ſoubs les accidents du pain & du vin, n'auoit eſté appellée corps humain, non pas meſmes corps, comment pouues vous dire que c'eſt ce qu'a proprement parler on

Luc. 24. 39.

appelloit le corps de Ieſus Chriſt?

Ioignes a cela qu'il n'eſt nullement croyable que les Apoſtres ayent pris les paroles, *cecy eſt mon corps*, comme vous. Act. 4. 13. Non le mot *cecy*: car eſtans *hommes ſans lettres et idiots*, & preſque tous peſcheurs, euſſent ils ſubtilement diſtingué entre la ſubſtance & les accidents, &, par vne nouuelle philoſophie qui n'eſtoit iamais entrée en l'eſprit humain, comprins l'entiere deſtruction de la ſubſtance du pain ſans aucun changement de ſes accidens, pour en ſuite, par vne nouuelle grammaire, s'imaginer que par *cecy*, le Seigneur n'entendoit pas *ce pain* qu'il leur donnoit, Mais *ſoubs ces accidents*?

Ni le verbe *eſt*, car c'eſt l'ordinaire des hommes d'entendre ce qu'on leur dit ſelon la penſee qui les preoccupe. Cela ſe remarque es Apoſtres. Quand le Seigneur leur dit, *i'ay a manger d'vne viande que vous ne ſçaues point.* Item, *donnes vous garde du leuain des phariſiens. Item, Lazare noſtre amy dort.* Preoccupés de la penſee des choſes corporelles, ils entendent mal ſes paroles les prenans au pied de la lettre, comme nous le remarquent les Euangeliſtes. Quand donc ils virent le Seigneur prendre du pain, & apres auoir

Iean. 4. 32. Mat. 16. 6. Iean. 11. 11.

rendu

rendu graces le rompre, & le leur donner, penſes vous qu'ils fuſſent en peine de ſçauoir qu'elle choſe c'eſtoit qu'il leur donnoit quant a ſa nature & ſubſtance? ils voyoient bien que c'eſtoit du pain, & vn petit morceau de pain ne reſſemble pas ſi fort a vn homme tout entier, qu'il y euſt ſuiet de craindre que leur veüe ne ſe trompaſt a les diſcerner. Sans doute ils deſiroyent pluſtoſt de ſçavoir que c'eſt que le Seigneur leur vouloit par là donner a entendre. Ainſi le prophete Zacharie voyant tantoſt quatre cornes, tantoſt vn chandelier tout d'or, tantoſt quatre chariots, il luy vint en penſée a chaque fois de demander a l'Ange qui parloit auec luy, *quid ſunt hæc domine mi*, *mon Seigneur ces choſes là que ſont elles*? s'enquerant, non de leur nature laquelle il voyoit, mais de leur ſignification, comme appert des reſponſes de l'Ange. Eſt il donc croiable que les Apoſtres ayent pluſtoſt, malgré leur ſens & leur raiſon, entendu les paroles du Seigneur, *ceci eſt mon corps*, d'vn eſtre ſubſtantiel auquel ils ne penſoyent point, que non pas d'vn eſtre de ſignification, proportion, ſimilitude, commemoration, auquel ils penſoyent, y eſtans inuitez par leur ſens, par leur raiſon,

Zach. 1. 19. & 4. 4. & 6. 4.

par les paroles ſuiuantes *faites cecy en commemoration de moy*, par la couſtume du Seigneur, qui ſe ſeruoit ſi ordinairement de ſimilitudes & façons de parler figurées, qu'il ne ſembloit quaſi pas qu'il peuſt parler autrement, par la memoire qu'ils deuoyent auoir de s'eſtre ſouuent trompés en prenant les paroles de noſtre Seigneur au pied de la letre, Mais iamais (au moins qu'on puiſſe remarquer dans les Euangiles) en les prenant figurément, & finalement, par la couſtume qui ſe pratiquoit entre les iuifs toutes les fois qu'on mangeoit la paſque, le pere de famille prenant du pain, le rompant, le donnant aux aſſiſtans en diſant, *cecy eſt le pain de miſere que nos peres ont mãgé au pays d'Egipte.* Ceremonie, que le Seigneur ſemble auoir ſanctifiée & changée en ce ſainct Sacrement.

Iean. 16. 29.

Il n'eſt non plus croyable qu'ils ayent entendu comme vous les mots qui reſtent, *mon corps*, car euſſent ils creu tenir, tous a la fois, vn chaqu'vn dans ſa main, dans ſa bouche, dans ſon eſtomach, vrayement, reellement, ſubſtantiellement, ce meſme corps là de Ieſus Chriſt, tout entier, lequel ils voyoient de leurs propres yeux eſtre tout entier hors d'eux, aſſis a

table,

table, & parlant auec eux, tout de meſme comme auparauant? ils n'eſtoyent pas ſi aueuglément credules. Dequoy la reſurrection de noſtre Seigneur au troiſieme iour, ſans comparaiſon moins eſtrange & plus croyable, nous eſt vn exemple auquel il n'y a que redire. Quoy qu'ils euſſent veu des arguments indubitables en la reſurrectiõ de la fille de Iairus, du fils vnique de la veufue de Nain, et nommement du Lazare, Quoy que le Seigneur la leur euſt predite a diuerſes fois ſi clairement, que ſes ennemis meſmes ne l'ignoroyent pas, & en aduertirent Pilate, Quoy que les femmes qui eſtoient allees le matin au ſepulchre la leur euſſent atteſtée, *elle leur ſembla neantmoins comme vne reſuerie, & ne la creurent point*, iuſques a ce que luy meſme ſe fut preſenté deuant eux, & leur eut monſtré ſes mains & ſes pieds. Bien plus, S. Thomas, quoy que les autres Apoſtres luy diſſent *qu'ils auoyent veu le Seigneur*, n'en voulut pour tant rien croire. *Si ie ne voy*, leur diſoit il, *les enſeignes des cloux en ſes mains, & ſi ie ne mets mon doigt ou eſtoyent les cloux, & ſi ie ne mets ma main en ſon coſté, ie ne le croiray point.* Et vous vous imagineries, qu'ils euſſent plus volontiers dementi leurs pro-

Math. 9. Luc. 7. 11. Iean. 11. &. 12. 13. Math. 16. 27. & 20. 19. Math. 27. 63. Luc. 24. 11. Marc. 16. 11. 13. Iean. 20. 24.

pres yeux, leurs propres mains, leur propre gouſt, leur propre raiſon, que non pas de croire, que le Seigneur Ieſus euſt parlé figurement, quoy que ce fuſt ſa couſtume! que di je, que le Seigneur Ieſus euſt parlé figurement ! n'ay je pas monſtré aſſes clairement que c'eſt vous qui vous eſloignez de la propre & vſitée ſignification de tous les mots, *cecy eſt mon corps*, & que ce ſommes nous qui la retenons, entendans par le mot *cecy* le pain que Ieſus auoit rompu & donnoit a ſes diſciples en qualité de Sacrement : tout de meſme cõme, ſi qu'elqu'vn vous dõnoit vne pierre de marbre taillée a la ſemblance d'vn homme, en diſant tenes, *cecy eſt Alexandre le Grand*, vous n'entẽdries par, *cecy*, autre choſe que cette pierre là de marbre: Par le verbe *eſt* vn eſtre de ſignification, que le Cardinal Bellarmin maintient eſtre ſa propre ſignification toutesfois & quantes qu'il s'agit d'vn ſigne. Et par le *corps* de Ieſus Chriſt ſon corps naturel, ſelon l'eſtre naturel & viſible, que ſeul il auoit eu iuſques alors, & ſelon lequel ſeul il auoit eſté iuſques alors appelé corps de Ieſus Chriſt.

A tout cela il faut que i'adiouſte encores vne conſideration. C'eſt que quelque

ſens

ſens que vous donniez aux paroles, *cecy eſt mon corps*, quand le Seigneur les prononça, ſi eſt ce qu'elles ne ſignifient rien comme preſent en la Meſſe, n'y eſtans prononcées que par forme de recit d'hiſtoire, comme appert des paroles qui les precedent, de celles qui les ſuiuent, & d'elles meſmes. Les voicy ſelon quelles ſont couchées au canon de la Meſſe, & que le Preſtre les dit toutes les fois qu'il la celebre: Qui pridie quàm pateretur accepit panem in ſanctas & venerabiles manus ſuas, & eleuatis oculis in cœlum ad te Deum patrem Suum omnipotentem, tibi gratias agens, benedixit, fregit, deditque diſcipulis ſuis, dicens Accipite, & manducate ex hoc omnes, hoc eſt enim corpus meum. Simili modo poſteaquam cœnatum eſt accipiens & hunc præclarum calicẽ in ſanctas ac venerabiles manus ſuas, item tibi gratias agens benedixit, deditque diſcipulis ſuis dicens accipite & bibite ex eo omnes, hic eſt enim calix ſanguinis mei, noui & æterni teſtamenti, myſterium fidei, qui pro vobis & pro multis effũdetur in remiſſionẽ peccatorũ. ceſt a dire, *lequel* Ieſus Chriſt *le iour de deuant ſa paſſion prit le pain en ſes ſainctes & venerables mains, & eſleuant les yeux*

au Ciel, A toy Dieu ſon Pere tout puiſſant, te rendant graces le benit, le rompit & le donna a ſes diſciples, diſant prenes, & mangez tous de cecy, car cecy eſt mon corps. Semblablement apres le ſoupper prenant auſſi ce beau calice en ſes ſainctes & venerables mains, & te rendant graces il le benit, & le donna a ſes diſciples diſant prenez & beuuez tous d'iceluy car ceſtuy eſt le calice de mõ ſang, du Nouueau & Eternel Teſtamẽt, myſtere de la foy, lequel ſera reſpandu pour vous & pour pluſieurs en remiſſion des pechez. Les paroles qui precedent, *le rompit & le donna a ſes diſciples diſant prenes & mangez tous de cecy*: item, *& le donna a ſes diſciples, diſant prenez & beuues tous d'iceluy*, ſõt elles pas vn pur recit d hiſtoire, qui n'a nullement ſa verité en la Meſſe? le meſme eſt des paroles ſuiuantes. Immediatement apres, *car cecy eſt mon corps* le preſtre prononce celles ci *ſemblablement aprez le ſouper* & apres, *car ceſtuy eſt le calice de mon ſang*, il dit, *qui ſera reſpandu pour vous*, ou le mot de *vous* s'adreſſe aux diſciples de noſtre Seigneur auſquels il donnoit le calice, et le futur, *ſera eſpandu*, ſe dit de la paſſion qui deuoit arriuer le lendemain. Or ſont les paroles, *car cecy eſt mon corps, car ceſtuy eſt le calice de mon ſang*, non ſimplement enchaſſées

chaſſées entre ce qui les precede & ce qui les ſuit, cõme parties d'vn meſme propos: Mais, qui plus eſt, liées tres eſtroitement auec les paroles qui precedent & qui ſuiuent, Auec celles qui precedent par le mot *car*, qui monſtre qu'elles en ſont la raiſon, & par le pronom, *mon*, relatif a Ieſus Chriſt *diſant prenez*, & faux ſi on le rapporte au preſtre, duquel ce n'eſt nullement le corps, & le ſang. Auec celles qui ſuiuent les paroles, *car cecy eſt mon corps*, ſont liées par le mot, *ſemblablement*. Et celles ci, *car ceſtuy eſt le calice de mon ſang*, par le pronom relatif, *lequel*, qui ſe rapporte au ſang de Ieſus Chriſt, et par le pronom de la ſeconde perſonne, *vous*, qui s'adreſſe a ceux la meſmes auſquels s'adreſſe le commandement, *beuuez tous d'iceluy*. De maniere que vouloir que ce qui precede & ce qui ſuit ne ſoit rien qu'vn pur recit d'hiſtoire, mais qu'il n'en ſoit pas de meſme des paroles qui ſont entre deux, & que le preſtre, quand il recite ce qui precede, parle en ſa perſonne, mais quand il vient aux paroles, *car cecy eſt mon corps*, il reueſte tout d'vn coup la perſonne de Ieſus Chriſt, de ſorte que ce ne ſoit plus luy qui parle, (car il mentiroit,) mais Ieſus Chriſt luy meſme. Et

puis

puis dés qu'il a acheué de les prononcer la deſpouille a l'inſtant, pour dire derechef en ſa perſonne, *ſemblablement apres le ſoupper prenant* &c. iuſques a ce qu'il vienne aux paroles, *car ceſtuy eſt le calice de mon ſang*, ou derechef il ſe transforme en la perſonne de Ieſus Chriſt, pour pouuoir dire auec verité c'eſt mon ſang, & puis auſſi toſt ceſſe d'eſtre Ieſus Chriſt, pour reciter les paroles ſuiuantes, *lequel ſera reſpandu pour vous & pour pluſieurs* &c. comme les precedentes, en ſa perſonne, c'eſt vouloir qu'on les prenne d'vne façon la plus inuſitée et la plus eſtrange, affin que ie ne die extrauagante, qu'il eſt poſſible de s'imaginer. Ne dites donc plus, s'il vous plaiſt, que vous prenez les paroles, *cecy eſt mon corps*, proprement, ſans figure, au pied de la lettre, ſelon leur plus propre & vſitée ſignificatiõ, puis que vous vous en eſloignes en tant de façõs.

Ce fondement ruiné, la tranſubſtantiation tombe a bas, & accable ſoubs ſes ruines le ſacrifice de la Meſſe. C'eſt ce qui m'y a fait inſiſter. Ie reuien a voſtre argument maintenant. Vous poſez *en quatrieme lieu, qu'en l'eſtabliſſement de Ieſus Chriſt, qui ſubſiſte au Ciel en ſa propre eſpece, ſoubs l'eſpece eſtrangere du pain conſiſte le change-*

changement de la choſe offerte, c'eſt a dire, du corps de Ieſus Chriſt, & que ce changement là eſt ſuffiſant pour vn ſacrifice. A cela i'oppoſe trois arguments.

1. le changement de la victime ſuffiſant pour vn ſacrifice proprement dit doit eſtre vn changement qui a proprement parler en merite le nom, comme appert de tous les ſacrifices proprement dits qui ſe ſont iamais offerts. Or m'aduoüerez vous que cet eſtabliſſement pretendu, quand il ſeroit auſſi veritable comme il eſt contraire a la foy, a la raiſon & au ſens, ne ſeroit pas vn changement a parler proprement. Eſt il beſoing que ie le prouue, veu que vous ſçaues que vos S. Thomas, S. Bonauenture & autres principaux Docteurs nient que ce ſoit vn changement, & que les autres qui veulent que ce ſoit vn changement, confeſſent franchement qu'ils ne prennent pas le mot de changement proprement? En voicy neantmoins vne preuue. Tout changement proprement dit preſuppoſe vn ſubiect qui le reçoiue. Or n'y a t'il point de ſuiet qui reçoiue l'eſtabliſſement du corps du Seigneur ſoubs l'eſpece du pain. Si il y en auoit aucun, il faudroit que ce fuſt le corps du Seigneur.

voy Suarez diſp. 50. S. V. de Sacrā.

Mais

Mais ce ne peut estre le corps du Seigneur qui est au Ciel. Car il demeure & paroist tout tel comme auparauant. Ioint que le changement de la victime se doit faire ou elle est immolée : voilà pourquoy vous dites que ce changement se fait en l'eucharistie. Ce ne peut estre aussi celuy que vous pretendes estre soubs l'espece du pain : car il est l'effect de cet establissement. Il ne peut pas receuoir de changement auant que d'estre: Or n'a t'il son estre que par cest establissement.

2. Tout changement suffisant a vn sacrifice doit estre sensible. La raison est qu'il faut qu'il soit, comme vous mesmes le dites, *vn signe sensible demonstratif de la souueraineté de Dieu.* Ce qui appert de tous les sacrifices proprement dits qui ont iamais esté offerts. Or est il que l'establissement du corps de Iesus Christ soubs les especes du pain n'est nullement sensible. Vous tenes tous qu'il ne se peut voir naturellement : mesmes quelques vns d'entre vous vont bien plus auant, Car ils enseignent que Dieu mesme par sa toute puissance ne peut pas faire qu'on voye le corps de Iesus Christ soubs les especes du pain. Ioignes a cela qu'en tout sacrifice proprement dit la victime doit compa-

ms. p. 421.

Becã. sum. Theo. Schol Cap. 19. de Sacr. in spe-cie. q. 6.

roistre

roiſtre viuante, & puis eſtre changée deuant tous les aſſiſtans, en paſſant de l'eſtat de la vie en celuy de la mort. Iamais autre changement ne fut ſuffiſant pour eſtablir vn ſacrifice proprement ainſi appelé. Autant que le changement que vous poſez s'eſloigne de la nature d'vn tel changement, autant s'eſloigne le ſacrifice de la Meſſe de la nature d'vn ſacrifice proprement ainſi appelé.

3. Vous dites que par ce changement Ieſus Chriſt eſt mis ſoubs l'apparence & eſpece de la mort, & que cela paroiſt en ce qu'il eſt priué de l'apparence de vie. Mais il me ſemble que ce qui n'a aucune apparence, n'a l'apparence ni de vie ni de mort. Or eſt il que Ieſus Chriſt ſoubs les eſpeces du pain & du vin n'a aucune apparence. S'il eſt ſoubs l'apparence de la mort *parce qu'on ne voit aucune action en luy* qui teſmoigne la vie, il faut aduoüer qu'il eſt ſoubs l'apparẽce d'vn rien: parce qu'on ne void rien en luy qui teſmoigne qu'il ſoit. Des choſes qui n'apparoiſſent nullement & de celles qui ne ſont point, on en fait pareil iugement. S'il paroiſſoit eſtre là, & qu'il ne paruſt auoir aucune action, vous auriez quelque raiſon de dire qu'il auroit l'apparence de la mort.

Mais

Mais vous m'aduoüerez que ſon eſtre n'y paroiſt non plus que ſon action. S'il y a quelque apparence, c'eſt celle de pain & de vin. Or ie penſe que, comme du pain & du vin ne ſont pas la mort, ainſi l'apparence de pain & de vin n'eſt pas l'apparence de la mort. Si vous croyes que *par la force des paroles ſacramentales ſon corps & ſon ſang ſont eſtablis ſoubs des eſpeces ſeparées*, vous croyez que par la force de la concomitance naturelle ils ſont eſtablis enſemble inſeparablement ſoubs chacun'vne deſdites eſpeces. *On ne mange ordinairement aucune chair qui ne ſoit morte*, mais on n'a que faire de tuer le pain & le vin qu'on mange ordinairement, pource que d'eux meſmes ils ne ſont point animaux viuants, & n'ont apparence ni de vie ni de mort. Ie veux neantmoins, pour illuſtrer davantage cette verité, poſer le cas que Ieſus Chriſt ſoit preſent ſoubs les eſpeces du pain & du vin, & qu'il y ait l'apparence de la mort. Ie dy que pour rendre teſmoignage de noſtre ſubmiſſion a l'Empire ſouuerain de Dieu, cela n'eſt pas aſſes, ni pour Dieu ni pour les hommes. Non pour Dieu: pource, qu'il ne iuge pas ſelon l'apparence, mais d'vn droit iugement. Et n'y a rien qui l'offenſe da-

uantage que quand on le penſe contenter de la ſeule apparence, comme s'il ne voyoit pas auſſi bien le dedans comme le dehors, la ſubſtance comme les accidents. Non auſſi pour les hommes : pour ce qu'ils ſçauent que Ieſus Chriſt a l'apparence de mort, ou par leur ſens, ou par leur raiſon, ou par leur foy. Il n'en ſont pas, que ie croy, perſuadez par le ſens & par la raiſon, mais par leur foy. Or cette foy qui leur perſuade que Ieſus Chriſt eſt là ſoubs l'apparence de la mort, leur perſuade quant & quant que cette apparence eſt fauſſe, & qu'il eſt vrayement viuant, voire tellement viuant qu'il ne peut mourir. Ainſi vous mettez vne double fauſſeté au Sacrement. L'vne en ce que vous voules que les accidents du pain & du vin y ſoyent priuez entierement de toute la ſubſtance de laquelle ils ſont ſignes. Car tout accident eſt ſigne naturel de la preſence de la ſubſtance, auquel il eſt naturellement inherent. Et ſigne qui, depuis la creation du monde iuſques au temps de l'inſtitution du ſacrement, na iamais eſté faux, & ne l'a iamais eſté depuis en toute autre choſe : Dieu en creant la nature des choſes ayant eſtably cet ordre inuiolable, que les accidents

fuſſent ſignes par leſquels on cognuſt & diſcernaſt les ſubſtances, n'eſtant poſſible de les cognoiſtre autrement. Poſant donc au ſacrement des accidents & ſignes naturels de la ſubſtance du pain & du vin ſans aucune ſubſtance de pain & de vin, vous y poſez des ſignes entierement faux. Dequoy faudra attribuer la cauſe, non a l'erreur de nos ſens, qui ne ſe trompent nullement a iuger que ce ſont en effect les accidents & ſignes naturels du pain & du vin, mais au Sacrement qui les deſpouille de leur verité. L'autre fauſſeté conſiſte en ce que vous voules que Ieſus Chriſt ait vne fauſſe apparence de la mort N'y a rien ſi contraire a l'eſſence des ſignes que de leur ſouſtraire leur verité. Rien ſi contraire aux veritables & ſinceres demonſtrations de ſubmiſſion, qu'vne apparence ſans verité, & des ſignes menteurs. N'eſt pas de meſme du ſacrifice de la croix. Là Ieſus Chriſt paroiſſoit a tous, comme vous parlés, en ſa propre eſpece. Là premierement il parut viuant, puis parurent les actions & ſouffrances par leſquelles il fut mis a mort Et en ſuite il parut mort d'vne apparence tres veritable. Au lieu qu'en la Meſſe il ne paroiſt point, il ne

paroiſt

paroiſt point viuãt, ne paroiſt auſſi aucune action ou paſſion qui luy oſte l'apparence de vie. L'apparence de pain & de vin n'eſt point à proprement parler l'apparence de la mort, comme eſtoit celle de Ieſus Chriſt apres auoir rendu l'eſprit en la croix. Et quand elle ſeroit l'apparence de la mort, ce ſeroit vne apparence fauſſe, au lieu que celle de Ieſus Chriſt crucifié eſtoit tres-ueritable. Les ſignes & apparences externes deſtituees de verité ont meſme effect que ſi la realité & verité y eſtoit, lors qu'ils trompent ceux qui les voyent & les font errer en leur iugement. Mais quand ils ne les trompent point & qu'on en fait vn iugement tout contraire, ils n'ont garde d'auoir la meſme puiſſance. Or eſt-il que l'apparence de la mort en Ieſus Chriſt crucifié, pour ce qu'elle a eſté iointe a la verité, a fait iuger a Dieu & aux hommes que veritablement Ieſus Chriſt eſtoit mort. Mais cette apparence de la mort que vous pretendes que Ieſus Chriſt a ſoubs les accidens du pain & du vin, ne fait point faire a Dieu & aux hommes vn tel iugement. Au contraire, Dieu & les hommes iugent qu'elle eſt fauſſe, & que Ieſus Chriſt eſt vrayement viuant ſans pou-

uoir mourir. Delà ie tire deux argumens contre vous. 1. nul ſigne faux ne doit eſtre preſenté a Dieu en qualité de ſigne. Or eſt il que les ſignes de mort, que vous pretendes donner a Ieſus Chriſt l'apparence de la mort en la Meſſe, ſont faux. Ils ne doiuent donc point eſtre preſentez a Dieu comme ſignes. 2. En tout ſacrifice proprement dit la choſe offerte doit eſtre a parler proprement & veritablement deſtruite, comme appert du ſacrifice de la croix, & de tous les autres ſacrifices qui ont iamais eſté offerts a Dieu. Or eſt il qu'en la Meſſe la choſe offerte, aſçauoir Ieſus Chriſt, n'eſt point a parler proprement & veritablement *deſtruit*, mais ſeulement en apparence. *Donc* la Meſſe n'eſt point vn ſacrifice a parler proprement & veritablement, mais ſeulement en apparence.

voy ſus p. 11. 12. 13. 14.

Ie n'ay plus qu'vn mot a dire a voſtre argument: (car la crainte de vous ennuyer me fait paſſer quantité de choſes que ie pourrois ici adiouſter) C'eſt touchant l'exemple que vous alleguez du ſerpent d'airain, lequel ie ne trouue nullement ſemblable a ce dont eſt queſtion. car cõme les accidents du ſerpent dairain n'eſtoyent point les accidents naturels d'vn

vray

vray ſerpent, auſſi n'eſtoyent ils point deſtinez, ni par Dieu, ni par la nature, pour ſignifier comme preſente la ſubſtance d'vn vray ſerpent, mais ſeulement celle de l'airain dont ils eſtoyent accidents. Et ce que cet airain eſtoit formé à la ſemblance d'vn ſerpent, c'eſtoit pour figurer noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, & non pas vn ſerpent, la ſignification de ce type comme des autres de l'ancien Teſtament, conſiſtant en ſimilitude de proportions. Comme quand les Iſraelites au deſert vinrent a s'ennuyer du chemin, & auoir en degouſt la manne, Dieu leur enuoya des ſerpents bruſlans qui mordirent le peuple, & en firent mourir pluſieurs. Ainſi quand les hommes s'ennuyent de la voye des commandements de Dieu, & ont a contrecœur la ſimplicité de ſa parole, arriue par vn iuſte iugement de Dieu que la chair de peché les mord & que des *ſerpents, engeance de vipe-res*, comme le Seigneur Ieſus appele les phariſiens, leur inſpirent le venin mortel d'vne doctrine diabolique, qui auec le temps allume vn feu cuiſant dans leurs conſciences. Comme il n'y eut autre remede aux morſures des ſerpens bruſlans, que de regarder le ſerpent d'airain eſleué

Nomb. 21. 5.

Math. 23. 33.

ſur vne perche au deſert, & quiconque le regardoit eſtoit gueri. Auſſi n'y a t'il autre remede aux playes de la conſcience mordue par la chair de peché, que de contempler & croire en Ieſus Chriſt eſ-
Rom. 8.3. leué en la croix, & fait *en ſimilitude de chair de peché*, mais ſans peché, ſemblable aux pecheurs & condamné comme ſe ducteur & malfaicteur, & neantmoins nullement pecheur: ainſi que le ſerpent d'airain eſtoit fait a la ſimilitude des ſerpents bruſlans, mais n'eſtoit pas vn ſerpent bruſlant, & n'auoit aucun venin. Et quiconque le contemple ainſi & croit en luy ne perit point, mais a la vie eternelle. Dou appert que l'airain n'exiſtoit pas ſoubs l'eſpece d'vn ſerpent, comme vous voules que le corps de Ieſus exiſte ſoubs l'eſpece du pain. Car la figure de ſerpent qui paroiſſoit en l'airain n'auoit iamais eſté accident d'autre ſubſtance que de l'airain; & ſi la vraye ſubſtance d'vn ſerpent naturel y euſt eſté iointe, elle euſt gaſté les proportions, eſquelles conſiſtoit la ſignification de cette figure.

CHAP. XV.

PREVVE DV SACRIFICE DE LA Meſſe tirée du Chap. XIII. du liure des actes des Apoſtres

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

IE penſeray a mon loiſir aux raiſons que vous m'aues alleguées, & cependant pourſuiuray le deſſein de vous repreſenter de ſuite les preuues du ſacrifice de la Meſſe. Les paroles de S. Luc Act. 13. 2. eſquelles il nous repreſente l'ordination de Paul, & de Barnabas m'en donnent vne. *Eux*, dit il, *ſeruans au Seigneur & ieuſnans, le S. Eſprit dit*, ſeparez *moy Saul & Barnabas pour l'œuure, auquel ie les ay appelez*. Ce ſeruice ou Miniſtere, qu'ils rẽdoyent au Seigneur, ne ſemble pas auoir peu eſtre autre qu'vn ſacrifice, que le ſacrifice de la Meſſe. Car ou il n'y a point du tout de ſacrifice en l'Egliſe, ou il faut aduoüer que cettuylà y eſt. Bell. lib. 1. de Miſſa. Cap. XIII.

Que par le mot, *Miniſtrantibus*, *ſeruans*,

on doiue entendre vn ſacrifice, apert premierement du mot grec λειτουργούντων Car vous aduoüez ſans difficulté qu'il ne ſignifie pas toute ſorte de miniſtere ou ſeruice, mais vn miniſtere public. D'où ſuit qu'en ce lieu il ne ſignifie pas vn miniſtere ou ſeruice priué, & interne, mais public & externe. Or ne peut il non plus ſignifier l'adminiſtration de la parole, ou des Sacrements: pour ce qu'encores que ce ſovent choſes publiques, ſi eſt-ce qu'elles ne ſont pas rendües a Dieu: car ce n'eſt pas a Dieu qu'on preſche ni au Seigneur qu'on adminiſtre les Sacrements.

Vous me reſpondrés qu'on peut dire que ceux qui preſchent & adminiſtrent les Sacrements au peuple ſeruent au Seigneur, pource que ce qu'ils en font, c'eſt à ſon honneur. Mais ſi cela euſt eſté la cauſe pour laquelle S. Luca eſcrit, *ſeruans au Seigneur*, il n'euſt pas adiouſté, *& ieuſnans*. Car en ieuſnant on ſert auſſi a Dieu de cette façon là, ſuiuant ce qui eſt eſcrit Rom. 14. 6. *qui mange, il mange au Seigneur, & qui ne mange point il ne mãge point au Seigneur.*

De plus, le mot Grec λειτουργία, bien qu'on le puiſſe dire auſſi bien des Miniſteres

ſteres profanes comme des ſacrez, neantmoins quand il ſe dit des ſacrez, & eſt mis abſolument en la S. Eſcriture il s'entend touſiours d'vn miniſtere ou ſeruice de ſacrifice. Comme appert du Chap. 1. de l'Euangile ſelon S. Luc, & des Chap. 2. 8. 9 & 10. de l'Ep. aux Hebrieux. Ceſt pourquoy Eraſme, duquel vous faites de l'eſtat, n'a pas craint de tourner *eux ſacrifians au Seigneur*. De là auſſi eſt arriué que les Grecs ont appelé *liturgie* la celebration de la Meſſe.

Le Proteſtant.

Ie vous accorde volontiers que le mot Grec que vos Bibles latines tournẽt *miniſtrãtibus*, & nos Frãçoiſes *ſeruans en leur miniſtere au ſeigneur*, ſignifie vn miniſtere ou ſeruice public. Reſte ſeulement de voir quel ſeruice public nous deuons entendre au paſſage de S. Luc. Vous dites que c'eſt vn ſacrifice proprement ainſi appelé ie le nie. Pour le prouuer vous vous ſerués de deux raiſons. La premiere eſt baſtie ſur ce fondement, qu'il faut entendre ce miniſtere, ou de l'adminiſtration de la parole & des ſacrements, ou d'vn ſacrifice proprement ainſi nommé. Fondement qui n'eſt pas ſolide. Car qui m'empeſche de l'entendre du miñiſtere de la

priere publique? vous n'ignorés pas que ceux qui ont tourné le nouueau Teſtament es langues Syriaque, & Arabeſque m'en ont donné l'exemple. Et ce que S. Luc adiouſte qu'ils ieuſnoyent m'y conuie. Car vous ſçaues que l'eſcriture ioint ordinairement le ieuſne & la priere enſemble: comme appert, ſans aller plus loing, du verſet ſuiuant, ou S. Luc ſemble s'expliquer, *parquoy aprez auoir ieuſné & prié ils leur impoſerent les mains.* Ainſi le meſme S. Luc nous dit au Chap. 2. v. 37. de ſon Euangile *qu'Anne la prophetesſe ſeruoit a Dieu en ieuſnes & oraiſons, iour & nuict.* A ce miniſtere s'accordent tres bien les mots, *au Seigneur.* Car c'eſt au Seigneur que s'adreſſent les prieres & ſupplications par lequelles on luy ſert.

Neantmoins, pour ne vous arreſter ſi court, ie ſuis content de ioindre au miniſtere de la priere celuy de l'adminiſtration de la parole, pour ce que c'eſt en ces deux choſes conioinctement que les Apoſtres faiſoyent conſiſter l'exercice de leur charge & miniſtere. *Regardés donc, freres*, diſent ils a la multitude des diſciples, *de choiſir ſept hommes d'entre vous de qui on ait bon teſmoignage pleins du S. Eſprit & de ſapience, auſquels nous com-*

Act. 6. 3.

mettions cette affaire, & quant a nous, nous pourſuiurons a vacquer a la priere, & a l'adminiſtration de la parole. A cela vous oppoſés que S. Luc ne dit pas ſimplement *ſeruans*, mas *ſeruans au ſeigneur*, & qu'en preſchant la parole on ne ſert pas au Seigneur, pource que ce n'eſt pas a luy qu'on la preſche. i'ay honte pour vous de cette raiſon: car c'eſt comme ſi ie diſois que les ſoldats ne ſeruent pas au Roy qui les employe, pource que ce n'eſt pas a luy qu'ils font la guerre. Aués vous oublié qu'il y a vne infinité de ſeruices qu'on rend aux Princes & Seigneurs, leſquels ne concernent nullement leurs perſonnes? ie dis donc que les prophetes & docteurs qui eſtoyent en Antioche ſeruoyent au Seigneur en preſchant ſa parole non ſimplement, comme vous preſuppoſez que nous reſpondons, pource que ce qu'ils en font c'eſt a l'honneur de Dieu, mais pour deux autres raiſons. L'vne, pource que c'eſt en cela que conſiſtoit l'exercice de la charge, & du miniſtere que le Seigneur leur auoit commis. C'eſt ainſi qu'une infinité d'officiers ſeruent au Roy en l'exercice de leurs charges, & execution des commiſſions qu'il leur donne. L'autre, pource que

c'eſt

c'eſt en quelque ſorte pour luy qu'ils trauaillent en l'adminiſtration de ſa parole:
1. cor. 3. 9. car c'eſt pour luy edifier vn temple, pour
Eph. 2. 20. paiſtre ſes brebis, pour amener toute
1 pier. 5. 2. 2. penſée priſonniere ſoubs ſon obeiſſance,
Cor. 10 5. pour planter & arroſer les plantes que ſon pere luy a données, pour luy preparer vn peuple bien ordonné. &c. raiſons qui ne conuiennent nullement au ieuſne: car les Prophetes & Docteurs ne ſont pas enuoyez pour ieuſner, mais pour enſeigner. auſſi le paſſage du Chap. 14 de l'Ep. aux Romains ne fait rien a voſtre propos, mais pluſtoſt y preiudicie: car il egale le ieuſne au manger, diſant auſſi bien que *celuy qui mange, mange au Seigneur*, comme il dit que *celuy qui ne mange point, ne mange point au Seigneur*. Comme donc vous ne ſçauries en inferer que *manger* ſoit ſeruir a Dieu de la meſme façon que preſcher l'Euangile, ainſi ne ſçauries vous en inferer que *ne manger point* ſoit le ſeruir de la meſme façon.

Et neantmoins quand il y auroit meſme raiſon du ieuſne que de l'adminiſtration de la parole, nous aurions la reſponce toute preſte, qu'on ne peut pas inferer des paroles de S. Luc *ſeruans au Seigneur & ieuſnans*, que ieuſner ne fuſt pas ſeruir

a

a Dieu, le mot, &, ioignant assez souuent ensemble des diuerses façons de parler qui ne signifient qu'vne mesme chose, les dernieres seruans a donner a entendre les precedentes, comme Dan. 9. 4. *ie requi l'Eternel mon Dieu, & si confession & di.* Math. 20. 13. *il respondit a l'vn deux, & dit.* Et en infinis autres lieux. Ainsi dans la Bible Grecque nomb. 4. au mot, λειτουργεῖν, est ioint trois ou quatre fois vne autre mot qui ne luy sert que d'explication. v. 24. *c'est ici le ministere*, λειτουργία. *du peuple de Gedson, seruir & porter*, λειτουργεῖν καὶ ἄιρειν. vers. 35. & 39. *quiconque entre pour seruir & faire sa besoigne*, λειτουργεῖν ἢ ποιεῖν. vers. 27. *selon tous leurs ministeres*, λειτουργίας. *& selon tous leurs ouurages.* passages, ou il n'est point question du ministere des sacrificateurs, & ou les mots λειτουργεῖν & ποιεῖν, λειτουργία & ἔργον signifient vne mesme chose.

L'autre raison que vous allegués est prise du mot Grec λειτουργία. duquel S. Luc se sert en ce passage, & ne faites pas force sur sa propre signification, pource que vous recognoissés qu'il se peut dire de toutes sortes de ministeres publics, tant profanes que sacrés, mais sur la pratique de la Saincte Escriture. Puis donc que vous n'aues égard qu'a l'vsage de la

Saincte

Saincte Eſcriture, ſi vous voules fueilleter le nouueau Teſtament vous trouueres qu'il y eſt employé pour nous repreſenter le miniſtere des Princes ſouuerains au regard de Dieu Rom. 13 6. celuy des Anges heb. 1. 7. 14. celuy des Gentils enuers les Iuifs. 2. Cor 9. 12. & Rom. 15. 27. celuy des Philipiens enuers S. Paul Phil. 2. 25. 30 & de S. Paul enuers les Gentils Rom. 15 16. & de Ieſus Chriſt enuers le Tabernacle celeſte heb. 8. 2. Es autres paſſages, s'il ſignifie vn ſeruice de ſacrifice, ou bien c'eſt vn ſacrifice improprement dit comme Phil. 2. 17 ou bien il le ſignifie, pource qu'eſtant vn mot general, on le peut appliquer a toute ſorte de miniſtere public, & par conſequent a celuy des ſacrificateurs, comme lue 1. 23. & heb. 8. 6 & 9. 21. & 10. 11. d'autre paſſage, ou ce mot ſe trouue ie n'en ſçay point en tout le Nouueau Teſtament. Pour ce qui eſt de l'Ancien Teſtament, il ſe lit plus ſouuent dãs la Bible Grecque pour ſignifier le miniſtere des Ieuites, auſquels il n'eſtoit pas permis de Sacrifier, que celuy des ſacrificateurs. De maniere, que c'eſt ſans raiſon qu'Eraſme s'eſt eſloigné, & de la propre ſignification de ce mot, & de l'exemple de tous

Nõb. 16. & 18.

ceux,

ceux qui auparauant luy auoyent, ou traduit, ou expliqué ce paſſage. Ce n'eſt pas que quand il faudroit le tourner comme luy *eux ſacrifians au Seigneur*, pluſtoſt que comme vos Bibles, *eux ſeruans au Seigneur*, vous en peuſſies tirer aucun aduantage Car pourquoy ne pourrions nous le prendre au meſme ſens, auquel il eſt pris par S. Paul Rom. 15. 16. *affin que ie ſoye* λειτουργὸς *miniſtre de Ieſus Chriſt enuers les Gentils, vacquant au Sacrifice de l'Euangile de Dieu, a ce que l'oblation des Gentils ſoit agreable, eſtant ſanctifiée par le S. Eſprit* & Phil. 2 17. *que ſi meſme ie ſers d'aſperſion ſur le Sacrifice & ſeruice,* λειτουργία *de voſtre foy, i'en ſuis ioyeux.*

De vray les circonſtances de ce paſſage s'accordent mal auec vn Sacrifice proprement pris. Car premierement, ceux qui rendoyent ce ſeruice au Seigneur n'y ſont pas appelez ſacrificateurs, mais *Prophetes & Docteurs. Il y auoit*, dit S. Luc, *en Anthioche, en l'Egliſe, certains Prophetes & Docteurs* &c. pourquoy donc par leur miniſtere ou ſeruice entendrons nous la fonction de la charge de ſacrificateur, pluſtoſt que de Prophete & Docteur? en aprez il eſt dit qu'ils ſeruoyent au Seigneur τῷ κυρίῳ, tiltre qui deſigne manifeſtement

ment le Seigneur Ieſus, auquel il eſt donné ordinairement au Nouueau Teſtament, meſmes pour le diſtinguer d'auec Dieu ſon pere, Comme cela ſe void 1. cor. 8. 6. & 12. 5. Or en conſcience eſt ce a Ieſus Chriſt que vous pretendez Sacrifier Ieſus Chriſt ? l'offrés vous a luy meſme ? eſt-ce enuers luy meſme que vous voulez qu'il ſoit ſacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec ? N'eſt ce pas enuers Dieu ſon Pere ? Ioignez a cela que ce qui eſt adiouſté, *& eſtans en iuſne*, s'accorde mieux avec la priere, & la predication de la parole, qu'auec vn Sacrifice: car c'eſtoit la couſtume de faire des banquets lors qu'on celebroit des Sacrifices; & vous ſçaues que du temps des Apoſtres on ioignoit ordinairement a la celebration de l'Euchariſtie des banquets qu'on appeloit *agapes*, comme appert du Chap. 11. de la 1. Epiſt. aux Corinthiens.

CHAP. XVI.

LE DERNIER PASSAGE DE la S. Eſcriture pour le Sacrifice de la Meſſe. 1. Cor. 10.

LE CATHOLIQVE ROMAIN.

LE dernier argument de ceux que nous tirons de la Saincte Eſcriture pour le Sacrifice de la Meſſe ſe prend dans S. Paul 1. Cor. 10. verſ. 14. & ſuiuans. Voicy le paſſage entier. *Fuyés arriere de l'idolatrie. Ie parle comme a ceux qui ſont entendus: vous meſmes iugés de ce que ie dy. Le calice de benediction, lequel nous beniſſons, n'eſt-ce pas la communication du ſang de Chriſt? Et le pain que nous rompons, n'eſt il pas la communion du corps du Seigneur? car nous qui ſommes pluſieurs, ſommes vn pain & vn corps d'autant que nous ſommes tous participans d'vn meſme pain. Voyes l'Iſrael ſelon la chair: ceux qui mangent les Sacrifices ne ſont ils pas participans de l'Autel? Que dije donc? que l'idole ſoit quelque choſe? non*

Bell. lib. 1. de Miſſa. Cap. XIV.

non

„ *mais ie di, que les choſes que les Gen-*
„ *tils Sacrifient ils les Sacrifient aux Dia-*
„ *bles, & non point a Dieu. Or ie ne veux*
„ *point que vous ſoyez participans des dia-*
„ *bles. Vous ne pouuez boire le calice du*
„ *Seigneur & le calice des diables: vous ne*
„ *pouués eſtre participans de la table du Sei-*
„ *gneur, & de la table des diables.*

„ De ce paſſage nous tirons trois argu-
„ ments. Le premier eſt pris de la com-
„ paraiſon qui y eſt faite de la table du
„ Seigneur auec la table des Gentils &
„ des Iuifs. Car il eſt tres manifeſte que
„ l'Apoſtre y compare la table du Sei-
„ gneur, de laquelle nous receuons
„ l'Euchariſtie, auec l'Autel des Gentils
„ auquel on Sacrifioit aux idoles, & auec
„ l'Autel des Hebrieux auquel on im-
„ moloit des ſacrifices charnels au vray
„ Dieu. D'où ſuit que la table du Sei-
„ gneur eſt auſſi vn autel, & que par
„ conſequent l'Euchariſtie eſt vn Sa-
„ crifice. Car on n'eſleue iamais d'Au-
„ tel proprement dit, que ce ne ſoit pour
„ y offrir des Sacrifices proprement dits.
„ Il y a de graues auteurs, comme entre-
„ autres Haymo, qui eſtiment, non ſans
„ apparence, que la table du Seigneur
„ eſt expreſſement appelée autel heb.

13. 10. en ces paroles *nous auons vn autel duquel n'ont point puiſſance de manger ceux qui ſeruent au tabernacle.* Mais pource qu'il y a des catholiques qui par cet autel entendent la croix, ou bien Chriſt luy meſme, ie n'y feray point d'inſiſtance.

Le *ſecond* argument ſe tire de la comparaiſon de l'Euchariſtie auec les ſacrifices des Gentils, & des Hebrieux : car l'Apoſtre dit treſclairement, que nous autres fideles prenons le corps & le ſang du Seigneur de la table du Seigneur, de meſme que les Iuifs prennent leurs hoſties, & les Gentils leurs choſes Sacrifiées aux idoles de leurs autels, ou tables. Comparaiſon qui ne pourroit eſtre que tres inepte, & mal a propos employée par l'Apoſtre, ſi l'Euchariſtie n'eſtoit pas vn ſacrifice immolé a Dieu, comme ces viandes là des Iuifs & des Gentils eſtoyent des ſacrifices immolés a Dieu, ou bien aux idoles.

Nous prenons le *troiſieme* argument de la ſocieté que nous auons auec Dieu par la manducation de l'Euchariſtie, comparée auec la ſocieté que les Gentils auoyent auec leurs idoles

„ par la manducation des choſes ſacri-
„ fiees aux idoles. Car Paul enſeigne, que
„ ceux qui mangent des choſes ſacrifiées
„ aux idoles ſont tellement conioints
„ auec les idoles, qu'ils ſont tenus pour
„ vrais idolatres : car c'eſt pour cela qu'il
„ a dit au commencement, *fuyés arriere*
„ *de l'idolatrie.* Il ſe ſert donc de cet ar-
„ gument. qui mange des choſes ſacri-
„ fiées aux idoles il eſt fait participant de
„ l'autel des idoles : il conſent donc au
„ ſacrifice des idoles, voire il deuient
„ compagnon de ceux qui ſacrifient aux
„ idoles. Partant il eſt idolatre : car le
„ ſacrifiee eſt le propre acte de latrie. par
„ conſequent, ſi la comparaiſon que
„ fait S. Paul eſt bien faicte, *il* faudra
„ auſſi argumenter tout de meſme de
„ l'Euchariſtie. Celuy qui mange l'Eu-
„ chariſtie eſt fait participant de l'autel
„ du Seigneur : donc il conſent en l'o-
„ blation de l'Euchariſtie qui eſt faite a
„ Dieu, voire il deuient compagnon de
„ ceux qui l'offrent : partant il honore
„ Dieu par cette oblation du culte de
„ latrie.

Le Proteſtant.

Vous me faites plaiſir de me remettre en memoire ce beau paſſage, qui ne fait rien

rien pour appuyer le ſacrifice de la Meſſe, mais eſt excellent pour le renuerſer. I'eſpere vous le faire voir clairement apres que i'auray reſpondu aux trois arguments que vous en tirés. Le premier conſiſte en trois propoſitions, qui me ſemblent fauſſes. La premiere eſt, que l'Apoſtre compare la table du Seigneur de laquelle nous prenons l'Euchariſtie, auec les autels des Iuifs & des Gentils. Au contraire, il eſt manifeſte qu'il ne la compare pas auec les autels des Iuifs & des Gentils, mais auec les tables, auquelles les Iuifs & les Gentils mangeoyent des choſes qu'ils auoyent ſacrifiées deſſus leurs autels: Son intention eſtant de dire que, comme ceux qui mangent l'euchariſtie participét au corps & au ſang de Chriſt, & ceux qui mangent des choſes ſacrifiées par les Iuifs participent a leur autel, ainſi ceux qui mangent des choſes ſacrifiées a l'idole participent a l'idole. Or vous m'aduoüerés qu'il y auoit bien de la difference, entre la table ou on mangeoit des choſes Sacrifiées & l'autel ou on les ſacrifioit. Le nombre, la forme, la hauteur, & le lieu de l'autel des Iuifs nous l'apprennent clairement. Car il n'y en auoit qu'vn en tout le pays

Exod 27. & 38. leuit. 6. 12. 13. 2. chr. 4 1. Ioseph liu. 6. de la guerre Iud. chap. 14.

d'Israël, ni par consequent au monde, où on peust sacrifier legitimement, & il estoit creux & auoit par dedans vne grille d'airain, sur laquelle il y auoit du feu continuellement allumé, & celuy que fit Salomon estoit haut de dix coudées, & celuy sur lequel on sacrifioit du temps de S. Paul estoit haut de quinze coudées, & ainsi nullement propre a seruir de table. Ioint qu'il estoit dans le paruis des sacrificateurs ou le peuple n'entroit point. Ayant posé, contre verité, que l'Apostre compare la table du Seigneur auec les autels des Iuifs & des Payens, vous en inferez que donc la table du Seigneur est vn autel a proprement parler, *bastissant* cette cõsequence sur vne seconde proposition fausse, asçauoir, que tout ce qui est comparé auec vn autel proprement dit est aussi vn autel proprement dit: comme si on ne pouuoit pas comparer auec vn autel tout ce qui a, selon quelque égard, quelque similitude, analogie, ou rapport auec vn autel, quoy qu'en effect ce ne soit pas vn autel. Ainsi ces Catholiques, dont vous parlez, qui ont estimé que l'Apostre heb. 13. 10. comparoit, Iesus Christ auec vn autel, iusques là que de luy en donner le nom, n'ont pas

estimé

eſtimé pour cela que Ieſus Chriſt fuſt vn autel à proprement parler. Non plus que vous ne croyez pas qu'il ſoit a proprement parler vn lion, vn agneau, vne porte, vn chemin, vne vigne, quoy qu'il ſoit ſouuent accompare a toutes ces choſes la : Ni que l'Egliſe ſoit a proprement parler vn corps humain, quoy que S. Paul employe vn chap. preſque tout entier a la comparer auec le corps humain : ny qu'elle ſoit vne femme, quoy qu'il la compare tres-particulierement auec vne femme : ny que la langue ſoit à proprement parler vn feu, ou le gouuernail d'vn Nauire, quoy qu'elle y ſoit bien expreſſement accomparée par S. Iacques.

1. cor. 12. Eph. 5. Iacq. 3. 4. 5. 6.

Eſt auſſi fauſſe cette troiſieme propoſition, qu'on n'eſleue point d'autel proprement dit, ſi ce n'eſt pour offrir deſſus vn ſacrifice proprement dit. Ie n'en veux autre teſmoing que l'autel que les tribus de Ruben & de Gad & la demie tribu de Manaſſé eſleuerent ſur la riue du Iordain, auec proteſtation que ce n'eſtoit point pour y offrir de ſacrifice, ni d'holocauſte, ny d'oblation; & l'autel d'or que Dieu auoit fait mettre a l'entrée du lieu treſſainct, auec deffenſe d'y faire aucun

Ioſué. 22. Exod. 30. 9.

holocauſte, ou ſacrifice, ou effuſion. Vous auez raiſon de n'inſiſter point ſur le paſſage heb. 13. 10. car les verſets ſuiuans monſtrent clairement que c'eſt du ſacrifice de la croix, & des ſouffrances du Seigneur que l'Apoſtre parle. Au reſte, ſi l'Apoſtre euſt comparé la table du Seigneur auec les autels des Iuifs & des Payens, & s'il euſt creu qu'elle euſt eſté a proprement parler un autel: d'où vient qu'il ne la pluſtoſt appelée autel que table? d'où vient qu'il a mieux aymé appeler les autels des Payens des tables, (car vous voulez qu'il les appelle la table des diables.) Pluſtoſt que d'appeler la table du Seigneur vn autel? d'où vient enfin qu'en toute la Saincte Eſcriture elle n'eſt iamais appelée autel, mais touſiours table, ſi a proprement parler elle n'eſt pas vne table mais vn autel?

Ie paſſe a voſtre ſecond argument. Ou auez vous trouué que l'Apoſtre die que nous prenons de deſſus la table du Seigneur ſon corps & ſon ſang, comme les Iuifs & Payens prenoyent de deſſus leurs autels les victimes qu'ils y auoyent offertes? Car ie n'y en remarque trace quelconque en toutes ſes paroles. Il dit bien a la verité, que ceux qui mangent

l'Eucha-

l'Euchariſtie ont communion enſemble auec le corps & le ſang du Seigneur, comme ceux qui mangent des choſes ſacrifiées par les Iuifs ont communion enſemble auec l'autel, & ceux qui mangent des choſes ſacrifiées a l'idole ont communion enſemble auec l'idole, ou pluſtoſt auec le diable qui eſt honoré ſoubs le nom de l'idole. Mais vous infererez auſſi bien de là, que les Iuifs mangeoyent l'autel, & les Payens les idoles ou diables, cõme vous en infererez que les Chreſtiens mãgent le corps & le ſãg du Seigneur. vous en infererez encores auſſi toſt que les Iuifs ſacrifioyent l'autel, & les Payens les idoles ou diables, comme vous en infererez que les Chreſtiens ſacrifient le corps & le ſang du Seigneur. Tant s'en faut qu'il die que nous mangeons le corps & le ſang du Seigneur, qu'il diſtingue ce qu'on mange en l'Euchariſtie d'auec le corps du Seigneur, tout de meſme comme il diſtingue les choſes ſacrifiées d'auec l'autel, & d'auec l'idole ou diable, auquel on les immoloit, & l'appele pain par deux ou trois fois.

En voſtre *troiſieme* argument vous commettez quatre fautes. 1. vous ne prenés pas bien le but de l'Apoſtre, qui n'eſt

pas, comme vous le dites, de prouuer que ceux qui mangẽt des choſes ſacrifiées aux idoles ſont idolatres: les paroles que vous alleguez pour le verifier, *parquoy mes bien aimez fuyez arriere de l'idolatrie* teſmoignent le contraire: car le mot, *parquoy*, nous apprend que c'eſt la concluſion de l'argument precedent. 2. vous le faites argumenter, comme s'il auoit entrepris de prouuer par raiſons, que ceux qui mangent des choſes ſacrifiées aux idoles ſont idolatres, & neantmoins il ne ſe ſert point de raiſons priſes de la nature de la choſe, mais ſeulement de deux exemples en quelque façon ſemblables: l'vn pris de l'Euchariſtie, l'autre des banquets que les Iuifs auoyent accouſtumé de faire du reſte de leurs ſacrifices. 3. vous peruertiſſez l'ordre du raiſonnement de l'Apoſtre. Car il propoſe aux corinthiẽs pour exemple le ſacré feſtin de l'Euchariſtie, affin qu'ayans jugé, ſelon que porte ſa nature, que ceux qui en mangent ſont participans du Seigneur, ils en tirent cette conſequence, que ſemblablement ceux qui mangent des choſes ſacrifiées aux diables ſont participans des diables. Au lieu que vous voulez, tout au rebours, que de la nature des choſes ſacrifiées aux idoles en-

tant

tant quelles ſont ſacrifiées, on prenne des raiſons pour prouuer que ceux qui en mangent ſont idolatres : afin qu'appliquant les meſmes raiſons a l'Euchariſtie, on en tire cette conſequence, que donc ceux qui la prenent honorent Dieu du culte de latrie. 4. vous ne faites point mention en voſtre raiſonnement de la communion au corps & au ſang du Seigneur, laquelle l'Apoſtre nomme ſi expreſſement, & compare auec la communion des Iuifs a l'autel & des Payens aux idoles & diables. Cependant, meſmes ſelon le but & le proceder que vous attribuez a l'Apoſtre, ie ne voudrois pas raiſonner ainſi, celuy qui mange l'Euchariſtie eſt fait participant de l'autel du Seigneur : donc il cõſent à l'oblation de l'Euchariſtie qui eſt faite a Dieu. Car en effect le Sacrement de l'Euchariſtie n'eſt pas vne oblation faite a Dieu. Mais bien pluſtoſt ainſi, celuy qui mange l'Euchariſtie eſt fait participant du corps & du ſãg du Seigneur offerts en la croix : donc il conſent a l'oblation que le Seigneur a faite de ſoy meſme en la croix : l'Euchariſtie ayant eſté inſtituée par le Seigneur en l'honneur de ſon corps & de ſon ſang offerts en la croix, & pour en celebrer la memoire

memoire auec louanges, & actions de graces, *iuſques a ce qu'il vienne* pour iuger le monde.

Vous ayant ainſi reſpondu, voyons ſi ce paſſage n'eſt pas exprez contre le ſacrifice de la Meſſe. Vous m'aduouerez que l'Apoſtre nous y veut donner a entendre que, comme ceux qui mangent le pain & boiuent le calice au ſacrement de l'Euchariſtie participẽt au corps & au ſang du Seigneur & ceux qui mangent des choſes ſacrifiées auec les Iuifs participent a l'autel, ainſi ceux qui mangent des choſes ſacrifiées auec les Gentils participent aux idoles, ou pluſtoſt aux diables, auquels les Gentils ſacrifient. De là ſuit qu'il compare enſemble ces trois choſes, le corps & le ſang du Seigneur, l'autel, & les idoles ou diables: item ces trois communions, la communion a Ieſus Chriſt, la communion a l'autel, & la communion aux idoles & diables: item ces trois manducations, la manducation de l'Euchariſtie, la manducation des choſes ſacrifiées par les Iuifs, & la manducation des choſes ſacrifiées aux idoles.

Le premier rang de ces 9. choſes comparées enſemble me donne vn argument. Car par l'autel vous entendez, ou ce qu'a

proprement parler on appelle ainſi, ou le ſacrifice offert deſſus, ou celuy a qui l'autel eſt conſacré & les ſacrifices offerts. Si c'eſt le premier, ou le ſecond, la comparaiſon ne s'aiuſte pas bien. Car, & le corps & le ſang du Seigneur ne reſpondẽt pas a l'autel, & les idoles ou diables ne reſpondent, par analogie ou proportion, nĩ a l'autel, ni aux choſes ſacrifiées deſſus. Pour faire donc que l'Apoſtre garde en ſa comparaiſon les proportions neceſſaires a ſon argument, il faut que par l'autel il marque celuy a l'honneur duquel les Iuifs celebroyent les banquets de leurs ſacrifices: ainſi que c'eſtoit a l'honneur de l'idole, ou diable, ſerui ſoubs le nom de l'idole, que les Payens celebroyent les feſtins des choſes ſacrifiées a l'idole, & que c'eſt a l'honneur du corps & du ſang du Seigneur que les Chreſtiens celebrent le ſacré banquet de l'Euchariſtie. Et ſemble que l'Apoſtre expreſſément n'a pas voulu nommer Dieu, a cauſe que Dieu ayant reietté le peuple des Iuifs & tous leurs ſacrifices, il n'eſtoit pas vray de dire que ceux qui mangent des chc ſacrifiées par les Iuifs ſont participans Dieu. Mais, il s'eſt contenté de nomm l'autel, comme voulant donner a ent

dre, que ce ſont deſmeshuy ceremonies vaines & creuſes, & qu'il n'y a plus rien qui les accepte, ſi ce n'eſt l'autel meſme ſur lequel ils ſont offerts. Puis donc qu'il diſcerne l'autel & les diables ou idoles, d'auec les choſes ſacrifiées que les Iuifs & Payens mangeoyent en leurs feſtins ſacrez & que par l'autel & les idoles ou diables il entend ceux en l'honneur deſquels tels feſtins eſtoient celebrez, & qu'en ſa comparaiſon il met le corps & le ſang du Seigneur, non au rang des choſes ſacrifiées ou mangées, mais au meſme rang auquel il met l'autel & les idoles ou diables, ne les diſtinguant pas moins d'auec ce qu'on mange en l'Euchariſtie, que l'autel & les diables ſont diſtinguez d'auec ce qu'on mangeoit es feſtins dediez a leur honneur, faut il pas aduoüer qu'il n'entend pas qu'on mange, ou qu'on ſacrifie le corps & le ſang du Seigneur en l'Euchariſtie: Mais que ce qu'on y mange & boit, on le mange & on le boit a l'honneur du corps & du ſang du Seigneur: ce feſtin ſacré n'eſtant pas moins inſtitué & deſtiné & conſacré a l'honneur du corps & du ſang du Seigneur, deſquels on y celebre la memoire bien heureuſe auec louanges & actions de graces, que

ceux

ceux des Iuifs eſtoyent deſtinez a l'honneur de celuy que l'Apoſtre deſigne par l'autel, & ceux des Payens a l'honneur des idoles ou diables?

Le ſecond rang des choſes que l'Apoſtre compare enſemble me donne vn ſecond argument. Car, puis qu'il compare enſemble ces trois communions, la communion au corps & au ſang du Seigneur, la communion a l'autel; & la communion aux diables, ſe ſeruant d'vn mot de meſme force & ſignification pour les exprimer toutes trois, & voulant que, comme ceux qui mangent du *pain que nous rompons* & boiuent du *calice de benediction que nous beniſſons* participent au corps & au ſang du Seigneur, & ceux qui mangent des choſes ſacrifiées a l'autel participent a l'autel, ainſi ceux qui mangent des choſes ſacrifiées aux diables participent aux diables: faut bien qu'il preſupoſe qu'entre ces trois communions il y a quelque ſimilitude de raiſons ou proportions, & qu'elles ſe font a peu prés de meſme façon. Or y en a t'il manifeſtement entre la communion a l'autel & la cõmuniõ aux diables: car elles ſont toutes deux egalement ſpirituelles, & ſe font de ſemblable maniere. Mais il n'y en a point

entre

entre ces deux communions, & la communion au corps & au ſang du Seigneur telle que vous la croyez: car vous voulez que ce ſoit vne communion corporelle, & qu'elle conſiſte a manger par la bouche du corps & faire deſcendre en nos eſtomachs le corps & le ſang du Seigneur. De laquelle façon les Iuifs n'auoyent nulle communion a l'autel, ni les Payens aux diables.

Le troiſieme rang me donne vn troiſieme argument. l'Apoſtre y compare la manducation de l'Euchariſtie auec la manducation des choſes ſacrifiées par les Iuifs, & la manducation des choſes ſacrifiées par les Payens: pour faire comprendre aux Corinthiens par l'exemple de l'Euchariſtie, que, comme ceux qui mangent le pain & boiuent le calice parparticipẽt au corps & au ſãg du Seigneur, ainſi ceux qui mangent des choſes ſacrifiées aux diables participent aux diables. Exemple qui n'aura aucune force de perſuader, ſi ce qu'on mange & qu'on boit en l'Euchariſtie eſt vrayement, reellement, & ſubſtantiellement le corps & le ſang du Seigneur. Car la repartie ſera toute preſte, que ceux qui mangent & boiuent le ſacrement participent au corps

& au ſang du Seigneur, pource que c'eſt le corps & le ſang du Seigneur qu'ils mangent, mais qu'il ne s'enſuit pas de là que ceux qui mangent des choſes ſacrifiées aux diables participẽt aux diables pour ce que ce ne ſont pas les diables qu'ils mãgent mais des viandes, qui ſont bonnes creatures de Dieu. A cette verité nous cõduiſent les paroles de l'Apoſtre par leſquelles il conclud ſon argument, *vous ne pouuez boire le calice du Seigneur & le calice des diables. Vous ne pouuez eſtre participans de la table du Seigneur & de la table des diables.* Si par le *calice du Seigneur* il euſt entendu le calice dedans lequel eſt le Seigneur ſoubs les accidents du vin, & par la table du Seigneur la table ſur laquelle eſt le Seigneur pour eſte beu & mangé ſoubs les accidents du pain & du vin : euſt il eu raiſon de nommer ſemblablement les banquez des Payens, le calice des diables, & la table des diables, veu que les diables n'y eſtoyent ni beus ni mangez ? que ſi le corps & le ſang du Seigneur ne ſont point mangez & beus ſoubs les accidens du pain & du vin en l'Euchariſtie, ie m'aſſeure que vous m'accorderez qu'ils n'y ſont point auſſi ſacrifiez. Auſſi s'ils y eſtoyent ſacrifiez faudroit, pour garder les

proportions

proportions des choſes comparées par l'Apoſtre, qu'ils fuſſent ſacrifiez & offerts au corps & au ſang du Seigneur. Or, en conſcience, ſacrifiez vous, offrez vous le corps & le ſang du Seigneur au corps & au ſang du Seigneur?

Le Catholique Romain.

Vous ne conſiderez pas que, pour garder les meſmes proportions il faut que ce qu'on mange en l'Euchariſtie ſoit ſacrifié, comme ce qu'on mangeoit es feſtins des Iuifs & des Payens eſtoit ſacrifié: Et par conſequent que ce ſoit, non ſimplement du pain & du vin, (*autrement l'Egliſe n'auroit qu'vn ſacrifice inanimé & plus vil de beaucoup que ceux des Iuifs & Payens.*) Mais le corps & le ſang du Seigneur.

Bellar. lib. 1. de Miſſa cap. 27.

Le Proteſtant.

Pour garder les proportions & la force de la comparaiſon de l'Apoſtre il n'eſt nullement neceſſaire, que ce qu'on mange en l'Euchariſtie ſoit ſacrifié. La raiſon eſt, premierement que l'Apoſtre ne compare pas l'Euchariſtie auec les ſacrifices des Iuifs & des Payens, mais auec les banquets qu'ils faiſoient apres que leurs ſacrifices auoyent eſté offerts. Or entre leurs ſacrifices & leurs banquets il y auoit bien a dire. Le banquet ne ſe faiſoit

que

que le ſacrifice ne fuſt acheué. c'eſtoit le peuple qui faiſoit le banquet, mais il n'y auoit que les ſacrificateurs qui peuſſent faire le ſacrifice. Le ſacrifice ſe faiſoit ſur vn autel, & le banquet ſur vne table. De là vient que les Corinthiens ne mettoyent point en queſtion, s'il eſtoit loiſible de ſacrifier aux idoles : car on ne pouuoit douter que ce ne fuſt vne idolatrie. Mais ſeulement ſi on pouuoit *manger des choſes ſacrifiées aux idoles :* eſtant la couſtume des Payens auſſi bien que des Iuifs, aprez auoir offert des ſacrifices conſiderables, de faire des banquets de la chair qui en eſtoit reſtée, & d'y conuier leurs proches parens & amis. Puis aprez l'Apoſtre n'argumente pas des banquets ſacrez des Payens a celuy de l'Euchariſtie, auquel cas faudroit que ce qu'il leur attribue ſe rencontraſt en l'Euchariſtie. Mais il argumente de l'Euchariſtie aux banquets ſacrez des Payens, voulant que par l'exemple de la relation que la table & coupe du Seigneur ont au Seigneur, ils iugent de la relation que la table & coupe des diables ont aux diables, Et non pas au rebours. D'où reſulte que pour la meſme raiſon, pour laquelle ceux qui boiuent de la coupe du Seigneur & 1. Cor. 8. 1.

mangent a ſa table, ſont participans du Seigneur, ceux qui boiuent de la coupe des diables & mangent a leur table ſont auſſi participans des diables. Si d'ailleurs en la table des diables il y a quelque choſe de particulier, cela ne nuiſt ni ne ſert a la comparaiſon de l'Apoſtre. Ce que vous comprendrez, peut eſtre, mieux. Si vous conſiderez encores vne difference notable entre les ſacrifices & les bãquets des choſes ſacrifiées. Au ſacrifice l'hõme donnoit & offroit à ce qu'il croyoit eſtre Dieu vne victime, pour ſigne qu'il ſe donnoit & ſubmettoit entierement á luy. Lequel l'ayant receue & acceptée toute entiere, en redonnoit vne partie a celuy qui la luy auoit offerte, pour luy ſeruir comme de ſacrement, & de gage qu'il le rendroit participant de ſes graces & faveurs & iouiſſant d'vne vie heureuſe dans ſa communion. de ſorte que les choſes ſacrifiées ne deuoyent plus eſtre conſiderées es banquets qui en eſtoyent faits, comme preſens faicts par l'homme a Dieu en ſigne de ſubmiſſion; mais comme dons de Dieu faits a l'homme en ſigne de bienveillance, pour eſtre mãgez en ioye auec louanges & actions de graces a celuy qui les donnoit.

Ce

Ce paſſage me donne encores vn quatrieme argument. Car il nous dit expreſſement que ce qu'on mange & boit en l'Euchariſtie eſt du pain & du vin. Or vous ne voudriez pas que l'Euchariſtie fuſt vn ſacrifice de pain & de vin. *Le pain*, dit il, *que nous rompons n'eſt il pas la communion du corps du Seigneur?* & au verſet ſuiuant, *car nous ſommes tous participans d'vn meſme pain.* Et au commencement du meſme verſet, *d'autant qu'il y a vn meſme pain, nous qui* ſommes *pluſieurs, ſommes vn meſme corps.* Car ie tiens qu'il faut ainſi tourner les paroles de l'Apoſtre. Mes raiſons ſont. 1. qu'autrement, ſelon qu'elles ſont couchées en la langue Grecque, il y faudroit ſoubs entendre la conionction, *&*: ce qui n'eſt pas ſi ordinaire es langues Grecque & Hebraique que de ſoubs entendre le verbe *eſt*, lequel nous exprimons ſouuent en noſtre langue par ces mots, *il y a.* 2. qu'autrement le mot *quoniam, pource que, dautant que*, y ſeroit inutile & comme hors de propos. Car vous m'aduoüerez que le pain que nous rompons n'eſt pas la communion du corps du Seigneur, pource que nous, qui ſommes pluſieurs, ſommes vn pain: ce n'en eſt pas là la cauſe. 3. cette raiſon eſt bon-

ne, nous ſommes participans d'vn pain: donc nous ſommes vn corps : car elle eſt fondée en la ſimilitude du corps humain, auquel vn meſme pain, vn meſme aliment eſt par les parties deſtinées a cela, diſtribué a tous ſes membres. Mais qu'elle raiſon y auroit il a dire, nous ſommes participans d'vn pain: donc nous ſommes vn pain? 4. on ne ſe doit departir de la propre & vſitée ſignification des mots, ni les prendre diuerſement en vne meſme ſentence ſans grande raiſon: & il n'y a point de raiſon qui nous oblige a prendre le mot de pain autrement au commencement de ce verſet qu'a la fin, ni a l'entendre d'vne façon, en laquelle il ne ſe trouuera point employé ailleurs en toute la S. Eſcriture. A ces raiſons on peut adiouſter, que ceux qui ont tourné le Nouueau Teſtament es langues Syriaque & Arabique, les ont ainſi traduites. Quand donc nous diſons que ce qu'on mange en l'Euchariſtie eſt du pain, nous *retenons le patron des ſaines paroles* que S. Paul nous donne en ce lieu, ou il l'appele pain par trois fois: & au chapitre ſuiuant, ou il l'appelle encores pain par trois fois: & celuy que S. Luc nous donne ſemblablement l'appelant pain

1. cor. 11. 26. 27. 28.

Act. 2. 46. & 20. 7.

par

par deux fois au liure des actes, confor mément a ce que rapportent d'vn com- mun accord les quatre eſcriuains ſacrez, qui ont couché par eſcrit l'inſtitution de ce S. Sacrément, que le Seigneur print du pain & *le donna a ſes diſciples*. Si bien, qu'au lieu qu'il n'eſt appelé le corps du Seigneur qu'vne fois, il eſt appelé pain pour le moins 9. fois. Aprez vn ſi grand nombre de teſmoignages exprez de la S. Eſcriture, qui vous diſent, auſſi bien que vos ſens & voſtre raiſon, que c'eſt du pain, vous opiniaſtrerez vous encores a croire que ce n'eſt pas du pain? Quand il ſeroit auſſi vrai que vous prenez les paroles *cecy eſt mon corps* proprement, & nous figurément, comme ie penſe vous auoir prouué que cela eſt faux, vaudroit il mieux prendre figurément neuf paſſages, qu'vn? c'eſtoit la couſtume du Seigneur de parler par figures, paraboles, ſimilitudes, & enigmes, comme cela auoit eſté predit de luy au Pſeaume. 78. au lieu que les Apoſtres, comme ſes interpretes, parloyent tout autrement. eſt il donc vray-ſemblable qu'ils ayent pluſtoſt parlé figurément tant de fois, que luy vne fois? Si nous ſommes en doute, ſi c'eſt du pain ou non, qu'on mange en

l'Euchariſtie, pource que d'vn coſté le Seigneur a dit *cecy eſt mon corps*, & que de l'autre nous trouuons a la veüe, au toucher, & au gouſt que c'eſt du pain, qui en croirõs nous pluſtoſt que les Apoſtres, auquels le Seigneur luy meſme auoit reuelé tout ce qu'il en faloit croire? ſi ce n'eſt point du pain, pourquoy l'appelent ils tant de fois, & ſi conſtamment du pain? & ſi c'eſt le corps du Seigneur, pourquoy ne l'appelent ils point, aumoins quelque fois, le corps du Seigneur? vn myſtere ſi prodigieuſement eſtrange & miraculeux deuoit il point eſtre par eux, ou expliqué, ou confirmé? eſtoit il, ou plus ſeant a eux, ou plus vtile a l'Egliſe d'en parler pluſtoſt ſelon la fauſſeté des ſens, que ſelon la verité de la foy? ou eſtoit il plus honorable au Seigneur d'appeller ſon corps du pain, que non pas de l'appeler ſon corps? Maduoüerez vous pas que le nom le plus propre d'vne choſe eſt celuy qui luy eſt donné des le commencement, & qui eſt le plus vſité? ſi donc il eſt queſtion de ſçauoir quel eſt le nom le plus propre de la premiere partie de ce ſacrement, faut il pas aduoüer que ceſt celuy de pain, puis que c'eſt celuy qui luy a eſté donné dés le commencement par les Apoſtres meſmes,

mes, (qui ſcauoyẽt mieux que tous autres que c'eſtoit,) & donné le plus ſouuent, voire donné ſeul? car toutes les fois qu'ils la nomment, ils ne la nomment point autrement. Que ſi le Seigneur a prononcé vne fois cette propoſition, *cecy eſt mon corps*, le mot de corps y tient lieu, non du nom propre de la choſe, mais de ſon attribut: au lieu qu'es propoſitions ou les Apoſtres appelent pain la premiere partie de ce Sacrement, le mot de pain tient lieu de ſuiet, & y eſt employé, non comme ſon attribut, mais comme ſon nom.

Qui plus eſt S. Paul, non content de l'appeler pain par ſix fois en deux chapitres conſecutifs, la diſtingue ici manifeſtement d'auec le corps du Seigneur, non ſeulement par noms differens, l'appelant pain, & appelant le corps du Seigneur, le corps du Seigneur, & mettant en ſa comparaiſon l'vn au rang des viandes qu'on mangeoit es feſtins ſacrez des Iuifs, & des payens: & l'autre au rang de l'autel & des diables en l'hõneur deſquels telles viandes eſtoyent mangées, mais meſmes en luy attribuant des choſes qui cõuiennent biẽ au pain, mais nullemẽt au corps de noſtre Seigneur. Premierement il luy attribue d'eſtre *la communion du corps du*

Seigneur, voulant qu'on en infere, que les choſes ſacrifiées aux diables ſont ſemblablement la communion des diables. Le corps du Seigneur eſt il la communion du Seigneur de cette façon? puis aprez, il le compare auec l'aſſemblée des fideles, qui participẽt a vn meſme ſacrement, nous voulant dire que *nous, qui ſommes* pluſieurs, ſommes vn corps, comme le pain eſt vn, quoy qu'il ſoit compoſé de pluſieurs grains. Dauantage il ne l'appele pas ſeulement pain, mais adiouſte *lequel nous rompons*. Rompez vous le corps du Seigneur? tenez vous pas qu'il eſt impoſſible de le rompre? Pour accumuler, ſans neceſſité, figure ſur figure, vous voulez que *rompre* ſignifie *immoler*, affin que le ſens des paroles *le pain que nous rompons* ſoit cettuyci, *le corps du Seigneur que nous immolons*. Pourriez vous biẽ produire vn paſſage de la S. Eſcriture, ou meſme de quelque autre autheur, ou le mot de *rompre* eſtant ioint auec celuy de *pain* ſoit mis pour *immoler*? Qui obligeoit l'Apoſtre en vne ſi grande abondance de mots propres & clairs, de ſe ſeruir d'vne façon de parler figurée, tout a fait inuſitée, & impoſſible a entendre, n'y ayant en tout ce qu'il dit de ce ſacrément trace aucune d'immo-

Bell. lib. 1. de ſacr. Euch. c. x. p. 382. b.

ſus p. 393.

d'immolation? d'où vient auſſi que l'Apoſtre ne dit pas du pain, comme du calice, *le pain que nous beniſſons*, veu que les Euangeliſtes diſent quaſi plus expreſſement que le Seigneur benit le pain que non pas qu'il benit le calice? n'eſt ce pas qu'il a egard à ce que le pain eſtoit rompu en pluſieurs morceaux pour eſtre diſtribué aux aſſiſtans, d'où naiſt la comparaiſon de l'Egliſe auec le pain, laquelle il fait au verſet ſuiuant? vous ne rempliſſez pas ſeulement les paroles de S. Paul touchant ce ſacrement de figures eſtranges, mais meſmes d'equiuoques & ambiguitez, ainſi que ie vous ay prouué tantoſt que vous en rempliſſez les paroles de noſtre Seigneur. Pour commencer par le mot de calice, quand il dit *Ieſus print le calice* par le calice vous entendez du vin. Quand il adiouſte tout incontinent *toutes les fois que vous boirez de ce calice*, par le calice vous entendés le ſang du Seigneur. Et quand il dit *vous ne pouuez boire le calice du Seigneur & le calice des diables*, par le calice du Seigneur vous entendez le ſang du Seigneur, mais par le calice des diables vous n'entendez pas le ſang des diables.

ſus p. 389.

Semblablement quand il dit *Ieſus print*

du pain, vous prenez le mot de pain proprement: mais quand il dit par aprez *toutes les fois que vous mangerez de ce pain* &c. vous prenez le mot de pain improprement pour le corps du Seigneur. Et quand il dit *Ieſus print du pain & ayant rendu graces le rompit*, vous prenez le mot de rompre auſſi proprement que celuy de pain: mais quand il dit *le pain que nous rompons*, vous les prenez tous deux improprement pour, *le corps du Seigneur que nous immolons*. Au lieu que nous prenons touſiours les mots de pain, de calice, & de rompre le pain en leur propre ſignification ſans aucune figure, ni ambiguité.

Aprez tout cela ie demande, ſi, quand le Seigneur celebra ſa Cene, il *ne* rompit pas du pain a parler *proprement*? vous ne le pouuez nier: car trois Euangeliſtes & S. Paul le diſent tres formellement. S'il en rompit, S. Paul en rompoit auſſi lors qu'il celebroit ce S. Sacrement: car ſans doute il ſe conformoit à l'exemple de ſon maiſtre, & pratiquoit ſon commandement *faitez cecy*, comprenant par le pronom *cecy* tout ce qu'il venoit de faire, comme Bellarmin la bien remarqué. Si donc a parler proprement on rompoit du pain en ce ſacrement,

Bell. lib. 1. de ſacr. Eu. c. 14. ad locũ 15.

pour-

pourquoy ne voulez vous pas que, quand l'Apoſtre dit *le pain que nous rompons*, il entende le pain qu'il rompoit? Meſmes en prenant le mot de *rompre* pour celuy *d'immoler*, vous ne ſcauriez euiter de prendre celuy de *pain* proprement: car ainſi le mot de pain ſignifiera ce qu'on immole, ou ſelon ce qu'il eſt auant l'immolation, ou ſelon ce qu'il eſt aprez. Il ne le ſignifiera pas ſelõ ce qu'il eſt aprez: car, quand on dit qu'on immole vn veau, ou vn agneau, ou du pain, ou quelque autre choſe, touſiours le mot qui ſignifie la choſe qu'on immole la ſignifie ſelon ce qu'elle eſt auant l'immolation. Si donc le pain ſignifie la choſe ſelon ce qu'elle eſt auant qu'on l'immole, ou il ſignifie le corps du Seigneur, ou le pain. Il ne ſignifie pas le corps du Seigneur ſelon l'eſtre qu'il a au Ciel: car vous ne l'immolez pas, vous ne le mangez pas, ſelon cet eſtre là. Ioint que par *le calice* on ne peut pas entendre le ſang du Seigneur ſelon qu'il eſt au Ciel. Il ne le ſignifie nõ plus ſelon l'eſtre que vous pretendez qu'il a ſoubs les eſpeces, ou accidens du pain & du vin: car il n'y eſt pas auant l'immolation, pource que vous la faites conſiſter en ce qu'il y eſt mis ou eſtabli. De ſorte que s'il y eſtoit

ſus p. 407. & 418.

eſtoit auparauant, il y ſeroit auant que d'y eſtre. Faut donc de neceſſité que le mot de pain ſignifie ici proprement du pain. Ioignez à cela qu'és mots ſuiuants, *le calice de benediction que nous beniſſons* &c. Si par le calice vous entendez le vin, pourquoy par le pain n'entendez vous pas auſſi le pain? & ſi vous entendez le ſang du Seigneur, qui eſtes vous que vous entrepreniez de benir le ſang du Seigneur? car vous ſçauez qu'il eſt ici queſtion d'vne benediction d'office, de laquelle, comme parle l'Apoſtre, *ſans contredit quelconque ce qui eſt moindre eſt benit par ce qui eſt plus grand.* Eſtes vous donc plus grands que le Seigneur, lequel vous adorez? De plus, ie vous demande, ſi es paroles, *le pain que nous rompons*, &c. *le calice de benediction que nous beniſſons*, &c. les mots de *rompre* & de *benir* ſignifient vne meſme choſe? ſi vous dites qu'ouy: ie vous demande vn paſſage ou *benir* ſoit mis pour *immoler*? vous mettez donc encores au mot de *benir* vne figure inuſitée, & vn equiuoque eſtrange: & ce malgré les Euangeliſtes, qui, non ſeulement diſtinguent les mots de benir & de rompre, comme ſignifians des actions differentes, mais les expriment en la langue en laquelle

Heb. 7. 7.

quelle ils ont eſcrit de telle façon, qu'il faut de neceſſité que l'action de benir ait precedé celle de rompre εὐλογήσας diſent ils, ἔκλασε, *l'ayant benit il le rompit.* Faut bien dire que vous auez bien l'immolatiõ en la teſte, ſi vous vous imaginez que des mots ſi differens ne ſignifient autre choſe. Si vous dites que non: ie vous demande, quand s'eſt faite cette benediction du calice, ſi ç'a eſté auant ou aprez l'immolation. Ce n'a pas eſté, que ie croy, aprez: car vous tenez que l'immolation s'eſt faite par les paroles *cecy eſt mon ſang*, aprez leſquelles, ni les Euangeliſtes, ni S. Paul ne font mention d'aucune benediction du calice, qui eſtoit deſmeshuy ou es mains, ou à la bouche des Apoſtres: & ſeroit, ou vne eſtrange folie de ne vouloir pas entendre la benediction de laquelle parlent les Euangeliſtes, pour s'en imaginer vne de laquelle ils ne parlent point, ou bien vne audace intolerable de les accuſer tous d'auoir renuerſé l'ordre des actions de noſtre Seigneur inſtituant & celebrant ce S. ſacrement, comme ſi vous qui viuez auiourdhuy ſçauiez mieux comment le Seigneur le celebra, que les Apoſtres qui y eſtoyẽt preſens, ou auquels luy meſme l'a declaré,

ré, pour nous en faire le rapport. Penſeriez vous eſtre receux deuant le iuge celeſte a vous inſcrire en faux a l'encontre d'eux ? Si donc par la benediction du calice il faut entendre celle, laquelle les Euangeliſtes teſmoignent d'vn accord auoir eſté faite par le Seigneur auant que de prononcer les paroles, *cecy eſt mon ſang:* eſt il pas clair que par *le calice que nous beniſſons*, il ne faut pas entendre le ſang du Seigneur, puis qu'il ny eſtoit point lors qu'on beniſſoit le calice, mais le vin qui eſtoit dedans ?

Outre tout cela, pouuez vous nier qu'il n'y euſt des raiſons tres-conſiderables, qui obligeoyent l'Apoſtre a l'appeler pluſtoſt le corps du Seigneur que non pas du pain, s'il euſt creu que c'euſt eſté le corps du Seigneur, & non pas du pain? car ne s'y deuoit il pas ſentir obligé pour la verité de la choſe, pour la confirmation de la foy en vn point ſi difficile a croire, pour obuier aux controuerſes qui ſont nées ſur ce ſuiet en l'Egliſe, pour remedier au meſpris que les Corinthiens faiſoyent de ce ſacrement? A quoy faut adiouſter, que vous ne ſçauriez rendre aucune raiſon pertinente, pourquoy le mot de pain ſignifie le corps du Seigneur.

1.Cor. 11. 20. 30.

Dites

Direz vous que c'eſt pour ce que *le corps du Seigneur eſt de pain & a eſté pain*, mais, outre que Bellarmin ne iuge pas cette raiſon ſuffiſante, en verité le corps du Seigneur Ieſus a t'il iamais eſté pain? ce corps qui eſt nay de la bienheureuſe Vierge Marie, à t'il eſté fait par la conuerſion ou changement de la ſubſtance du pain en luy? tenez vous pas que le pain eſt entierement deſtruit & aboli? Quand meſmes le pain ſeroit auſſi bien conuerti au corps du Seigneur comme le bois l'eſt au feu, appelez vous le feu cheſne, pource qu'il a eſté cheſne? ſi la verge d'Aaron conuertie en ſerpent eſt appelée verge, c'eſt non ſeulement pource qu'elle venoit d'auoir la forme de verge, mais pource qu'elle la deuoit reprendre incontinent pour la garder touſiours: & ainſi c'eſtoit en effect vne vraye verge, non moins apres ce changement de peu de durée, qu'elle l'eſtoit auparauant. Car, au reſte, on ne donne iamais le nom de la choſe qui eſt changée a celle en laquelle elle eſt changée, ſi elle ne demeure nullement aprez le changement: & quand meſmes elle demeure ſoubs la forme de la choſe en laquelle elle a eſté changée, ſi elle eſt beaucoup plus vile

Bell. lib. 1. de ſacr. Euch. cap. 14. p. 415. c. d.

Exod. 7. 12.

on ne luy en donne iamais le nom, ſi ce n'eſt pour diminüer de l'eſtat qu'on en fait. Comme quand l'homme eſt appelé *poudre* ou *terre*, c'eſt pour l'humilier: & quand l'or eſt appelé *boüe*, c'eſt pour le faire moins priſer Seroitce donc pour auilir le corps precieux du Seigneur, que S. Paul l'appeleroit touſiours pain? s'il arriue a l'eſcriture de n'auoir pas ce but la, elle fait mention expreſſe du changement arriué, comme Iean. 2. 9. *quand le maiſtre d'hoſtel eut gouſté l'eau qui auoit eſté conuertie en vin.* Mais S. Paul ne parle iamais ainſi, *le pain qui a eſté conuerti au corps du Seigneur*: d'vne telle conuerſion, d'vn tel changement, il n'y en a pas vn mot en toute la S. Eſcriture.

Gen. 3. 19. Eccleſiaſtiq. 10. 9. habac. 2. 6.

Bell. là meſme.

Direz vous que S. Paul appele le corps du Seigneur pain, pource que *quand a ſa forme exterieure il ne differe en rien du pain, eſtant la couſtume de l'eſcriture de parler des choſes ſelõ qu'elles paroiſſent exterieurement: ainſi appele t'elle le ſerpent d'airain vn ſerpent, les Anges qui apparurent a Abraham en forme humaine des hommes, les bœufs d'airain, & les pommes de Grenade d'or qui eſtoyent au Temple des bœufs & des pommes de Grenade?* Des-là ces exemples ne ſont point a propos, car le ſerpent d'airain, les

bœufs

bœufs & les pommes de Grenade n'auoyent point d'autres noms qui leur fuſſent plus propres, & puis les circonſtances des paſſages, ou ces noms leur ſont donnez, ſont telles qu'il faudroit eſtre fol pour croire que ce fuſſent vn ſerpent, des bœufs, & des pommes de Grenade naturelles. Les ſens auſſi & la raiſon empeſchoyent aſſez ceux qui les voyoyent d'y eſtre trompez: au lieu qu'icy, & le corps du Seigneur a vn autre nom plus propre que celuy de pain, & il n'y a rien és paroles de l'Apoſtre qui nous aduertiſſe que ce n'eſt pas du pain, & les ſens & la raiſon nous aſſeurent que c'eſt du pain. Quant aux perſonnages qui apparurent a Abraham, l'eſcriture les apele hommes pour la meſme raiſon pour laquelle ils auoyent pris la forme humaine, & voulurent manger & boire tous trois chez Abraham, & deux d'entr'eux par apres chez Lot Nepueu d'Abraham, pour ſeruir ſans doute d'vn eſchantillon de la conuerſation du Seigneur Ieſus entre les hommes: à quoy il ſemble qu'il à égard Jean 8. 56. *Abraham voſtre pere a treſſailli de ioye pour voir cette mienne iournee & l'a veüe & s'en eſt eſiouy.* & au verſ. 40. du meſme chapitre, *Vous taſchez à me*

faire mourir, moy qui ſuis vn homme qui vous ai dit la verité, laquelle i'ay ouïe de Dieu: Abraham n'a point fait cela : Car voyant trois hommes cheminans, & puis lauans leurs pieds, & mangeans & beuuans chez luy, ne plus ne moins que s'ils euſſent eſté de vrais hommes, & vn d'eux venant à parler comme s'il euſt eſté Dieu, il ne l'accuſa point de blaſpheme, & ne cercha point à le faire mourir, mais s'humilia deuant luy, & luy fit requeſte pour ceux de Sodome. Pourriez vous bien alleguer vne raiſon auſſi conſiderable, pour laquelle l'Apoſtre ait deu appeler pain le corps du Seigneur? Ioint que l'Eſcriture, afin qu'on ne s'arreſtaſt pas à l'apparence, donne à l'vn deux par ſix fois le nom le plus propre de Dieu, & luy attribue des choſes qui ne peuuent conuenir qu'à Dieu, & aux deux autres elle donne deux fois le nom d'Anges, & leur attribue des choſes qui ſurpaſſent la puiſſance humaine. Au lieu que l'Apoſtre ne donne autre nom à la premiere partie de ce ſacrement que celuy de pain, & ne luy attribue rien qui ne puiſſe conuenir au pain. Mais, quand vous pourriez produire des exemples qui s'adjuſtaſſent mieux, ce que ie ne penſe pas que vous puiſſiez faire; Ie

Gen. 18.

ſouſtiens

ſouſtiens que l'Eſcriture ne parle iamais ſelon l'apparence & non ſelon la verité, lors qu'il eſt queſtion des myſteres de la Religion importans au ſalut de tous. Poſé que ce ne ſoit pas du pain, mais le corps du Seigneur, plus l'Apoſtre iugeoit important à ſalut de croire que c'eſt le corps du Seigneur, & voyoit que l'apparence eſtoit grande au contraire; Et plus ſe deuoit il ſentir obligé par le zele qu'il auoit à la gloire du Seigneur & au ſalut des hommes, de s'abſtenir du mot de pain, de peur de donner occaſion d'errer en choſe de ſi grande importance. Car valoit il mieux aider à l'apparence contre la foy, qu'à la foy, pour ſurmonter l'apparence? Et quelle apparence? Quand on parle ſelon l'apparence & non ſelon la verité, vne telle apparence eſt vne fauſſe apparence, qui conſiſte en ce que des accidens & qualitez nous paroiſſent autres qu'ils ne ſont, ou eſtre qualitez & accidens d'vne autre ſubſtance que de la leur: ce qui ſe deſcouure touſiours, ou p quelqu'vn des ſens, ou par la raiſon. M icy c'eſt vne vraye apparence, ce ſont vrays, les propres accidens, qualitez, proprietez du pain, tous tels en effe qu'ils nous paroiſſent. Iamais vi

telle apparence & la verité ne furent ſeparées. Iamais l'Eſcriture ne parla ſelon vne telle apparence, que cē ne fuſt auſſi ſelon la verité. Iamais ny les ſens, ni la raiſon ne ſe tromperent à iuger ſelon vne telle apparence. A vne telle apparence le Seigneur voulut que ſes Apoſtres adjouſtaſſent foy, pour croire que ce qu'ils voyoient & touchoient eſtoit chair & os. Leur veuë & leur toucher, tous ſeuls leur teſmoignoient ils plus certainement, que ce qu'ils voyoient en Ieſus Chriſt eſtoit chair & os, que leur veuë & leur toucher, joints auec leur gouſt, ne leur teſmoignoient, que ce qu'ils voyoient, touchoient, & mangeoient en l'Euchariſtie eſtoit pain? Le Seigneur vouloit il en ſon dernier ſoupper deroger entierement à vne telle apparence, & au teſmoignage des trois principaux ſens de ſes Apoſtres, pour trois iours apres vouloir, que ſur vne telle apparence, & ſur le teſmoignage de deux de leurs ſens, ils creuſſent la verité de ſa reſurrection, & en fuſſent teſmoings à toutes nations, diſans, comme fait S. Iean, *ce que nous auons ouy, ce que nous auons veu de nos propres yeux, ce que nous auons contemplé, Et que nos propres mains ont touché de la parole de vie, nous le vous annonçons.*

Luc. 24.39.

1. Iean. 1. 1.

Direz

Direz vous que l'Apoſtre *prend le mot de pain, par vne façon de parler ordinaire en la langue hebraique, generalement pour toute ſorte d'aliment.* Et qu'il appele le corps du Seigneur pain pource qu'il eſt vn aliment, où pluſtoſt pource *qu'il eſt, non ſimplement vn aliment, mais vn aliment ſolide, principal, ſubſtantiel, tel qu'eſt le pain de froment entre les autres alimens?* A la verité l'Eſcriture aſſez ſouuent exprimant le pain, ſoubs entend les autres viures, dont on à accouſtumé de l'accompagner, ſoit es repas ordinaires, ſoit es banquets, par vne figure de parler, qu'on appele ſynecdoche; à peu prez de la façon que nous diſons qu'vn Capitaine à ſix mille cheuaux en ſon armée, entendans des cheuaux reelement & de fait, mais ſoubs entendans quant & quant les hommes qui ſont montez deſſus. Ainſi à peine pourrez vous fournir de paſſage de la ſaincte eſcriture, où, eſtant queſtion de la viande des hommes, ce mot ne ſignifie expreſſément ce qu'on appelle proprement pain, où qui en tient le lieu és ordinaires. Ie veux neantmoins qu'il ſe prenne quelquefois pour toute ſorte d'aliment en general, ou pour toute ſorte d'aliment ſolide, pour le diſtinguer d'auec le Bell. là meſme.

uage: vous maduoüerez que c'eſt fort rarement, & que ce n'eſt pas là ſa propre & vſitée ſignification: pourriez vous donc bien me rendre vne raiſon pertinente, pourquoy l'Apoſtre ait voulu appeler le corps du Seigneur pain, & prendre ce mot en vne ſignification qui eſt fort peu vſitée? Eſt-ce la couſtume, quand on parle de choſes diſtinctement & particulierement cognües, de les exprimer par des noms pris generalement & confuſément, contre leur vſage ordinaire? qui ne ſçait que ce mot prins ainſi generalement ſe peut donner aux aliments les plus vils du monde, & par conſequent eſt infiniment au deſſoubs du corps de noſtre Seigneur? Mais, pour vous preſſer d'auantage, faut il point renoncer au ſens commun, pour prendre le mot de pain en cet endroit en vne ſignification ſeulement generalle, veu que l'Apoſtre le determine ſi particulierement, par l'action qui ſe pratique deſſus, *le pain*, dit-il, *que nous rompons*? rompt on toute ſorte d'aliment en general? le Seigneur ne rompit il pas au Sacrement ce qu'on appele proprement du pain? Puis il adjouſte vne comparaiſon entre le pain & l'Egliſe, laquelle ne ſe peut pas accommoder à toute ſorte

de

de viures. Ioignez à cela qu'au Chap. ſuiuant quand il dit, *Ieſus print du pain*, vous entendez ce qu'on nomme proprement du pain : quand donc pour expliquer les paroles du Seigneur, *faites ceci en memoire de moy*, il adjouſte, *car toutes les fois que vous mangerez de ce pain*, & immediatement apres *quiconque mange de ce pain*, Et derechef *qu'vn chacun s'eſprouue ſoy meſme, & ainſi qu'il mange de ce pain*; qui ne void qu'il marque vn certain pain ? D'ailleurs, vos propres ſens, & voſtre propre raiſon determinent ils pas aſſez la ſignification du mot de pain, poſé qu'elle fuſt Generalle ? Et, Où voulez vous que les Corinthiens allaſſent cercher cette generalle & extraordinaire ſignification du mot de pain, leurs yeux, leurs mains & leur gouſt leur teſmoignans ſi expreſſément que c'eſtoit ce qu'ordinairement & proprement on appele du pain ? Eſt il croyable que l'Apoſtre ſi deſireux de leur ſalut, euſt pris plaiſir à contribuer tant de fois auec leurs ſens, leur raiſon, & l'apparence telle que ie la viens de deſcrire, pour les ietter dans vn erreur important ? Ie ſçay bien qu'au Chapit. 6. de l'Euang. ſelon S. Iean le Seigneur donne le nom de pain à ſa chair; Mais il dit expreſſement

par ſix fois, que c'eſt luy meſme, & que c'eſt ſa chair qu'il appele pain, & met quatre ou cinq fois au lieu du nom de pain celuy de ſa chair, & dit de ce pain, qu'il eſt le vray pain du Ciel, qu'il eſt deſcendu du Ciel, qu'il eſt viuant, que quiconque en mangera viura eternellement: choſes qui ne ſe peuuent pas dire de ce que nous appelons proprement du pain. Y a auſſi des arguments inuincibles, pour prouuer que le Seigneur ne parle point d'vn pain qui ſe prenne par la bouche du corps. Au lieu que S. Paul ne dit pas vne fois que par ce pain il entende le corps du Seigneur, & ne le nomme pas vne fois autrement que pain, & ne luy attribue rien qui monſtre que ce ne ſoit pas du pain, & entend vn pain qu'on mange auec la bouche du corps.

Il y a plus: car meſmes à prendre le mot de pain auſſi generalement que celuy de viande ſolide, ou d'aliment; peut il conuenir au corps du Seigneur? ie veux qu'on le prenne par la bouche, & qu'on l'aualle dedans l'eſtomach, cela ſuffit il pour l'appeler pain? donnerez vous pour cette raiſon le nom de pain ou d'aliment à des pilules, où à de bales de plomb qu'on aualle quelquefois, ou à ce couteau long

de

de 9. poulces, qu'vn paisan de Boheme Crol-
auallà l'an 1560. & garda sept sepmaines lius
& deux iours dans son estomach ? tenez prēf. in
vous pas que le corps de nostre Seigneur Basil.
ne peut estre, ni maschè, ni digeré, ni con- Chy.
uerti en nostre substance, ni nous seruir de nourriture ? est il donc aliment, viande solide, pain à nostre égard?

Le Catholique Romain.

Vous m'alleguez tant de raisons, & si considerables, que ie me sens obligé de prendre du temps pour y aduiser. Ioint qu'il me semble que vous ne deuez pas estre moins las de parler, que moy d'escouter. Vne autre fois, si vous le trouuez bon, nous reprendrons ce dessein. Ie n'ay plus à la verité de passages de la Sainte Escriture à produire: Mais i'en ày des Peres, l'ay l'authorité de l'Eglise, i'ay deux ou trois raisons naturelles.

Le Protestant.

Autre consideration ne m'a meu à vous apporter tant de responses & de raisons que celle de vostre salut, lequel ie voudrois pouuoir acheter au prix de ma vie: & de la gloire du Seigneur Iesus nostre Sauueur, qui me semble y estre extremement interessée : Et celle de la Religion Chrestienne, qui

deſchargée du ſacrifice de la Meſſe, de la Tranſubſtantiation, & autres doctrines eſtranges qui la defigurent; rayonne de tant de viues & eſclatantes lumieres de verité, qu'il y a dequoy rauir en admiration non ſeulement les hommes, mais meſmes les Anges: Et, A la mienne volonté que, mettans fin à nos conttouerſes, nous nous employaſſions auec des yeux nets de preiugés & de paſſions à contempler les merueilles de la verité, qui brillent comme eſtoilles au firmament de la ſaincte Eſcriture! Cette meſme conſideration me feroit volontiers adiouſter aux raiſons que i'ay ſemées parmy mes reſponſes, quantité de paſſages & de raiſons, que la ſaincte Eſcriture me preſente encores pour tranſpercer de toutes parts le ſacrifice de la Meſſe: Mais la crainte de vous eſtre ennuyeux, pluſtoſt que la laſſitude, me fait conſentir à reprendre haleine: Si vous auez encores quelques raiſons, ie m'aſſeure qu'elles ſe trouueront du moins auſſi vaines comme celles que i'ay refutées. Ayant ſouſtrait au ſacrifice de la Meſſe le fondement des Stes eſcritures, ſur lequel vous le vouliez appuyer, il n'y à authorité, ni de Peres, ni d'Egliſe, ni de raiſons naturelles Capable

pable de l'empeſcher de tomber en ruine. Entreprendre de ſacrifier le fils vnique de Dieu, le Roy des Roys, le Iuge du monde, apres auoir ſçeu qu'il ne l'a point commandé, ſeroit vn attentat ſi prodigieux, qu'il faudroit bien auoir la conſcience cauteriſee, & priuee de tout ſentiment, pour n'en eſtre ſaiſi d'horreur. Vous ſouuenez vous point de la proteſtation de Sainct Paul, *Quand bien nous meſmes, ou vn Ange du Ciel vous Euangeliſeroit outre ce que nous vous auons Euangeliſé, qu'il ſoit execration.* Que ſera ce donc ſi cet attentat ſe trouue eſtre, non ſeulement outre, mais *contre* ce que S. Paul & les autres Apoſtres nous ont enſeigné? Attendant que vous me donniez audiance pour vous le prouuer plus particulierement, ie vous ſupplieray de mediter les paroles de Samuel à Saul, *l'Eternel prend il plaiſir aux holocauſtes & ſacrifices, comme à ce qu'on obeiſſe à ſa voix? voicy, obeir vaut mieux que ſacrifice, & ſe rendre attentif vaut mieux que graiſſe de moutons*: & celles du Seigneur Ieſus aux Phariſiens *allez & apprenez que c'eſt à dire, ie veux miſericorde & non point ſacrifice.*

1. Tim. 4. 2. Apoc. 17. 2. Gal. 1. 8. 1. Sam. 15. 22. Math. 9. 13.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. *Moyen de nous reünir. Controuerſe du ſacrifice de la Meſſe de grande importance.* Page 1.

Chap. II. *D'où vient le mot de Meſſe: Que c'eſt que ſacrifice: Quelle ſorte de ſacrifice eſt la Meſſe: Ordre des preuues du ſacrifice de la Meſſe.* pag. 8.

Examen des Teſmoignages de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe prins des figures de l'Ancien Teſtament.

Premiere figure de Melchiſedec.

Chap. III. *Argument premier pour le ſacrifice de la Meſſe, prins de la forme exterieure du ſacrifice de Melchiſedec.* pag. 23.

Si Melchiſedec a ſacrifié du pain & du vin. 27.

Que c'eſt qu'il à eu de particulier. 49.

Si le ſacrifice de la croix eſt ſelon l'ordre

d'Aaron, ou de Melchiſedec. pag. 56.

Pour quelle raiſon, Ieſus-Chriſt eſt appelé ſacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſedec. pag. 64.

Chap. IV. *Argument ſecond, pris de l'Eternité de la ſacrificature de Noſtre Seigneur ſelon l'ordre de Melchiſedec.* pag. 69.

Quels vſages a la ſacrificature de Ieſus-Chriſt aujourd'huy. pag. 75.

Comment Ieſus-Chriſt eſtoit ſacrificateur auant ſon incarnation. pag 80.

Expoſition du paſſage heb.8.3.4. pag 87.

Pour quelle raiſon Ieſus-Chriſt eſt dit ſacrificateur eternellement. pag. 98.

Chap. V. *Reſponſe aux Peres. Que l'Eſcriture & la raiſon ne nous permettent pas de croire que Melchiſedec ait ſacrifié le pain & le vin qu'il donna à Abraham.* pag. 124.

Pour quelle raiſon l'Apoſtre n'a fait aucune mention du ſacrifice de Melchiſedec, ni de celuy de la Meſſe en l'Epiſtre aux Hebrieux. pag. 132.

Quand & comment Melchiſedec, ſacrifia le pain & le vin qu'il donna à Abraham. pag. 156.

Comment les ſacrificatures de Melchiſedec & d'Aaron s'accordent & different d'auec celle des Preſtres. 167.

Chap. VI. *Le ſecond Teſmoignage de*

l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe, pris de l'Agneau de Paſques. pag. 175.

Si la Paſque a eſté figure de l'Euchariſtie. pag. 176.

Si cette figure a eu ſon accompliſſement en la croix, ou en la Cene. pag. 198.

Si la Paſque à eſté vn ſacrifice. pag. 210.

Pourquoy Ieſus-Chriſt n'eſt mis a mort en l'Euchariſtie, comme l'Agneau eſtoit tué en la figure de la Paſque. pag. 216.

Chap. VII. *Le troiſiéme teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe pris des figures de pluſieurs ſacrifices de l'Ancien Teſtament.* pag. 222.

Si la figure Exod. 24. a eſté accomplie en la croix ou en la Cene. 223.

Si les autres ſacrifices de l'Ancien Teſtament ont eſté accomplis en l'Euchariſtie. pag. 240.

Examen des Preuues du ſacrifice de la Meſſe, priſes des Predictions des Prophetes.

Chap. VIII. *Cinq Teſmoignages des Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe.* pag. 248.

Chap. IX. *Dernier Teſmoignage des*

TABLE DES CHAPITRES.

Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe pris de Malachie. pag 271.

A qui convient mieux le nom de ſacrifice, à la Meſſe, ou aux ſacrifices ſpirituels des fideles. pag. 283.

Et au Martyre. pag 288.

Chap. X. *Suitte des raiſons prises du paſſage ſus-allegué de Malachie.* pag 299.

Si les bonnes œuvres des fidelles ſont l'oblation de laquelle parle Malachie, qui eſt cette. pag 299.

Et nouvelle. pag 320.

Et oppoſée a celles des Iuifs. pag. 324.

Examen des Preuues du ſacrifice de la Meſſe tirées du nouueau Teſtament.

Chap. XI. *Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée du Chap. 4. de l'Euangile ſelon S. Iean. verſ. 23.* pag. 336.

Chap. XII. *Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée des paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.* pag. 362.

Chap. XIII. *Cinq raiſons tirées de la meſme inſtitution & premiere celebration de l'Euchariſtie, contre le ſacrifice de la Meſſe.* pag. 403.

Chap. XIV. *Autre argument pour*

l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe, pris de l'Agneau de Paſques. pag. 175.

Si la Paſque a eſté figure de l'Euchariſtie. pag. 176.

Si cette figure a eu ſon accompliſſement en la croix, ou en la Cene. pag. 198.

Si la Paſque à eſté vn ſacrifice. pag. 210.

Pourquoy Ieſus-Chriſt n'eſt mis a mort en l'Euchariſtie, comme l'Agneau eſtoit tué en la figure de la Paſque. pag. 216.

Chap. VII. *Le troiſiéme teſmoignage de l'Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe pris des figures de pluſieurs ſacrifices de l'Ancien Teſtament.* pag 222.

Si la figure Exod. 24. a eſté accomplie en la croix ou en la Cene. 223.

Si les autres ſacrifices de l'Ancien Teſtament ont eſté accomplis en l'Euchariſtie. pag. 240.

Examen des Preuues du ſacrifice de la Meſſe, priſes des Predictions des Prophetes.

Chap. VIII. *Cinq Teſmoignages des Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe.* pag. 248.

Chap. IX. *Dernier Teſmoignage des*

Prophetes pour le ſacrifice de la Meſſe pris de Malachie. pag 271.

A qui conuient mieux le nom de ſacrifice, à la Meſſe, ou aux ſacrifices ſpirituels des fideles. pag. 283.

Et au Martyre. pag. 288.

Chap. X. *Suitte des raiſons priſes du paſſage ſus-allegué de Malachie.* pag 299.

Si les bonnes œuures des fideles ſont l'oblation de laquelle parle Malachie, qui eſt nette. pag. 299.

Et nouuelle. pag 320.

Et oppoſée a celles des Iuifs. pag. 324.

Examen des Preuues du ſacrifice de la Meſſe tirées du nouueau Teſtament.

Chap. XI. *Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée du Chap. 4. de l'Euangile ſelon S. Iean. verſ. 23.* pag. 336.

Chap. XII. *Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée des paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.* pag. 362.

Chap. XIII. *Cinq raiſons tirées de la meſme inſtitution & premiere celebration de l'Euchariſtie, contre le ſacrifice de la Meſſe.* pag. 403.

Chap. XIV. *Autre argument pour*

le ſacrifice de la Meſſe. pag. 417.

Si le corps du Seigneur eſt ſenſible ſoubs l'Eſpece du pain. pag. 422.

S'il y a des raiſons qui empeſchent de prendre figurément les paroles cecy eſt mon corps. pag. 428.

Quel eſt leur vray ſens, Prouué bien au long. pag. 441.

Si l'eſtabliſſement du corps & du ſang du Seigneur ſoubs les eſpeces du pain & du vin eſt vn changement ſuffiſant pour vn ſacrifice. pag. 475.

Chap. XV. *Preuue du ſacrifice de la Meſſe tirée du Chap. 13. du liure des Actes des Apoſtres.* pag. 485.

Chap. XVI. *Le dernier paſſage de la ſaincte Eſcriture pour le ſacrifice de la Meſſe 1. Cor. 10.* pag. 495.

Quatre arguments pris du meſme paſſage contre le ſacrifice de la Meſſe. pag. 506.

Si ce qu'on prend par la bouche du corps en l'Euchariſtie eſt le corps du Seigneur, ou bien du pain. pag. 515.

Acheué d'Imprimer le vingtiéme iour de Iuillet mil ſix cens trente-neuf.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06232 9670
A 414528 DUPL